This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

116

В. А. БИЛЬБАСОВЪ.

~~Vet. Fr. II A 105~~

TAYLOR INSTITUTION

DOMINUS ILLUMINATIO MEA

V. REF. 4. EAC

MÉMOIRES

SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE DES LETTRES

EN FRANCE,

DEPUIS M. DCC. LXII JUSQU'A NOS JOURS;

OU

JOURNAL

D'UN OBSERVATEUR;

Contenant les Analyses des Pieces de Théâtre qui ont paru durant cet intervalle ; les Relations des Assemblées Littéraires ; les Notices des Livres nouveaux, clandestins, prohibés ; les Pieces fugitives, rares ou manuscrites, en prose ou en vers ; les Vaudevilles sur la Cour ; les Anecdotes & Bons Mots ; les Eloges des Savants, des Artistes, des Hommes de Lettres morts, &c. &c. &c.

TOME NEUVIEME.

. . . . *huc propiùs me,*
. . . . *vos ordine adite.*
Hor. L. II, Sat. 3, v. 81 & 82.

A LONDRES,
CHEZ JOHN ADAMSON.

M. DCC. LXXXIV.

Tauschexemplar
Seminar für osteuropäische Geschichte * K. k. Universität Wien *
TAYLOR INSTITUTION
OF OXFORD

AVERTISSEMENT des Editeurs des MÉMOIRES SECRETS pour servir à l'Histoire de la République des Lettres, &c. par feu M. DE BACHAUMONT.

SI nous ne desirons que la vogue & le débit de ce livre, nous remercierions Me. Linguet de sa Diatribe violente, moyen plus sûr que la fadeur d'un éloge pour exciter la curiosité du public & intéresser sa malignité. Sacrifiant même notre amour-propre à notre cupidité, nous glisserions sur les reproches d'ignorance & de grossiéreté qu'il nous fait, reproches trop visiblement dictés par la passion, pour mériter beaucoup de créance. Enfin nous ne sommes point assez injustes pour lui contester un droit envers nous, dont nous avons usé si souvent à son égard, celui de juger: mais nous avons été vivement affectés des imputations graves & calomnieuses qu'il s'est permises. Nous allions nous défendre; nous avions déja pris la plume, lorsque nous avons réfléchi que la réfutation la plus prompte, la plus sûre & la plus triomphante seroit dans la lecture de l'Ouvrage. Nous conformant donc à la modération qu'auroit montré certainement le Sage aimable dont nous avons

adopté & continué le travail, nous laisserons Me. Linguet exhaler seul ses injures, nous ne parlerons de lui que lorsqu'il viendra à son rang par de nouveaux écrits, auxquels nous n'en donnerons pas moins les louanges qu'ils mériteront; & si nous sommes nécessités à les critiquer, nous repousserons avec soin tout sentiment de vengeance, de haine ou d'animosité qui s'éleveroit dans notre cœur, & nous ne perdrons jamais de vue une maxime d'humanité qui lui doit faire tout pardonner: Res sacra miser.

MÉMOIRES

SECRETS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DES LETTRES EN FRANCE, DEPUIS M. DCC. LXII, JUSQU'A NOS JOURS.

ANNÉE M. DCC. LXXVI.

1 *Janvier.* LES Modes regnent dans les travaux des femmes, comme dans leurs ajustements. Le genre d'ouvrage qu'elles ont adopté à Paris depuis quelque temps, c'est de faire du filet, c'est-à-dire, une sorte de tissu en soie ou en fil, imitant le réseau ou la bride de la dentelle. Les artistes ne sont pas moins à l'affût de ces nouveautés, afin de diriger leur adresse & leur invention : un d'eux en conséquence a imaginé un métier d'une fabrique singuliere, propre à cette

sorte de manufacture, & suivant l'usage, il l'a soumis à l'examen de l'académie des sciences, & a sollicité des commissaires. Mais cette compagnie a jugé la machine trop futile pour s'en occuper, & a rejeté la demande de l'auteur. On attribue cette décision à M. d'Alembert, ne cherchant pas moins à tyranniser cette académie que l'autre. Quoi qu'il en soit, tout le beau sexe est en fureur contre ces savants, qui, depuis que la philosophie est devenue commerçable, passoient pour s'être fort humanisés.

2 *Janvier*. Il paroît une caricature sanglante, espece de poëme considérable, où MM. du conseil supérieur de Rouen figurent d'une façon humiliante. Quoique les esprits soient bien refroidis sur de pareils objets, celui-ci, par son étendue, par son invention, par son énergie singuliere, fixe les yeux & est fort recherché.

3 *Janvier*. Le véritable titre de la suite du journal annoncé, c'est : *Journal historique du rétablissement de la magistrature, pour servir de suite à celui de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie Françoise par M. de Maupeou*, *chancelier de France*, 2 vol. depuis le 11 mai 1774 jusqu'au 24 avril 1775, inclusivement. A la suite on a joint un *Catalogue raisonné des différents écrits répandus sous les auspices de M. le chancelier*, *pour la défense & la propagation de son systême* : addition précieuse, en ce qu'elle conserve le souvenir de ces pieces devenues fort rares, *& dont on ne vouloit point*, observe l'écrivain, *quand on les répandoit avec profusion*. On y lit encore : *Piece importante à ajouter au*

premier volume de cet ouvrage ; c'est un récit de ce qui s'est passé au parlement de Grenoble en 1774, lors de sa destruction & de sa reformation par M. de Maupeou. On y trouve une *protestation* de MM. de *Dornacieux* président, & de *Meyrieu* conseiller, les seuls qui eurent le courage de motiver leur conduite, & dont les noms méritent d'être inscrits avec distinction dans les fastes patriotiques. Toute cette collection ainsi complete, est un ouvrage important, dont se doit pourvoir quiconque a une bibliotheque.

4 *Janvier*. On a voulu répandre des inquiétudes sur la coterie proposée pour la construction du canal de Murcie en Espagne. Un anonyme vient d'entreprendre de rassurer le public, dans une lettre où il détruit les objections contre la possibilité de l'exécution de l'entreprise, contre son produit, contre la défiance des préposés à la régie & à la recette, enfin contre la solidité de l'hypotheque. On sent aisément que le voile sous lequel l'auteur reste caché, n'est pas propre à donner beaucoup de crédit à ses raisonnements.

4 *Janvier*. Le buste de Piron par le sieur Caffieri, dont on a parlé lors du salon dernier, se voit aujourd'hui placé dans le foyer de la comédie françoise, où il figure mal, l'emplacement n'étant pas propre à recevoir un pareil chef-d'œuvre. Il faut espérer que lorsqu'on construira la nouvelle salle, on en disposera un plus convenable à ce spectacle, ainsi qu'à celui des bustes des autres grands maîtres du théâtre. Les comédiens en reconnoissance ont accordé ses entrées à l'artiste.

5 *Janvier.* Les entrepreneurs qui se présentent pour se charger de l'opéra sont les sieurs *Buffau*, ancien marchand de soie, *Bourboulon*, ci-devant premier commis au contrôle général, *la Ferté* & *Hébert*, intendants des menus. La ville paroît assez d'accord sur cet objet, sauf qu'elle exige qu'ils déposent dans son trésor une somme de 100000 liv. dont on leur fera la rente, & qui servira de garantie de leur gestion.

6 *Janvier.* Le sieur de Beaumarchais est encore retourné à Londres; & comme il y a de fréquentes conférences avec le chevalier d'Eon, on a renouvellé la fable ou du moins l'anecdote romanesque que ce dernier étoit fille, & que le premier l'épousoit. L'accouplement de ces deux êtres si singuliers a paru plaisant, & les rieurs l'ont adopté. Il y a toute apparence cependant que leurs entretiens ne sont rien moins qu'amoureux, qu'ils sont très-politiques & qu'on en sera un jour instruit, puisqu'on présume qu'il est question du retour de d'Eon à Paris.

7 *Janvier.* Malgré la difficulté élevée par la ville, on regarde le privilege de l'opéra comme concédé à la compagnie dont on a parlé : il doit durer trente ans; mais elle aura la liberté de résilier le bail dans trois, si l'affaire ne lui convient pas.

8 *Janvier.* Un M. de Clercy, mari d'une Mad. de Clercy, que l'abbé Terray a long-temps affichée pour sa maîtresse, lorsqu'il n'étoit que conseiller au parlement, dont il a eu madame Damerval d'aujourd'hui, & supplantée par ma-

dame de sa Garde, menaçoit depuis long-temps cet ex-ministre d'un mémoire formidable, s'il ne lui faisoit pas raison d'une somme de 40000 liv. dont il prétendoit avoir été lésé dans la vente de sa charge de grand-prévôt de la maréchaussée de Lyon, faite par l'abbé Terray. Celui-ci endurci contre tous les opprobres, n'a eu garde d'accéder à l'offre de son adversaire, & le mémoire commence à paroître. On juge avec quelle avidité le public s'empresse de l'avoir & de le lire.

8 *Janvier*. M. de Guibert doit être d'autant plus fâché de la reprise de son *Connétable de Bourbon*, qu'outre la mauvaise réussite, il lui a mérité de M. le comte de Saint-Germain une réception peu flatteuse; que ce ministre l'a persiflé pendant toute la conversation, & a fini en le quittant par affecter de l'appeller *brave jeune homme*, apostrophe que, sous un air d'honnêteté, on regarde comme peu honorable dans la bouche de M. le comte de St. Germain.

9 *Janvier*. Le mémoire de M. Chol de Clercy, écuyer, ancien prevôt général des maréchaussées de France dans les provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, est dirigé contre la dame Dupuy, son épouse, l'abbé Terray, Papillon teinturier, & Garet son secrétaire. Il est demandeur en entérinement de lettres de rescision, appellant d'une sentence en séparation & accusateur.

Il prétend 1°. que la dame Dupuy, sa

femme, l'a sacrifié à ses vues ambitieuses, pour continuer à souscrire aveuglément aux volontés sans bornes de M. l'abbé Terray, qui la tenoit dans l'obsession la plus absolue.

2°. Que M. l'abbé Terray lui-même, qui s'étoit rendu maître despotique de tout ce qui lui appartenoit, est coupable & responsable à son égard d'un abus de confiance.

3°. Que les nommés Papillon & Garet se sont rendus les vils instruments de l'un & de l'autre pour lui enlever son état, avec sa fortune, pour cimenter la leur.

Il conclut en conséquence, que la séparation volontaire avec Mad. de Clercy doit être cassée, que la vente de sa charge faite par l'abbé Terray portant lésion outre moitié, il a droit d'en réclamer le surplus, soit contre l'acquéreur, soit contre son fondé de procuration; que les agents subalternes des intrigues & vexations de sa femme & du ministre ayant enlevé avec effraction, ses papiers, titres, contrats, dettes actives, &c. sont responsables de toutes les pertes qu'il a faites en ce genre; enfin que le droit & l'équité lui accordent des aliments dans le besoin aux dépens de sa femme & de sa fille (Mad. Damerval) liguée, au contraire, avec sa mere contre lui.

Suivant deux consultations, l'une du 20 octobre 1775, signée à Toulouse par un avocat de ce barreau, nommé Dejoly; l'autre à Paris le 9 décembre par Frannoy, qui s'accordent toutes deux pour l'affirmative de ces questions.

Il est fâcheux que ce mémoire, qui pouvoit être très-amusant, très-curieux, très-intéres-

fent, très-piquant, n'ait rien de tout cela. On y trouve bien le germe d'un écrit de ce genre, mais non développé, informe & donnant la plus mauvaise idée de l'esprit du rédacteur. C'est vraisemblablement ce qui a empêché l'abbé Terray de faire justice à M. de Clercy, craignant peu l'explosion d'un *factum* plus propre à faire rire aux dépens de sa partie adverse qu'aux siens.

9 *Janvier*. Les comédiens italiens annoncent pour jeudi la premiere représentation des *Souliers mordorés*, ou de la *Cordonniere Allemande*, opéra bouffon en deux actes, mêlé d'ariettes. On ne nomme point l'auteur des paroles : on dit la musique d'un M. Frizieri, aveugle né, dont le talent agréable n'a rien de fort ni de merveilleux.

10 *Janvier*. La caricature dont on a parlé, concernant le conseil supérieur de Rouen, est en effet d'un détail immense. C'est un sujet allégorique, pris de l'écriture sainte; C'est J. C. chassant les vendeurs du temple.

Le temple représente le palais de Rouen très-ressemblant, & son architecture est fort bien faite. Sous la forme extérieure du Sauveur, on découvre les traits de M. de Miromesnil, le fouet à la main. Les Intrus sont chassés & descendent précipitamment les marches du sanctuaire de Thémis : chacun d'eux est désigné avec des attributs qui le caractérisent. Le capitaine de Crosne a un plat à barbe & une savonnette à la main, (comme descendant d'un barbier.) Le président Fiquet de Normanville tient une étrille à la main : ce qui désigne le palfrenier dont il sort; & ainsi des autres.

Derriere le garde des sceaux sont des joueurs d'instruments en très-grand nombre, & une foule de curieux, qui tous annoncent l'alégresse publique. On voit encore d'autres personnages, ou membres subalternes du conseil, ou qui ont joué un rôle dans la révolution, & ont mérité d'être distingués. Tel est un certain Montroly, gentilhomme verrier figuré sur un tas de bouteilles & de verres renversés & cassés, symbole des grandeurs humaines dont il éprouve la fragilité. Il est à côté de deux personnages étendus par terre, qu'on suppose morts de honte, & qui ont à leurs pieds deux ifs déracinés & un drapeau mortuaire. Enfin l'exécuteur de la haute justice n'est point omis; il vient faire ses adieux à ces messieurs, des verges sous son bras. Il commence par brûler les libelles distribués contre la magistrature & contre la patrie, tels que le *perruquier*, *la tête leur tourne*, *défense du conseil supérieur de Bayeux par le Lorier*, *les observations sur l'écrit intitulé : protestation des princes*. Son valet le seconde; il est chargé de cordes, & tient un écriteau sur lequel on lit : *intrus*, *parjures*, *violateurs*. Devant la porte de la conciergerie, on voit des chevaux, des charrettes, des gens dedans avec des torches allumées & plusieurs confreres du bourreau; plus loin un homme roule une roue, d'autres portent une potence, appareil effrayant qui ne doit plus faire trembler que ceux qui ont des reproches à se faire sur leurs crimes contre leur Roi, ou contre leurs concitoyens.

Il y a beaucoup de feu & d'énergie dans cette

estampe satirique, fort bien composée dans son genre, claire, distincte, animée, & où l'on semble s'être attaché sur-tout à conserver les ressemblances pour mieux perpétuer ce monument indélébile de la lâcheté, de la perfidie, de l'ignominie desdits vingt-six inamovibles.

11 *Janvier.* Au moment où l'on croyoit la nouvelle régie de l'opéra prête à se conclure, le marché a été rompu & la ville se trouve aussi embarrassée qu'auparavant; elle continue à offrir 50 à 60000 liv. d'indemnité à ceux qui voudront se charger de cette affaire, mais en donnant les suretés convenables, pour au bout de quelques années n'être pas obligée de reprendre l'administration, & de payer de nouvelles dettes faites sous celles de ceux qui l'auroient eu dans l'intérim. Quoi qu'il en soit, elle cherche d'ici là tous les moyens d'alléger le fardeau; elle semble disposée à adopter un projet qu'on lui a donné: c'est de faire cesser le wauxhall d'hiver, & de donner à l'opéra, pour y suppléer, des bals de jour, c'est-à-dire, qui commenceroient à cinq heures & finiroient à minuit. Ils auroient lieu les jours où il n'y auroit point de spectacle; & ceux de nuit, qui ne se renouvellent que deux fois par semaine, se multiplieroient jusqu'à quatre: en sorte que la danse iroit sans interruption. La Reine, qui aime fort ce divertissement de son âge, & la liberté des bals publics & masqués, a promis de l'honorer souvent de sa présence, & entreroit pour beaucoup dans cette innovation. Du reste, on nommeroit les bals de jours des *bals de santé*, parce que les malades,

les cacochymes, les gens asservis à un régime, ou n'aimant point à veiller, pourroient jouir de ce plaisir sans s'incommoder. Cet établissement sur lequel on spécule, commenceroit à la chandeleur.

14 *Janvier.* La *Cordonniere Allemande* roule sur une espiéglerie arrivée au poëte Santeüil, qui fit prendre à un mari la mesure du pied de sa femme sans la voir. Cette intrigue, assez bien conduite, est amusante, quoique trop longue & sans moindre intérêt. La musique a fait plaisir, & le sieur Clairval, qui a reparu, a causé une grande sensation parmi les spectateurs. Mad. Trial joue le rôle principal, & est très-applaudie dans plusieurs ariettes, mais sur-tout dans une. On peut regarder cet opéra bouffon comme ayant eu des succès.

14 *Janvier.* Me. Linguet ramene sans cesse le public sur son compte. On a parlé du mémoire de M. Ribault, très-estimé pour le ton de bon sens & de modération dont il est plein. On l'attribuoit à ce client même, quoiqu'un bruit sourd se répandit qu'il étoit de Me. Linguet. Celui-ci le nia dans le temps. Il le réclame aujourd'hui, & déclare, dans son numéro du 5 janvier, que c'est une niche qu'il a faite au public, pour lui faire voir sa partialité, en approuvant la sagesse de ce factum, qu'il n'auroit pas manqué de trouver trop chaud, trop vif, trop amer, s'il en eût connu le véritable faiseur.

15 *Janvier.* L'anecdote sur le chevalier d'Eon est que lors de ses démêlés avec M. de Guerchi, qu'il faut se rappeller, un homme

se présenta au ministre des affaires étrangeres pour remplir les vues du gouvernement, qui vouloit le faire enlever; que celui-ci en parla au Roi qui desira voir l'entrepreneur, eut une conférence avec lui, parut adopter son projet, lui fit donner l'argent demandé; mais par une espece d'espiéglerie dans le caractere de Louis XV, fit en même temps prévenir le chevalier d'Eon, & lui donner avis de toute la manœuvre que devoit exercer l'espion : qu'au moyen de cette éveille, le chevalier éluda sa poursuite, se moqua de lui, & l'obligea de s'en retourner plus vîte qu'il n'étoit venu : on ajoute que la suite de cette niche de Louis XV fut d'entamer une correspondance secrete avec l'ancien secrétaire d'ambassade, d'en faire son espion, non-seulement auprès des Anglois, mais de ses ambassadeurs & autres François revêtus de quelque caractere à Londres. C'est, suivant cette anecdote, la correspondance du feu Roi, & autres papiers très-curieux y relatifs, qu'il seroit question de ravoir; & ce seroit d'une pareille négociation que le sieur de Beaumarchais seroit chargé. Il y a à parier, sans doute, que la singuliere histoire, rapportée ci-dessus, n'est pas vraie dans tous ses points, mais qu'il y a du moins quelque chose qui y a donné lieu, & un germe de fondement.

On a remis jeudi à l'opéra un ancien ballet de *Sylvie*, qu'on a ajouté aux fragmens. Il avoit été fort applaudi dans son temps, & l'on se proposoit d'en amuser la Reine, qui devoit honorer ce spectacle de sa présence. Le malheur arrivé ce jour-là (le feu du palais) dont les suites n'étoient pas encore arrêtées, ont empêché S. M. de venir. Il n'y a pas moins eu

un concours de monde prodigieux à cette nouveauté rajeunie ; & Mlle. Allard qui y a reparu, a causé la plus grande sensation, & a été applaudie avec les mêmes transports qu'elle a toujours inspirés par sa danse gaie, folâtre & lascive.

14 *Janvier.* Les vingt-six inamovibles du conseil supérieur de Rouen, méritant tous d'être connus, on va les extraire de l'estampe satirique dont on a déja parlé.

1°. Le sieur de Crosne, qu'on a dit tenir un plat à barbe & une savonnette. L'auteur, pour marquer son adresse en tout, lui a mis le plat à barbe dans la main droite, & la savonnette dans la gauche ; il est en outre chargé, sur les épaules, du fauteuil antique où son grand-pere rasoit les pratiques.

2°. Fiquet de Normanville, le lieutenant de Thiroux de Crosne. De la main droite il porte une étrille, de la gauche une fourche : il a sa honte peinte sur sa grosse face ; il s'appuie contre son âne, qui a l'œil morne & l'oreille couchée.

3°. L'Anglois, troisieme président. Il est encoru revêtu de sa robe, comme persuadé que M. de Maupeou seul a le droit de la lui faire ôter ; il pousse l'âne, dont la lenteur s'oppose à son passage, pour aller à Roncherolles, exil du chancelier, lui porter ses plaintes.

Derriere la fourche de Fiquet est 4°. Premesley, 5°. de la Marrobert, deux conseillers, les yeux & les bras élevés vers le ciel dans leur étonnement d'une expulsion qui leur enleve cette noblesse à laquelle ils avoient tout sacrifié.

6°. Le Bordier, soutenant de la main gauche le masque qui lui tombe du visage.

7°. Le paralytique Dupucé, appuyé sur son fils, le substitut; le huitieme représenté sous la forme d'un enfant, parce qu'il est petit de stature; & qu'il remplissoit une petite place. Suivent le neuvieme & le dixieme qui sont les deux ecclésiastiques enrôlés, l'abbé Perchel & l'abbé Thorin. On reconnoît le premier à son habillement de chanoine, encore mieux à son air sournois. Il se mord le doigt, en disant à son camarade: *mon perfide frere m'a bien trompé!* L'autre le console en répondant: *j'y ai bien été pris, moi.*

11°. L'ambition de l'*Hôtel de Clément* se manifeste par son désespoir; il s'arrache les cheveux.

12°. A côté de lui est *le Grip*, qu'on a dit être l'étalon de la compagnie.

13°. Fouquiers est reconnoissable à sa grosse bedaine & aux haillons qu'il couvre de sa robe: il contemple un billet déchiré, sur lequel il y a *bon pour* 2000 *liv.* Son air consterné annonce qu'il plaint le sort de ses créanciers en maudissant le sien.

14°. Le Roi Belivet, ami du précédent, appuyé sur un grand bâton, & portant au bout l'encensoir de la paroisse Saint-Jean, dont il a respiré l'encens prodigué par le curé.

15°. Oursel, jadis garçon de cabaret chez son pere; il tient à la main droite une bouteille, à la gauche un verre plein de bierre mousseuse, &c.

16°. Ruelle est avec l'accoutrement d'un musicien de village, préférant de racler du violon à rendre de mauvais arrêts.

17°. Deshays, qui a déja repris le tire-pied de son grand-pere, tient d'une main un soulier, de l'autre une forme.

18°. Roger Duquesnay a sur la tête un toquet & une coëffure de servante, pour indiquer son origine; il tient un ballai à la main.

19°. Destainieres, qui s'étoit enrôlé pour satisfaire, disoit-il, aux manes de son pere, interdit par le parlement.

20°. Perchel, le procureur-général, avec la corde au cou, comme le plus méchant, le plus scélérat & le plus détesté de la bande: il se retourne vers M. de Miromesnil, & semble lui demander grace & implorer son ancienne amitié. Le garde des sceaux lui lance un regard d'indignation & de mépris.

21°. Prefelne pere, & 22°. son fils le substitut. L'habit d'arlequin donné au pere, sous sa robe, désigne les divers métiers qu'il a faits; il dicte des instructions à son fils botté, éperonné, à l'occasion de son interdiction prononcée par le conseil supérieur. Il lui montre le chemin de Paris.

23°. Montroly, gentilhomme verrier, dont on a déja parlé.

24°. & 25°. Durand & Dairaux Prébois, l'un mort en 1772, & l'autre en 1773, dont on a aussi parlé précédemment.

26°. Chambord, doyen de la troupe, moins occupé de son humiliation que de ramasser des écus qu'on lui a donnés pour en imposer à la rigueur de son ministere.

14 *Janvier.* M. de Valliere, officier général d'artillerie, très-estimé, vient de mourir: c'est

une vraie perte, il étoit membre de l'académie des sciences.

15 *Janvier. Heures nouvelles à l'usage des magistrats & des bons citoyens*, pamphlet dans le genre de la *messe haute de l'abbé Perchel*. On y a joint un calendrier, où les noms des saints sont remplacés par ceux des personnages célebres en tout genre, mais pris particuliérement dans la magistrature. Toujours plus de zele que de goût, plus de méchanceté que de finesse dans ces écrits patriotiques, où Louis XVI est perpétuellement assimilé à Henri IV.

16 *Janvier*. On voit ici quelques exemplaires d'un livre fort rare ; il a pour titre : *Essai sur le rétablissement de l'ancienne forme du gouvernement de Pologne, suivant la constitution primitive de la république, par M. le comte de Wielhorski, grand maître d'hôtel du grand duc de Lithuanie: traduit du Polonois*. Ce comte de Wielhorski étoit ici député des confédérés, & conserve toujours son caractere. Il est aisé d'inférer de-là combien son ouvrage doit être républicain. Il est volumineux, & mérite d'être développé. On annonce dans un avertissement qu'on pouvoit encore entrevoir quelque lueur d'espérance, lorsque l'auteur commençoit & finissoit même d'écrire; on ajoute que, quoique toutes ces espérances se soient évanouies, on ne pense pas qu'il soit d'un homme sage de désespérer du salut de la république, que la fortune peut amener des conjonctures favorables & faire naître des événements heureux : qu'enfin la vérité est toujours bonne à connoître & à produire, qu'elle sera agréable aux citoyens vertueux, & pourra faire

rougir les mauvais qui ont contribué à l'oppression de leur patrie.

17 *Janvier.* M. le Bailli du Rollet, est soupçonné auteur d'une nouvelle brochure intitulée *Lettres sur les Drames Opéra*, où il y a des assertions fort singulieres, & où il insinue que son *Iphigénie* doit être désormais le mode de ces ouvrages modernes. On a, suivant l'usage, chansonné ce ridicule auteur par un vaudeville assez plaisant, & qui d'ailleurs rappelle des anecdotes bien propres à le ridiculiser encore plus: le voici.

Chanson, sur l'air: *Oui, M. le Bailli.*

Je consens, mes chers freres,
À vous initier
Dans les profonds mysteres
Du lyrique métier;
Croirez-vous mes préceptes?
Oui, monsieur le Bailli,
Vous serez des adeptes.
Bon! monsieur le Bailli.

Connoissez-vous Armide (1)?
Oui, monsieur le Bailli.
Quel ouvrage insipide!
Oui, monsieur le Bailli.

---

(1) Tous ces principes sont pris exactement dans sa Lettre.

Sans chaleur, ſans génie.
  Fi! monſieur le Bailli.
Mais, vive Iphigénie!
  Oui, monſieur le Bailli.

Dans la ſcene lyrique
  Quinault n'eſt plus le roi:
Liſez ma poétique,
  Vous direz comme moi;
Nous n'avons qu'un génie.
  Oui, monſieur le Bailli.
L'auteur d'Iphigénie.
  Oui, monſieur le Bailli.

Admirez ſa ſageſſe,
  Modeſte en ſes eſſais,
Par reſpect pour la Grece
  Il parle mal françois (1),
Même en pillant Racine,
  Son génie affoibli,
Dément ſon origine.
  Oui, monſieur le Bailli.

N'allez pas dans la fable
  Vous choiſir des ſujets,
Point de Dieu, point de Diable,
  Ni fêtes, ni ballets;

---

(1) Il n'y a que cela qui ne ſoit pas dans ſa *Lettre*, Mais en eſt-ce moins vrai.

Cela sent trop l'enfance.
Oui, monsieur le Bailli.
On peut aimer la danse.
Hem ! monsieur le Bailli (1).

Toi, chef de mes athletes,
Qui de ce pays-ci,
Sais mesurer les têtes (2)
Sois mon superbe appui :
Cours, cabale au parterre,
Du fond je t'ai saisi,
La forme est ton affaire.
Oui, monsieur le Bailli.

27 *Janvier*. Le sieur Fontaine, commis au bureau de la caisse de la comédie françoise, a disparu avec un vuide d'environ 50000 livres. Il s'est enfui avec la dame Thomassin, femme d'un acteur de la comédie italienne, qui, de son côté, a volé son mari & vendu ses meubles à son insu. Les comédiens ne perdront rien au premier vol, attendu que le sieur de Nésle, caissier en chef, est responsable de son commis; que les histrions d'ailleurs lui avoient fait part de leur crainte sur

(1) On dit que l'auteur avoit une si furieuse passion pour la danse, qu'un jour il pria un danseur de souffrir qu'il se substituât sous le masque à sa place, & qu'il parût à l'opéra.

(2) On prétend qu'il a gagné un chapelier, grand aboyeur au parterre, pour applaudir à son opéra.

ce sous-caissier, affichant un luxe extraordinaire pour sa place.

18 *Janvier.* Il paroît une *lettre sur la marine*, en 16 pages, où l'on indique les causes de la décadence de notre marine depuis Colbert, & les moyens d'y remédier. On conçoit qu'il est impossible de faire rien de bien intéressant sur une pareille matiere, dans un espace aussi court. C'est une esquisse légere, dont on pourroit former un grand & magnifique tableau.

Il est arrivé de Pau des *lettres d'un François, à un Milord* * * *, au nombre de cinq. Elles roulent sur la réintégration du parlement, & entrent dans beaucoup de détails à cet égard, intéressants pour les magistrats & les patriotes. Elles sont d'un M. de Saint-Cyr.

19 *Janvier.* Il a été scellé mercredi 17 au sceau un arrêt du conseil, revêtu de lettres-patentes qui éclaircit les bruits repandus sur une brochure satirique dont on a parlé. D'abord son titre véritable y est énoncé sous le nom de *l'ombre de Louis XV au tribunal de Minos.* On y apprend ensuite que c'est à Bordeaux qu'on avoit saisi les exemplaires de cet ouvrage, au nombre de 2000, & qu'en conséquence le parlement de cette ville avoit fait arrêter plusieurs personnes soupçonnées d'être auteurs, fauteurs, complices, adhérents de ce crime de lese-majesté ; mais qu'un imprimeur de Cahors, se trouvant accusé aussi comme auteur de ce libelle, le parlement de Toulouse, dans le ressort duquel est cette ville, avoit voulu en connoître de son côté, & commencer une procédure dont il étoit resulté un conflit de jurisdiction entre les deux

cours. C'est pour le terminer que le Roi, par l'arrêt susdit, attribue exclusivement la connoissance du délit au parlement de Toulouse.

20 *Janvier.* M. l'abbé Sabbathier de Castres, si persécuté par les encyclopédistes pour son *Dictionnaire des trois siecles*, vient d'être nommé *instituteur* des enfants de M. de Vergennes, & il doit vraisemblablement cette place à la réputation que lui a fait son livre dans le parti adverse. Ce choix d'un ministre éclairé, en le vengeant des calomnies & des injures de ses ennemis, doit aussi détruire l'imputation qu'il n'étoit pas le véritable auteur du livre, & qu'un certain abbé Martin, vicaire de la paroisse de St. André-des-Arts, l'avoit pris pour son prête-nom.

M. de Vergennes est un sage, mais de l'ancienne espece, religieux, ennemi des dogmes de la philosophie moderne. Il est bon ami, protecteur chaud, & homme d'état integre. Il étoit fort lié avec M. Tercier, renvoyé des affaires étrangeres pour avoir approuvé le livre de M. Helvetius, intitulé *de l'Esprit.* A son avénement au ministere, M. de Vergennes s'est informé s'il n'y avoit pas dans les bureaux des parents de M. Tercier. Ayant su qu'il y avoit le sieur Moreau, il a voulu se l'attacher en qualité de secrétaire intime : il lui a assigné pour fonctions essentielles de le prévenir sur toutes les injustices qu'on pourroit lui faire commettre dans sa place, en surprenant sa religion ; il lui a ordonné de ne lui en rien dissimuler, ainsi que des fautes ou des inepties qu'on lui reprocheroit dans le public. Il paroît que cette espece de censeur qu'il s'est donné, ne lui déplaît pas en s'acquittant de

cet emploi, puisqu'il l'honnore de plus en plus de sa confiance & même de sa familiarité.

20 *Janvier.* On parle d'un mémoire de M. l'abbé Terray, en réponse à celui de M. de Clercy : on le dit écrit avec la dignité d'un ministre, court, clair, péremptoire, en un mot, beaucoup mieux fait que celui de son adversaire ; ce qui n'est pas difficile à croire. Il a affecté de n'en distribuer que peu d'exemplaires. Quoi qu'il en soit, en triomphant sur le fond, il ne peut effacer le scandale résultat d'un prêtre séduisant la femme d'autrui, mettant une étrangere dans sa famille, faisant sa maîtresse de sa fille, &, pour se livrer plus librement à ce commerce incestueux, la mariant avec des clauses irritantes, des stipulations civiles, tendantes toutes à soustraire d'avance la jeune personne à l'autorité conjugale, & à lui conserver la liberté de vivre dans la même infamie que sa mere. C'est ce qu'on trouve dans le *factum* de M. de Clercy, tout informe, tout indigeste qu'il soit ; mais c'est ce dont M. l'abbé se soucie peu de se disculper, parce qu'il n'y a pas de peine civile à craindre pour cela.

21 *Janvier.* Le 15 de ce mois l'académie françoise a procédé à l'élection du successeur de M. l'abbé de Voisenon, en la personne de M. de Cucé, archevêque d'Aix, désigné depuis long-temps. Jusqu'à ce que ce récipiendaire fasse l'éloge du défunt, voici une nouvelle épitaphe qu'on lui a faite :

L'académicien Voisenon,
A rendu son ame légere,

Et va dans le sacré Vallon
Composer un nouveau bréviaire,
A l'usage de l'Opéra :
Près de l'amour il obtiendra,
L'emploi de premier secrétaire,
Et Vénus le pensionnera
Pour être aumônier de Cythere.

22 *Janvier*. La Dlle. Allard a reparu pour la seconde fois dans le pas de deux de *Sylvie*, le jeudi 18, & a fait tant de plaisir au public que les directeurs, qui par des affections particulieres l'avoient mise à la pension de retraite, sont obligés de la recevoir de nouveau. Ses envieux prétendent cependant qu'elle a beaucoup perdu de son talent : ce qui doit être, par le défaut d'exercice où elle est depuis sa disparition.

On voit une autre caricature relative au parlement de Bretagne : on y joint une épigraphe & une chanson. Elle est plus gaie que celle de Rouen, elle représente une multitude de geais parés de plumes de paons, que ceux-ci leur arrachent, en les mettant en fuite.

23 *Janvier*. Par l'ordonnance sur la nouvelle composition des compagnies de gardes-du-corps, les fonctions du major deviennent plus étendues, & toute l'autorité de présentation, d'inspection & de police lui semble confiée exclusivement aux capitaines. On attribue cette innovation à l'adresse de M. de Pontecoulans, qui a surpris la bonne foi des chefs

&

& leur a fasciné les yeux, lors du travail, sur l'accroissement de son grade aux dépens du leur. Il est aujourd'hui la bête noire de son corps : indépendamment des chansons, des épigrammes faites contre lui, on parle d'une caricature où, à l'imitation de la statue de la place des Victoires, il est représenté avec les quatre capitaines des gardes enchaînés à ses pieds : un seul (le duc de Villeroy) semble afficher plus de fierté & se révolter, parce qu'il a toujours été contre lui.

13 *Janvier.* Le but du comte Wielhorski, dans son *Essai sur la Pologne*, est de rétablir les anciennes loix de son pays, & de prévenir les vices qui en causent la décadence.

D'abord l'autorité de la république de Pologne n'est confiée, suivant lui, qu'à la noblesse : il convient que l'exclusion du peuple de la participation au gouvernement est une atteinte à la liberté primitive ; mais il cherche à justifier cette exclusion sur le choix même des habitants dans les temps où le royaume, continuellement infesté de voisins ennemis, avoit besoin de défenseurs, & où les uns préférerent leurs foyers au service de la patrie. Aussi dans les premiers temps les paysans n'étoient-ils pas asservis : ce sont ceux-ci qui, en abandonnant la propriété de leurs terres pour mener une vie errante & vagabonde, l'ont perdue, après en avoir pourtant touché le prix suivant une convention mutuelle & l'estimation juridique.

Le gouvernement Polonois ne se propose d'autre but que la liberté & l'égalité.

La liberté d'un noble consiste, 1°. à n'obéir

qu'à la loi, dont le projet lui a été communiqué à la diétine, & à laquelle il a influé par son opinion & par le choix des personnes auxquelles il a confié ses pouvoirs. 2o. A n'être soumis qu'à la jurisdiction & au pouvoir exécutif des magistrats, à l'élection desquels il a participé.

Quant à l'égalité parmi les nobles, elle ne consiste qu'en un droit égal à la protection des loix, à la liberté & aux prérogatives de citoyen.

La république de Pologne est composée de trois grandes provinces, la grande, la petite Pologne & le grand duché de Lithuanie; ces trois grandes provinces sont encore subdivisées en palatinats, terres & districts.

Après ces notions préliminaires, l'écrivain traite de la puissance législative, du pouvoir exécutif, de la justice, du Roi, & prétend que, suivant son plan, sur toutes ces parties, la puissance législative est établie solidement, chaque citoyen recouvre sa liberté, & la république son indépendance. Tout noble apperçoit au premier coup-d'œil la carriere des honneurs & des distinctions qu'il a à parcourir : tout tend à le convaincre que l'unique moyen de parvenir est de se concilier, par ses vertus & ses talents, l'estime générale de la nation; il porte la vie & l'action dans le pouvoir exécutif : le Roi n'étant, comme il doit l'être, que le premier magistrat de la république, ne sera plus envisagé comme ennemi de la nation, comme un de ses plus fermes appuis. L'administration de l'état passant successivement en différentes mains, prévient l'intrigue, la cabale,

la corruption & une prépondérance toujours dangereuse & tyrannique. Les magistrats n'ont pas le temps de se lasser de leurs fonctions, ni d'abuser de leur pouvoir au préjudice de la patrie. On verra renaître par-tout les fruits heureux de l'émulation, un nouvel aliment offert à une ambition honnête & légitime ; l'amour de la gloire sera sans cesse aiguillonné : à quelque dignité éminente qu'on soit parvenu, il restera toujours à desirer quelque honneur encore plus élevé. Les sénateurs aspireront à entrer dans les conseils, les conseillers à obtenir une place de ministre, les ministres à se rendre dignes du même grade, à avoir même en perspective la couronne, comme la derniere récompense de leurs talents, de leurs travaux, de leurs vertus ; ou, enfin, n'ayant eu d'autre but en faisant le bien, que la satisfaction & la gloire de l'avoir fait, il leur restera toujours l'espoir d'une vie tranquille, & la consolation de jouir au déclin de l'âge, & sans remords, des douceurs d'un repos sûr & inaltérable.

24 *Janvier.* M. le duc de Saint-Aignan vient de mourir dans sa 92me. année. Ce seigneur, avant d'expirer, a rassemblé tous ses enfants & petits-enfants, & leur a fait un discours austere sur l'inconduite dont ils sont presque tous coupables : il les a vertement chapitrés. Il laisse une place vacante à l'académie françoise. Il avoit eu la manie de sollicitér le bâton de maréchal de France à la derniere promotion. Le ministre de la guerre lui représentant qu'il n'avoit aucun titre de service, il répondit qu'il n'avoit en effet jamais servi sous Louis XV,

mais que ce n'étoit pas sa faute ; que lors des descentes des Anglois en Normandie, il avoit offert ses services au feu Roi, qui lui avoit déclaré que ce seroit M. le duc d'Harcourt qui commanderoit ; que sur cette réponse il avoit dit à S. M. que, quoique ce militaire fût son cadet, il serviroit sous ses ordres ; à quoi le monarque lui avoit répliqué qu'il le feroit avertir, s'il avoit besoin de lui : ce qu'il n'avoit pas fait. Du reste, il ne manquoit pas d'esprit ; il faisoit des chansons ; il avoit été quelque temps à la mode sous Louis XIV ; il avoit été envoyé en ambassade ; il jouissoit sur-tout d'une tranquillité d'ame, d'un sang froid unique, qui n'ont pas peu contribué à prolonger ses jours.

24 *Janvier.* Le sieur Audinot, chef de marionnettes connues sous le nom de *comédiens de bois*, depuis créateur d'un théâtre d'enfants sous le nom d'*ambigu comique*, qui devroit être fort riche à raison de la vogue qu'il a eue & qu'il a encore, sans son inconduite, vient de s'attirer une affaire en justice. La chambre civile du châtelet l'a condamné à être blâmé pour avoir supposé de faux noms dans des actes, & avoir séduit une femme, de moitié dans cette affaire, qui a participé au même jugement. Tous deux ont souscrit à la sentence, se sont constitués prisonniers, & ont subi la peine infamante prononcée. Ils n'ont osé en appeller, de peur d'être jugés plus sévérement.

23 *Janvier.* Rien de plus plaisant que les scenes qui se passent de temps en temps à la comédie françoise, & qui valent infiniment mieux que l'appareil le plus pompeux du spectacle. On

sait que le sieur le Kain est actuellement le plus grand acteur de ce théâtre ; mais il s'en prévaut au point de s'absenter pendant les trois quarts de l'année, & durant les autres trois mois de ne jouer que quand il veut ; ce qui peut aller à douze fois ; en sorte que chacune lui vaut environ 1000 livres, les parts se montant à 12000 livres à peu près. Il a recommencé depuis peu son cours, & dimanche il jouoit dans *l'Orphelin de la Chine*. Non content des applaudissements qu'il avoit reçus dans le courant de la piece, & qu'il avoit eu en commun avec ses camarades, il est venu annoncer pour être plus spécialement fêté ; en quoi il a réussi parfaitement : enfin est parti une voix des loges, *c'est très-bien, à condition que Monsieur jouera plus souvent.*

Le mercredi 24 on jouoit *Britannicus*, & mademoiselle Dumesnil étant malade, la demoiselle Raucoux a été obligée de se charger du rôle *d'Agrippine*, qu'elle a dû lire en partie, n'ayant pas eu le temps de l'apprendre, ce genre de rôle étant différent des siens. Avant la piece le sieur Dauberval est venu prévenir le public de cet incident, & l'y disposer. Malheureusement, dès que l'actrice a paru, le parterre l'a huée si complétement, qu'elle est tombée en pamoison, & il a fallu l'emporter de la scene. La piece ainsi interrompue, grand brouhaha dans le public ; enfin le sieur Dauberval est revenu une seconde fois avertir de la sensibilité de mademoiselle Raucoux, mais qu'elle alloit mieux, qu'elle alloit revenir & qu'elle comptoit sur l'indulgence du parterre : celui-ci, plus docile cette fois, a laissé reparoître la moderne

Agrippine, qui est restée dans un état convulsif, & a cependant joué & lu tour-à-tour, & a reçu beaucoup d'applaudissements.

26 *Janvier*. Les anecdotes concernant le chevalier d'Eon se confirment, & l'on semble même ne plus douter qu'il ne soit une fille. Cela sera éclairci sous peu, puisqu'il est annoncé comme revenant en France incessamment.

27 *Janvier*. Les passe-droits continuels que les auteurs reprochoient aux comédiens, ont provoqué des plaintes si réitérées, qu'elles ont donné lieu à un réglement fort sage. C'est que les histrions ont été obligé de former le tableau de toutes les pieces qu'ils avoient à jouer, suivant l'ordre de leur réception, avec les noms des auteurs, & de l'afficher dans les foyers, où il restera exposé à tous les yeux.

28 *Janvier*. La demoiselle Raucoux a parfaitement bien pris sa revanche samedi dans le rôle d'*Agrippine*, qu'elle a rendu avec beaucoup de noblesse & de vigueur. Il est décidé que c'est le genre qui lui convient le mieux. Le sieur le Kain a joué *Néron*. On compte les fois qu'il fait la grace au public de paroître. Voici la troisieme depuis l'hiver.

28 *Janvier*. Le goût des ballets ayant ramené le public à l'opéra, les directeurs ont imaginé d'étayer *Adele de Ponthieu* avec celui de *Médée & Jason*. Mlle. Heinel y a fait le rôle de *Médée* avec le plus grand succès.

29 *Janvier*. On devoit donner aujourd'hui le *Loredan* de M. de Fontanelle; de nouveaux obstacles reculent encore cette tragédie.

29 *Janvier*. Le sieur Fontaine, caissier de

la comédie en fuite, a été rattrapé à Bruxelles.

30 *Janvier.* C'est au moment où la ville étoit sur le point de passer son traité concernant l'entreprise de l'opéra, avec les contractants dont on a parlé, où toutes les parties rassemblées, le notaire en fonctions avoit déja commencé son préambule, qu'est intervenu un courier de monsieur de Malsherbes, avec défenses de procéder outre. Il paroît qu'il n'a pas pris confiance dans les lumieres & les talents de ceux que la ville avoit agréés; car il ne se désiste pas du projet, & l'on sait qu'il desireroit fort confier cette administration à un monsieur de Zimmerman, officier Suisse, grand amateur de musique, & qu'il regarde comme plus en état de conduire convenablement un pareil tripot. Le duc de Duras auroit grande envie d'avoir cette entreprise, comme le feu prince de Carignan, il y a nombre d'années; mais le secrétaire d'état du département de Paris, déja souvent en rivalité & en contestation avec les gentilshommes de la chambre au sujet des spectacles, n'a garde d'en laisser un se mettre à la tête de l'opéra, dont l'administration est restée incontestablement sous son inspection.

30 *Janvier.* Le mauvais succès de la machine imaginée par feu monsieur de Parcieux, pour empêcher les glaçons de s'amonceler dans la riviere & de la faire prendre, exécutée l'an passé par ordre du contrôleur général, n'a point rebuté ce ministre, & il a voulu qu'on recommençât les expériences, plus propres à être vérifiées dans ce moment même où le temps a paru se disposer à une forte gelée. Cette ma-

chine appellée *la machine Turgot*, n'a pas mieux réussi : l'effort des glaçons l'a bientôt fait péter, & ses débris ont été fracasser un moulin établi au pont de Charenton, lieu où on l'avoit établie. Messieurs de l'académie qui assistoient, par députation, à l'expérience & visitoient tous les jours la machine, sans en espérer beaucoup, sont décidément convenus qu'on n'avoit pas encore assez calculé les forces de ces masses de glace, & qu'il ne falloit pas se flatter de les vaincre ainsi. C'est encore 20000 livres de dépenses qu'on a fait faire à la ville inutilement, mais tout ce qui tend à l'amélioration des sciences ne peut être regardé comme vain, & nos grands méchaniciens, bien convaincus de l'impossibilité de réussir par-là, imagineront peut être quelque chose de mieux.

30 *Janvier*. On sait que Monsieur est grand-maître de l'ordre de saint Lazare & qu'il a rétabli dans sa splendeur cet ordre qui avoit bien dégénéré Monsieur le comte d'Artois, par une belle émulation, veut aussi devenir restaurateur de quelque ordre. Il y en a un appellé *du Sépulcre*, qui n'étoit plus qu'une confrairie composée de bourgeois, d'artisans & de gens du commerce, qui du moins en avoient conservé la meilleure institution, celle de racheter avec leurs quêtes les prisonniers pour mois de nourrice ou pour dettes. C'est de cet ordre qu'on a fait imaginer à S. A. R. de s'emparer. En conséquence on s'empresse de recruter de toutes parts des chevaliers : il est question même d'en examiner les titres & de faire revenir des commanderies qu'on a usurpées sur

lui. Malgré cette ferveur, il est à craindre que cela ne puisse jamais bien se consolider, & que le ridicule dont on a couvert cette confrairie sous le nom de confrairie de *l'Aloyau*, ne lui reste. Déja plusieurs des nouveaux reçus semblent en avoir honte, & n'osent porter leur croix, qui de loin ressemble beaucoup à une croix de Malte.

31 *Janvier*. La nuit du 28 au 29 le froid a été plus violent qu'en 1709 : il y avoit à l'observatoire près d'un degré de plus, à Versailles un dégré & demi. Sa majesté, qui aime beaucoup ces observations, a chargé le sieur Cassini de Thury de lui envoyer tous les jours les siennes. Désormais 1776 sera sur les thermometres l'année qui sera la mesure du froid; cependant d'autres observateurs démentent cette assertion.

1 *Février* 1775. On parle beaucoup de *lettres* prétendues de Ganganelli, dont le sieur Caraccioli, déjà auteur de sa *vie*, a fait un recueil, & a donné deux volumes. Elles sont divisées en trois parties : celles qu'il a écrites étant moine, celles qu'il a écrites étant cardinal, & celles qu'il a écrites étant pape. Beaucoup de gens se défient de l'éditeur & les croient avec assez de vraisemblance, supposées en très grand nombre.

2 *Février*. Le sieur Bourgeois, ce colporteur détenu à la Bastille, comme ayant vendu beaucoup de l'édition de la *lettre à monsieur Turgot* sur le sieur de Vaines, est relâché. Il y a apparence qu'il n'aura obtenu sa liberté qu'en nommant l'auteur du pamphlet, & que c'est d'après ses renseignements que monsieur Blondel

a été arrêté. Au reste, celui-ci n'a pas désavoué l'ouvrage, mais il a soutenu ses interrogatoires avec fermeté, & a déclaré être prêt à prouver tout ce qu'il avoit avancé.

3 *Février*. Mademoiselle Duthé est une courtisanne trop renommée pour n'être pas connue des étrangers ; d'ailleurs on en a déja parlé plusieurs fois. Il est question maintenant d'un *sylphe* qu'elle a, & qui, depuis quelque temps, manifeste son amour envers elle par la plus grande magnificence : elle ne peut former un souhait, qu'elle ne le voie réalisé le lendemain. On évalue à plus de 80000 livres les divers bijoux qu'elle a reçus ainsi d'une main invisible. Quelques gens prétendent que c'est monsieur le comte d'A*** qui s'amuse de la sorte ; mais son goût pour cette courtisanne est encore un problême qui n'est pas résolu.

4 *Février*. Monsieur Blonde est en effet un avocat qui n'est point sur le tableau, & non connu ; il a été neuf jours à la Bastille : il paroît n'avoir aucun motif particulier d'animosité pour écrire contre monsieur de Vaines ; il a déclaré qu'un zele patriotique l'avoit excité à cette démarche ; qu'il voyoit avec douleur un ministre aussi integre, aussi éclairé, aussi ami du bien public que monsieur Turgot, obsédé par un pareil confident, & qu'il avoit cru devoir l'instruire : qu'au surplus il offroit le combat judiciaire à son ennemi, & prouveroit tous les faits avancés dans sa lettre ; qu'il n'étoit point un calomniateur, mais s'étoit permis de révéler des turpitudes propres à démasquer un homme qui commençoit de jouer un rôle important dans l'état.

5 *Février.* C'eſt monſieur d'Eprémeſnil qui a fait à l'aſſemblée des pairs du 30 la dénonciation du petit écrit ſans titre *ſur les corvées.* Ce jeune magiſtrat, qui, depuis ſon admiſſion au parlement, attendoit avec impatience le moment de ſe ſignaler, a cru celui-ci favorable : il en vouloit depuis long-temps aux économiſtes, il a profité de la circonſtance, & dans ſon récit en a tracé un portrait de main de maître ; il les a repréſentés comme une ſecte d'enthouſiaſtes, cherchant non-ſeulement à combattre les préjugés, & à renverſer les formes ſagement établies, mais à détruire les loix les plus anciennes, les principes les mieux avoués, pour y ſubſtituer leur doctrine, qui n'a ſervi juſqu'à préſent qu'à jeter le déſordre & la confuſion, qu'à bouleverſer le royaume. Il n'a pas épargné le miniſtre qu'ils regardent aujourd'hui comme leur chef, & ſans le nommer, il l'a déſigné de façon à ce qu'on ne pût le méconnoître ; il a cherché à jeter du ridicule ſur la ſenſibilité louable, mais peut-être trop exceſſive, qu'il a témoignée à l'occaſion du pamphlet, répandu contre le ſieur de Vaines.

La cour n'a point adopté l'excurſion violente du dénonciateur : on voit même par le réquiſitoire entortillé, vague & croqué de l'avocat général Séguier, qu'il étoit difficile d'aſſeoir raiſonnablement de juſtes qualifications ſur l'écrit à cenſurer : pour ne rien énoncer & ſe tirer d'affaire, il a recours aux expreſſions triviales d'oubli, de mépris, &c.

6 *Février.* Pour ſatisfaire aux doléances de l'aſſemblée du clergé qui s'eſt plaint, ſurtout dans ſes repréſentations, de l'introduc-

tion clandestine de cette foule de mauvais livres imprimés chez l'étranger, on a remis en vigueur, à la poste, les réglements à cet égard; & monsieur Doigny ouvre impitoyablement tous les paquets qu'il juge suspects, arrête cette contrebande, & se forme ainsi une bibliotheque qui ne sera pas chere, & pourtant très-curieuse.

7 *Février.* Discours de monsieur Seguier aux chambres assemblées le 30 janvier, les princes & pairs y séant...... « Nous avons » pris communication du récit & de l'imprimé » que la cour vient de nous faire remettre : il » étoit déja parvenu à notre connoissance, & » nous l'avions jugé plus digne de mépris que » de censure. Les réflexions que cet auteur ano» nyme présente au public, les objections qu'il » se fait à lui-même pour les combattre, les » différentes classes de citoyens qu'il semble » vouloir attaquer, l'espece de cri séditieux » avec lequel, en finissant, il cherche à sou» lever les peuples, tout y annonce le fana» tisme, plutôt que la raison. Nous ne nous » arrêtons pas à détruire le peu d'impression » que cet écrit à pu faire sur les esprits; » c'est en démontrer la futilité que de le » condamner à l'oubli, dont il ne devoit jamais » sortir. »

7 *Février.* On a donné le 5 de ce mois sur un petit théâtre, rue de Provence, près la chaussée d'Antin, une comédie nouvelle, intitulée *Marianne.* Le sujet est tiré d'un roman qui a paru il y a quelques années, *le pied de Fanchette.* L'auteur a joliment ajusté cet ouvrage; il est très-intéressant, bien écrit,

& supérieurement joué par des personnes de la plus haute distinction. Il n'a encore paru qu'en ce lieu, ce qui a piqué davantage la curiosité des spectateurs.

8 *Février.* Monsieur l'archevêque d'Auch, (Montillet) vient de mourir ; il laisse un siege vacant de plus de 400000 livres de revenu. Les jésuites perdent en lui un grand défenseur, & les incrédules sont délivrés d'un adversaire chaud, zélé & infatigable.

9 *Février.* Suivant le *prospectus* de la loterie d'Espagne, dont on a parlé, les tirages devoient commencer au mois de janvier dernier ; ils sont retardés ; & comme ce manque de parole ne peut produire qu'un mauvais effet dans le public, les sieurs Pradès & compagnie ont cru devoir répandre une espece de mémoire apologétique, intitulé : *Réponse à des réflexions imprimées en Hollande sur l'emprunt du canal royal de Murcie*, où l'on motive ce retard sur ce qu'on n'avoit pas fait attention aux délais indispensables qu'entraîne la négociation des billets, à la lenteur des correspondances éloignées, &c. sur ce qu'on se doit aux prêteurs de Naples, de Sicile, du Nord, comme à ceux de Paris & de Hollande ; & qu'à peine a-t-il été possible de faire parvenir encore, dans les premiers pays, les avis qui peuvent les instruire du projet, & les inviter à s'y intéresser.

10 *Février.* La foule des mémoires se renouvelle dans l'affaire du maréchal de Richelieu : il en paroît un pour Monsieur de Vedel-Montel, intitulé : *Analyse du procès.* Il se plaint d'être obligé de rentrer en lice, provoqué par

les nouveaux outrages du maréchal de Richelieu. Cet écrit embrasse une discussion longue & détaillée de tout ce qui a rapport à ce personnage épisodique du procès; elle est parfaitement bien faite, & nullement ennuyeuse, malgré son aridité; elle est claire, simple, concluante, & satisfait les lecteurs : elle est suivie d'une péroraison vigoureuse, où monsieur le maréchal n'est point ménagé, & où l'accusé, avec les égards dus au rang & aux dignités de son adversaire, dépouille la personne qui n'a plus rien que d'odieux & de méprisable.

Ce *factum*, de monsieur Blondel, fait honneur à la plume, au courage & à la logique de l'avocat.

11 *Février.* La *réponse de l'ami de province*, en date du 9 novembre, *à la lettre de Monsieur* .... du 30 août 1775, dont on n'a fait qu'annoncer le titre, mérite d'être connue plus particuliérement. C'est un résumé général des raisons qui rendent les espérances des partisans des jésuites sur leur retour absolument vaines & impossibles.

1° C'est l'ouvrage de Dieu ; on y reconnoît son doigt. *Digitus Dei hic est*, disoit-on à un jésuite. *Le doigt de Dieu !* s'écria-t-il, *dites les quatre doigts & le pouce.*

2° Du côté des souverains pontifes, la recréation de la société est un phénomene qui sort de l'ordre des vraisemblances.

3°. Quand même, par une incroyable absurdité, le pape auroit quelque pente à ce rétablissement, il n'est pas à présumer que les

puissances voulussent jamais se prêter à un projet aussi insensé.

4°. Quelqu'impuissante que soit, pour ce rétablissement en France, la protection de certains évêques, ce semble, fort attachés aux jésuites, ce zele n'est qu'une chimere; il n'y en a peut-être pas six qui leur soient dévoués de cœur.

5°. Il faut joindre à tous ces motifs la terreur que doit inspirer naturellement à tous les princes un corps religieux, capable d'occasionner une aussi grande commotion que celle qu'ils ont causée & entretiennent encore dans l'Europe.

Telles sont les objections principales que l'écrivain oppose à son ami, alarmé sur l'élargissement de quelques jésuites prisonniers, fait par le pape actuel, & qui causoit les frayeurs de ce dernier. Il est certain qu'en lisant ce pamphlet anti-jésuitique, il est difficile de se refuser à la conviction de l'impossibilité de leur retour. Il est d'ailleurs aussi bien, aussi fortement écrit, que pensé sagement & profondément.

12 *Février*. La fureur du public pour le ballet de *Médée & Jason*, quoique déja connu, est incroyable. L'opéra, par ce secours, est suivi avec le plus grand succès. Il est certain que cette pantomime héroïque est merveilleusement exécutée par les demoiselles Heinel & Guimar, & le sieur Vestris.

On parle toujours du sieur Zimmerman pour le mettre à la tête de la nouvelle entreprise de l'opéra, & l'on présume que l'arrangement ne tardera pas à se conclure.

12 *Février.* Monsieur de Voltaire écrit qu'il a rendu libre le pays de Gex & de Ferney, qu'il l'a débarrassé des corvées & des fermiers; que soixante-douze commis se sont retirés de ce pays-là, & que le commerce va désormais être libre parfaitement au dehors avec Geneve, la Suisse & la Savoie; il ajoute qu'il mourra content après cette bonne œuvre.

13 *Février.* La tragédie de *Loredan*, balotée depuis si long-temps, & qui, sur-tout depuis trois semaines, est sur l'affiche, y paroît & disparoît, est enfin annoncée pour samedi 17.

14 *Février.* Plusieurs artistes se sont déja évertués à faire des projets pour la construction d'un nouveau palais: mais s'il est fort aisé de tracer de magnifiques idées sur le papier, le gouvernement ne semble pas disposé à en agréer aucune: il est question seulement de réparer, tant bien que mal, le dégât pour rendre les lieux habitables. Du reste, cela restera ainsi long-temps, comme l'hôtel-dieu, comme la salle de comédie, & plusieurs autres destructions de cette espece non encore réparées.

15 *Février.* Trois nouveaux ouvrages excitent la vigilance du lieutenant général de police, toujours active à cet égard, & toujours mise en défaut.

1°. *Les quatre âges de la pairie de France, ou Histoire générale & politique de la pairie de France, dans les quatre âges*, dont le premier contient *la pairie de naissance*; le second, *la pairie de dignité*; le troisieme, *la pairie d'apanage*; le quatrieme, *la pairie moderne*

ou Pairie de gentilhommes : par L. V. Zeingamno, 2 vol. *in*-8°.

2°. *Sur les finances*, ouvrage posthume de Pierre André, fils d'un bon laboureur, mis au jour par monsieur..... curé d.... avec cette épigraphe : *ni ferme ni régie, l'une & l'autre sont la perte des états.* 1 vol. *in*-8°. avec six planches.

3°. *Essai philosophique sur le monachisme*, par M. L...... 1 vol. *in*-8°.

16 *Février*. Entre les divers écrits occasionnés par les circonstances, il faut distinguer, *mémoire à consulter sur l'existence actuelle des six corps, & la conservation de leurs privileges.*

L'auteur, homme d'esprit, y résume en peu de mots divers écrits publiés depuis six mois, & particuliérement *l'Essai sur la liberté du commerce & de l'industrie*, qui semble avoir été composé pour préparer les esprits à la révolution que méditoit le ministere. Son objet est de dissiper les idées fausses & déshonorantes que des écrivains, séduits par l'enthousiasme du bien général, éblouis par la chimere d'une liberté illimitée, ont répandues sur les commerçants ; de prouver aux magistrats conservateurs des privileges & des propriétés, que l'on ne peut pas porter atteinte à l'existence actuelle des six corps, & adopter le systême de destruction dont on les épouvante, sans que le public soit livré à la mauvaise foi, & que les arts ne soient dégradés par l'ignorance, sans que la fortune des plus honnêtes familles de la capitale ne soit ébranlée ; sans que des états consolidés depuis des siecles par des édits, par des lettres-patentes enregistrées dans les

cours souveraines, ne deviennent tout-à-coup incertains & précaires.

Ce mémoire est très-bien rédigé, très-lumineux : il fait une impression vive, & combat avec succès l'ouvrage de feu monsieur le président de Sainte-Croix, dont les principes & les définitions justes amenent des conséquences chimériques & déraisonnables qu'il développe.

16 *Février.* On s'est avisé de faire des *Noëls* sur messieurs du parlement, dans le goût de ceux sur les femmes de la cour, qui ont paru il y a quelques mois. On voit déja les couplets sur le grand banc. Ils ont moins de méchanceté que les premiers, & n'en sont que plus insipides, du reste, & non moins informes. C'est l'ouvrage de quelque clerc du Palais, comme les autres étoient dignes de quelque servante de garderobe.

16 *Février.* La nouvelle édition de Geneve des œuvres de monsieur de Voltaire, en 40 vol. *in*-4°., paroît ici furtivement; car le libraire Panckouke, qui a eu une permission d'en introduire une certaine quantité d'exemplaires, ne le pourra qu'avec des cartons : ce qui ôtera tout son mérite à l'ouvrage; il coûte 178 livres.

17 *Février.* Le bal de madame la duchesse de Chartres étoit d'une magnificence digne de l'auguste personne à laquelle étoit destinée la fête. Au moment où sa majesté est descendue du carrosse, toutes les dames ont bordé la haie jusques sur l'escalier & dans les appartements. La Reine ayant redoublé la hauteur de son panache, il a fallu le baisser d'un étage pour qu'elle pût entrer dans son carrosse, & le

lui remettre quand elle en est sortie. Madame la duchesse de Chartres seule étoit sans le moindre diamant. Sa majesté a paru se plaire beaucoup à ce bal ; elle est entrée à celui de l'opéra, qu'elle a vu de la loge du Palais-Royal : mais la chaleur excessive de ce gouffre ne lui a pas permis d'y rester plus de huit à dix minutes. Du reste, jamais l'opéra n'avoit fait autant d'argent : la recette de ce jeudi-gras, le spectacle compris, s'est montée à 24000 livres.

17 *Février. Loredan*, qui se doit jouer aujourd'hui, est un sujet vénitien ; on le dit fort noir. Monsieur de Fontanelle, son auteur, a fait une innovation en ne mettant sa piece qu'en quatre actes. Comme il est aux Deux-Ponts à la tête d'une double gazette de politique & de littérature, il n'a pu presser les comédiens, suivre son tour, & assister aux répétitions : il avoit chargé de ce soin le sieur Mercier. Celui-ci, comme l'on sait, est fort désagréable à la troupe, & n'a pas peu contribué à faire balotter cette tragédie, qui n'auroit pas été encore jouée, s'il n'eût trouvé accès auprès de la Reine qui la vouloit voir, s'il n'eût représenté à sa majesté depuis combien d'années l'auteur étoit le jouet des histrions, & si elle n'avoit fixé elle-même le jour pour le samedi 17.

Par une épigramme assez plate, pour mieux accompagner cette tragédie très-lugubre, les plaisants de la troupe ont jugé à propos d'afficher *le Deuil* pour petite piece.

18 *Février. Loredan*, joué hier, est en effet un amas d'atrocités, dont il y a peu d'exemples.

L'auteur a voulu donner du nouveau ; & pour juger de quelle espece, il suffira d'observer qu'un ami y propose à un pere d'empoisonner son propre fils pour l'arracher à l'opprobre du supplice ; que ce fils réitere la proposition ; que le pere l'accepte, va chercher le poison, & se dispose à cet affreux ministere, lorsque, par une résurrection vraiment machinale, un scélérat tué, ou qu'on croyoit tué, emportant le secret de l'innocence de l'accusé, recouvre un instant la vie & la parole pour justifier *Loredan* ; ce qui les soustrait à la mort, mais non son pere, qui en humant pendant un quart-d'heure la liqueur pestilentielle, s'est mis hors d'état d'être secouru. Du reste, ce drame héroïque a au moins le mérite d'une intrigue claire, d'une marche assez rapide quant à l'action, quoiqu'embarassée dans des dialogues trop longs. Il est tissu sans amour, mais contient un rôle de femme, qui, en qualité d'épouse, ne cause pas un grand intérêt, & en produit encore moins n'étant qu'épisodique, & ne tenant en rien au fait. Du reste, changement de décoration à chaque acte. Au premier, c'est la maison du pere *Loredan*, au second, c'est la prison ; au troisieme, c'est la salle d'assemblée du conseil des dix ; au quatrieme, c'est encore la prison. Les acteurs, malgré la présence de la Reine, ont très-mal joué, même le sieur le Kain ; & le parterre, de concert avec ceux-ci, a été fort tumultueux, fort ricaneur, & a hué si fréquemment cette tragédie, qu'il n'y a pas d'apparence qu'elle reparoisse.

18 *Février.* Pour mieux juger de la fer-

mentation qui regne dans le parlement contre le ministre des finances, & du discrédit où l'on cherche à le mettre, en répandant sur lui, sur son ministere & sur ses principes, ce ridicule si cruel en France, on cite une anecdote puérile en elle-même, mais curieuse, sous ce point de vue. Dans un assemblée de pairs, comme M. le prince de Conti étoit à prendre du thé auprès de la cheminée, un chien qui s'étoit introduit dans ce lieu, fit ses ordures en présence de son altesse sérénissime, & sans aucun respect pour l'auguste compagnie. Un huissier veut le battre, le chasser à coups de baguette : *arrêtez*, lui dit le prince, *liberté, liberté toute entiere*, persistant par ce mot favori des économistes, leur secte & leur systême.

19 *Février. L'essai philosophique sur le Monachisme*, est attribué à M. Linguet, & pourroit bien être de lui. On conçoit parfaitement que son objet est de décrier cet état, de faire voir qu'un moine est tout au moins un être inutile, qu'il est souvent un être nuisible. C'est à ces enthousiastes atrabilaires qu'il attribue les guerres de religion & tous les maux qui en ont résulté : mais il paroît qu'il en veut spécialement aux mendiants. Il excepte parmi les autres ceux de Saint-Benoît, dont il fait même un grand éloge, puisque, suivant lui, il est sûr que c'est à eux dans tous les sens que l'Europe doit la police, l'opulence & l'éclat dont elle jouit aujourd'hui. Dans cet ouvrage l'auteur a voulu singer M. de Voltaire : comme lui, il effleure simplement la matiere, il la parcourt rapide-

ment, il l'égaie par de petits contes très propres à tourner en ridicule les moines, les miracles & le christianisme : il se permet quelquefois une satire très-amere ; en général, il cherche plus à amuser qu'à instruire.

20 *Février*. Deux ouvrages pour la défense des six corps de la ville de Paris, attaqués aujourd'hui jusques dans leur essence par l'édit les concernant, qui est au parlement, font beaucoup de bruit, & occasionnent une grande fermentation dans les sociétés, divisées en économistes & anti-économistes ou *Colbertistes*.

Le premier est le mémoire à consulter dont on a parlé ; il a toutes les formes de pareils écrits ; il est signé de Me. la Croix. A la suite d'une consultation, en date du premier février, le livre qu'attaquent directement les six corps, est celui du feu président Bigot de Sainte-Croix, lancé il y a quelques mois dans le public. On en extrait une assertion, où il dit : « ils (les » marchands d'une communauté) ont entr'eux » un taux fixé de monopole & de surcharge, » que chacun suit comme la loi du corps. » Elle sert de base à la consultation : le consulté est d'avis que l'ouvrage du président, diffame les six corps, qu'ils sont fondés à demander la suppression d'une dénonciation aussi flétrissante, & à démontrer que l'auteur, en sollicitant la destruction de leurs corps & de leurs privileges, les trouble dans la propriété la plus respectable, puisqu'elle porte sur la loi même, & que leurs titres sont des édits & arrêts du conseil d'état du Roi, confirmés par une multitude d'arrêts de la cour.

L'autre est attribué à M. Linguet : mais comme, il n'a pu le signer en qualité d'avocat, il l'a intitulé : *Réflexions des six Corps de la ville de Paris, sur la suppression des Jurandes.* Il l'a divisé en paragraphes.

1°. *Il traite des corporations ou jurandes en elles-mêmes*; il observe la chose historiquement, & cite les exemples de l'Egypte & de Rome, où elles existoient; de la Chine & de l'Angleterre, où elles existent encore; il combat celui de la *Hollande*, qu'il regarde comme une exception ne pouvant tirer à conséquence.

2°. *Des avantages que l'on suppose dans la suppression des jurandes*; ils se réduisent à quatre: développement de l'industrie; diminution de la valeur de la main-d'œuvre & des denrées; simplicité dans la régie intérieure; extinction des procès bizarres ou scandaleux qui résultent des chocs, des rivalités de ces associations limitrophes & se confondant aisément. Il les examine, les discute, les réfute en partie, & est obligé de les adopter à quelques égards, mais comme exigeant une réforme, & non une destruction totale.

3°. Après s'être défendu, il attaque & développe *les inconvénients effectifs attachés à la suppréssion des jurandes.* Au style, à la tournure, au décousu, au verbeux & à la foible logique de l'ouvrage, on conçoit facilement qu'il peut être de monsieur Linguet, mais de monsieur Linguet corrigé, châtié, humilié, modeste, pénitent, & cherchant à prouver qu'il peut se posséder, qu'il n'est pas toujours déclamateur, toujours dénigrant, maudissant, inju-

tiant ses parties adverses : du reste, il se lit avec plaisir, & si l'on n'y est pas échauffé de ce feu dont il brûle son lecteur, dans les diatribes & libelles du palais, il y répand toujours cet intérêt pour lequel il l'attache & lui fait dévorer ses écrits sur des matieres arides qu'il feconde & qu'il embellit par son imagination.

21 *Février.* Les comédiens italiens annoncent pour jeudi une piece nouvelle, intitulée *le Lord supposé*, comédie en trois actes & en vers, mêlée d'ariettes.

21 *Février.* Les exécrables couplets sur la Reine, quoique détestés par tous les bons François, se recherchent cependant par les amateurs d'anecdotes, & se répandent peu-à-peu ; on les lit en maudissant l'inventeur sacrilege de tant de calomnies. Ils sont au nombre de vingt-quatre, sur l'air, *lere la*, *lere lenlaire*.

On y suppose que le marquis de Louvois, héritier de son pere pour la méchanceté, mais non de son talent pour la bonne & la piquante, est auteur de la chanson sur la cour, qui a paru précédemment. Celui dont il est question, se pique de le surpasser & de prendre un *vol plus téméraire* ; il agite ensuite, très-indiscrétement la question sur la virilité du jeune monarque, sur son aptitude à donner des héritiers au trône ; & après avoir détaillé les diverses causes d'impuissance imaginées par les courtisans, il la decide négativement, mais non sans ressource ; il plaisante sur le goût puce introduit à la cour ; il travestit criminellement l'amitié de la Reine pour madame la princesse de Lamballe ; & par une supposition plus coupable encore, accrédite

accrédite d'autres bruits plus affreux; il va jusqu'à rapporter une lettre prétendue de l'auguste mere de cette princesse, qui lui donneroit à cet égard des conseils dictés par une politique vraiment infernale : enfin il n'est pas jusques à monsieur de Sartines, & le duc de Choiseul, qu'on fait figurer là de la façon la plus injurieuse.

Ce petit poëme, production d'une furie, est d'un faiseur très-exercé en ce genre. La fabrique des vers est correcte, la rime riche, & il est peu de chansons mieux faites comme pieces littéraires. Mais il seroit à souhaiter que la curiosité irrésistible d'un peuple volage & frivole permît de replonger dans l'oubli dont elle est sortie, cette piece, fruit d'un délire qui mériteroit le dernier supplice.

22 *Février.* Il y a six ans déja qu'ont paru les trois premiers volumes de *la Philosophie de la Nature* de M. de Lisle, ex-oratorien : les trois derniers ont été publiés il y a deux ans. Le peu de succès de cet ouvrage volumineux le fit alors confondre avec une multitude d'autres, produits sous permission tacite. Ce n'est que depuis quelques mois qu'un sieur Audran, conseiller au châtelet, grand dévot, excité par un zélé fanatique, a imaginé de dénoncer cet ouvrage à sa compagnie, & de le faire brûler, comme on l'a vu. On auroit cru qu'il s'en seroit tenu-là, & que l'information ordonnée suivant la formule de ces sortes de sentences, n'auroit pas de suites. Point du tout, il poursuit sa dénonciation avec une cruauté digne du siecle le plus superstitieux. Monsieur de Lisle est déja décrété de prise de

de corps, les censeurs (car il y en a deux) d'assigné pour être oui, & l'imprimeur d'ajournement personnel.

22 *Février*. Me. la Croix a donné une addition de sept pages in-4°. à son mémoire en faveur des jurandes, & ses nouveaux raisonnements ne sont pas moins lumineux & moins convaincants. Du reste, tous les corps intéressés dans cette affaire, répandent respectivement dans le public leur défense, & quoique partant tous de principes communs, les rappellent spécialement à ce qui les concerne : en un mot, suivant une expression triviale & vraie, *chacun prêche pour son saint*.

23 *Février*. Les comédiens françois ayant eu l'insolence de faire jouer samedi *le Deuil*, petite piece donnée après *Loredan*, par les doubles, sans que les premiers acteurs eussent de raison valable pour s'en dispenser, & manquant ainsi essentiellement à la Reine présente, les gentilshommes de la chambre, malgré leur mollesse à l'égard des histrions, n'ont pu s'empêcher de les punir : on les a pris par l'endroit sensible, & chacun a été respectivement mis à une amende de 200 livres.

23 *Février*. Après bien des variations, il est à présumer que ce seront les intendants des menus qui auront la manutention de la machine de l'opéra.

24 *Février*. *Les Heures nouvelles à l'usage des magistrats & des bons citoyens*, méritent quelques détails par leur singularité.

1°. Dans le calendrier marqué à chaque jour, comme l'on a dit, du nom de quelque homme

célebre dans un genre quelconque, on y voit avec surprise M. de Voltaire ; ce qui prouve que l'auteur de cette collection n'est surement ni un janséniste, ni même un dévot, d'autant qu'il fait une exception en faveur du philosophe de Ferney, le seul homme vivant qu'il place dans le catalogue.

2°. On y trouve deux hymnes qu'on donne pour authentiques, chantées par le clergé de Tours en l'honneur de Henri IV, du temps de la ligue : l'une en procession le 17 mars 1590, & l'autre le 24 mars suivant, en actions de graces de la victoire de Henri IV.

Du reste, on y a suivi exactement la formule du livre de prieres, dont celui-ci porte le titre : rien n'est oublié, & tout est rapporté aux circonstances. On a adopté plusieurs pieces de vers connus, & un morceau de prose, qui est *l'oraison funebre des conseils supérieurs*, dont on a déja rendu compte.

Le Sermon est neuf & roule sur l'infamie des magistrats qui ont trahi leur ministere en se prêtant aux vues du chancelier Maupeou. Dans tout cet ouvrage on sait qu'il doit y avoir nécessairement une multitude de répétitions, l'auteur revenant sans cesse sur les mêmes idées, qui, quoique bonnes & patriotiques, sont à la fin fastidieuses.

24 *Février*. Les princes & pairs se sont réunis hier au Palais ; mais peu occuppés de l'affaire du maréchal duc de Richelieu, la cabale opposée à M. Turgot s'y est encore distinguée, on a dénoncé un ouvrage produit sous les auspices de ce ministre, & tendant à éclairer les esprits, à les disposer à une nouvelle loi qu'il

voudroit établir : il a pour titre, *les Inconvénients des droits féodaux*. L'objet de cet écrit, où la matiere n'est qu'effleurée, seroit de détruire la servitude réelle ou des biens, après avoir détruit celle des personnes. On a prétendu que c'étoit attaquer les propriétés. Il a été ordonné que les gens du Roi en prendroient communication pour en rendre compte à la cour sur le champ, & que le nommé Valade, libraire, dont le nom est au bas du titre, seroit mandé à la barre de la cour pour y être interrogé.

24 *Février*. Les aimables libertins de la cour, pour donner plus de piquant à leurs plaisirs, avoient imaginé de faire une souscription entre les mains des plus fameuses courtisannes de Paris, pour former un pique-nique délicieux, qui devoit être précédé du spectacle, suivi du bal, d'un jeu d'enfer & de tout ce qui peut accompagner une pareille orgie. M. le duc de Chartres & M. le comte d'Artois devoient en être : chaque convive étoit taxé à cinq louis. La comédie devoit être jouée par Mlle. Guimard, où la Dlle. Duthé auroit chanté ; & la demoiselle d'Ervieux, surintendante du repas, avoit ordonné le festin chez un traiteur sur les boulevards. La partie de plaisir avoit d'abord été projetée pour le carnaval ; mais afin de la rendre plus célebre & plus singuliere, on l'avoit remise au premier jeudi de carême. Le jour étoit venu, tout étoit prêt pour le spectacle, qui devoit consister en deux pieces connues, *la Colonie & les Sabots*, lorsqu'un ordre du Roi est intervenu qui a tout arrêté, même le souper. On ne doute pas que le zele de M. l'arche-

vêque n'ait beaucoup contribué à faire supprimer une fête aussi scandaleuse. L'altesse royale qui devoit en être, n'a pas permis au lieutenant de police de seconder le zele du prélat. Il n'a fallu rien moins que l'autorité du monarque, vengeur des bonnes mœurs & de l'honnêteté publique, qui auroient été à coup sûr étrangement violées dans l'assemblée d'une jeunesse aussi gaie & aussi effrénée. Le commandant du guet avoit reçu ordre de garder les avenues du traiteur, & d'empêcher qui que ce soit d'y entrer.

25 *Février*. Hier le sieur Valade interrogé sur l'auteur & le censeur de l'ouvrage remis aux mains des gens du Roi, a dit que c'étoit un sieur Bonserf du contrôle général, qui lui avoit remis le manuscrit, & le Sr. Pidansat de Mairobert qui l'avoit approuvé. En conséquence ils ont tous deux été décrétés d'assigné pour être oui pardevant M. Berthelot, conseiller, nommé rapporteur dans cette affaire.

25 *Février*. La demoiselle d'Ervieux, en sa qualité de surintendante présidant au repas, d'après les défenses du Roi, a fait porter tout le festin au curé de St. Roch, pour être distribué aux pauvres malades de la paroisse. On nomme plaisamment ce repas, *le repas des chevaliers de saint Louis*, à cause des cinq louis d'écot que chacun payoit.

25 *Février*. L'ouvrage condamné à être brûlé par le parlement, toutes les chambres assemblées, les princes & pairs y séant le vendredi 16, étoit déja ancien & connu ; on en a parlé dans le temps : mais la cupidité de quelque colporteur clandestin en avoit fait faire

une nouvelle édition en France, avec des augmentations, sous le titre de *Théologie portative*, ou *Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne, par l'abbé Bernier, licencié en théologie, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée par un disciple de l'auteur, imprimée à Rome avec permission & privilege du conclave*, 1776, *en deux volumes.* Cette brochure est déclarée par la cour, scandaleuse, impie, blasphématoire, tendant à anéantir, s'il étoit possible, les fondements de la religion, & conséquemment à détruire les principes de la sureté & honnêteté publiques, &c.

Rien de plus capucinal que le requisitoire de l'avocat général Seguier, qui fait aujourd'hui la cour au clergé, & en veut beaucoup aux philosophes.

26 *Février.* Chaque jour voit éclorre de nouvelles représentations de la part des arts & métiers. Un plaisant a parodié toutes ces requêtes dans une prétendue, adressée au Roi pour les lapins, à l'occasion de l'arrêt du conseil qui permet & ordonne leur destruction.

28 *Février.* M. l'évêque de Beauvais est chargé depuis quelque temps de prononcer dans l'église des invalides, suivant l'usage, l'oraison funebre de M. le maréchal du Muy, ministre de la guerre, mort en fonctions.

28 *Février.* C'est à demain 29 qu'est enfin fixée la réception de M. l'archevêque d'Aix à l'académie françoise. La haute opinion que beaucoup de gens ont pris de l'éloquence de ce prélat, par son discours du sacre, excite une grande fermentation parmi les amateurs,

& les billets sont recherchés avec un empressement qui fera beaucoup de mécontents à coup sûr.

29 *Février*. La fureur effrénée des auteurs criminels des couplets redouble, & ils en ont enfanté contre la Reine de plus affreux encore, s'il est possible. M. le lieutenant de police est de nouveau aux aguets de ces abominables chansonniers.

29 *Février*. On doit donner aujourd'hui d'autres fragments, composés de *l'acte de la Sybille* de Moncrif, de celui de *Vertumne & de Pomone*, tiré du ballet des *Eléments*, & de celui de *la Provençale* de la Font.

1 *Mars* 1776. On peut juger à quel degré les têtes du parlement sont exaltées par le parti violent qu'ils ont pris contre la brochure dont on a parlé, intitulée *les inconvénients des droits féodaux*. On ne conçoit pas comment ils ont flétri de la lacération & de la brûlure ce petit écrit, tout au plus dans le cas d'être supprimé, ou, pour mieux dire, ne contenant que des raisonnements fort sensés, des réflexions, des opinions, un systême toujours soumis respectueusement à la sagesse & aux lumieres du législateur, qu'on invoque sans cesse. Quelque sec & ennuyeux qu'il soit, cet événement lui donne de la vogue, & le fait renchérir, & soutient le courage du lecteur.

1 *Mars*. Messieurs les économistes prêchant la liberté pour tout ce qui les concerne, ne se soucient pas que leurs adversaires en usent; en conséquence ils ont provoqué un arrêt du conseil qui supprime les mémoires dont

on a parlé en faveur des six corps, & plusieurs autres publiés par diverses communautés, quoique signés d'avocats.

2 *Mars.* L'arrêt du conseil, dont on a parlé, est du 22 février; il supprime les réflexions de M. Linguet, annoncées précedemment, ainsi que le mémoire de M. la Croix & le supplément; un autre imprimé, ayant pour titre: *Réflexions des maîtres tailleurs de Paris sur le projet de supprimer les jurandes*, signé de M. Dureau avocat, & suivi d'une consultation du 17 février, signé Saulnier; enfin un autre imprimé, ayant pour titre: *Observations présentées par les maîtres composant la communauté des graveurs ciseleurs de la ville & fauxbourgs de Paris sur l'édit de suppression des corps des marchands & des communautés des arts & métiers*, signé M. le Roi de Montecli, comme contraires au respect dû à l'autorité de sa majesté, en se permettant de discuter d'avance, l'objet ou les dispositions de ses loix, d'opposer, pour ainsi dire, un sentiment isolé à l'autorité de sa majesté & de chercher à prévenir ses sujets contre des loix émanées de sa sagesse, de sa justice & de son amour pour ses peuples.

2 *Mars.* La brochure intitulée: *les Inconvénients des droits féodaux*, est condamnée, comme injurieuse aux loix & coutumes de la France, aux droits sacrés & inaliénables de la couronne, & au droit des propriétés des particuliers, comme tendant à ébranler toute la constitution de la monarchie, en soulevant tous les vassaux contre leurs seigneurs & contre le Roi même, en leur présentant tous les droits

féodaux & domaniaux, comme autant d'usurpations, de vexations & de violences également odieuses & ridicules, & en leur suggérant les prétendus moyens de les abolir, qui sont aussi contraires au respect dû au Roi & à ses ministres, qu'à la tranquillité du royaume.

Tout cela est précédé d'un réquisitoire à grandes phrases de l'avocat général Seguier, fort verbeux, fort emphatique, où, sous prétexte d'avoir à peine eu le temps de lire cet écrit, il le discute peu, mais se perd en déclamations & en injures contre les économistes, qu'il désigne sans les nommer, pour des perturbateurs de l'état, pour un parti méditant secrétement sa subversion, y travaillant sans relâche, & dont il faut réprimer les écarts & les excès.

2 *Mars*. On a fait, sur la tragédie du *Connétable de Bourbon*, une chanson un peu meilleure que celles qui paroissent depuis quelque temps; elle en contient la critique, sans avoir cependant rien de bien saillant, de bien fin ou de bien gai. On en va juger :

Le connétable me plaît fort :
Comme on y rit, comme on y dort,
C'est une bonne piece,
Eh bien !
Qu'on joue à nos princesses,
Vous m'entendez bien !

. . . François premier est un faquin,
Angoulême est une catin,

Et le dîre à Versailles,
Eh bien!
C'étoit une trouvaille,
Vous m'entendez bien.

Bourbon pour nous faire enrager,
Déserte en pays étranger,
Puis il nous fait la nique,
Eh bien!
Aidé de la tactique (*a*),
Vous m'entendez bien.

Parmi les glaives, les mousquets,
Adelaïde court après,
Lui dire l'amnistie,
Eh bien!
Que Saint-Germain publie,
Vous m'entendez bien.

En vain Stuart, son chevalier,
La couvre de son bouclier;
Mais une balle adroite,
Eh bien!
Vous la tue en cachette;
Vous m'entendez bien.

Enfin meurent tous ces héros,
Implorons Dieu pour leur repos,
Prions-le qu'il nous laisse,
Eh bien!
Siffler un peu la piece,
Vous m'entendez bien.

OXFORD INST.

(*a*) L'auteur, M. de Guilbert, a fait un traité sur la tactique.

3 *Mars.* L'affaire concernant le livre *des inconvénients des droits féodaux*, se suit avec acharnement. Monsieur de Mairobert a subi son interrogatoire pardevant M. de Berthelot de Saint-Alban, & a prouvé qu'il n'avoit eu aucune connoissance de l'ouvrage, que son examen n'étoit pas de son ressort, & que le libraire s'étoit trompé en l'indiquant. De son côté, le libraire est convenu que c'étoit par erreur qu'il avoit nommé M. de Mairobert. Pour motiver cette étourderie de Valade, il faut savoir qu'au moment où il parut devant le parlement, garni de princes & pairs, M. le prince de Conti, voyant qu'on le traitoit avec douceur, qu'on paroissoit disposé à le renvoyer sur la preuve qu'il donnoit qu'il étoit en regle & muni d'une permission tacite : *Messieurs*, dit son altesse, *pressez-le davantage ; c'est un coquin, c'est lui qui imprimoit toutes les brochures du chancelier......* A cette apostrophe le libraire a perdu la tête, craignant des suites fâcheuses d'une pareille dénonciation trop vraie. Heureusement on n'y a pas eu égard.

Depuis M. de Mairobert, on a décrété M. le Roi de Senneville, cet avocat voué au parti économique : il s'est encore trouvé innocent. Le véritable censeur est *Coqueley de Chaussepierre*, avocat qui, de son propre mouvement, est allé trouver M. le procureur général & le premier président : il leur a dit qu'il étoit inutile d'inquiéter les censeurs, ses confreres ; qu'il étoit le seul coupable, le seul approbateur de l'ouvrage ; mais il ne l'a fait que sur une lettre de M. Turgot, qu'il n'a pourtant pas entre les mains.

3 *Mars.* Messieurs de l'académie, pour se disculper cette fois du reproche de n'admettre que de grands seigneurs, des membres nuls, ont voulu choisir un homme de lettres pour succéder au duc de Saint-Aignan; deux sont sur les rangs, M. Colardeau, & un abbé Millot. Le premier est connu pour le meilleur versificateur que nous ayons à présent; il vit chez une marquise de la Vieuville, qui l'a répandu parmi des gens de qualité, & le pousse de son mieux. D'ailleurs c'est un garçon doux, point cabaleur, qui, s'il ne devient un partisan de la secte encyclopédique, ne lui sera pas du moins contraire, & laissera le sieur d'Alembert exercer son despotisme tant qu'il voudra; enfin un sujet valétudinaire, pouvant bientôt laisser la place vacante. Quant à l'autre, il est connu par un abrégé de l'histoire de France, un de l'histoire d'Angleterre, tous deux estimés, & par plusieurs autres ouvrages d'un mérite académique. Il a plus d'entregent, & le secrétaire le préféroit comme plus propre à grossir & à seconder le parti. Tels sont les deux concurrents entre lesquels la compagnie se partage aujourd'hui.

4 *Mars.* Le livre qu'on a annoncé sous le titre *des quatre âges de la pairie de France*, est attribué aujourd'hui au sieur Goezman, dont en effet le mot *Zengamno* est l'anagramme. Cet ex-magistrat, tant baffoué lors de son procès contre le sieur Caron du Beaumarchais, a cru devoir se déguiser pour empêcher les préventions que son véritable nom pourroit élever. La misere où il est tombé, l'a réduit à son pre-

mier métier d'auteur : on ne sait si ce traité volumineux aura beaucoup de vogue.

4 *Mars.* On a fait une troisieme épitaphe à l'abbé de Voisenon, plus courte que les autres, & non moins bonne :

> Ici gît un prêtre égrillard,
> Gai quelquefois & faisant rire ;
> D'ailleurs ami de la Favart :
> C'est tout ce que l'on en peut dire.

4 *Mars.* Le sieur Bonserfs s'avoue assez ouvertement pour l'auteur du livre qui scandalise si fort nosseigneurs du parlement, & semble ne rien craindre ; son ouvrage est rempli de citations d'un mémoire fait par M. Cristin, avocat de Saint-Claude, dans le fameux procès des habitants de ce lieu contre le chapitre.

5 *Mars.* Les comédiens françois annoncent *Abdolonyme*, ou *le Roi Berger*, qu'ils avoient d'abord qualifié de comédie en trois actes & en vers, imitée de Métastase, & qu'ils n'appellent plus aujourd'hui que *Piece.* Elle est d'un M. Collet, qui, en 1758, a donné l'*Isle déserte.* L'autre étoit depuis long-temps sur le répertoire, mais l'auteur avoit négligé de reprendre son rang. Les comédiens, déja vexés par divers poëtes, n'ont pas voulu en ameuter tant contr'eux ; ils ont paru se piquer de générosité, & lui rendent justice aujourd'hui.

6 *Mars.* La suite des couplets *sur l'air la*, &c. est encore plus infame, en ce qu'on y nomme sans pudeur M. le baron de Besenwald, le lieutenant colonel du régiment des gardes-suisses, honoré de quelque confiance de la

Reine, comme en abusant de la façon la plus criminelle ; on le peint en outre des couleurs les plus affreuses. Ceux-ci ne sont pas aussi bien faits que les autres, ne partent pas de la même plume, & pourroient être des auteurs de ceux sur la cour.

On en a fait d'autres sur l'air, *vous qui du vulgaire stupide*, moins atroces & aussi plats. On y censure les aimables légéretés de la Reine, on lui reproche ses bontés pour les gens de talents, sa familiarité avec eux : on y critique son choix pour ses ballets de gens peu distingués par une ancienne naissance, tels que MM. de *Caraman*, *Galliffet*, *la Vaupaliere*, en hommes ; de mesdames la baronne de Neukerque, de Cassini, de Guibert, d'Hennery, sur-tout de la troisieme, petite-fille d'un comédien, &c. Tout cela est sans sel & sans finesse.

7 *Mars*. Le goût des exercices semble reprendre chez nous d'une maniere très-propre à fortifier notre jeune noblesse de la cour, depuis long-temps énervée par une vie molle & futile : non-seulement les courses à cheval se multiplient, mais on en fait aujourd'hui à pied : il y en a eu derniérement une au Luxembourg, entre un des fils du duc de Coigny, M. de Sezval & le chevalier de Fitz-James.

8 *Mars*. *Le Roi Berger* n'est autre chose que le commentaire de la fameuse chanson de Henri IV, qui préféroit sa mie à Paris sa grande ville. Cette piece est si contraire à nos mœurs, si monotone, si fade, qu'elle a généralement fait bâiller ou rire, par un amour doucereux qui peut s'admettre dans un opéra tel qu'est

la piece de Métastase, dont M. Collet a imité la sienne, mais au-dessous de l'héroïsme théâtral. D'ailleurs, le caractere d'*Alexandre* est tellement dénaturé, qu'il devient ridicule : rien de plus absurde que d'entendre ce conquérant du monde vanter les agréments de la vie tranquille & champêtre, célébrer les Rois pacifiques. Aucune beauté ne rachete les absurdités & les platitudes de cet ouvrage, qui ne tardera pas à aller rejoindre *Loredan.*

9 *Mars.* On ne peut exprimer la fureur soutenue du public pour le ballet de *Médée & Jason* : depuis qu'on le donne, la recette a constamment passé 5000 livres. La Reine & une partie de la famille royale sont venus vendredi à l'opéra uniquement pour ce ballet.

9 *Mars.* Par une singularité fort remarquable, à la derniere assemblée publique de l'académie françoise du 29 février, pour la réception de M. l'archevêque d'Aix, c'étoit un prêtre (l'abbé de Voisenon) dont il s'agissoit de faire l'éloge, c'étoit un prêtre qui devoit répondre (monsieur l'évêque de Senlis, élu directeur par le sort.) Au moyen de quoi le défunt a été fort mal-traité : non-seulement on n'a pas pris son éloge du côté qui prêtoit le plus relativement à la plaisanterie & aux choses d'agrément où il excelloit, mais on a fait la censure de son esprit, qui tournoit en abus ce beau présent de la nature ; on s'est rejeté du côte de son cœur, & l'on a fort appuyé sur son repentir tardif.

M. de Marmontel a lu ensuite un discours en vers sur l'éloquence, où, après avoir passé en revue les divers genres d'éloquence, même celle

des missionnaires & du fameux Bridene entre autres, après avoir exalté les grands orateurs de l'antiquité, il retombe avec complaisance sur la nôtre, & trouve que cette philosophie, si à la mode aujourd'hui, l'a merveilleusement corroborée, en fait le caractere distinctif, & la rend bien supérieure à l'ancienne. On se doute fort que M. de Voltaire n'est pas oublié dans l'énumération de nos orateurs modernes. Ce discours nous a paru faire une grande sensation sur les auditeurs, quoique long; le poëte l'a débité avec beaucoup d'emphase & de véhémence: l'ayant pris dès le début sur un ton trop élevé, la voix lui a manqué tout-à-fait, il a fallu lui donner un verre d'eau claire & limpide; ce qui a fait dire aux plaisants qu'il se fortifioit d'un coup de l'hyppocrene. M. d'Alembert a terminé par l'éloge de l'abbé de Dangeau, ce qui a ramené des digressions sur l'église: on a beaucoup ri d'une espece de prône qu'a fait le panégyriste aux prélats, aux abbés & autres ecclésiastiques là présents en grand nombre, contre la pluralité des bénéfices; & la séanee a fini gaiement ainsi.

11 *Mars.* M. l'abbé Eloy est un jeune séminariste de Saint-Sulpice, qui a eu le premier prix du mérite en licence: il est riche & se dispose à acheter une charge de conseiller-cler au parlement; en conséquence il a voulu faire sa cour à cette compagnie: ayant été chargé de prononcer le discours des paranymphes, espece de saturnales, de fêtes théologiques qui ont lieu en sorbonne pendant le carnaval, il y a fait venir la phrase suivante: *Sedibus vacuis & pollutis rediit Themis.* Les sages maîtres ont

été fort scandalisés de l'audace du candidat, insultant ainsi le grand-conseil dans une cérémonie publique. On a délibéré sur son compte, & il a été arrêté provisoirement de laisser sa place vacante dans la liste des licenciés, & de prier M. le chancelier de l'université de ne pas lui donner la bénédiction usitée. De son côté, le grand-conseil a convoqué les semestres, & a député vers M. le garde des sceaux pour se plaindre. L'abbé Eloy s'est mis sous la sauvegarde du parlement. Le procureur général a mandé le syndic de la faculté, &, en convenant de l'étourderie du jeune homme qui s'excusoit & prétendoit avoir dit *impollutis*, lui a déclaré que cet événement faisoit beaucoup de sensation au palais, qu'il eût à assoupir l'affaire.

M. le garde des sceaux & M. de Malsherbes en ont écrit dans le même sens à la faculté, lui ont marqué que le Roi vouloit que l'on ne donnât aucun éclat à ce scandale public, qu'on puniroit l'abbé en l'éloignant de Paris : la faculté intimidée a molli, l'abbé Eloy a été réintégré dans la place de licencié ; il n'a point été exilé, & il a même eu depuis le bonnet de docteur. Ce qui désole le grand-conseil, & encourage ses ennemis à le vilipender de plus en plus.

12 *Mars.* Le sieur Freron est mort ces jours derniers. On ne sait encore qui aura le privilege de ses feuilles : on sait que le sieur Linguet se remue beaucoup pour lui succéder. Mais tel écrivain que ce soit, il y a à parier qu'il ne vaudra pas son prédécesseur. Ce critique avoit le goût sûr & exquis, il manioit le sarcasme

avec beaucoup de gaieté & de finesse, & s'il n'étoit aussi savant, aussi profond que l'abbé Desfontaines, son prédécesseur, il avoit plus de graces & de légéreté. On ne doute pas que Voltaire & tout le parti encyclopédique ne triomphent de cette perte pour la littérature.

13 *Mars.* L'ouvrage dont on a annoncé le titre, *sur les finances*, devoit paroître au commencement de l'année derniere, & a été retardé suivant une note de l'auteur On assure qu'il a été composé, imprimé & répandu sous les auspices du ministere actuel. Son objet est d'augmenter l'odieux des impositions & de ceux qui les perçoivent. C'est une diatribe sanglante contre les fermiers généraux. Pour rendre la chose plus touchante, on anime la scene par un dialogue entre un malheureux, dont les suppôts de la ferme ont ruiné la famille & fait périr le pere de chagrin, & son curé. Le premier se livre à toutes les imprécations que lui doivent naturellement inspirer sa misere & son désespoir ; le second tempere sa fougue par un esprit sage & philosophique. Il lui fait voir que cela doit être ainsi, tant qu'il y aura une ferme ou une régie : comment des hommes naturellement cupides ne le deviendroient-ils pas encore plus à la vue des monceaux d'or dont ils sont sans cesse entourés, munis de toute l'autorité, de tout le pouvoir propre à faire trembler, à écraser ceux qui lui résisteroient ! Vient une digression sur les chambres ardentes de Rheims, de Saumur & de Valence, où l'on peint des couleurs les plus noires ces tribunaux de la fiscalité, ces inquisitions aussi redoutables dans leur

genre que celles de fanatisme religieux. Il nous apprend que sous l'abbé Terray, on y a joint encore une quatrieme chambre de cette espece, établie à Caen. Il s'indigne, qu'au lieu de songer à détruire ces tribunaux effroyables, on les augmente; il espere cependant que sous Louis XVI ils seront renversés.

Ensuite, pour obvier à tant de maux dont il ne releveroit pas les horreurs s'il n'avoit le remede tout prêt, le politique propose son systême, qui n'est pas nouveau : ce seroit de diviser la France en portions quarrées, & de former un cadastre, sur lequel il établit son plan, ses moyens & ses calculs.

On ne peut s'empêcher de frémir à la lecture de cet écrit volumineux, composé, ce semble, par un homme très au fait de toutes les manœuvres & extorsions des suppôts de la ferme. Les défenseurs de celle-ci l'accusent de partialité, de calomnie & d'ineptie.

14 *Mars*. On a parlé plusieurs fois du procès du docteur Guilbert de Préval contre la faculté, maintenue dans ses droits & sa discipline par le tripot. Il revient aujourd'hui contre ce jugement, répand un mémoire préliminaire.

15 *Mars*. On parle d'une nouvelle petite piece en vers de M. de Voltaire, intitulée *Sesostris* : on dit que c'est une allégorie sous laquelle il exalte le Roi.

16 *Mars*. Outre les *lettres à un Lord*, dont on a parlé, & qui sont d'un M. de Saint-Cyr, bâtard d'un monsieur de Nolivos, ancien gouverneur de Saint-Domingue, il est parvenu ici une *relation* détaillée des fêtes qui ont précédé

& suivi la réintégration du parlement de Navarre.

Entre les divers détails dont est chargée cette relation, l'anecdote du berceau de Henri IV est neuve & précieuse. C'est une relique de ce grand & bon Roi, qui se conserve au château de Pau. M. le Baron de Capdeville qui y commandoit, permit aux officiers de police, suivis des clers du palais, de l'emporter, à condition que plusieurs citoyens notables demeureroient au château pour otages. On l'éleva sur un arc de triomphe, par où l'on fit passer les commissaires du Roi, & l'on leur adressa le discours suivant:

Messeigneurs : « Suspendez ici votre marche; » voyez, admirez parmi ces lauriers cet objet » inanimé, digne de notre vénération comme » le temple le plus auguste. C'est le berceau de » notre Henri : c'est-là que les destins filerent » les premiers jours de ce monarque, qu'ils » donnerent à l'univers pour le modele des Rois » & la félicité des nations. »

Le surplus ne contient qu'un récit d'extravagances patriotiques ou d'un cérémonial usité & rapporté dans toutes les autres relations de cette espece.

17 *Mars*. Les fonds provenants des contributions mises sur les maisons de jeu autorisées à Paris par la police, sont appliqués par monsieur Albert à l'établissement de quatre maisons de santé, où l'on guérit du mal immonde les femmes de mauvaise vie, dont est remplie cette capitale. Ce projet, en apparence sage & salutaire, ne pouvoit avoir été suggéré que par la

cupidité d'un certain Gardane, médecin de la police, qui préside à ces Lazarets vénériens : 1°. en ce qu'il y a déja des hôpitaux fondés a cet effet, où l'on met les filles lorsqu'on les enleve: 2°. en ce qu'elles sont aussi mal dans ces nouvelles maisons que dans celles-là : 3°. en ce qu'une fois guéries, on les relâche & l'on leur laisse continuer le même commerce, pour ne point laisser manquer de pratiques à ce docteur.

18 *Mars*. La galanterie françoise a fait prodigieusement dégénérer ici l'institut des francmaçons ; on ne tient presque plus de loges que pour les femmes ; & tout récemment Mad. la duchesse de Bourbon ayant desiré jouer un rôle dans cet ordre célebre, a été reçue grande-maîtresse, On a tenu à cet effet une loge extraordinaire dans le Wauxhal du sieur Torré, à laquelle ont assisté madame la duchesse de Chartres, madame la princesse Lamballe & beaucoup de dames de la cour. Il y a eu illumination brillante, proverbe & bal.

20 *Mars*. On a parlé ci-dessus d'un abbé Eloy, qui a occasionné un si grand scandale en sorbonne, & que la cour a protégé si hautement, qu'elle a souffert que pour la premiere fois on insérât dans la gazette de France du lundi 11 le nom & le triomphe de ce candidat; cependant, pour donner quelque satisfaction à la faculté, & prévenir les plaintes du grand conseil adressées en regle, au monarque, il a été exilé à Montmorency, c'est-à dire, à quatre lieues de Paris.

21 *Mars*. Les discours qu'on lit dans le

procès-verbal du lit de justice tenu il y a quelques jours, ne répondent point à la haute opinion qu'on en avoit donnée. Celui de M. le garde des sceaux est froid & languissant; c'est un résumé vague des préambules des édits, & une énumération seche & sans noblesse de ces divers actes de législation.

Le discours du premier président dans sa briéveté manque d'énergie, la marche en est triviale, il présente des images fausses; & au moment où il peignoit le peuple de Paris consterné, les guinguettes regorgeoient d'ouvriers qui avoient quitté leurs maîtres, avoient pris des carrosses de remise, & offroient par-tout le spectacle d'un vrai délire.

Ceux de M. Seguier ont plus d'éloquence, c'est-à-dire, de mots & de phrases, mais peu de logique; il y a quelquefois du nerf & de la hardiesse, mais ils n'approchent en rien de ce ton de persuasion & de conviction, que réunissent les préambules des édits, pleins de confiance, de bonté, de popularité & d'une sorte d'enthousiasme qui a entraîné déja beaucoup d'incrédules. Ainsi M. l'avocat général se vante en vain de n'avoir jamais mis tant de force & d'onction dans ses harangues; celles-ci ne lui donneront point de place parmi nos grands orateurs, nos héros patriotiques.

21 *Mars.* M. l'archevêque de Lyon annonce à l'occasion du jubilé une instruction pastorale formidable contre les incrédules.

22 *Mars.* Il paroît que l'inconduite du sieur Freron est le principe de sa mort, qu'il étoit abymé de dettes, poursuivi par ses créanciers, que ses meubles étoient saisis, & qu'il étoit à

la veille d'être réduit sur la paille; que dans le même temps il avoit appris que M. de Malsherbes, harcelé par les ennemis de ce journaliste, par les encyclopédistes & par la cabale de M. de Voltaire, étoit déterminé à supprimer ses feuilles pour 1776; que tombé malade dans ces circonstances, le chagrin avoit aggravé son état. Sa femme étoit allée à Versailles solliciter & parer le coup qu'on vouloit porter à son mari; elle avoit mis ses protections en mouvement & réussi, lorsqu'à son retour elle a trouvé son mari mort. On s'accorde à dire que le privilege est accordé à son fils, âgé d'environ vingt ans, & qui s'excrime déja en littérature; on a vu de ses contes dans l'almanach des muses; mais il est hors d'état de remplacer son pere actuellement, & l'on croit que le sieur Clément tiendra la plume : c'est un critique excellent pour la discussion; mais long, ennuyeux & sans aucune grace.

22 *Mars.* Mlle. Rosalie de l'opéra, qui depuis la comédie *des courtisannes*, où une d'elles porte ce nom, l'a quitté & a repris son nom de famille *le Vasseur*, va désormais s'appeller la baronne de...... d'une baronnie de 20 à 25000 livres de rentes que lui a chetée M. le comte de Merci-Argenteau, ambassadeur de l'empereur. C'est une chose inconcevable que l'ascendant que cette actrice laide, seche, mais folâtre & ayant du talent, a acquis sur ce ministre, qu'elle mene à la baguette.

Une autre courtisanne, nommée *Souck*, offre un autre spectacle non moins étonnant. Cette fille obligée de quitter Paris, abymée de dettes,

montant à plus de 400000 livres, est allée faire un tour chez l'étranger ; après avoir rodé dans différents états, elle est tombée à Berlin, où le prince Henri, frere du Roi de Prusse, est devenu amoureux d'elle & l'a comblée de biens : mais son excessive magnificence envers elle, ayant excité l'attention du monarque Prussien, ce prince a tremblé pour sa maîtresse ; & craignant que son frere ne la fît expulser ou maltraiter plus durement, il lui a conseillé de retourner en France. Elle est revenue à Paris ; chargée des dépouilles des étrangers, & surtout de cette altesse.

24 *Mars.* Avant-hier M. de Fénelon & M. de Fontenilles ont fait le pari à qui iroit le plus vîte à Versailles, en partant de la porte de la conférence en cabriolet, & en reviendroit : le cheval du premier est mort à Seve ; celui du second est mort à Paris dans l'écurie.

24 *Mars.* Peu de temps avant la mort du maréchal de Muy, on lui avoit présenté un mémoire, dans lequel *on démontre, par des expériences & des observations, les effets pernicieux qui résultent de l'usage du pain dans lequel on fait entrer une grande quantité de son.* Comme le pain des troupes est fait avec la farine & tout le son des grains qu'on fait entrer dans sa composition, le ministre fut alarmé, quoique les expériences & les observations prétendues ne fussent rien moins que concluantes : en conséquence il remit à M. Sage, membre de l'académie des sciences, de la classe de chymie, ce mémoire, & le chargea de vérifier tout ce qui pourroit éclaircir le fait.

Quoique l'auteur du mémoire contre le pain

de

de munition se soit retracté depuis, dans un supplément remis au comte de Saint-Germain, celui-ci a non-seulement ordonné la continuation des travaux de M. Sage, mais afin de dissiper les inquiétudes qu'auroit pu faire naître la publicité de l'écrit en question, il a cru nécessaire de publier également les expériences qui détruisent ce qui est avancé. Elles offrent des découvertes intéressantes, entr'autres un moyen aussi simple qu'ingénieux, par lequel on peut s'assurer si la farine de froment est bonne, médiocre ou mauvaise; elles sont également propres à lever les difficultés qui pourroient se présenter lors de la réception des grains destinés à la consommation des troupes.

L'ouvrage de l'académicien renferme aussi des observations sur les dangereux effets de quelques substances végétales que les soldats & le public peuvent être exposés à manger, & il indique leur antidote : il propose en outre un moyen de remédier à la brûlure de la poudre, à laquelle les soldats sont exposés fréquemment.

Tels sont les motifs qui ont déterminé M. le comte de Saint-Germain à faire publier cette analyse.

25 *Mars.* Il paroît décidé que M. le garde des sceaux a conservé le privilege de l'*année littéraire* au fils de Fréron.

26 *Mars.* La piece de *Sesostris*, quoique roulant sur une allégorie triviale, est pourtant très-agréable, par une fraîcheur de coloris, une délicatesse de pinceau, par des vers heureux qui coulent encore de source, & se ressentent

du charme inépuisable que le poëte de Ferney répand sur ses plus vieilles productions.

On parle aussi d'une piece en prose de ce philosophe, intitulée : *Remontrances du pays de Gex au Roi.*

27 *Mars. Les remontrances du pays de Gex au Roi*, semblent par leur titre un persiflage de celles du parlement : mais elles contiennent, au contraire, de véritables actions de graces à l'occasion de la suppression des maîtrises, de l'abolition des corvées, de l'impôt territorial substitué par abonnement à tous les autres sur toutes les terres indistinctement, nobles, ecclésiastiques & autres ; enfin de la liberté du commerce des grains, tous objets qui ont, au contraire, excité les réclamations de nos magistrats, au point de provoquer le dernier lit de justice. Mais ce petit ouvrage de M. de Voltaire, outre l'éloge du Roi, contient encore celui de presque tous les souverains de l'Europe, qu'il trouve essentiellement occupés du bonheur de leurs peuples. Il en fait une énumération rapide & mêlée de traits historiques qui rendent l'écrit plus instructif ; il assure que le regne de la raison est venu avec celui de Louis XVI, & c'est à la philosophie si honnie, si calomniée, qu'on a pourtant cette obligation.

28 *Mars.* Il y eut hier encore une course au même lieu, & en présence de la Reine & autres personnages de la famille royale. M. de Fénelon, qu'on a plaisanté sur sa chûte, & qu'on disoit ne pouvoir manquer de gagner, puisqu'il alloit *ventre à terre*, n'a pas osé se risquer, & ce sont les jockets qui ont couru. Monsieur

de Nassau a gagné ; le duc de Chartres a eu aussi l'avantage contre le duc de Lauzun.

Il y a une course à pied annoncée pour demain entre des officiers aux gardes.

29 *Mars*. On ne peut exprimer à quel point le François s'enthousiasme pour les gens à talents ; c'est sur-tout lorsqu'ils sont alités, que cet intérêt se manifeste : le sieur Dauberval, fameux danseur de l'opéra, ayant été dangereusement malade, sa porte s'est trouvée assiégée d'une multitude de visites ; comme si la vie de quelque grand bien important dans l'état eût été en danger : heureusement il est hors d'affaire, & tout Paris revit avec lui.

30 *Mars*. Il y a eu hier au cours une fameuse partie de barre entre des officiers aux gardes-françoises, suisses & autres. Les deux partis étoient distingués par des écharpes rouges & par des écharpes jaunes. Ils ont couru depuis neuf heures du matin jusques à deux, & cela a formé spectacle dans ce temps d'oisiveté. Cette sorte d'exercice & l'image simulée de la guerre, est fort en usage dans les garnisons.

31 *Mars*. Le sieur Piozzi, fameux chanteur Italien, & le plus célebre, à ce que bien des gens prétendent, après Cafarelli, est ici depuis quelque temps, & a paru dans différents concerts particuliers. On en a donné hier un pour lui, & il doit débuter aujourd'hui au concert spirituel, théâtre où viennent briller tour-à-tour les plus grands talents.

2 *Avril* 1776. M. l'archevêque de Paris, a

extrêmement affligé d'avoir vu les ſpectacles ſe continuer juſqu'à la clôture ordinaire, malgré le jubilé, s'étoit flatté qu'au moins il pourroit faire interrompre les promenades de Longchamp, uſitées dans la ſemaine-ſainte, comme profanes & indécentes, par le concours nombreux des filles les plus élégantes de cette capitale, & des aimables libertins de la cour & de la ville : il avoit propoſé au miniſtere de faire fermer les portes du bois de Boulogne pendant ces jours religieux ; mais il n'y a pas d'apparence qu'il ait rien obtenu, & ce ſpectacle licencieux n'en ſera vraiſemblablement couru qu'avec plus de vogue & de fureur.

3 *Avril.* La veille de ſon jugement, madame la préſidente de Saint-Vincent avoit répondu au dernier écrit, en une feuille de quatre pages *in*-4°. intitulé, *Obſervations ſommaires.* C'eſt ſans contredit ce qui a été fait de mieux dans cet immenſe procès. Il eſt d'un abbé, qui, touché du ſort malheureux de cette dame, & indigné contre la foibleſſe ou la timidité de ſes défenſeurs, lui a prêté depuis quelque temps ſa plume avec beaucoup de ſuccès : il ſe nomme *Coulon.*

4 *Avril.* Le caſtrate Piozzi a en effet été couru avec grande fureur le dimanche des Rameaux, où il a chanté au concert ſpirituel, &, comme il arrive ſouvent dans ces cas-là, les amateurs ont été partagés ; tous s'accordent aſſez cependant a le trouver excellent pour les *bouffes*, c'eſt-à-dire, pour les ariettes gaies & folâtres des opéra bouffons ; mais les critiques lui reprochent de n'avoir pas le ton du ſentiment ;

ils disent en termes bas, dégoûtants, mais énergiques, qu'il dégueule les sons, c'est-à-dire, qu'il les précipite du gosier, & que rien ne sort de l'ame. Au reste, il doit paroître encore plusieurs fois, & peut-être pourra-t-on mieux alors apprécier sont talent & fixer le jugement du public sur son compte.

5 *Avril.* Me. Linguet, dans un de ses derniers numéros, profitant de l'erreur du public, à l'occasion d'un mémoire signé *Ribault de Nointel*, dont on a parlé, & regardé comme un modele de modération & d'honnêteté, insinuoit qu'il en étoit le véritable auteur. Mais M. de Nointel, avocat lui-même, & fort en état de se défendre, lui donne aujourd'hui un démenti formel, & ne manquera pas, sans doute, de le consigner dans quelque écrit périodique, pour faire connoître de plus en plus avec quelle impudence Me. Linguet ment ainsi à la face de tous les honnêtes gens.

6 *Avril. Très-humbles & très-respectueuses représentations adressées à S. M. par Me. Linguet, avocat, sur la défense à lui faite d'imprimer sa requête en cassation contre l'arrêt des 4 février & 29 mars* 1775. Tel est le titre d'un nouveau pamphlet de Me. Linguet; mais n'osant le produire par lui-même, il le fait précéder d'un *avertissement de l'éditeur*, qui déclare que cet ex-avocat n'a aucune part à la publication de cet ouvrage, qu'il en est tombé une copie manuscrite entre les mains d'un particulier honnête, qui, indigné du complot des ennemis de Me. Linguet, & de l'impunité dont

ils jouissent, a cru devoir, uniquement par amour pour la vérité, faire la dépense d'imprimer une production qui les démasque, & peut contribuer à ouvrir enfin les yeux du gouvernement sur leurs excès.

6 *Avril*. On peut se rappeller une tragédie du sieur Sedaine, intitulée *Maillard*, dont on a déja parlé. Le roi de Suede, pendant son séjour à Paris, en avoit entendu la lecture ; de retour dans ses états, il fit demander le manuscrit de cette tragédie, qui lui fut envoyé. Cet auteur répand la copie d'une lettre qu'il a reçue en remerciement de S. M. Suédoise ; elle mérite d'être connue ; elle est datée de Stockolm le 28 novembre 1775.

« Monsieur Sedaine, j'ai relu avec le même » plaisir, & sur-tout avec le même intérêt, » votre drame de *Maillard* que vous m'avez » envoyé. Les principes de patriotisme dont il » est rempli, ne peuvent qu'intéresser vivement » ceux qui savent ce que le mot de *patrie* » inspire, & sur-tout ceux qui ont vu la leur » approcher de bien près de l'état déplorable » où se trouvoit la France au temps de *Maillard* & de *Charles V*, ne peuvent lire » qu'avec attendrissement les tableaux effrayants » & pathétiques des désordres civils qui remplissent votre piece. L'héroïque vertu de *Maillard*, opposée à la perfidie de son rival, en » élevant mon ame, m'a fait le plaisir que » j'attends d'une tragédie. Voilà l'effet que fit » sur moi votre piece à la premiere lecture que » vous m'en fîtes à Paris, & celui qu'elle n'a

» cessé de faire sur moi depuis. J'ai ordonné » à mon ambassadeur de vous témoigner le gré » que je vous ai su de m'envoyer le ma» nuscrit : sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, » M. Sedaine, en sa sainte garde. »

8 *Avril.* Il n'y a guere d'apparence que le mémoire de Me. Linguet ait été présenté au Roi dans la forme qu'on lui donne : le titre de *Représentations* ne peut appartenir qu'à une cour souveraine, ou au moins à un corps : d'ailleurs il est difficile de croire qu'en s'adressant au souverain, cet écrivain audacieux eût porté la frénésie au point d'attaquer, d'une façon aussi injurieuse & aussi méprisante, M. d'Aiguillon, ministre & parent du comte de Maurepas. On ne peut pas être dupe non plus de cette tournure triviale qu'il prend pour publier son ouvrage par le zele officieux d'un ami, sur-tout après l'ardeur incroyable qu'il montre dans son mémoire d'occuper la renommée. Quant au fond, c'est une répétition fastidieuse de tout ce qu'il a déja écrit sur cette matiere ; & comme il arrive dans ces cas-là, à force de revenir sur les mêmes choses, de les vouloir retourner, il les énerve & les affoiblit. Du reste, un égoïsme encore plus révoltant, au point de prétendre que les innocents & les opprimés n'ont plus de défenseurs au barreau. La piece la plus curieuse est sa lettre qu'il rapporte, écrite à M. de Malsherbes le 9 octobre, où il se défend contre le ministre qui regardoit sa réclamation comme une preuve de *méchanceté*, qui croyoit que Me. Linguet

ne vouloit faire que de *l'éclat & un libelle diffamatoire contre le duc d'Aiguillon*, comme beaucoup de gens le croient encore. Il y avance que son client lui a fait offrir par M. le garde des sceaux 2000 livres de rentes viageres, s'il vouloit renoncer à toute démarche ; & il accuse d'avoir sollicité les magistrats contre lui, & d'avoir engagé le maréchal de Richelieu à se joindre à lui à cette fin.

9 *Avril.* Le nouvel ouvrage de M. l'archevêque de Lyon, que les partisans de ce prélat annonçoient depuis quelque temps à l'occasion du jubilé, commence à paroître, & a pour titre : *Instruction pastorale de Mgr. l'archevêque de Lyon, sur les sources de l'incrédulité & les fondements de la religion.* On voit à ce titre imposant que si le prélat remplit sa tâche, il est regardé avec raison comme un des coryphées de l'église, & sur-tout du parti janséniste, qui se glorifie de l'avoir à sa tête.

10 *Avril.* Les ennemis de M. Turgot ne cessent de chercher à répandre de l'odieux ou du ridicule sur ses opérations, sur ses confidents & ses suppôts, même sur sa personne. C'est ce qui a donné lieu à une chanson qui pourroit être plus ingénieusement méchante, & plus correcte sur-tout, mais qui résume assez bien les entours du ministre & les inconvénients funestes qui pourroient découler de son systême. Madame la duchesse d'Anville, virtuose ayant beaucoup de goût pour la science économique, y est spécialement décriée : le marquis de Condorcet, l'abbé Morellet, l'abbé Baudeau, y figurent d'une maniere assez vraie

& par fois plaisante. Cette facétie est fort recherchée : le clergé, la noblesse, la magistrature, la finance se trouvent aujourd'hui, d'accord pour détester le contrôleur général.

11 *Avril.* Le garde des sceaux a permis seulement au fils de Fréron de tenir les engagements de son pere, & de finir l'*année littéraire* de 1775, mais ne lui a point accordé un nouveau privilege. Il est aujourd'hui question d'en obtenir un autre, & d'éteindre ainsi 5000 livres de pension, dont l'esprit du défunt étoit grevé.

11 *Avril.* M. Colardeau vient de mourir avant d'avoir pu s'asseoir dans le fauteuil académique, & y prononcer son discours de réception ; en sorte que, par un événement singulier, & dont il n'y a peut-être pas d'exemple, le successeur aura deux éloges à faire. M. Colardeau, tout jeune encore, ou du moins dans la vigueur de l'âge, périt victime d'une passion malheureuse. On peut se rappeller la satire sanglante qu'il publia, il y a deux ans environ, contre une demoiselle Verriere, dont on a parlé. Outre la douleur d'avoir été trompé par cette courtisanne ingrate & perfide, il paroît qu'elle lui avoit laissé un souvenir amer de ses embrassements, & que la santé délicate du poëte en a été altérée au point de périr insensiblement. Il étoit cependant depuis plusieurs années attaché à une marquise de la Vieville, femme donnant dans le bel esprit & dans la philosophie, & chez laquelle il vivoit. Comme elle étoit veuve depuis quelque temps, le bruit couroit qu'elle l'avoit épousé, ou l'épouseroit.

12 *Avril.* Le sieur Buffaut, ci devant marchand de soie, est un des nouveaux commissaires du conseil pour la régie de l'opéra. Les rieurs se sont exercés sur son compte & l'on cite une plaisante caricature, où il est représenté l'aune à la main, mesurant les bouches des actrices.

12 *Avril.* M. l'évêque d'Alais vient de mourir dans son diocese. Il avoit fait derniérement des écrits qui l'avoient rendu remarquable par un patriotisme peu commun chez nos prélats. On a parlé sur-tout de celui publié à la mort du feu Roi. C'étoit un coryphée du parti jansénisté ; & en mourant il a recommandé son troupeau à M. l'archevêque de Lyon, son métropolitain, & connu pour penser comme lui.

13 *Avril.* Il y a apparence que les *représentations* de Me. Linguet au Roi ne sont qu'un délire de son imagination, enfanté dans son cabinet, & qu'il y a déposé ; mais qu'enragé de ne plus faire de bruit, il se sera fait voler ce manuscrit par un ami officieux, pour qu'il soit imprimé & se répande ainsi dans le monde, aux risques de ce qui en pourroit arriver, c'est-à-dire d'occasionner beaucoup de rumeur sans une grande utilité. Ce qui a sur-tout réveillé son amour-propre dans ce moment-ci, ç'a été de voir son rival Gerbier, reparoissant au barreau, & signalant son début par un triomphe dans l'affaire du testament du marquis de Gouverner.

13 *Avril.* Il paroît une longue ordonnance du Roi, affichée à tous les coins de rues, portant réglement pour l'opéra ; elle est datée

du 25 mars : elle concerne les entrées à ce spectacle aux premieres représentations ; elle regle ce qui regarde les répétitions, les petites loges, la police intérieure, & remédie à beaucoup d'abus, mais contient aussi des dispositions inutiles.

14 *Avril.* Monsieur l'archevêque de Paris, qui a vu avec douleur que, malgré le jubilé, la licencieuse promenade de Lonchamp subsistoit pendant la semaine-sainte, a encore été plus scandalisé que le Wauxhall de Torré se soit rouvert jeudi 2, lorsque tous les autres spectacles vaquent encore, & qu'on ait accéléré la tenue de cette espece de *foire d'amour*, qui n'a lieu ordinairement que vers la pentecôte. Pour appaiser le prélat, on assure que le gouvernement ne permettra aucun spectacle profane les dimanches & fêtes pendant les deux mois du jubilé.

14 *Avril. La Lettre d'un laboureur de Picardie à monsieur N***, auteur prohibitif à Paris*, qu'on attribuoit à M. de Voltaire, & fort rare jusqu'ici, commence à devenir plus commune ; mais il n'y a pas d'apparence qu'elle soit du philosophe de Ferney.

15 *Avril.* Deux articles qu'on trouve très-ridicules dans le nouveau réglement concernant l'opéra, sont 1°. celui par lequel les auteurs mêmes sont exclus des quatre premieres représentations d'un ouvrage nouveau, sauf ceux de l'ouvrage joué ; 2°. celui qui n'admet aux répétitions que cinquante personnes choisies à la disposition des régisseurs parmi les amateurs & gens

de goût ; comme si ces messieurs, qui n'ont jamais couru la carriere du théâtre lyrique, étoient en état de faire une distinction aussi délicate & aussi injurieuse pour les exclus.

16 *Avril.* On croit plus vraisemblable que la *lettre d'un laboureur de Picardie* est une production du marquis de Condorcet. Le ton dur qui y regne, le décele aux yeux des connoisseurs, & l'on sait qu'il a déja manifesté son humeur contre monsieur Necker à l'occasion de l'ouvrage de ce banquier *sur la législation & le commerce des grains.* Son premier écrit à ce sujet n'étoit qu'un pamphlet éphémere : celui-ci, un peu plus détaillé, n'est ni assez profond, ni assez discuté pour renverser le systême de son laborieux & savant adversaire. Mais on y jette au hasard beaucoup de sophismes faits pour éblouir les lecteurs superficiels ; d'ailleurs il y domine une infusion d'ironie merveilleusement propre à piquer le goût des amateurs. Les mots de *propriété*, de *liberté*, de *justice* y sont fréquemment répétés, comme dans tous les écrits des économistes ; & malheureusement ces attributs ne se réalisent pas toujours dans l'exécution de leur législation pleine, comme toutes les autres, d'inconséquences dans l'application des principes.

Le *laboureur de Picardie*, au surplus, est un homme instruit, & qui veut former ses semblables à raisonner sur les matieres de politique & d'administration. On profite de ce prétexte de réfutation du traité de M. Necker, pour publier & répandre les annonces des autres projets bienfaisants pour le peuple, de M. Turgot, tels que la suppression de la taille arbitraire,

des gabelles, de la ferme du tabac, des banalités, &c.

Afin de rendre l'écrit plus animé & plus sensible, l'auteur met en scene un capitaine des troupes de la ferme, un échevin, un vicaire, qui représentent les trois états de la finance, de la magistrature & du clergé, maudissant le ministre qui attaque la servitude sous laquelle ils font gémir les peuples. L'ecclésiastique, suivant le costume, est sur-tout le plus violent à déclamer contre lui. Enfin, l'ouvrage se termine par un épisode contenant l'abrégé succinct de la vie du fermier, prétendu auteur de la lettre, qui de riche qu'il étoit, devint pauvre par une multitude de catastrophes toutes provenantes des usages abusifs, des loix prohibitives & vexatoires, réformées en partie & à réformer dans le surplus. Ce petit cadre est déja bien connu dans plusieurs pamphlets du même genre, & il faudroit que les économistes en inventassent de nouveaux. Celui-ci cependant se fera lire par sa rapidité, son ton de popularité, par de petites anecdotes malignes & piquantes, par des sarcasmes irréligieux, que nos philosophes modernes ont mis fort à la mode.

Au surplus, l'auteur a vraisemblablement encore eu moins en vue d'humilier M. Necker, que d'exalter M. Turgot; ce qu'il fait de la maniere la plus flatteuse pour ce ministre, en faisant connoître au peuple combien il s'occupe de lui & est sensible à ses maux, auxquels il veut remédier.

Nota. L'écrivain insinue que l'ouvrage de M. Necker n'est autre chose qu'un *dialogue sur le*

commerce des bleds, entre M. de Roquemaure & le chevalier Zanobi.

16 *Avril.* Les ennemis de M. Turgot ne cessent de se déchaîner contre lui ; voici des vers où l'on caractérise, prétend-on, les inconvénients & les maux qui peuvent résulter de ses bonnes vues, mais trop systématiques :

Inonder l'état de brigands,
Multiplier les mendiants,
De malheurs augmenter la somme,
Et soulever les paysans,
Sont les résultats effrayants
Du systême de ce grand homme,
Dont les fous sont les partisans.
Riez, chantez, peuples de France,
Vous recouvrez la liberté ;
Quant à votre propriété,
Le prince en garde la finance,
Et de ce fortuné bienfait,
Zéro sera le produit net.

17 *Avril.* Monsieur de Voltaire a écrit une lettre au roi de Prusse, en date du 30 mars dernier, sur un prétendu bruit de la mort de l'empereur de la Chine. Il y amene par une assez brusque transition l'éloge du Roi & des édits de M. Turgot, qui ont déplu au parlement ; ce qui donne lieu à l'auteur d'indiquer historiquement l'origine des enrégistrements & des remontrances ; ce qui déplaira fort à la compagnie qu'il tourne en ridicule à son ordinaire. Dans le reste de cette épître, il donne rapidement ses vues politiques sur l'état actuel de

l'Angleterre, sur la guerre d'Amérique; il finit par louer sa majesté Prussienne de son humanité envers les jésuites & de sa bonne administration; il ne termine pas sans parler de son age & sans annoncer qu'il est dans sa 83e. année.

Le philosophe de Ferney a eu peur que cette lettre ne fût pas répandue sans doute aussi-tôt qu'il le voudroit; en conséquence il en a lui-même adressé une copie exacte, *ne varietur*, dit-il, dans une lettre à un de ses amis, du 7 avril. Il prend pour prétexte une supposition que cette lettre court dans Paris, qu'elle y est défigurée & tout-à-fait infidelle, quoiqu'on puisse juger par la date même qu'il n'est pas possible qu'elle fût encore connue.

18 *Avril.* Il paroît un nouveau réglement pour le théâtre lyrique, contre celui dont on a déja parlé : il est en date du 30 mars, & soutenu d'un arrêt du conseil : il est en 42 articles. Messieurs *Papillon de la Ferté*, *maréchaux des Entelles*, *l'Escurent de la Touche*, *Bourboulon*, intendants des menus, *Hébert*, trésorier, & *Buffaut*, ancien marchand de soie, y sont nommés en titre *pour gouverner l'opéra avec l'autorité la plus étendue*, ayant sous eux un directeur général, deux inspecteurs, un agent & un caissier.

Ce réglement contient des dispositions toutes nouvelles pour l'administration intérieure du spectacle, statue sur les honoraires des auteurs & les gages des acteurs, aiguillonne les uns & les autres, excite leurs talents par des motifs d'intérêt : suivant leurs travaux ils doivent avoir des augmentations. On y remarque en général de bonnes intentions; mais on y trouve

encore bien des points à réformer pour porter l'opéra au degré de perfection & de splendeur dont il est susceptible.

19 *Avril.* Les frondeurs de la cour & du ministere s'encouragent par l'impunité, & répandent de nouveaux couplets intitulés, *les étonnements des Chartreux.* M. le comte de Maurepas, M. Turgot, M. de Vergennes, M. de Malsherbes, M. le comte de Saint-Germain, M. de Sartines, y figurent en premier rang; & comme il n'est personne ni ouvrage assez parfait pour ne pas présenter un côté à la critique & au ridicule, on trouve du sel & quelque justesse dans certains endroits du vaudeville, où d'ailleurs on accorde des louanges à tous ces messieurs, pour mieux faire passer la satire. M. de Guibert & les nouveaux régisseurs des vivres y sont attaqués en sous-ordre, & traités plus durement. Cette facétie est d'un bon faiseur pour la fabrique; elle est assez gaie, & montre plus de malice que de méchanceté.

20 *Avril.* *Alceste*, le nouvel opéra du chevalier Gluck, est affichée pour mardi, pour la premiere représentation de cette nouveauté, qu'on annonce comme d'un triste, d'un lugubre, d'un noir épouvantable.

21 *Avril.* Le mandement de M. l'archevêque de Lyon, tant attendu dans ce saint temps du jubilé, paroît enfin; il est volumineux & effrayant par son étendue, il a 464 pages, & porte le titre imposant *d'instruction pastorale de monseigneur l'archevêque de Lyon, sur les sources de l'incrédulité & les fondements de la religion.* Malgré les découvertes qu'annonce le prélat, son ouvrage n'est rempli que de lieux communs;

Il eſt foible de preuves, mais d'un ſtyle magnifique; & cette partie le fait lire avec plaiſir de ceux mêmes qu'il ne ſauroit convaincre par ſa logique peu preſſante. On aſſure que M. l'archevêque de Paris s'eſt piqué d'émulation, & doit publier un traité ſur la même matiere; il eſt actuellement occupé à le faire compoſer.

22 *Avril.* On annonce, de l'infatigable M. de Voltaire, un nouvel ouvrage ayant pour titre, *Lettres Tartares & Chinoiſes.* C'eſt tout ce qu'on en ſait.

22 *Avril. Mandement de monſieur l'évêque de*** pour la publication du jubilé.* Il ne faut pas s'en laiſſer impoſer par ce titre, qui n'eſt qu'une facétie très-irréligieuſe contre la ſainte fête de l'égliſe qui occupe aujourd'hui les fideles. Elle eſt en vers. On ſait que le François rit de tout, même de ſes maux les plus préſents : eſt-il ſurprenant qu'un plaiſant, quoique bon catholique, tourne en dériſion les courſes auguſtes que font aujourd'hui toutes les paroiſſes, tous les couvents, tous les corps eccléſiaſtiques, & la multitude immenſe des pénitents de cette capitale corrompue? Excepté le ſujet très-condamnable, cette ſatire impie, gaie & libertine contre les prélats & les promenades du clergé, eſt fort approuvée des beaux eſprits; elle eſt recherchée & lue avec avidité, d'autant qu'elle eſt toujours manuſcrite. Sans doute, ſi elle tombe entre les mains de quelque ex-jéſuite, prédicateur de Paris, auſſi fameux & auſſi zélé que le pere Wagner a Coblence, il ne manquera pas de ſuivre ſes errements, & d'anathématiſer le poëte, qui eſt

M. *Dulondet*, secrétaire des commandements de son altesse sérénissime monseigneur le duc de Penthievre.

23 *Avril.* La tragédie-opéra d'*Alceste*, qui doit se jouer aujourd'hui sur le théâtre lyrique, est une espece de traduction : quant au poëme de M. Cazabigy, M. le bailli du Rollet, l'auteur des paroles françoises, annonce dans son avertissement, que non-seulement il a suivi en partie le plan de l'Italien, mais qu'il en a encore emprunté plusieurs détails, afin de conserver un grand nombre de morceaux de la musique *la plus passionnée, la plus énergique, la plus théâtrale qu'on ait entendue sur aucun théâtre de l'Europe, depuis la renaissance de ce bel art.* Il en cite pour garant le chevalier *Planelli*, un des plus grands connoisseurs qu'ait aujourd'hui l'Italie, dans son traité *del opera in musica*, imprimé à Naples en 1772. Nous verrons si les connoisseurs François seront du même avis. Quant aux répétitions, qui ne se sont pas réduites à cinquante gens de goût, comme le veut le réglement, mais qui ont déja été presque aussi nombreuses que de coutume, le jugement général a été que les deux premiers actes étoient fort beaux, mais que le dernier ne valoit rien.

24 *Avril.* On raconte un propos de la Reine au Roi, qu'il faut prendre pour ce qu'il est, c'est-à-dire, pour une gentillesse que se permettent deux époux dans leur intimité, mais précieux, comme établissant le caractere des deux augustes personnages, & l'idée que la premiere a du ministere actuel. Cette majesté revenoit de l'opéra de Paris. Le Roi lui demanda com-

ment elle l'avoit trouvé ? Elle répondit, *froid.* Il voulut s'informer si elle avoit été bien reçue des Parisiens, si elle avoit eu les acclamations ordinaires ? Elle ne répondit point à cette question, & le Roi comprenant ce que cela vouloit dire, repliqua : « c'est qu'apparemment, Madame, vous n'aviez pas assez de plumes. *Je voudrois vous y voir*, SIRE, *vous avec votre* » Saint-Germain *& votre* Turgot, *je crois que vous y seriez rudemment hué*, » répliqua la Reine avec une aimable vivacité qui fit rire le monarque.

24 *Avril.* Le spectacle a été hier des plus brillants. La Reine, Madame, la comtesse d'Artois, Monsieur & le comte d'Artois l'ont honoré de leur présence. Sa majesté a fait de son mieux pour soutenir le chef-d'œuvre prétendu du chevalier Gluck ; mais tous les efforts des partisans de cet Allemand n'ont pu garantir le mauvais effet du troisieme acte, qui n'a reçu aucun applaudissement. On a trouvé de la force, du pittoresque & beaucoup d'énergie dans la musique des deux premiers ; mais l'autre n'étant qu'une continuation de la même situation du second, n'a pu paroître que monotone & ennuyeux.

La demoiselle Rosalie, qui, comme l'on a dit, a changé de nom depuis la piece des *Courtisannes*, où l'une d'elles s'appelle *Rosalie*, & qui, dans le livre, s'est fait intituler *le Vasseur*, a rendu le rôle d'*Alceste* avec beaucoup de sentiment, d'expression & de vérité ; il est fâcheux que la noblesse de sa figure ne réponde pas à celle du personnage. Le rôle d'*Admette* a été exécuté par le sieur Gros ; il est fort inférieur

au premier, & cet acteur n'a pas brillé; il a beaucoup crié, ce qui a gâté la beauté de son organe. Gelin a rempli les fonctions du *grand prêtre*, le troisieme rôle du poëme, très-simple, où il n'y a d'amour qu'un amour conjugal peu chaud au théâtre de l'opéra, & ressemblant beaucoup à celui d'*Orphée*.

Il y a tout à parier que ce chef-d'œuvre prétendu de M. Gluck ne prendra pas dans ce pays-ci, & que les nouveaux régisseurs auront débuté sous de sinistres auspices. Les ballets même sont misérables, point d'air de violon, rien de gai, & d'ailleurs un décore très-mesquin; cependant la décoration du dernier acte, faite d'après les dessins de M. Machy, & exécutée par lui, s'annonce comme l'œuvre d'un grand maître; elle représente un site affreux : le fond est rempli par des arbres desséchés & brisés. Sur un des côtés on voit des rochers suspendus & menaçants; de l'autre, une caverne d'où il sort de temps en temps un feu obscur; c'est l'entrée des enfers : en avancement, des arbres, & un peu de côté, est l'autel de la mort. Il est de pierre brune, & paré d'une faux. Tout cet ensemble fait honneur à l'artiste, par des effets de perspective, propres à faire illusion, par des détails d'une grande vérité. Mais, en général, le peintre est plus propre à rendre la magnificence & le luxe des grands monuments, que la simplicité & le terrible des objets tristes de la nature.

25 *Avril*. Monsieur l'archevêque ayant été inflexible, il n'y a point eu de spectacle dimanche, pas même de Torré, ce qui a fait refluer tous les oisifs sur les boulevards, où

deux files de carrosses régnoient depuis les boulevards Montmartre jusqu'à la porte Saint-Antoine, d'où il résultoit une poussiere effroyable qui a beaucoup fait crier contre messieurs de la ville, dont l'incurie est très-repréhensible, sous prétexte qu'ils n'ont fait leur marché d'arrosage qu'à commencer du premier mai.

26 *Avril.* L'oraison funebre de M. le maréchal de Muy, que M. l'évêque de Senez devoit prononcer dans l'église des Invalides, a eu lieu en effet mercredi 24, en présence d'une assemblée nombreuse & distinguée, & le prélat a paru répondre à l'opinion qu'on a conçue de ses talents pour ce genre oratoire. La force & la véhémence passent pour les qualités dominantes de son dernier discours.

26 *Avril.* On n'a pas été peu surpris de voir mademoiselle Rosalie le Vasseur faire le rôle d'*Alceste* au préjudice de la demoiselle Arnoux, à laquelle il auroit mieux convenu comme actrice, & d'ailleurs ayant droit de le réclamer par son ancienneté. Mais quand on saura que la Dlle. Rosalie est maîtresse de M. le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de l'empereur & de l'impératrice Reine, qu'elle le mene avec le plus grand empire, que le chevalier Gluck doit être tout à la dévotion de ce ministre, qu'il est logé chez cette courtisanne, on concevra pourquoi elle a remporté ce triomphe sur sa rivale. Celle-ci n'en a pas moins eu d'humeur, elle a plaisanté sur l'autre, elle a ameuté toute sa cabale contr'elle, & c'est ce qui a enfanté, du côté de Rosalie, une satire atroce & dégoûtante contre la demoiselle Arnoux, qui ne mériteroit pas de produire la moindre sensation.

dans un autre lieu que les foyers de l'opéra ; & entre deux autres émules que deux catins. Mais les nombreux partisans de ces *impures* donnent de la vogue à cette facétie pitoyable, encore comme ouvrage d'esprit, & qui n'est que d'un mince écolier ; cependant, comme elle contient des anecdotes relatives à l'histoire du jour, les amateurs la recueillent. M. Linguet y joue aussi un rôle.

27 *Avril.* L'opéra d'*Alceste* est très-simple, il est dans le genre des tragédies grecques ; on n'y trouve qu'un amour conjugal, en général peu chaud, sur-tout à ce théâtre. Ce mérite, grand aux yeux de certains connoisseurs, ne l'a pas paru à la multitude, qui, pleine du poëme plus intrigué de Quinault, préfere les galanteries fades de celui-ci à l'ennui majestueux de l'autre. Dans l'ouvrage Italien, le premier acte consiste en l'exposition de l'état déplorable du Roi mourant : pleurs & gémissements du peuple qui l'adore & le regarde comme son pere. La Reine vient joindre sa douleur à la sienne, & ne voit d'autre ressource qu'en la bonté des dieux. Ils vont tous invoquer Apollon dans son temple. Son grand-prêtre annonce que la divinité va s'expliquer : l'oracle prononce que rien ne peut sauver le Roi, si quelqu'un ne s'immole pour lui. Tout fuit à cette terrible sentence. *Alceste* reste seule, & se dévoue à la mort pour son époux. Le grand-prêtre lui annonce que son sacrifice est agréé, & lui prescrit la maniere de le consommer.

Le peuple ouvre encore le second acte ; mais transporté de joie du retour d'*Admette* à la santé, ce prince vient jouir des acclamations &

participer au bonheur de ses sujets; ce qui est bientôt su d'*Alceste*, accourant aussi à la fête générale : la douleur de cette princesse, qui perce malgré elle, trouble bientôt. Son époux veut en savoir la cause & l'apprend. Ce prince déja très-touché qu'un de ses sujets ait racheté sa vie aux dépens de la sienne, qui veut connoître ce mortel généreux, & ne peut consentir à son échange, est dans le plus grand désespoir de la résolution de la Reine. Combat entre ces deux augustes personnages à qui appaisera la colere céleste. Le chœur étourdi d'une résolution qu'il ignoroit, retombe dans la tristesse & dans l'abattement.

Alceste, au troisieme acte, arrive la premiere au lieu du sacrifice : les démons lui déclarent que l'heure de son trépas n'est pas encore venue : *Admette* survient, & le combat recommence à qui périra pour l'autre. L'épouse expire d'abord, l'époux se tue, le peuple revient encore & gémit sur leur sort & sur le sien ; Apollon paroît dans un char de gloire avec *Admette* & *Alceste*, qu'il rend à leurs sujets.

28 *Avril*. Le problême qui divisoit depuis long-temps cette capitale, au sujet des *Lettres de Ganganelli*, est enfin résolu. Une lettre du cardinal Antonelli déclare qu'elles ne sont point de ce pontife, que la plupart sont controuvées, & que celles mêmes qui pourroient avoir été traduites, sont absolument altérées, falsifiées. Par conséquent tout le mérite de l'ouvrage, qui sembleroit devoir rester à l'éditeur, tombe avec cette imposture ; car il consistoit uniquement dans le contraste nouveau d'un Italien,

d'un moine & d'un page, dégagé de préjugé sur tout, & même sur la religion, ne respirant qu'humanité, douceur, tolérance. Du reste, une morale assez triviale, nuls faits, nulles anecdotes, nulles vues politiques, point de discussion, rien d'approfondi dans la critique : c'est, en un mot, un livre digne de l'écrivain, de l'aventurier Caraccioli, qui, après avoir donné, dans la vie de ce saint pere, une grande idée de lui, quoique beaucoup de gens ne le regardent encore que comme très-médiocre, a voulu l'accréditer par ces prétendues épîtres, où d'ailleurs elle est assez bien conservée relativement au caractere établi, & d'un style plus naturel & plus coulant que ne l'est celui du sieur Caraccioli dans ses autres productions. En un mot, il a profité adroitement de la premiere illusion facile à produire ici sur-tout : par un retour d'amour-propre, par le goût particulier qu'il inspiroit à son héros pour les François, il a gagné beaucoup d'argent, & il a bien droit de se moquer du public crédule, qui a adopté avec avidité une erreur dans laquelle cependant les gens qui ont du tact n'ont jamais donné.

28 *Avril.* Les censeurs de l'administration de monsieur Turgot ne cessent d'enfanter des satires contre lui. Il court encore un nouveau vaudeville, intitulé : *Prophétie Turgotine.* Il attaque cependant moins le ministre même que son systême & ses conseillers : c'est à proprement parler une parodie assez ingénieuse de la doctrine des économistes, dont on fait voir le ridicule & les abus dans les conséquences ultérieures de leurs principes : elle est d'ailleurs assez

gaie,

gaie, d'un bon faiseur, & supérieur à tout ce que la licence a enfanté à cet égard. Le dernier couplet, qui pour faire revenir le Roi des idées chimériques que son attrait lui a fait adopter trop aveuglement, le compromet & s'écarte du respect profond dû à ce maître auguste, est vraiment condamnable, & mériteroit au chansonnier une correction févere.

29 *Mars.* On n'a pas manqué de faire contre l'opéra nouveau quelques plaisanteries. Voici une épigramme moins mauvaise que le reste :

Pour jubilé l'on représente *Alceste* :
Les confesseurs disent aux pénitents,
Ne craignez rien, à ce drame funeste,
Pour station, allez tous, mes enfants :
Par-là bien mieux dans ce temps d'abstinence
Mortifierez vos goûts & vos plaisirs ;
Et si par fois vous avez des desirs,
Demandez *Gluck* pour votre pénitence.

Le bailli du Rollet n'est point exempt de la censure : on critique beaucoup ses paroles peu lyriques, où il y a pourtant de la force & des images : il se défend en disant qu'il a été gêné par la musique, & qu'il lui a fallu conformer absolument le sens, la mesure & la rime à celle-ci, qu'autrement on auroit dû refondre.

29 *Avril.* Outre le vaudeville dont on a parlé, il s'agit d'une autre facécie intitulée *les trois Maries*, dont on ne connoît encore que le titre & le sujet. L'idée de l'auteur est d'y tourner en ridicule trois virtuoses du parti éco-

nomiste, fort liées avec le contrôleur général ; & chez lesquelles il tient des comités avec les corryphées de la secte : ce sont madame la duchesse d'Anville, madame Blondel, & madame Marchais : cette derniere sur-tout prête infiniment à la censure.

30 *Avril.* Les principes sur l'usure établis dans la requête des usuriers d'Angoulême au conseil, adoptés, ce semble, par ce tribunal, puisqu'il les a favorablement accueillis & leur a donné gain de cause, étant ceux de la secte économiste qui ont dirigé M. Turgot dans son avis donné comme intendant de Limoges, méritent d'être résumés en peu de mots ; ils sont : *qu'il ne peut y avoir d'usure dans le commerce, que le taux de l'escompte ne peut être fixé, & que c'est encore un effet de l'ancienne barbarie ou de l'ancienne ignorance que de prétendre qu'un taux plus haut exigé par le prêteur le rend usurier, & l'expose à des poursuites criminelles & à des pertes capitales.*

Au contraire, Me. Drou, auteur de la défense des usures, prétend *qu'on appelle usure mordante celle qui excede le taux du prince & le taux du commerce. Or, le premier est à cinq pour cent, & le second à six. Celui-ci est réglé d'après des certificats qu'attestent toutes les places de commerce.* Cette explication donne lieu à une digression historique & intéressante que fait l'avocat sur l'usure, qui est toujours la suite & la preuve infaillible d'un mauvais gouvernement, le fléau le plus redoutable du commerce, qu'il détruit & ruine sans ressource. Il s'appuie de l'autorité des plus grands publicistes, des politiques les plus profonds, des plus habiles

législateurs, même des auteurs protestants les plus favorables au prêt à intérêt, tels que Wolf, Puffendorf, Barbeyrac, la Placette. Les cours souveraines ont une jurisprudence conforme : il n'est que les économistes qui se soient avisés de penser différemment. L'orateur peint ces docteurs modernes *comme des hommes sans aucun caractere public, entraînés par l'amour des nouveautés, séduits par l'espérance de se faire un nom & une fortune, se faisant un honneur d'attaquer comme des préjugés ridicules, des maximes de législation, de politique & de morale, aussi anciennes que la formation des sociétés....* Ces détails rendent son ouvrage curieux, instructif & amusant.

1 *Mai* 1776. Le sieur Torré, pour engager le public à se rendre à son Wauxhall, peu agréable par un froid trop rigoureux pour la saison, a annoncé pour samedi dernier un concert au profit du sieur le Brun, premier hautbois de l'électeur Palatin ; ce qui a en effet attiré du monde.

1 *Mai*. La demoiselle Dumesnil se retire enfin du théâtre françois après vingt-neuf ans de service. On ne connoît point d'acteur ni d'actrice qui ait resté aussi long-temps sur la scene, & se soit conservé des partisans & des admirateurs ainsi presque dans la décrépitude du talent, car on ne peut disconvenir que celui de cette Melpomene n'eût étrangement baissé. C'est la Dlle. Sainval qui prend ses rôles.

1 *Mai*. Dimanche dernier, au moyen de la cessation des spectacles profanes à cause du jubilé, il y a eu un concert spirituel extraordi-

naire aux château des Thuileries, au profit de quatre gens à talents qui s'y distinguent le plus & le soutiennent, savoir les sieurs *Bezozzi*, *JarnoWick*, *Duport*, & *le Brun*.

2 *Mai.* Il y a eu plusieurs comités particuliers entre les docteurs de Sorbonne relativement à la nouvelle caisse d'escompte, aux arrêts du conseil concernant l'affaire d'Angoulême, & aux vues reconnues du ministere d'établir sur l'usure des principes contraires à ceux des théologiens. Il paroît que ces rigoristes voudroient en conséquence prémunir les fideles par des décisions réitérées, en manifestant dans ce moment de crise la doctrine de l'église sur cette matiere.

3 *Mai.* Un livre dont on annonçoit le titre depuis long-temps, propre à exciter la curiosité du public, mais saisi & confisqué par la police, ce qui en avoit suspendu le dépit, commence à percer : c'est *le parfait Monarque.* Il est en trois volumes.

3 *Mai.* On travaille à réparer les défauts d'*Alceste*; & pour jeter dans le troisieme acte plus de variété, il est question d'y introduire un *Hercule*, personnage nécessaire à l'action, suivant la fable : mais il sera difficile que cette interpollaton s'accorde avec les deux premiers actes; &, en général, tout ouvrage ainsi refait de pieces & de morceaux est toujours médiocre.

4 *Mai.* Le ballet de *Médée & Jason*, qui se donne depuis plus de trois mois avec un concours continuel & l'admiration toujours soutenue du public, est sans doute le plus beau spectacle en

ce genre qu'on puisse trouver dans l'Europe entiere, non-seulement par le génie de l'invention, mais encore par la richesse des accessoires, & sur-tout par une exécution complete. Le départ de Mlle. Heinel, sur le point d'aller faire sa tournée ordinaire en Angleterre, va seul suspendre cette pantomime, qui mérite quelques détails avant qu'elle disparoisse tout-à-fait. Elle dure trente-cinq minutes; & pendant toute cette action il n'y a pas un instant où l'intérêt ne croisse & n'augmente la curiosité du spectateur. La premiere imagination en est due au sieur Noverre, qui avoit le plus grand talent pour ce genre de composition. En 1770 on l'enchâssa dans le ballet d'*Ismene & d'Ismenias*, où, quoi qu'elle fût amenée, elle déplut par sa longueur, & comme formant un autre drame dans le drame même. Aujourd'hui qu'elle est isolée & compose un tout, qu'elle a été perfectionnée par le sieur Vestris, il en résulte un plaisir général, & elle est, ce semble, hors de la critique.

Tout le monde connoît le sujet. Le ballet commence par la réception de *Médée* & de *Jason* à la cour de Corinthe, honneurs qu'on leur rend, danses & festins, où il n'y a encore que de la galanterie; quadrille entre les deux époux nouvellement arrivés, & *Créuse* fille du Roi, qu'un prince étranger recherche & courtise. La sympathie se fait sentir entre *Jason* & la jeune princesse; *Médée* ne tarde pas à s'en appercevoir; l'amant rejeté disparoît, & il se forme un trio entre les trois personnages restants : effort de l'épouse pour ramener *Jason*, qui semble revenir,

puis retombe dans son ivresse. La jalousie croît au cœur de *Médée*, elle combat contre la fureur qui s'y éleve, elle se fait amener ses enfants, elle roule dans sa tête un dessein de vengeance affreuse, elle ne la satisfait pas, & la juge imparfaite : *Jason* survenant, elle tente un dernier effort auprès de l'infidele par le spectacle & les caresses de ces gages chéris de leur union ; il ne peut y résister & revient à elle ; mais la vue des charmes de son amante le trouble & l'enchante de nouveau. *Médée*, voyant qu'il n'y a plus de ressource, évoque les enfers & forme ses enchantements. Cependant *Jason* enivré de son amour, conclut l'hymen *Créon* lui remet le sceptre, & le fait reconnoître pour son successeur par les peuples ; ce qui repose délicieusement le cœur du spectateur, serré jusques-là par les passions dont il a été agité avec la magicienne. Au milieu de la joie générale qui regne à Corinthe durant la fête solemnelle qui s'y célebre, *Médée* semble revenir à sa tendresse pour *Jason* ; elle la porte au point de se conformer à ses volontés, d'offrir ses présents ; ils consistent sur-tout dans un bouquet, dont elle orne le sein de sa rivale ; puis elle se retire. Le poison opere bientôt son effet : tourments de *Créuse*, désespoir de *Jason*, qui arrache le bouquet & reconnoît la vengeance de *Médée*. Désordre général dans le spectacle. *Médée* vole dans les airs sur un char traîné par des dragons ; elle est avec ses enfants, elle les égorge aux yeux de leur pere, & lui jette le poignard dont il se tue à son tour ; lorsqu'elle a bien assouvi ses

regards par la vue de tous les maux qu'elle a causés, elle fait sortir les démons, derniers exécuteurs de sa colere, qui embrasent & réduisent le palais en cendre.

Sans doute *Médée*, poignardant ses enfants publiquement, est contre le précepte d'Horace, qui dit *nec coram populo pueros Medea trucidet* : mais cette horreur est adroitement préparée par le premier combat dans le cœur de *Médée*, qui, le poignard levé sur les victimes innocentes, revient à la pitié, & s'efforce d'attendrir *Jason* par eux : d'ailleurs, l'action se passant dans les airs, elle est comme hors de la scene & dans un autre monde.

Le sieur Gardel, qui fait le personnage de l'amant de *Créuse* dédaigné, le plus court & le plus foible de la pantomime, le remplit de son mieux & aussi-bien que le comporte son rôle. Celui de *Créuse* rendu par mademoiselle Guimard, a toutes les graces, tous les charmes, tout le plaisir naïf d'une jeune personne, dont le cœur s'ouvre pour la premiere fois à l'amour : les dégradations de sa danse, lorsque le poison agit, sont bien marquées, & ses accès convulsifs exprimés avec précision & noblesse. Le rôle de *Jason*, assez sot en lui-même, est relevé par la majesté des gestes, des attitudes, par les regrets, les combats & les remords dont est agité le sieur Vestris. Mais tout est subordonné, comme il doit l'être, à l'actrice principale, à *Médée*, dans laquelle se transforme Mlle. Heinel, avec une vérité qu'on ne sauroit surpasser. Cette danseuse, la plus belle créature qu'on

ait vue au théâtre, de la taille la plus imposante & la plus majestueuse, éprouve dans son visage une continuation d'altérations rapides & variées, telles que l'exigent les passions diverses dont elle est agitée. Ce ne sont pas de simples nuances, ce sont les impressions vives & profondes de la douleur, les fureurs, les emportements de la jalousie; c'est le sombre d'une joie forcée, d'une dissimulation violente; enfin c'est la rage du désespoir parvenu à son comble. Toutes les descriptions, au surplus, ne peuvent fournir qu'une idée, une esquisse foible de ce drame fait pour les yeux, mais dans le tableau duquel il y a plus d'expression, de sublime, de génie, que dans les plans embrouillés & compliqués de nos tragédies modernes, & dont le jeu même est plus intelligible & plus propre à pénétrer l'ame que les facades d'une versification tonnante.

5 *Mai*. Depuis peu les marchands de nouveautés en tabatieres, pour exciter le goût des amateurs par la variété, ont imaginé des boîtes plates, qu'ils ont par cette raison appellé des *platitudes* : elles sont de carton & à très-bon prix. Madame la duchesse de Bourbon est allée ces jours derniers à l'hôtel de Jaback; & quand on a demandé à son altesse ce qu'elle desiroit, elle a répondu, *des turgotines*. Le marchand a paru surpris & ignorer ce qu'elle vouloit dire : « oui, a-t-elle » ajouté, des tabatieres comme celle-là, » en montrant la forme moderne. — « Madame ce sont des *platitudes*, a-t-il re» pliqué. — Oui, oui, a riposté la princesse,

» c'eſt là même choſe. » Le nom leur en eſt reſté, & cette gentilleſſe occupe Paris pour le moment ; il n'eſt perſonne qui ne veuille avoir ſa *turgotine*, ou ſa *platitude.*

6 Mai. Le parlement, trouvant que le livre qu'on a annoncé ayant pour titre *le parfait Monarque*, reſpiroit le ſyſtême des économiſtes, l'a jugé digne d'anathême, & a ordonné vendredi qu'il ſeroit lacéré, brûlé, &c.

6 Mai. C'eſt demain qu'on attend les changements d'*Alceſte.* Au ſurplus, le chevalier Gluck eſt dans la plus parfaite ſécurité ; il aſſure que ſi ſa muſique ne prend pas aux premieres repréſentations, elle prendra aux dernieres ; que ſi ce n'eſt cette année, ce ſera l'année prochaine, ce ſera dans dix ans, parce que c'eſt la muſique la plus analogue à la nature, & qu'il n'en connoît pas de plus vraie. Cette confiance, qui ſeroit ridicule & folle dans un homme médiocre, doit être regardée, de la part de ce grand homme, comme une conviction intime de ſon mérite, comme cette noble audace du génie qui ſent ſes forces & ſa valeur, & qui ſe juge avec la même impartialité que s'il étoit étranger à lui-même.

7 Mai. Monſieur Séguier a fait un grand requiſitoire aux chambres aſſemblées contre le livre annoncé, intitulé : *le Monarque accompli, &c. par monſieur de Lanjuinais, principal du college de Moudon, en trois volumes*, avec cette épigraphe : *Narrando laudare & laudando monere, novum ſcribendi genus hactenus intactum*, imprimé à Lauſanne en 1774. Il paroît

par l'analyse vague de l'avocat-général, que l'auteur trouve son héros existant dans la personne de l'empereur actuel. En souscrivant à l'éloge de ce prince, & en y ajoutant du sien, il reproche au prétendu principal de college de prêcher la sédition, la guerre civile, la vengeance contre les tyrans, & de mettre ses projets sanguinaires dans la bouche de sa majesté impériale. De-là une excursion violente contre les économistes, contre les philosophes, que le magistrat inculpe de détruire tous les gouvernements, sous prétexte de les reformer.

En conséquence, le parlement a proscrit la brochure comme séditieuse, tendante à la révolte, & à soulever les esprits contre toute autorité légitime, attentatoire à la souveraineté des Rois, & destructive de toute subordination, en cherchant à anéantir, s'il étoit possible, dans les cœurs des peuples, les sentiments d'obéissance, d'amour & de respect qu'ils doivent à leurs souverains, &c. Tout cela donne un merveilleux véhicule à l'ouvrage qu'on n'osoit ouvrir à cause de sa longueur.

8 *Mai.* Un drame lu derniérement à l'assemblée des comédiens, y a causé les plus vifs transports ; les cœurs de ces messieurs & de ces dames ont été tellement émus de sensibilité, qu'ils ont arrêté par acclamation de le recevoir, & de le mettre tout de suite à l'étude, persuadés qu'un chef-d'œuvre de cette espece devoit être au-dessus des regles & que les auteurs en rang ne s'opposeroient point aux plaisirs du public. Il a pour titre :

le Prisonnier. A la chaleur du style, les histrions l'ont jugé de Jean-Jacques Rousseau; mais l'auteur s'est fait connoître. Pour accorder son travail profane avec le saint temps du jubilé, il en a fait hommage au pape, qui lui a répondu par le bref le plus flatteur, en lui envoyant la patente de membre de l'académie des arcades de Rome, & une belle médaille d'or accompagnée d'une magnifique chaîne garnie de diamants. Le nonce a été chargé de lui remettre lui-même les présents de sa sainteté. Le poëte, déja triomphant, est fils naturel d'un homme estimé dans la carriere dramatique, de feu Boissi.

12 *Mai.* On a enfin introduit vendredi à l'opéra un rôle d'*Alcide* dans *Alceste.* La chambrée étoit nombreuse relativement à ce changement qu'on attendoit depuis plusieurs représentations. Le parti du chevalier Gluck avoit amené un renfort d'auxiliaires; mais le poëme ni la musique n'y ont rien gagné au gré des adversaires, & les admirateurs sinceres de l'ouvrage de cet Allemand le préferent dans l'ancien costume.

12 *Mai.* Un monsieur d'Aucourt, fermier général, se piquant de bel esprit, avoit composé il y a long-temps, c'est-à-dire, du temps où l'ambassadeur Turc étoit à Paris, des mémoires en roman, relativement aux aventures de ce Musulman & de sa suite, dans cette capitale, avec les filles qui se trouvoient très-bien de cette nation. Il vient d'en faire faire une nouvelle édition, sous le titre de *Mémoires Turcs, par un auteur Turc, de toutes les académies Mahométanes, licencié en*

droit Turc & maître-ès-arts de l'université de Constantinople, &c.; & pour donner de la vogue à cette brochure, il l'a dédiée à la Dlle. Duthé, la plus fameuse courtisanne du jour. Le persiflage de l'épître a fait fortune, & toutes les *impures* de la capitale ont voulu acheter l'ouvrage.

12 *Mai.* Le nouvel ouvrage de M. de Voltaire est un gros livre, intitulé: *Lettre Chinoises, Indiennes & Tartares*; mais ce n'est, à proprement parler, qu'un point de ralliment, sous lequel il a rassemblé une quantité de facéties déja connues, & sur des objets qu'il a rebattus cent fois.

13 *Mai.* Il se répand une épigramme dure contre M. de la Harpe: sans avoir infiniment de sel, elle est remarquable par les anecdotes qu'elle renferme concernant ce poëte, dont la morgue déplaît à beaucoup de monde. Pour la bien entendre, il faudroit savoir son histoire, & connoître sa figure: en général, il est d'une extraction très-obscure, & passe pour bâtard. Dans sa jeunesse, ayant été élevé par charité au college d'Harcourt, il fit une satire, encore écolier, contre le principal qui l'avoit recueilli, si horrible qu'il fut mis en prison. L'auteur, par une licence poétique, suppose que c'est à Bicêtre; ce qui n'est pas constaté. Il est d'une petite taille, & a l'air assez insolent. On peut se rappeller sa querelle avec le sieur Blin, qui le traîna dans le ruisseau, & dont on a parlé, son dévouement à la clique moderne, &c.

Enfant trouvé de la philosophie
Dont il feint d'être possédé,

Fantoccini (a) fougueux, bravement ſecondé
Par les brigands de l'encyclopédie,
Lâche rimeur par Blin intimidé,
De médailles chargé, mais couvert d'infamie;
A Bicêtre il a préludé
Aux honneurs de l'académie.

13 *Mai* 1776. *Epigramme.*

Sur les genoux de Perrette, ſa femme,
Un menuiſier mangeoit ſa ſoupe un jour;
Un ſien ami l'apperçoit & l'en blâme,
Eh! qui pourroit s'attendre à pareil tour,
Comment chez toi point de table, compere?
Un menuiſier.... Eh! pourquoi t'étonner,
Dit l'artiſan, voici tout le myſtere,
Dès que j'ai fini de dîner,
Je n'ai que la nappe à lever,
Et je f... la table par terre.

13 *Mai.* Outre la plaiſanterie des *trois Maries*, on parle d'une autre, intitulée: *les Mannequins.* La diſgrace de M. Turgot fera percer plus aiſément ces ſatires contre lui, accompagnées ſans doute de pluſieurs autres.

14 *Mai.* Il commence à ſe répandre très-clandeſtinement un livre qui alarme beaucoup la police; il a pour titre: *Mémoires concernant l'adminiſtration des finances ſous le miniſtere de monſieur l'abbé Terray, contrôleur général*, avec cette épigraphe: *Illi robur & æs triplex circa*

(a) Eſpece de marionettes d'un théâtre des boulevards.

pectus erat. On ajoute qu'on voit à la tête de l'ouvrage un portrait de ce ministre, qui n'est pas surement le fruit des soins officieux de la reconnoissance ou de l'amitié : on en juge par le quatrain qui est au bas, dont on trouvera les vers un peu durs, mais analogues à sa physionomie, au caractere, & à la conduite du personnage :

> Le seul aspect d'un tel ministre,
> De sa vie offre le tableau,
> A cette figure sinistre,
> France, reconnois ton bourreau !

15 *Mai.* La faculté de médecine n'est pas restée sans replique au mémoire du docteur Guilbert de Préval ; elle en publie un où elle démontre que cet accusé a tort de se plaindre des décrets rendus dans son affaire, puisqu'ils n'ont pas la sanction nécessaire pour leur donner caractere de jugement, & qu'il déclamoit prématurément contre son corps, n'ayant pas encore déterminé ce qu'il devoit penser sur son compte.

15 *Mai.* La cabale encyclopédique a tellement intrigué pour M. de la Harpe dans le sein de l'académie françoise, qu'il en a été enfin élu le lundi treize. Comme le mot du Roi qu'on a rapporté l'année derniere pouvoit occasionner quelque crainte que sa majesté ne voulût pas confirmer ce choix, on avoit pressenti ce monarque, & on l'avoit disposé plus favorablement pour le candidat.

16 *Mai.* Au début du ministere de monsieur Turgot, comme ce ministre commen-

çoit à annoncer ſon eſprit de reforme, & ſurtout de liberté dans le commerce des denrées, que la caiſſe de Poiſſy excitoit de vives réclamations de la part des marchands forains, des bouchers & des citoyens de la capitale, cette compagnie crut devoir gagner les devants, & faire revenir le miniſtre & le public prévenus contr'elle. Un de ſes faiſeurs fut chargé de ſon apologie, préſentée au contrôleur général, ſous le titre de *Réflexions ſur l'établiſſement de la caiſſe de Poiſſy*. On s'y plaignoit que les gens qui vouloient exciter l'adminiſtration à ſupprimer cette caiſſe, n'ont pas bien connu la nature de ſon établiſſement, le but qu'on s'eſt propoſé en le formant, & les effets qu'il peut avoir; l'auteur leur reproche la fatalité, ou plutôt, dit-il, la négligence qui leur a fait ignorer ou méconnoître les faits conſtatés indubitables.

Un économiſte, un membre de la ſecte qui s'élevoit le plus contre les gens de ladite caiſſe, partit des faits établis dans ce mémoire même pour y ripoſter par une brochure ayant pour titre: *Bilan de la caiſſe de Poiſſy*, avec cette épigraphe: *habemus confitentem reum*, où d'après les propres calculs du défenſeur de la caiſſe, & ſes expoſés, il en réſulte que les habitants de Paris paient 2760000 livres, pour un impoſition qui n'en rapporte au fiſc que 750000 livres; ou autrement, que les fermiers retiroient un intérêt de 92 livres & un peu plus d'un tiers pour cent de leurs fonds: uſure exceſſive & ruineuſe que les plus fameux *Gribelins* ne déſavoueroient pas.

Ce bilan de la caiſſe de Poiſſy étoit anonyme; mais l'abbé Baudeau l'a malheureuſement

avoué en l'insérant au tome second des *nouvelles Ephémérides* de 1776, journal dont il est auteur. Les fermiers diffamés par cette brochure, & excités sous main par le parlement, ont fait un *mémoire à consulter & consultation* sur la question de savoir s'ils ne sont pas en droit d'attaquer en réparation le coryphée économiste. En conséquence de la réponse favorable des jurisconsultes, l'abbé Baudeau a été assigné au châtelet samedi 11 de ce mois, & le voilà tourmenté d'un bon procès de Dieu, qui le guérira vraisemblablement de la rage d'écrire.

Ce qui démontre la collusion du parlement avec les fermiers, c'est que les remontrances de cette compagnie, contre les édits derniers, sont en grande partie de M. d'Outremont fils, conseillier au parlement, & que le mémoire est de M. d'Outremont pere, avocat.

16 *Mai.* Il paroît que les *Mannequins* ne sont point une chanson, comme on l'avoit cru, mais une brochure satirique & infernale, puisqu'on s'y permet de s'exprimer sur le compte du Roi même d'une façon peu respectueuse & punissable ; c'est ce qui rend le pamphlet très-rare. On dit cependant que sa majesté n'y est désignée que sous le nom vague de *Sophi* ; au-lieu que les ministres y sont nommés, mais par anagramme seulement.

17 *Mai.* Le tripot du théâtre lyrique, malgré les nouveaux réglements, est en plus grand désordre que jamais : tout y est en fermentation. Les coryphées de la danse y sont sur-tout offensés, de n'être pas traités avec autant de considération que ceux du chant ; ils prétendent

que leur talent vaut bien l'autre, sur-tout en France, où il soutient souvent des ouvrages qui ne rapporteroient rien sans cet accessoire. Ils ont en conséquence présenté un mémoire très-bien fait, dit-on, pour justifier leurs plaintes. Les administrateurs semblent déja fatigués de ces désagréments. Le sieur Bourboulon a déclaré qu'il se démettoit : le sieur Buffau menace d'en faire autant : ils se plaignent qu'un certain Mesnard de Chouzi, sans aucun caractere, s'est immiscé dans dans leurs comités, y jette le trouble, & fomente les divisions parmi les inférieurs pour obliger la régie actuelle à se dissoudre & élever sur ses débris une autre compagnie.

17 *Mai.* L'abbé Eloy, ainsi qu'on le présumoit, n'a été exilé que pour la forme, & est déja de retour dans cette capitale. Le parlement ne témoigne aucune répugnance pour le recevoir en cas qu'il se présente, quoique son extraction ne soit pas brillante.

18 *Mai.* On commence à voir des chapeaux à quatre cornes ; & les petits-maîtres ont adopté le matin en déshabillé cette coëffure grotesque. On la dit excellente pour le soldat, en ce que de la façon dont il se couvrira le chef, les cornes latérales ne le gêneront point du côté du fusil ; le bord du côté du front sera plus large, & se rabattra comme un abat-jour pour garantir les yeux de la poussiere, du soleil & le devant du corps de la pluie.

19 *Mai.* Mademoiselle la Guerre a pris vendredi le rôle d'*Alceste* à l'opéra, & l'a exécuté, au gré de ses partisans, aussi-bien que Mlle. Rosalie ; elle a sur celle-ci l'avantage d'être jolie ;

cela ne peut que redoubler la rage de mademoiselle Arnoux.

Le chevalier Gluck, mécontent du peu d'accueil qu'on fait à son ouvrage, regardé ailleurs comme son chef-d'œuvre, est parti le cœur navré de douleur d'avoir perdu sa niece dont il a appris la mort : c'étoit un sujet doué des plus rares talents pour la musique & le chant.

20 *Mai.* D'après les citations de la consultation pour les fermiers de la caisse de Poissy, il faut conclure que le mémoire inséré aux *Ephémérides* est autre chose que le bilan, quoique le résultat en soit le même, c'est-à-dire, une accusation contre les premiers de gagner plus de 92 pour cent sur une vente d'environ 90000 bœufs ou vaches par an aux marchés de Sceaux & de Poissy : mais on articule en outre d'autres inculpations plus directes ; on leur y suppose une cupidité qui marchoit de prévarications en prévarications, qui saisissoit tous les moyens de dévorer la subsistance des peuples. Un sage, comme l'abbé Baudeau, dit-on, devoit-il enflammer la fureur naturelle des sujets contre les impositions & ceux qui les perçoivent, en peignant les fermiers plaignants comme des exacteurs, qui ajoutoient encore aux rigueurs de l'impôt tout ce que l'avarice a de plus bas & l'oppression de plus cruel ?

Quoique, suivant la consultation du 24 avril, les consultants puissent prendre la voie criminelle, on estime qu'ils doivent préférer la voie civile, comme plus modérée & conduisant au même but.

De son côté l'abbé Baudeau se dispose à répliquer, c'est-à-dire, à comparoir, à plaider lui-

même sa cause, & à prouver ce qu'il a avancé ; cet événement retarde son départ.

20 *Mai.* Le clergé seroit désolé par l'apparition d'une nouvelle brochure, intitulée : *Suite du Dialogue sur les mariages des Protestants*, ou *Réponse de M. le Curé de *** à l'auteur d'une brochure* intitulée : *les Protestants déboutés de leurs prétentions*, si la disgrace de M. Turgot ne le consoloit de tout en ce moment.

20 *Mai.* Un abbé Faucher, jeune homme, qui commençoit à prêcher, se vouloit distinguer, & se vouant à la secte à la mode, commençoit à faire bruit par son affectation de glisser la morale économique avec la morale évangélique, & de faire venir adroitement des tirades & des éloges étrangers au fond de son sujet. Monsieur Turgot étoit un des saints que cet orateur célébroit le plus. Les dévots ont été outrés d'un zele de cette espece ; ils ont peint l'abbé Faucher à M. l'archevêque comme un prédicateur profane & scandaleux, & le prélat l'a interdit au milieu de sa station à Saint-Germain-l'Auxerrois, sans que depuis on l'ait pu faire revenir sur le compte de l'ecclésiastique.

20 *Mai.* A la suite des mémoires concernant l'administration & le ministere de monsieur l'abbé Terray, on trouve *la relation historique de l'émeute arrivée à Paris le 3 mai 1775, & de ce qui l'a précédé & suivi.* Cette collection est terminée par 14 *Lettres d'un actionnaire à un autre actionnaire sur la dissolution de la compagnie des Indes, & sur les causes de cet événement désastreux.*

21 *Mai.* Il est fort question de dresser un

second théâtre françois, sous le nom de *comédiens de Monsieur.* Plusieurs auteurs se sont réunis pour solliciter cet établissement, duquel il résulteroit une émulation utile entre les deux troupes.

22 *Mai. Epître aux calomniateurs de la philosophie.* Cet ouvrage en vers, précédé d'une épigraphe tirée de M. d'Alembert, quoique vendu sous le manteau, a certainement été fait sous les auspices du ministere. Par malheur tous les éloges prodigués à M. Turgot & à ses opérations ne lui peuvent aujourd'hui servir de passe-port; & il faudra comme ci-devant, suivant l'expression de l'auteur, faire encore entrer la raison en contrebande dans Paris. Les prêtres y sont fort maltraités, ainsi qu'on s'en doute bien. Pour mieux en entendre le but, il faut savoir que dans ce temps du jubilé, les prédicateurs dans leurs chaires, les évêques dans leurs mandements, les curés dans leurs prônes, ont affecté, à l'exemple du pape, dans sa bulle, de s'élever contre les philosophes. Il est juste que ceux-ci prennent leur revanche. Au lieu de répondre par quelque dissertation en forme, & de ressasser tout ce qui a été dit à cet égard, ils ont confié leur défense à un poëte qui la rend ainsi plus transmissible & plus piquante en lui donnant un air de fraîcheur & de nouveauté.

23 *Mai.* Le colisée s'est rouvert le 19 mai; non encore avec beaucoup d'affluence à cause du froid qui continue de faire.

23 *Mai.* On avoit gravé le portrait de madame la présidente de Saint-Vincent, devenue si fameuse depuis son procès. Elle étoit repré-

ſentée en buſte, fort décoletée, & de la maniere auſſi laſcive que le peut permettre cette forme. On s'étoit contenté de mettre au bas de ſon nom de famille, *Julie de Vence, femme du préſident de Saint-Vincent*; on y avoit ajouté *petite-fille de madame de Sévigné*. La famille n'a pas trouvé à propos que cette eſtampe ſe vendît, & en a fait enlever tous les exemplaires.

24 *Mai*. On attribue l'*épître aux calomniateurs de la philoſophie* à M. de Marmontel, ou à M. de la Harpe : elle eſt dans la maniere dure, rocailleuſe & obſcure de ces deux poëtes. On croit pourtant plus aiſément qu'elle eſt du dernier, que c'eſt une eſpece de chef-d'œuvre qu'il a dû faire, un hommage qu'il a voulu rendre à la ſecte encyclopédique, avant d'être admis à l'académie françoiſe. Au ſurplus, il y a de la force, des images & de la raiſon dans cet ouvrage, où la poéſie embellit la derniere ſans lui faire tort. Le ſyndic de la faculté, Riballier, & l'ancien évêque du Puy, le Franc de Pompignan, aujourd'hui archvêque de Vienne, ſont les coryphées du parti contraire qu'on attaque le plus ; on accuſe ſurtout le dernier d'avoir fait publier au prône que *tout philoſophe étoit ennemi des rois*. C'eſt particuliérement à cette accuſation renouvellée avec affectation par le clergé, lorſque M. Turgot & M. de Malsherbes étoient dans le miniſtere, qu'on répand, en faiſant voir que le fanatiſme ſeul eſt le véritable ennemi du trône, qui prétend ôter & donner les ſceptres à ſon gré au nom de Dieu. Il eſt fâcheux que des plaiſanteries trop burleſques ou des impiétés un

peu outrées déparent le total de l'épître, où l'on apprend aux monarques qu'ils ne peuvent mieux faire que de faire gouverner les sages sous eux, que d'éclairer leurs peuples, dont il n'auront jamais rien à craindre tant qu'ils les régiront par la raison; qu'au contraire, une nation stupide, asservie sous le joug des prêtres, n'agit que par eux, & a été souvent l'instrument dont ils se sont servis pour détrôner les principes qui vouloient se soustraire à leur domination. On félicite Louis XVI d'avoir pris la philosophie pour mentor; on désigne sensiblement ainsi M. de Maurepas, le seul aujourd'hui des dieux tutélaires qu'invoque & préconise le poëte.

24 *Mai.* Le pere Richard, jacobin, est l'écrivain fanatique auteur de la brochure intitulée: *les Protestants déboutés de leurs prétentions.* C'est un gagiste du clergé, que celui-ci met en œuvre, mais qui paroît avoir plus de zele que de bon sens. L'auteur de la réfutation le lui prouve à merveille, de façon à lui ôter toute replique.

25 *Mai.* Il y a un concours ouvert au Colisée pour les feux d'artifice: il doit avoir lieu pendant les trois fêtes, entre le sieur *Squaglia*, artificier de la république de Lucques, qui commencera à déployer ses talents le jour de la Pentecôte: le lendemain ce sera le tour du sieur *Furth*, artificier de Munster; & enfin, le mardi le sieur *de la Variniere*, artificier du Roi, luttera contre ces rivaux étrangers.

25 *Mai.* L'auteur de la réfutation du livre du pere Richard, à l'occasion des bruits répandus que le gouvernement alloit faire une

loi pour valider les mariages des protestants ; fait voir d'abord à ce fougueux adversaire que son zele n'est rien moins que charitable ; il lui prouve ensuite que ses raisonnements ne valent rien ; il établit que le mariage est avant le sacrement, qu'il est dans l'ordre social sans lui ; que c'est une ignorance de proscrire l'un, une héréfie de rejetter l'autre, un défaut de jugement de les identifier ; que s'ils sont séparables, dans le mariage tout le civil est du for extérieur ; tout le spirituel dans le sacrement est du for intérieur ; que le premier appartient au corps politique, & le second est tout entier au corps ecclésiastique : or, l'église étant dans l'état, & non pas l'état dans l'église, il est évident que le prince, à la tête de l'état, étend sa jurisdiction sur tous les intérêts du corps civil, & que l'église doit borner la sienne au rit établi pour l'administration des sacrements. Nul doute donc que le roi très-chrétien ne puisse, sans compromettre la religion, autoriser l'union matrimoniale des protestants, par telle forme civile & judiciaire qu'il voudra introduire : mais le doit il ? Le redoutable adversaire détruit également les raisons du moine, qui prétend que non, & lui fait voir qu'il ne s'entend pas mieux en politique qu'en théologie. Tout ce traité est rempli de sagesse, d'érudition & de logique ; il est diffus, comme la premiere partie. On y trouve un morceau philosophique sur la liberté de la presse, nécessaire du moins à l'égard des livres de controverse, d'autant meilleur que c'est un point de liberté sur lequel ses partisans modernes n'ont pas encore insisté, & d'autant plus nécessaire qu'il est le plus propre à contribuer à

la destruction des préjugés auxquels ils font la guerre.

26 *Mai.* On n'a pas manqué de lâcher des quolibets contre monsieur Turgot. Le bon mot le plus plaisant est celui de madame la marquise de Fleuri ; elle étoit dans une société où monsieur d'Alembert témoignoit ses regrets sur la perte de ce ministre, en s'étendant sur la multitude de bonnes choses qu'il avoit faites. On le contrarioit à cet égard : « au moins, s'écria-t-il, » ne peut-on nier qu'en peu de temps il n'ait » fait un furieux abattis dans la forêt des pré- » jugés : *c'est donc pour cela*, a repris avec viva- » cité la marquise, *qu'il nous a donné tant de* » *fagots.* »

26 *Mai.* *Les Mannequins* ne sont que manuscrits ; & comme ils ont une certaine étendue, les copies s'en multiplient lentement, & rendent l'ouvrage difficile à avoir. On ne peut asseoir de jugement précis concernant cette satire, sans l'avoir lue, tant les avis sont différents : les uns la trouvent pleine de sel & de finesse, les autres dure & grossiere ; tout le monde s'accorde seulement à la décider fort condamnable. Quant aux *trois Maries*, on les connoît encore moins.

27 *Mai.* Mlle. l'Espinasse, très-connue dans le monde par l'asyle qu'elle donnoit à monsieur d'Alembert, par sa passion pour l'encyclopédie & les encyclopédistes, ainsi que pour les économistes, vient de mourir. Les coryphées de ces deux cabales la regrettent par cette raison ; elle tenoit un de ces bureaux de philosophie substitués aujourd'hui à ceux du bel esprit. Monsieur de la Harpe étoit un de ses nourrissons : elle ouvroit

ouvroit depuis quelque temps les portes de l'académie par son crédit sur le secrétaire qui mene la compagnie. Ce poëte est le dernier qu'elle y aura fait entrer. Le domaine a mis le scellé chez elle, ce qui confirme sa bâtardise.

28 *Mai.* Depuis le 1 avril, il a commencé à Paris un journal, ayant pour titre le *nouveau Spectateur*, ou *Examen des nouvelles pieces de théâtre, servant de répertoire universel des spectacles, rédigé par M. le Fuel de Méricourt.* On sent que cet ouvrage pourroit être très-bon, s'il étoit pris & suivi dans son vrai point de vue ; mais celui-ci n'est qu'une rapsodie, une compilation de beaucoup de choses anciennes & connues : ce qu'on y trouve de mieux, c'est une grande hardiesse à s'expliquer sur le compte des histrions ; sacrilege, littéraire, dont ceux-ci se plaignent haument, & qui pourra bien mériter au critique la suppression de son journal.

29 *Mai. Alceste* ne prenant point, les directeurs de l'opéra reviennent au goût de la nation, & font répéter actuellement *l'union de l'Amour & des Arts*, du Sr. Floquet.

30 *Mai.* Un *mannequin* est une figure factice & mobile au gré du peintre, pour modeler tous les mouvements qu'il veut donner à son original : c'est de là que la satire dont on a déja parlé plusieurs fois, a pris son titre : *les Mannequins, conte ou histoire comme l'on voudra.* L'auteur suppose que tout est *Mannequin* dans le monde, c'est-à-dire, suit volontairement, sans le savoir, une impulsion étrangere. Le Roi, suivant lui, est le premier des mannequins ; & en donnant une idée favorable des bonnes

dispositions du jeune prince, il le peint comme propre à se laisser conduire tant à raison de sa jeunesse, que de la flexibilité & du peu de consistance de son caractere. Le mannequin qui dirige ce chef des mannequins, est le comte de Maurepas : le ministre est mené par sa femme ; celle-ci par l'abbé de Veri, auditeur de Rote ; l'abbé de Veri étoit engoué de monsieur Turgot : voilà comment il est parvenu au ministere. Le surplus est une histoire détaillée de toutes ses opérations, qui se termine au lit de justice, faute de matiere ; mais l'écrivain annonce une suite. On voit qu'il en veut beaucoup à ce ministre, à ses opérations & sur-tout aux économistes. Pour rendre son ouvrage plus intéressant, il transforme le systême économique en un monstre, qu'il anime & qu'il représente avec tous les attributs qui peuvent le rendre odieux ou ridicule. C'est dans un songe qu'a M. de Maurepas, sous le nom d'*Alibey*, au moment où S. M. le consulte sur le genre d'administration qu'il introduira pour remédier aux maux de l'ancienne, que lui apparoît ce phantôme sous des dehors imposants ; il lui fait accroire être la divinité tutélaire qui va rendre au royaume sa splendeur. Le vieux ministre, tout émerveillé de ce rêve, consulte sa femme, celle-ci l'abbé de Veri, &c. On trouve peu d'anecdotes nouvelles dans cette espece de roman allégorique assez bien fait dans son genre, & point aussi méchant qu'on l'avoit annoncé. Il est bien écrit, il y a du sarcasme, des portraits bien frappés ; il sent l'homme de cour : il y a des idées creuses & obscures, des métaphores trop outrées, & l'on seroit tenté de l'attri-

buer au comte de Lauraguais, s'il y avoit moins d'ordre & de méthode : le plan en eſt trop ſoutenu d'un bout à l'autre pour appartenir à ce ſeigneur.

31 *Mai.* On ſait aujourd'ui que Mlle. Leſpinaſſe étoit bâtarde du cardinal de Tencin, comme monſieur d'Alembert eſt bâtard de madame de Tencin ; identité d'origine & eſpece de parenté, premieres causes des liaiſons de ces deux perſonnages qui s'étoient connus chez madame Dudeffant, où la Dlle. Leſpinaſſe avoit fait ſon apprentiſſage de bel eſprit.

1 *Juin* 1776. Me. Linguet, outre ſes repréſentations au Roi, a fait imprimer *conſultation de Me. Linguet, avocat, en réponſe à la conſultation ſur la diſcipline des avocats, imprimée chez Knapen en mai* 1775. Il faut ſe rappeller ce dernier ouvrage, dont on a parlé dans le temps, contre un nommé Roblein, que les avocats de Poitiers refuſoient d'inſcrire ſur le tableau, qui s'eſt pourvu au parlement, & qui a gagné ; un arrêt du 18 juin 1775 ayant ordonné qu'il fût inſcrit. La conſultation faite à cette occaſion, ſembloit en effet moins regarder cet étranger que Me. Linguet ; auſſi en a-t-il pris ſa part, & il la réfute article par article, quelquefois bien & plus ſouvent mal. Comme la premiere, c'eſt-à-dire celle pour Me. Roblein, eſt ſouſcrite de quatorze avocats de Paris les plus célebres, & la ſeconde, en date 12 août 1775, n'a pour ſouſcrivant que Me. Linguet ; il ajoute : « ſi l'on trouve ce nom ainſi iſolé in» capable de contre-balancer le poids de ceux » qui chargent la colonne ci-contre, on » peut ajouter dans celle-ci l'*honneur*, la *juſtice*,

„ la *raison*, la *vérité*, la *délicatesse*, toutes *vierges* „ qui certainement sont de l'avis de la consulta- „ tion de Me. Linguet, & mettront au moins „ l'équilibre. »

2 *Juin*. Les comédiens italiens se proposent de donner incessamment *les Mariages Samnites*, piece de M. Durosoy, qui, absolument livré à ce théâtre, veut bien renoncer au François, plus propre à la solide gloire, pour avoir celle de faire révolution au premier, d'y ramener le sentiment qu'on y avoit perdu : tel est le grand projet de cet auteur dans ses drames lyriques. La musique est du Sr. Gretry. Comme la Reine prend goût aux premieres représentations, c'est-à-dire, aux chûtes, car S. M. n'a guere vu que de cela, le jour dépendra de son choix.

3 *Juin*. M. l'abbé Roubaud, chargé de la rédaction de la *Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances*, devoit suspendre ses fonctions pour vaquer à son voyage d'Italie ; mais dégoûté des changements survenus dans le ministere, il paroît qu'il y renonce tout-à-fait.

3 *Juin*. Il étoit réservé à nos jours de voir la plus brillante actrice de la comédie françoise pour la stature & la noblesse théâtrale, assez dénuée de ressources pour faire banqueroute. La demoiselle Raucoux vient de disparoître par cette raison. Sa luxure immodérée, son goût pour l'art des Tribades l'a empêchée de trouver parmi notre sexe les secours qu'elle s'y seroit ménagés ; il est vrai qu'il n'est pas moins étonnant qu'elle en ait manqué dans l'autre genre de plaisir auquel se livrent des dames du plus haut parage. On sait que ce vice est

fort en vogue, & surement nous ne serons pas privés long-temps de la comédienne qu'on regrette.

3 *Juin.* Comme l'on est sans cesse à retoucher le troisieme acte d'*Alceste*, que le chevalier Gluk est trop éloigné pour qu'on reçoive ses corrections, les régisseurs actuels ont eu recours au Sr. Grossec, musicien renommé dans l'harmonie d'église, genre triste & lugubre, analogue à celui du nouvel opéra.

4 *Juin.* M. Maurepas, par une perfidie de courtisan, quoiqu'auteur en partie de la disgrace de M. Turgot, au moment de son départ de la cour lui écrivit pour lui faire son compliment de condoléance; celui-ci sentant à merveille ce que signifioit ce persiflage, en fut piqué, & fit sur le champ une réponse ferme, noble & mordante par la censure indirecte de la conduite du mentor. On a recueilli l'une & l'autre lettre, bonnes à conserver comme anecdotes. Voici d'abord le court billet du comte.

« Je m'empresse, Monsieur, à vous témoi-
« gner la part que madame de Maurepas &
» moi avons pris à l'événement qui vous est
» arrivé. J'ai l'honneur d'être, &c....... 12
» mai 1776. »

Réponse. « Je ne doute pas, Monsieur, de
» la part que madame de Maurepas & vous
» avez pris à l'événement qui vient de m'arri-
» ver : mais quand on a servi son maître avec
» fidélité, qu'on a fait profession de ne lui taire
» aucune vérité utile, & qu'on n'a à se repro-
» cher ni foiblesse, ni fausseté, ni dissimula-

» tion, on se retire sans honte, sans crainte & » sans remords.

» J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments » que je vous dois, &c. »

4 *Juin.* M. le chevalier de Berainville, dont on a déja célébré le zele patriotique à l'occasion de son dessin allégorique relatif au retour du parlement, & de ceux en l'honneur du Roi & de la Reine, en ayant fait un en l'honneur de l'impératrice-reine, a reçu en reconnoissance de cette souveraine cinq médailles des plus belles & des plus riches du cabinet de S. M. impériale; l'une représentant d'un côté le portrait de cette princesse, & de l'autre celui de l'empereur régnant; la seconde représentant le portrait de l'impératrice d'une part, & celui du feu empereur de l'autre; la troisieme, frappée lorsqu'elle prit possession du royaume de Bohême; la quatrieme frappée lorsqu'elle fut reconnue reine de Hongrie; enfin la cinquieme relative à la réunion de tous les états héréditaires dans sa main. En outre, l'ambassadeur de cette souveraine lui a délivré une copie de l'article qui le concerne dans la lettre de sa maîtresse, qui est tout-à-fait honnête & flatteuse pour ce chevalier.

5 *Juin.* Extrait d'une lettre de Gênes, du 20 mai.... Madame la duchesse de Chartres a d'abord désolé ici toutes les femmes qui se piquent de se parer à la Parisienne; cette princesse qui voyage sous le nom de comtesse de Joinville, n'a paru les premiers jours qu'en demi-grand bonnet: ce qui a fait triompher les maris, ennemis des coëffures hautes & des panaches; ils ont représenté à leurs moitiés

qu'elles ne pouvoient mieux faire que de se conformer à la façon de se coëffer de notre premiere princesse du sang. Mais celle-ci s'étant mise *in fiocchi* & ayant arboré les plumes; l'alégresse a été universelle chez les Dames, & dès le lendemain les banquiers ont eu pour 50000 livres de commission en plumes à faire venir de France. Cette anecdote futile en elle-même, prouve le goût des étrangers pour nos modes, & que nous régnons encore par elles, si nous sommes d'ailleurs déchus de notre prépondérance dans les opérations politiques.

6 Juin. Il y a de grands projets chez nos jeunes seigneurs pour des courses de chevaux qui doivent avoir lieu cette automne : on parle d'un coureur que M. le comte d'Artois a fait acheter 1700 louis : il est gardé & ne peut être vu jusqu'au moment où il sera mis en fonctions, il est toujours couvert & masqué. Le gouvernement prend à cœur cet amusement frivole pour ceux qui s'y livrent, mais qu'il a sérieusement envie de tourner à l'amélioration de nos haras.

7 *Juin.* L'affaire de madame de Saint-Vincent n'avance point par les délais & empêchements qu'y met le maréchal duc de Richelieu; ce qui confirme de plus en plus son tort : il est d'ailleurs furieux contre le défenseur de la présidente, qu'il redoute & qu'il avoit voulu s'attacher. C'est l'abbé Coulon, qui, avant de rien faire pour ce seigneur, a desiré voir la partie adverse, & connoître la nature du procès. Il s'est pris de zele pour cette derniere; il a trouvé sa cause si bonne qu'il a

refusé sa plume au maréchal, & l'a employée pour la présidente : procédé d'autant plus favorable à cette accusée, que l'abbé, s'il eût été susceptible d'être mené par l'espoir du lucre ou de la faveur, n'auroit pu balancer : c'est lui qui a fait les derniers mémoires de cette dame, & a donné au procès une tournure nouvelle.

8 *Juin.* Extrait d'une lettre de Gênes, du 21 mai 1776 .... Nous avons été à la suite de madame la comtesse de Joinville voir le palais du doge; nous n'avons pu le voir lui-même, parce qu'il étoit malade. Il y a une superbe & immense salle, où sont les statues en marbre de tous les grands hommes de la république qui l'ont illustrée ou défendue : le maréchal de Richelieu se trouve au milieu d'eux en cette qualité. Il est bardé de tous les cordons, chargé de tous les bâtons, &c.; mais les Génois sont si indignés de son procès, qu'ils le voient avec peine en pareil lieu & seroient bien tentés de l'en faire ôter, s'ils ne craignoient de déplaire à la cour de France : mais si ce seigneur vient à perdre son procès, son affaire est faite, il sera expulsé de la place honorable qu'il tient ici, & son nom sera biffé sur le livre d'or.

8 *Juin.* C'est demain décidément que l'on remet à l'opéra *l'Union de l'Amour & des Arts.*

9 *Juin.* On peut se rappeller qu'on a parlé précédemment d'un *commentaire de la Henriade*, fait par la Beaumelle & mis au jour par Freron ; en conséquence on voyoit à la tête le portrait de M. de Voltaire, accolé

de droite & de gauche de ses deux éditeurs. Un partisan de ce grand homme a fait le quatrain suivant, où le madrigal est si finement enveloppé dans l'épigramme, qu'on a peine de l'y trouver : l'idée est prise du parallele naturel que l'estampe présente avec la figure de Jesus-Christ au milieu des deux larrons :

Entre la Beaumelle & Freron
Un graveur a placé Voltaire :
S'il s'y trouvoit un bon larron,
Ce seroit sans faute un calvaire.

9 *Juin. Les Mariages Samnites* sont toujours en suspens, relativement à la Reine : comme sa majesté fait son jubilé, on a agité à la cour s'il convenoit que sa majesté fût au spectacle pendant ce temps-là : on dit cependant que les casuites de ce pays-là ont décidé qu'elle pouvoit aller à la comédie les jours où elle ne feroit pas de station. On veut que sa majesté, plus rigoriste, ait préféré de les faire toutes avant de venir au spectacle.

10 *Juin.* C'est jeudi 20 qu'est fixé le jour de la réception de M. de la Harpe à l'académie françoise ; c'est M. de Marmontel qui doit lui répondre en qualité de directeur, & tout le parti encyclopédique est déja sur pied pour ameuter ses admirateurs.

10 *Juin.* Les *mémoires, concernant l'administration des finances sous le ministere de monsieur l'abbé Terray, contrôleur général*, commencent à se répandre un peu plus. A en croire l'éditeur, la premiere partie seroit de monsieur

Coquereau, jeune avocat, très-attaché au parlement, & qui, dans un excès de zele patriotique, s'est brûlé la cervelle, ainsi qu'on l'a raconté autrefois : mais on est si fort en garde contre tous ces travestissements depuis que monsieur de Voltaire les a mis à la mode, qu'on n'y ajoute pas beaucoup de foi d'ailleurs. La seconde partie de la même plume en apparence, n'est certainement pas du même auteur, puisque les événements en sont postérieurs à sa castatrophe. Quoi qu'il en soit, le héros de l'ouvrage y est peint sous les couleurs les plus odieuses & les plus vraies. On l'y représente comme un homme sans vertus, mais non sans talents. Différentes anecdotes de sa vie jette de la variété dans ce tableau de son administration, par lequel on juge qu'il l'emporte de beaucoup en horreurs & en atrocités sur ses prédécesseurs. On n'est pas fâché de voir percer le livre dans ce moment, où certains ennemis du bien public, sans doute, affectent de le prôner, & d'assurer que c'est le seul homme en état de réparer les maux qu'il a faits, quelque décrié qu'il fût déja ; c'est un dernier coup porté à sa réputation par l'histoire des faits, qui la rend à jamais exécrable.

11 *Mai.* Monsieur Robé ayant autrefois fait une satire contre le comte de Bissy, on en parla à celui-ci, qui, sans se fâcher, dit : *Hé bien, amenez-le dîner chez moi, qu'il me la lise.* Ce poëte, confondu par cette générosité, ne fait plus de satires contre le comte, mais lui en adresse. C'est ainsi qu'il vient de lui offrir une diatribe contre les auteurs du jour dans le genre de celles de messieurs Clément & Guil-

bert. Il y passe en revue ceux les plus à la mode entre ces messieurs, & les peint presque tous de couleurs qui leur sont propres ; il leur donne quelquefois des louanges, mais souvent pour mieux assener ses coups. On sait que monsieur Robé est vraiment original, qu'il a une maniere à lui ; sans doute elle n'est pas la meilleure ; il affecte trop de chercher la richesse de la rime : pour former des images, il en emprunte de toutes parts ; elles ne sont pas toujours nobles & bien choisies ; son érudition les lui fait revêtir des termes les plus techniques des arts, ce qui jette de l'obscurité, de la dureté dans sa poésie, toujours forte & énergique, & point assez proportionnée à la variété des sujets qu'il traite. Messieurs Linguet, la Harpe, Dorat, Durosoy, Beaumarchais, sont les personnages les plus ressemblants dans cette galerie de portraits satiriques.

12 *Mai.* L'évasion de mademoiselle Raucoux, qui devoit jouer dans la tragédie de *Zuma* annoncée, empêche que cette tragédie n'ait lieu à présent. Comme cette actrice est au temple, qu'on travaille, ainsi qu'on l'avoit prévu, à l'arrangement de ses affaires, on ne doute pas qu'elle ne reparoisse bientôt.

12 *Juin.* Me. Falconnet, toujours plus furieux de n'avoir pas été inscrit sur le nouveau tableau des avocats, se brouille avec son ordre ; il veut le forcer à prématurer son admission, & l'on craint qu'il ne se fasse des affaires comme Me. Linguet, dont l'exemple devroit bien le rendre sage.

13 *Juin.* Ce qui a fait présumer avec raison

que l'état de monsieur le comte d'Artois n'étoit pas satisfaisant hier, c'est que la Reine, qui devoit venir à la comédie italienne, a envoyé un contre-ordre. On a joué à ce spectacle *les Mariages Samnites*, drame lyrique en trois actes & en prose, mêlé d'ariettes. Ce drame est tiré d'un conte de Marmontel assez bizarre, mais susceptible cependant d'être ajusté au théâtre. Malheureusement monsieur Durosoy n'y entend rien; il en a fait une piece bien fade, bien langoureuse, & bien hétéroclite, & sur-tout bien boursouflée & bien absurde, car il y a de tout cela. C'est d'autant plus fâcheux que le sieur Gretry a travaillé d'excellente musique sur ce mauvais fonds, & que les comédiens ont fait une dépense pour embellir la scene par une grande pompe & magnificence de cortege considérable. Le sieur Clairval y a paru, & les demoiselles Trial & Colombe y font assaut de talent pour le chant.

13 *Juin.* Le sieur Caraccioli, pour embrouiller davantage le problême concernant les *Lettres* prétendues de *Ganganelli*, a rassemblé dans une lettre qu'il s'est adressée à lui-même toutes les objections les plus fortes, pour les résoudre ensuite dans une réponse. La premiere est signéee *L... M.. B..* & datée ce .... février 1776. Dans une pareille matiere on sent que l'éditeur ne pouvoit mettre trop de clarté & de bonne foi, & que ce personnage anonyme ne peut que rendre les sceptiques plus difficiles à convaincre : ils le sont d'avantage encore, en lisant la réponse datée de Paris le cinq mars 1776; réponse très-foible & qui

ne détruit pas à beaucoup près ses objections qu'il s'est mal-adroitement adressées.

14 *Juin.* Un des soins qui agitoient le plus monsieur Turgot durant son ministere, étoit de trouver les moyens d'extirper l'usure ; car en la regardant comme une chose légitime, il n'en connoissoit pas moins les inconvenients & le danger pour ceux qui en étoient les victimes. En conséquence, plusieurs faiseurs de projets avoient tourné leurs spéculations de ce côté-là. Un de ces auteurs est Me. *Prévôt de Saint-Lucien*, avocat au parlement, qui, s'abstenant de ses fonctions durant le sommeil des loix, a employé son temps à méditer sur un point d'utilité publique aussi considérable. Il en a résulté un ouvrage *concernant le projet d'établissement d'une caisse de prêt public* ; caisse plus avantageuse que les monts de piété & lombards, en ce que 1°. il n'en a point fait un objet de finance : 2°. qu'il ne l'a point restreinte à donner des secours sur des seuls gages mobiliers : 3°. en ce qu'il l'a mieux balancée, combinée que les autres, & qu'elle est beaucoup moins onéreuse.

14 *Juin.* On ne sauroit omettre un mot du Roi à monsieur de Malsherbes ; lorsque ce dernier, résistant à toutes les instances que lui faisoit sa majesté pour l'obliger à lui continuer ses services, elle s'écria : *que vous êtes heureux ! que ne puis-je aussi quitter ma place !* Preuve combien ce monarque en sent l'importance & en même temps la difficulté.

15 *Juin Le Catéchisme du citoyen*, brûlé il y a quelque temps, perce enfin ; & malgré la vigilance du gouvernement, on en voit quel-

ques exemplaires. Quand on l'a lu, on n'eſt pas ſurpris que les partiſans du deſpotiſme aient fait de ſi grands efforts pour l'anéantir. Cet ouvrage, quoique court, traite des objets les plus importants; ſavoir, du droit public en général, de la conſtitution & des fins des ſociétés politiques, de la puiſſance légiſlative & de l'exécutive parmi les François, du Roi, du parlement, cour de France ou cour des pairs, des droits communs à tous les membres de l'état, de ceux du clergé, de la nobleſſe, du tiers-état, de la religion de l'état; & enfin, dans une récapitulation, l'auteur revient encore ſur les grands principes, & les expoſe de nouveau ſous un ſeul & même point de vue. Du reſte, il remplit à merveille ſon titre, c'eſt-à-dire, qu'il met à la portée des plus ſimples & des plus ineptes une doctrine que *l'Eſprit des Loix & le Contrat ſocial* avoient noyée dans une métaphyſique fort difficile à entendre. La clarté, la préciſion & la vérité ſont les qualités dominantes de ce catéchiſme, écrit avec dureté & ſévérité, où l'on apprend, avec la même impartialité, leurs devoirs aux ſujets & aux ſouverains. L'article de la *liberté de la preſſe, ſur les objets d'adminiſtration*, y eſt ſpécialement traité; & l'empêcher, ſuivant le publiciſte, c'eſt attaquer la liberté civile, affoiblir le patriotiſme qui eſt le nerf de l'état, & ſe rendre violemment ſuſpect de projets contre les loix & la conſtitution.

16 *Juin.* Monſieur de Voltaire, qui ſe rend volontiers le Dom Quichotte de tous les illuſtres ſcélérats, depuis long-temps a pris la dé-

fense du comte de Lally, condamné à avoir la tête tranchée, il y a quelques années, pour raison de haute-trahison contre l'état, lors de son commandement dans l'Inde durant la derniere guerre. Jusqu'à présent ses efforts n'avoient pas eu de succès, mais avoient seulement contribué à ébranler beaucoup de têtes foibles qui se laissent volontiers entraîner par celui qui parle le dernier. L'entreprise prend plus de consistance aujourd'hui que les Dillon, parents du supplicié, sont en faveur auprès de la Reine; on veut que sa majesté prenne la chose à cœur, & alors elle ne peut manquer de réussir.

16 *Juin*. Il paroît une brochure concernant le différend élevé entre les Espagnols & les Portugais au sujet de leurs possessions dans le Nouveau-Monde; c'est une traduction de l'Espagnol sur le méridien de démarcation entre les domaines des deux nations : on croiroit y trouver une exposition claire de l'état de la question & la solution de leurs droits respectifs; mais c'est une confusion de faits cités & contestés, qui jette, au contraire, sur la question l'obscurité la plus grande.

16 *Juin*. L'art de la filouterie se perfectionne tous les jours, & enfante des chef-d'œuvres propres à étonner les plus habiles. Derniérement un *quidam* vint au corps-de-garde du pont-neuf au milieu de la nuit, se dit locataire d'une des nouvelles boutiques établies sur ce pont, demande de la lumiere & une escorte, sous prétexte qu'il étoit pressé de partir le lendemain matin, plutôt qu'il ne comptoit, pour une foire, & qu'il étoit obligé de préparer

sur le champ ses marchandises. Le sergent ne forme aucun doute sur ce rapport, détache deux fusiliers pour escorter le prétendu marchand : avec de fausses clefs il ouvre la boutique & les armoires, il prépare ses ballots ; les soldats même l'aident, & transportent à sa priere lesdits ballots au corps-de-garde, où il ne les laisse pas long-temps. Le vrai possesseur, arrivé le lendemain à l'heure ordinaire, trouve la boutique vuide, se plaint, & apprend le stratagême.

17 *Juin. L'union de l'amour & des arts* a été bien accueillie par les partisans de la musique françoise, mais on ne peut disconvenir qu'elle ne paroisse extrêmement foible aux oreilles habituées depuis quelques temps à la grande & riche harmonie du chevalier Gluck.

17 *Juin. Histoire de messieurs Paris, par monsieur de L****, ancien officier de cavalerie :* ouvrage dans lequel on montre comment un royaume peut passer dans l'espace de cinq années de l'état le plus déplorable à l'état le plus florissant. Ce volume de 160 pages, est précédé d'un discours préliminaire qui en a 16. Tout le monde sait que les quatre freres dont il est ici question, ont eu grande part aux affaires de finance sur la fin du regne de Louis XIV, sous la régence & sous le feu Roi. On sent combien l'ouvrage pouvoit être intéressant par le parallele de la conduite & de la fortune de ces illustres parvenus, qui, chargés de la plus importante gestion pendant plus d'un demi-siecle, ont fait une fortune considérable, mais bien inférieure à celle

des la Borbe & des Beaujon, qui n'ont eu la confiance de la cour que peu d'années, & qui, au contraire, ont fait passer la France de l'état le plus florissant à l'état le plus déplorable. On voit malheureusement que l'auteur du livre en question n'est qu'un adulateur outré de la famille des *Paris*, sans vues, sans talent & incapable de traiter cette matiere sous le point de vue intéressant où elle auroit dû être présentée.

18 *Juin*. On commence à débiter sous le manteau un ouvrage, dont le titre s'annonce comme intéressant; il porte : *Histoire du Procès du chancelier Poyet, pour servir à celle du regne de François I, Roi de France*, avec un chapitre préliminaire sur *l'antiquité & la dignité de l'office de chancelier, & sur les vicissitudes qu'il a éprouvées : par l'Historiographe sans gages & sans prétentions*.

Un autre livre pique la curiosité à raison de son auteur qu'on annonce être le marquis de Condorcet : *De l'importance & de la nécessité des chemins publics en France, ainsi que des moyens les plus propres à leur exécution, avec un Précis historique de l'état actuel des Ingénieurs des Ponts & Chaussées & de leurs diverses fonctions. Amsterdam*, 1777. Cette date prématurée sembleroit annoncer que le livre ne doit pas se répandre si-tôt : on présume qu'il y a beaucoup de critique dans cet ouvrage sur notre administration, & que l'auteur, sur-tout depuis l'expulsion de monsieur Turgot, n'a osé l'avouer.

19 *Juin*. M. le chevalier d'Oisy, capitaine des vaisseaux du Roi, est mort il y a déja

quelques temps fort regretté du ministere à raison de ses talents. C'étoit un officier de la marine, très-appliqué à son métier, & qui y avoit acquis des connoissances distinguées ; il est d'autant plus fâcheux qu'il ait péri aussi prématurément, qu'il étoit à la veille d'exécuter une mission secrete en Angleterre & sur nos côtes, dont on ne dit pas conséquemment l'objet, mais qui ne pouvoit être qu'importante dans la position critique où sont les choses : aussi monsieur de Sartines a-t-il envoyé, dès qu'il a su l'événement, un premier commis de confiance pour retirer tous les papiers relatifs à l'administration & aux diverses expéditions dont ce militaire avoit été chargé. Son inventaire est extrêmement curieux, par la quantité de choses rares qui s'y trouvent en tous points d'histoire naturelle : on vante sur-tout une table de bois de vigne, qui a plusieurs siecles, & des planches de *bois de Camphre*, les seules existantes dans Paris, le réceptacle de tant de merveilles.

20 *Juin.* On peut se rappeller qu'une fameuse prêtresse de Vénus a été décrétée de prise de corps l'année derniere ; cette prêtresse, la dame *Gourdan*, ou par sobriquet *la Comtesse*, étoit impliquée dans une affaire criminelle dont on n'étoit pas trop instruit. Un mémoire de la dame d'Oppy, femme d'un ancien grand-bailli d'épée de Douai, accusée d'avoir été chez l'entremetteuse, & en conséquence enfermée à Sainte-Pélagie, se publie depuis quelques jours, & met au fait de ce procès curieux & intéressant.

20 *Juin*. C'est en 1768 que madame d'Oppy fut trouvée chez madame Gourdan, où elle prétend n'avoir été que par la perfidie d'un homme qui l'y introduisit sous prétexte de la mener chez une femme de condition comme elle; en conséquence elle fut conduite & enfermée à Sainte-Pélagie. Son mari, après quelque temps, vint la prendre, la ramene à sa terre, parut se réconcilier avec elle, & reconnoître la vérité de la surprise annoncée ci-dessus. Madame d'Oppy, suivant sa relation, vit bientôt que cette réconciliation simulée n'étoit qu'un piege de son époux; elle sut qu'il travailloit à la faire enlever une seconde fois irrévocablement: elle fut effrayée de la découverte & passa en Angleterre, d'où elle écrivit à son mari. Loin de lui répondre, celui-ci, foible & subjugué par des collatéraux, a fait procéder contre son épouse par contumace, & l'a fait condamner aux peines de *l'authentique*. C'est contre ce jugement que madame d'Oppy revient; elle s'est rendue en France, elle s'est mise en regle, & publie sa justification: elle répond d'une maniere assez satisfaisante, non-seulement au premier grief, mais à d'autres dont l'accuse son mari pendant qu'elle a séjourné chez l'étranger. Elle établit l'insuffisance des preuves de l'accusateur, & son mémoire adroitement fait lui gagne le suffrage des lecteurs: elle rejette le plus grand tort sur des freres & sœurs de son mari, qui l'obsedent & voudroient la priver des avantages considérables qu'il lui a faits par son contrat de mariage. Ce procès doit être jugé incessamment.

21 *Juin* M. de la Harpe a été reçu hier à l'académie françoise avec un concours de monde prodigieux. Son discours fort long, fort égoïste, fort emphatique, fort ridicule, a été suivi d'une réplique de monsieur de Marmontel dans le même genre, non moins bavarde & non moins impertinente. Ensuite le récipiendaire a fait lecture du septieme chant de *la Pharsale*, dont il entreprend une traduction libre, où l'on a trouvé de beaux vers, mais beaucoup d'inégalité, de dureté & de prosaïque. M. d'Alembert a terminé par l'*Eloge de M. de Sacy*, dans lequel il a fait venir celui de l'héroïne qu'il vient de perdre, de mademoiselle l'Espinasse qu'il n'a eu garde de nommer, mais dont tout le monde a senti l'allusion.

21 *Juin.* C'est monsieur Doyen qui est chargé du tableau du Sacre : il a choisi le moment où le Roi prête le serment comme grand-maître des ordres de saint Michel, du saint Esprit & de saint Louis. On espere qu'il sera fait pour le salon de 1777, & que les amateurs pourront l'admirer.

L'académie de peinture regrette le Sr. Drouais, artiste attaché au portrait & qui s'y étoit distingué à certains égards.

22 *Juin.* Il paroît un *Essai sur le Despotisme*, l'ouvrage le plus fier qui ait encore été écrit sur cette matiere ; il est dédié à M. le Dauphin ; il devoit, selon l'avertissement d'un éditeur s'imprimer lorsque Louis XV est mort ; mais l'auteur espérant que Louis XVI répareroit les maux du regne de son aïeul, avoit suspendu son projet. Il est daté de 1775 : mais la difficulté de trouver des presses pour de pa-

reils livres, de les faire parvenir ensuite en France & de les y distribuer, en a vraisemblablement retardé la publicité. Il est encore fort rare & mérite d'être plus connu.

22 *Juin.* Il court un jeu de mots qu'on appelle *Les Tout*, qui sous le quolibet caractérise assez bien les augustes personnages dont il est question; on dit *que le Roi épargne tout*, *que la Reine dépense tout*, *que* MONSIEUR *achete tout*, & que *le comte d'Artois se moque de tout.*

23 *Juin.* Le bailliage du palais, devant lequel madame d'Oppy avoit été renvoyée, a prononcé avant-hier un plus amplement informé, & ordonné son élargissement provisoire : le mari a sur le champ interjetté appel de cette sentence. Des trois maquerelles impliquées dans cette affaire, deux sont condamnées à être renfermées à Sainte-Pélagie, & la fameuse Gourdan, coutumace, à être promenée sur un âne, le visage tourné vers la queue, suivant le supplice ordinaire.

23 *Juin.* On a depuis plusieurs mois annoncé le mémoire que les magistrats expulsés du parlement de Pau devoient présenter, où ils vouloient établir qu'eux étoient les vrais membres de cette compagnie, & que les autres siégeant aujourd'hui étoient les intrus; que leur position étoit tout-à-fait différente de celle des autres compagnies. Ils ont exécuté leur projet, ont traité la matiere judiciairement, & ont présenté requête à sa majesté, où ils développent leur plainte. On dit que c'est Me. Linguet qui leur a prêté sa plume, & l'on assure que son éloquence rend cet écrit fort intéressant. Du

reſte, ces meſſieurs ſont fort mal dans leur province, ils ont été obligés de ſe retirer de la capitale pour ſe ſouſtraire aux mauvais traitements qu'ils eſſuyoient journellement.

24 *Juin. Les Mariages Samnites*, reſtent toujours ſuſpendus depuis la premiere repréſentation. Un jour où la Reine avoit décidé d'y venir, la piece n'a pu avoir lieu même, dit-on, une ſeconde fois, à raiſon de l'indiſpoſition du ſieur Clairval; ce qui a donné de l'humeur à ſa majeſté qui a dit : *on a bien de la peine à avoir ce monſieur.* Cette exclamation mortifiante a piqué l'hiſtrion, qui menace de ne plus jouer & de ſe retirer tout-à-fait. On eſpere pourtant qu'il fera un effort & reparoîtra quand ſa bouderie ſera paſſée.

25 *Juin.* On n'a parlé juſqu'ici qu'en ſubſtance du diſcours de M. de Nicolaï, prononcé le 24 mai à la preſtation de ſerment du nouveau contrôleur général à la chambre des comptes; il eſt toujours bon de conſerver le texte même de ces formulaires oratoires : celui-ci eſt curieux par une ſatire indirecte, mais ſenſible, du miniſtere de monſieur Turgot, par les grands éloges que ce chef donne à ſa compagnie, & par l'importance qu'il met à ſes fonctions. On en va juger.

« Monſieur, le Roi vous éleve au miniſtere des finances pour le bonheur de ſes peuples. Sa bienfaiſance vous appelle à cette honorable fonction; mais ſon choix, en faiſant votre éloge, vous impoſe de grands devoirs.

Il faut, ſans doute, tout votre zele & tous vos talents pour la place que vous allez remplir: puiſqu'il faut répondre aux vœux & aux beſoins

du public, il seroit difficile de vous dissimuler leur vérité & leur étendue.

On vous propose, Monsieur, pour modeles & pour guides les ministres habiles & sages qui, toujours amis des propriétés, de l'ordre & de l'état des personnes, n'eurent jamais d'ambition que d'être utiles : ils firent le bien sans faste, sans étonner par des opinions nouvelles, sans alarmer par des spéculations hardies ; leur méthode, conforme aux principes, eut la Justice & l'économie pour base : ils furent fideles aux engagements, ils ranimerent le commerce, ils firent fleurir l'agriculture, & porterent, dans toutes les parties du royaume, l'abondance & la vie.

La faveur de leur maître, l'affection de leurs concitoyens, ont été leur récompense, & la postérité, juge équitable de leur administration, a consacré leurs noms à la reconnoissance des siecles à venir, & leur exemple à l'émulation de leurs successeurs.

Ils savoient, Monsieur, que cette *illustre compagnie* est le dépôt essentiel des loix & de la surveillance de la comptabilité : c'est ici qu'on leur faisoit découvrir les abus & leurs remedes ; c'est ici qu'ils aimoient à trouver, pour le bien qu'ils vouloient faire, des coopérateurs & des *conseils*.

La nation espere de vous, Monsieur, tout ce qu'elle a droit d'en attendre ; elle mesure aujourd'hui les obligations du ministre des finances sur les intentions de son auguste monarque ; Louis XVI est notre Roi, Monsieur, vous savez qu'il veut être notre pere.

25 *Juin.* A sa réception, M. de la Harpe

avoir pour parrains, suivant l'usage, deux confreres ; c'étoient MM. Suard & l'abbé Arnaud. La fonction de ces parrains est d'être à la droite & à la gauche du récipiendaire, de diriger ses mouvements, de lui apprendre quand il doit ôter ou remettre son chapeau, &c. Un plaisant a jugé à propos de faire un épigramme contre le nouvel admis, & de lui associer les deux membres, qui, par leur position, se trouvoient plus exposés aux regards du public.

Soit que l'on ait placé dans notre académie,
Suard, Arnaud, la Harpe & gens de ce renom ;
Mais pourquoi, diable! trouve-t-on,
En aussi bonne compagnie,
Voltaire, Gresset & Buffon!

25 *Juin*. On desireroit dans *l'Essai sur le Despotisme* un plan mieux déterminé, plus d'ordre & d'enchaînement dans les idées, plus de correction dans le style : on juge à la fin de l'ouvrage qu'il avoit été composé durant les dernieres années d'oppression du regne de Louis XV, & que l'auteur se proposoit de le publier pour ranimer, s'il étoit possible, les restes d'une liberté mourante, pour opérer une révolution contre le ministere, dont il dépeint les injustices & les vexations avec une plume de fer, mais d'autant plus énergique. Tacite est l'auteur qu'il semble avoir cherché le plus à imiter. Malheureusement il n'a point, à l'exemple de l'historien, mêlé assez de faits aux vérités hardies & utiles qu'il vouloit énoncer, qui, en leur prêtant plus de force & de clarté, auroient en même temps jeté plus d'intérêt dans

son

son traité, & soutenu davantage la curiosité du lecteur. Le grand mérite de ce philosophe patriote consiste donc moins dans les choses qu'il dit, que dans la maniere courageuse de les dire. Au moyen de quelque note & de certains indices, on seroit tenté de croire que l'auteur est ou a été dans le corps de l'épée de la marine. Du reste, quoique l'éditeur le suppose mort prudemment, on sait qu'il ne faut pas prendre à la lettre ces discours préliminaires, & que cette tournure est en outre pour la paresse une excuse qui dispense l'écrivain de limer & perfectionner un livre, autant que le mérite tout ce qu'on offre au public.

26 *Juin*. La *Requête au Roi*, des magistrats remerciés du parlement de Pau, paroît imprimée; elle est souscrite de dix-huit signatures, & n'a point été travaillée par Me. Linguet; elle est l'ouvrage de l'un d'entr'eux : ils ont cru avoir à se défier du garde des sceaux, qu'ils ont regardé comme partie dans cette affaire; en conséquence, quoique la voie naturelle de la faire parvenir au Roi eût dû être de s'adresser à ce chef actuel de la magistrature, ils ont eu recours au capitaine des gardes qui s'en est chargé. On juge combien M. de Miromesnil a dû être piqué de cette démarche, & sur-tout de l'exception injurieuse qui a été faite de son ministere.

27 *Juin*. *Vers au fauteuil académique, où a été installé M. de la Harpe le 20 juin.*

Funeste & glorieux fauteuil,
Toi du talent le trône & le cercueil;
De ta vertu soporofique

Sur le pauvre *Bebé* répands l'heureux effet;
Endors-le-moi d'un sommeil léthargique,
Pour être plus sûr de ton fait,
Avec *Gustave*, *Mélanie*,
Et des *conseils* la froide rapsodie.

Il faut rembourrer ton coussin;
Apprête-toi, voici le petit nain!
On le passe de main en main,
Il est niché! gloire à l'académie.
Là du fauteuil l'assoupissant génie,
Vient d'opérer; il saisit le Bambin.
Ah! n'allez pas troubler sa paix profonde:
N'est-il pas juste, amis, qu'il dorme enfin,
Après avoir endormi tout le monde!

Pour entendre cette facétie, il faut se ressouvenir du petit nain du Roi de Pologne, qu'on appelloit *Bebé*, & auquel Freron a souvent comparé M. de la Harpe, à cause de sa petite stature, de son petit orgueil & de ses petites coleres, tous défauts qu'avoit aussi son modele.

27 *Juin. Les Lettres Chinoise, Indiennes & Tartares* sont un peu plus répandues; elles sont adressées à M. Pauw, ce chanoine de Breslau, qui a publié des idées si nouvelles & étranges sur la Chine & les Egyptiens. C'est d'un bénédictin dont M. Voltaire emprunte aujourd'hui le froc, & il observe en cela le costume, attendu le scientifique de la matiere: mais il ne le suit pas long-temps, car il effleure dans quelques pages des sujets qui auroient fourni au moine des in-folio.

Pour grossir le recueil, on y a joint plusieurs autres pieces intéressantes, c'est-à-dire, qui sont de M. de Voltaire ou le concernent : il y a entr'autres des lettres de M. le chevalier de Boufflers pendant son voyaye en Suisse en 1764, qui sont délicieuses, mais avoient été déja imprimées, ainsi que divers rogatons du philosophe de Ferney.

La seule piece vraiment neuve, est celle intitulée *les finances* ; elle est en vers, & présente rapidement l'esquisse du roman politique que les économistes ont mis depuis plusieurs fois en œuvre, pour peindre en action & plus énergiquement les suites affreuses du systême actuel des finances, dans la perception des impôts.

29 *Juin*. La premiere des *Lettres Chinoises, Indiennes & Tartres*, roule sur un poëme de l'empereur Kien-long, souverain actuel de la Chine ; il a pour titre *Moukden*, & est en ves. Dans la seconde, on rapporte des prétendues réflexions d'un autre bénédictin, nommé dom Ruinart, auteur des *Actes sinceres*, recueil de contes miraculeux fort singuliers, & qui ne trouve point mauvais conséquemment que Kien-long se dise descendu d'une vierge. La troisieme est adressée à M. Pauw, sur l'athéisme de la Chine, & l'auteur penche pour l'affirmative. La quatrieme est une plaisanterie sur l'opinion que l'ancien christianisme n'a pas manqué de fleurir à la Chine. La cinquieme regarde les loix & les mœurs de cet empire, que l'écrivain admire. Les disputes des révérends peres jésuites à la Chine fournissent matiere aux plaisanteries de la sixieme, continuée

dans la septieme sur la fantaisie qu'ont eu quelques savants d'Europe de faire descendre les Chinois des Egyptiens, & mieux encore dans la huitieme sur les dix anciennes tribus Juives qu'on dit être à la Chine. L'auteur parle un peu plus sérieusement dans la dixieme, où il s'étend sur le *Shasta-bad*, livre des brachmanes, le plus ancien qui soit au monde. Il parle aussi du *Veidam*, dont il rapporte les impertinences. Le paradis terrestre de l'inde est fort exalté dans la dixieme, & le grand Lama réputé immortel, & la métempsycose, sont les objets de la onzieme. Enfin la douzieme se rapproche de nous ; il est question du Dante & d'un pauvre homme nommé *Martinelly* ; c'est un traducteur de l'Italien que M. de Voltaire n'aime pas. Il seroit difficile de touver un radotage plus complet que ce recueil d'épîtres courtes pleines d'érudition & de verbiage, & où le fond de la question est souvent la chose dont on s'occupe le moins.

Un dialogue de maxime de Madaure, avec une notice concernant ce philosophe Africain, contemporain d'Apulée, & ami de saint Augustin, vient après ces lettres. C'est un ouvrage philosophique, rempli d'une excellente morale, & où l'on apprend la science difficile de vivre & de mourir. On ne peut que féliciter M. de Voltaire sur la découverte de cette maxime, qu'on ne connoissoit guere, non plus que son œuvre.

29 *Juin*. La requête des expulsés du parlement de Pau, au nombre de trente, suivant elle, quoiqu'elle ne soit souscrite que de dix-huit, est très-curieuse par un exposé clair & étendu

qu'elle contient de l'origine des troubles de la compagnie, & de tout ce qui a précédé & motivé les démissions de 1765; ils prétendent que depuis ce moment ce sont eux qui sont restés le vrai & le seul parlement; que ces démissions étant volontaires, libres, soutenues, réitérées, malgré les ordres, les instances & la patience du monarque, les places de ces magistrats étoient vraiment & duement vacantes, & qu'eux-mêmes l'ont reconnu en différents cas, & de la façon la plus caractérisée. Il est singulier de les voir invoquer en leur faveur les loix de la stabilité & de l'inamovibilité des offices, principes du rétablissement des autres, & prouver que ceux-ci ne sont au contraire, aux yeux de la loi, que de simples citoyens, sans caractere, & tous leurs jugements qu'autant d'actes qu'elle réprouve, & dont elle prononce la nullité : qu'enfin les sujets qu'ils se sont associés n'auront jamais le vrai caractere de magistrature, parce que ceux qui doivent les consacrer dans ce sacerdoce, ne l'ont pas même reçu.

Ils exposent ensuite le tableau des mauvais traitements qu'ils éprouvent de leur part; ils se plaignent qu'on leur reproche & à leur postérité leurs services, pendant ces dix années, comme un acte de bassesse & d'infamie, qu'on leur refuse les qualités de leur état, & que les suppôts du palais osent se porter à cette indignité.

Ils se défendent enfin sur ce qu'on les a attaqués par leur naissance, par leur défaut de fortune, & par celui de lumieres; ils invoquent l'équité du monarque, & lui citent les exemples de ses prédécesseurs revenus sur leurs pas en

pareille circonstance ; exemples qu'ont fait valoir tour-à-tour différents corps de magistature opprimés.

30 *Juin.* M. Roux, docteur régent de la faculté, le rédacteur du *Journal de Médecine*, & se livrant plus à la théorie de son état qu'à la pratique, vient de mourir victime de son ardeur infatigable à faire des expériences chymiques : il étoit occupé à en faire sur l'arsenic, & il s'est empoisonné lui-même.

1 *Juillet* 1776. Le sieur Boucher, procureur au parlement, connu par son zele & par son patriotisme durant la disgrace de cette cour, a employé le temps de l'interruption du service à lire & étudier Tacite ; il s'est tellement pénétré de cet auteur fort connu, qu'il prétend en avoir trouvé la clef, & pouvoir démontrer que tous les traducteurs & commentateurs jusques à ce jour n'y ont rien compris, même le fameux jésuite Brothier, qui en a donné une édition si magnifique & si estimée des savants ; il s'est sur-tout attaché à la ponctuation, à laquelle personne n'avoit encore songé, & cependant très-utile ou plutôt très-essentielle pour la pureté & l'intelligence du texte. Outre ce premier travail, il en fait une traduction complete, & depuis peu a donné au public un essai sur son entreprise. Il n'a pas manqué d'en porter des exemplaires aux magistrats du parlement, amateurs de l'histoire en latin, entre lesquels on distingue M. Lefevre d'Amécour. Ce conseiller a été si enchanté de voir un suppôt du palais parvenu à ce degré de connoissance & d'érudition, qu'un jour où se formoit une assemblée

de chambres, il a pris M. Boucher par la main, l'y a introduit, & l'a proposé à l'admiration de ses confreres, non-seulement à raison de ses talents, mais encore plus de ses sentiments généreux, qui le font regarder dans sa profession, comme aussi vierge que Me. Target au barreau.

2 *Juillet*. M. l'abbé Coyer, auteur de *bagatelles morales*, dans une d'elles, intitulée *Chinki*, avoit décrit, il y a plusieurs années, les abus des maîtrises & jurandes : il vient de donner une suite à ce petit roman politique par un autre, intitulé : *Narau*, fils de *Chinki*, *histoire Cochinchinoise, qui peut servir à d'autres pays, & de suite à celle de Chinki, son pere.* Son héros passe successivement dans différents états, & tous offrent des inconvénients qu'il ne connoissoit pas. Cette critique, fort aisée à faire, n'est pas malheureusement accompagnée de vues plus philosophiques qui trouveroient le remede à ces maux. Ce pamphlet n'est donc qu'un ouvrage futile, dont le cadre est trop usé pour être agréable: il n'a d'autre mérite qu'une sorte de rapidité dans narration, qui l'empêche d'être ennuyeux : il est facilement écrit.

2 *Juillet*. On annonce une nouveauté grivoise [illegible] intitulé[illegible] *Pa[illegible]illa* : c'est un [illegible] marqués V. (*Vi*[illegible]) & G. (*Gloire*), fruit précieux d'un gou[illegible]ment sage.

Le vice confondu se précipite ; son flambeau n'exhale plus qu'une noire fumée, & l'hydre, agent des ses forfaits, tourne contre une

pareille circonstance ; exemples qu'ont fait valoir tour-à-tour différents corps de magistrature opprimés.

30 *Juin*. M. Roux, docteur régent de la faculté, le rédacteur du *Journal de Médecine*, & se livrant plus à la théorie de son état qu'à la pratique, vient de mourir victime de son ardeur infatigable à faire des expériences chymiques : il étoit occupé à en faire sur l'arsenic, & il s'est empoisonné lui-même.

1 *Juillet* 1776. Le sieur Boucher, procureur au parlement, connu par son zele & par son patriotisme durant la disgrace de cette cour, a employé le temps de l'interruption du service à lire & étudier Tacite ; il s'est tellement pénétré de cet auteur fort connu, qu'il prétend en avoir trouvé la clef, & pouvoir démontrer que tous les traducteurs & commentateurs jusques à ce jour n'y ont rien compris, même le fameux jésuite Brothier, qui en a donné une édition si magnifique & si estimée des savants ; il s'est sur-tout attaché à la ponctuation, à laquelle personne n'avoit encore songé, & cependant très-utile ou plutôt très-essentielle pour la pureté & l'intelligence du texte. Outre ce premier travail, il en fait une traduction complete, & depuis peu a donné au public un essai sur son entreprise. Il n'a pas manqué d'en porter des exemplaires aux magistrats du parlement, amateurs de l'histoire en latin, entre lesquels on distingue M. Lefevre d'Amécour. Ce conseiller a été si enchanté de voir un suppôt du palais parvenu à ce degré de connoissance & d'érudition, qu'un jour où se formoit une assemblée

de chambres, il a pris M. Boucher par la main, l'y a introduit, & l'a proposé à l'admiration de ses confreres, non-seulement à raison de ses talents, mais encore plus de ses sentiments généreux, qui le font regarder dans sa profession, comme aussi vierge que Me. Target au barreau.

2 *Juillet.* M. l'abbé Coyer, auteur de *bagatelles morales*, dans une d'elles, intitulée *Chinki*, avoit décrit, il y a plusieurs années, les abus des maîtrises & jurandes : il vient de donner une suite à ce petit roman politique par un autre, intitulé : *Narau*, fils de *Chinki*, *histoire Cochinchinoise, qui peut servir à d'autres pays, & de suite à celle de Chinki, son pere.* Son héros passe successivement dans différents états, & tous offrent des inconvénients qu'il ne connoissoit pas. Cette critique, fort aisée à faire, n'est pas malheureusement accompagnée de vues plus philosophiques qui trouveroient le remede à ces maux. Ce pamphlet n'est donc qu'un ouvrage futile, dont le cadre est trop usé pour être agréable: il n'a d'autre mérite qu'une sorte de rapidité dans narration, qui l'empêche d'être ennuyeux : il est facilement écrit.

2 *Juillet.* On annonce une nouveauté grivoise [illegible] intitulé[illegible] *Pa[illegible]illa* : c'est un marqués V. (*Vi*[illegible] & G. (*Gloire*), fruit précieux d'un gouve[illegible]ment sage.

Le vice confondu se précipite ; son flambeau n'exhale plus qu'une noire fumée, & l'hydre, agent des ses forfaits, tourne contre une

même son dard empoisonné. Au bas on lit ces vers :

Des mains de la Divinité,
Louis, tu reçois la couronne ;
Le sceptre, la loi te le donne,
Tu dois le glaive à l'équité ;
Mais tes vertus & ta bonté
Dans nos cœurs t'assurent le trône.

On lit autour *Religio stabilit imperium, justitia servat* ; & au bas, Lud. XVI. *coronatur Remis 11 junii* 1775.

7 *Juillet.* Mlle. Sainval la jeune a débuté hier dans *Zaïre* pour sa rentrée à la comédie. L'affluence étoit immense : la Reine y est venue avec M. le comte d'Artois. Malheureusement l'actrice n'a pas répondu à l'attente du public ; c'est un sujet toujours médiocre : loin d'avoir la figure convenable au rôle qu'elle a joué, elle est laide & sur-tout affreuse quand elle pleure. Elle est petite, sans graces, & n'a pas de poitrine : elle montre quelque sensibilité ; elle a mis de la chaleur & de l'onction dans certains endroits ; mais ses chûtes sont détestables, elle se ressent des leçons de sa sœur, & a son ton dolent & monotone.

7 *Juillet.* L'immense dictionnaire de l'encyclopédie se trouvant encore défectueux à bien des égards, on vient d'en donner deux volumes de supplément : ils seront suivis dans peu de deux autres & d'un cinquieme ensuite contenant les gravures Au lieu d'étendre cet ouvrage que la cupidité des libraires & la prolixité des auteurs ont trop alongé, il faudroit qu'une com-

pagnie de gens de lettres s'occupât à en resserrer les articles ; ce qui ne manquera pas d'arriver quelque jour : mais il faut des siecles pour voir une pareille entreprise conduite à sa perfection.

8 *Juillet.* Les Italiens ont donné hier la premiere représentation d'une parodie d'*Alceste*, ayant pour titre : *la bonne Femme* ou *le Phénix* Elle est en deux actes & en vers mêlés d'ariettes & de vaudeville. C'est la production de trois auteurs, dont un plus connu est M. Auguste. Cet ouvrage a eu du succès : on y a trouvé de la gaieté, des saillies, de la finesse, des sarcasmes, & l'intrigue en est calquée ingénieusement sur celle de l'opéra. La critique tombe principalement sur le poëme de l'original ; car on sent que la musique ne pouvoit guere y prêter ; il y a cependant quelques endroits où l'on s'apperçoit que les auteurs ont en vue le chevalier Gluck.

9 *Juillet.* Dom Martin, le bénédictin dont on a ci-devant parlé, a fait imprimer son plaidoyer intitulé : *Plaidoyer fait & prononcé au grand-conseil pendant cinq audiences par l'abbé Joseph Martin, prêtre, intimé & défendeur, ci-devant bénédictin de la congrégation de St. Maur : contre dom Mené Gillot, supérieur général de ladite congrégation, appellant comme d'abus d'un bref de dispense ou indult de sécularisation accordé par notre saint pere le pape le 5 janvier 1772.*

Le religieux se propose d'y établir, 1°. l'existence trop réelle de sa maladie, huit ans même avant l'époque de sa sécularisation ; ce qui doit empêcher de soupçonner raisonnablement,

moins encore d'assurer hardiment, comme l'ont fait ses adversaires, qu'elle ait été controuvée & fabriquée à plaisir pour servir de prétexte à son nouvel état.

2°. Que, victime continuelle des souffrances & des douleurs, une persécution de dix années n'a pas peu contribué à les aggraver au point de le conduire infailliblement au tombeau, s'il eût persisté à dérober à l'obscurité du cloître une infinité de miseres dont le détail est essentiel à sa cause.

3°. De démontrer la vérité de sa supplique au pape, la justice de l'indult que S. S. lui a accordé, l'existence légale de son enrégistrement au parlement de Toulouse, la sagesse, la régularité de la procédure faite à Montauban pardevant l'official : enfin, en réfutant les faussetés, les principes erronés, les sophismes & le sermon, plutôt que le plaidoyer de ses adversaires, son objet est de prouver invinciblement le droit éternel du souverain pontife, & que l'usage qu'il en a fait à son égard, ainsi qu'à l'égard de bien d'autres avant lui, s'accorde parfaitement avec nos libertés, & se trouve évidemment autorisé de la volonté de nos augustes monarques.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet écrit, c'est une lettre de cachet dont s'autorisent ses supérieurs pour vexer dom Martin, ainsi que la maniere dont elle est mise à exécution. Un pareil incident auroit pu donner lieu à un autre tribunal, moins asservi que le grand-conseil au despotisme, à s'élever contre cet abus d'autorité : mais celui-ci n'a pas paru y faire la moindre attention.

Le plaidoyer n'est point mal écrit, quoique lourd cependant & à la bénédictine, c'est-à-dire, très-verbeux & très-embarrassé de quantité de superfluités.

9 *Juillet.* Les vapeurs étant plus que jamais le tic des jolies femmes, on a fait une chanson sur ce ridicule; elle est assez bien faite & fort à la mode; elle a pour titre *la Vaporeuse*, sur l'air: *Toujours, toujours, il est toujours le même.*

J'ai des vapeurs quand un galant soupire,
De déplaisir
L'amour me fait mourir:
Ne pouvez-vous languir,
Messieurs, sans me le dire?
Epargnez la fadeur,
Treve de vive ardeur,
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

A ma toilette un abbé me fait rire:
Mon perroquet
Retient tout son caquet;
Mon singe est plus coquet,
Depuis qu'il vient m'instruire.
Mais s'il m'offre son cœur,
Percé d'un trait vainqueur,
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Certain robin s'en vint un jour me dire,
Dieux! que d'appas!
On n'y résiste pas:
Et puis, d'un ton plus bas,

Aimez, belle Thémire;
Un peu de volupté,
Sied bien à la beauté.
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Un beau marquis, que tout Paris admire,
Me divertit ;
Il chante, il danse, il rit,
Il pétille d'esprit,
Il folâtre, il soupire ;
Quelquefois tout-à-coup,
Il tombe à mes genoux,
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

Un financier, n'allez pas en médire,
Me traite au mieux ;
Ses soupirs sont des dieux,
Son champagne mousseux,
En pétillant m'inspire;
Mais dès qu'il s'attendrit,
Tout son feu me transit,
J'ai des vapeurs quand un glalant soupire.

Il est charmant, par-tout on le desire;
Mon médecin,
C'est un homme divin ;
Ses doigts d'un blanc satin,
S'exercent sur ma lyre,
Puis il touche mon bras :
Un jour il le serra.
J'ai des vapeurs quand un galant soupire.

9 *Juillet.* On a oublié de parler de la mort de monsieur l'abbé de Gouté, décédé, il y a environ deux mois. C'étoit un savant très-versé dans la partie géographique : il se mêloit aussi de la connoissance des médailles, & composoit des inscriptions, comme Desfontaines, où il s'étoit permis des digressions très-satiriques contre lui ; ce qui avoit donné lieu à un procès criminel entr'eux, décidé par le chancelier, comme toutes ces especes d'affaires entre auteurs, c'est-à-dire, en mettant les deux parties hors de cour. Il étoit fort cynique & vivoit isolé. Quoique prêtre & disant la messe tous les jours, il est mort sans avoir voulu entendre parler de confession. Il avoit près de 80 ans.

10 *Juillet.* Quelques particuliers s'étant réunis en compagnie, avoient obtenu une permission de M. de Malsherbes pour construire un nouveau théâtre forain sur les boulevards, & y jouer des pieces analogues au lieu : M. le Noir, architecte très-entendu dans son art, étoit à la tête des travaux, & M. de Pleinchesne, ci-devant attaché à Audinot, l'alimentant de ses pieces, recrutoit des acteurs & s'occupoit de toute la partie littéraire. La jalousie des comédiens françois & italiens a fermenté ; ils ont mis en mouvement le maréchal duc de Duras, qui a fait retirer le privilege & suspendre les travaux, quoique très-avancés. Le bruit avoit couru que la nouvelle troupe devoit s'intituler *Troupe de Monsieur* : on en a parlé à ce prince ; & S. A. R. piquée qu'on la mît en jeu, n'a pas peu contribué à ce changement du ministere.

10 *Juillet.* Le poëme de *Parapilla* est tiré en effet de l'Italien, l'original est intitulé *il Cazzo*; on l'avoit d'abord traduit en prose, & enfin le voici en vers. Par une singularité assez remarquable, quoiqu'il roule sur le sujet le plus obscene, il n'y pas un mot de ce genre; & la fiction, soutenue d'un bout à l'autre sur le même ton, présente des images très-licencieuses, toujours gazées sous des expressions honnêtes. Dans le premier chant, il est question de son origine; elle est due à la maniere brusque dont un pauvre diable, Rodric, accueille, l'ange Gabriël, qui le vient visiter, comme il plantoit dans son jardin; il jure par ce mot si usité en Italie, & dont Benoît XIV faisoit souvent usage. *Vous en plantez, eh bien! il en viendra*, lui répond l'inconnu qui disparoît. L'impie est désolé de l'accomplissement de la prédiction; il s'en repent: l'esprit céleste, plaisant de son naturel, lui pardonne, & lui montre la maniere de faire fortune avec cette nouvelle production: qu'il en prenne une tige, & l'aille vendre, mais non moins de cent mille écus. Sa propriété sera de sauter à la femme qui marquera la premiere son admiration en la voyant, & de lui procurer des plaisirs indicibles: elle ne s'arrêtera qu'au seul mot *Parapilla*. Rodric trouve bientôt marchande; une madame Capponi, ayant éprouvé la vertu du bijou, l'achete; ce qui fournit la matiere du 2e. chant, terminé par l'épisode de sa sœur l'abbesse, qu'elle instruit de sa découverte, & qui desire y prendre part. Les ravages de cette racine merveilleuse dans le couvent, sont peints au troisieme chant avec un pinceau léger, vif, volup-

vœux : mais un laquais de la maîtresse impatiente, vient reprendre le bijou au grand regret des nonnains : il étoit tard, il le rapportoit dans la nuit; il est arrêté par la garde. Le prévôt se saisit d'une cassette que le fuyard abandonne. Ni l'un ni l'autre n'en connoisse le mérite. Le dernier marioit sa fille le lendemain; par hasard elle trouve la boîte, l'ouvre, & éprouve la vertu de l'instrument, qui épargne bien des peines au mari; elle le conserve quelques temps, jusqu'à ce que la suivante de madame Capponi, instruite qui possédoit le trésor, & aux aguêts, trouve le moyen d'en devenir propriétaire. Tout cela occupe le quatrieme chant. Enfin la suivante chassée, au cinquieme chant, de chez madame Capponi, parce qu'elle néglige tout son service pour s'entretenir avec le bijou, mourante de faim, & n'ayant pas d'autres ressource, le vend à une femme courtisanne, maîtresse du saint pere. Celle-ci le préfere, comme de raison, à sa sainteté, elle s'en amuse, persifle le vieux pontife, qui invoque le secours de saint Pierre pour être débarrassé d'un rival aussi incommode; on l'exauce, on apothéose le bijou, il est placé au ciel.

Rien de plus gai, de plus lestement écrit que ce petit poëme, d'un genre fol & d'un goût exquis.

11 *Juillet.* M. de Voltaire, accusé de tourner à tout vent, & d'oublier facilement ses bienfaiteurs disgraciés, a voulu prouver le contraire, du moins se corriger : il vient d'adresser une épître à M. Turgot, dont on parle avec beaucop d'éloge.

12 *Juillet. Lettre d'un Cultivateur de Fra-*

vince à un citoyen de Paris. Tel est le titre d'une petite brochure datée du 29 avril 1776, où l'on fait l'apologie des opérations de M. Turgot & de celles du comte de Saint-Germain. On ne peut qu'applaudir au zele de l'écrivain très-judicieux dans ses raisonnements & très-modéré dans son style.

12 *Juillet.* Depuis long-temps on s'étonnoit que les Anglois, si curieux des papiers publics de toute espece, n'eussent pas, à l'exemple des autres nations étrangeres, une gazette écrite en François, qui s'imprimât à Londres, à l'instar de celles de Hollande, d'Allemagne, &c. Ce projet se réalise aujourd'hui : on annonce une feuille périodique, y prenant naissance sous le titre de *Courier de l'Europe.* Elle est en grand papier, ainsi que les autres gazettes Angloises, caractere fin & serré, traitant de toutes sortes de matieres : elle paroîtra deux fois par semaine. Il faut convenir que l'essai n'est pas piquant, &, quoiqu'on la prétende composée par une société de gens de lettres, elle est peu littéraire, d'un très-médiocre style & d'un mauvais goût. Il faut, pour l'avoir, s'adresser à Londres chez *E. Cox, Printer, N°. 73, Great Queen Street, Lincolns-inn-fields.* Le prix est de six sous monnoie de France, par nombre ou numéro.

13 *Juillet.* Suivant la brochure annoncée justificative des opérations de Monsieur Turgot, & même de quelques unes du comte de Saint-Germain, on ne peut réparer la situation d'un état obéré que de trois manieres, ou en augmentant la recette, ou en diminuant la dépense, ou en cessant les paiements, pour se mettre au pair.

La recette peut s'augmenter de trois manieres, ou en mettant de nouveaux impôts, ou en simplifiant & diminuant les frais de perception, ou en créant quelque branche de revenu public qui ne soit pas un impôt, ou en améliorant un objet de revenu déja existant.

Le gouvernement actuel n'a point voulu de la premiere méthode. M. Turgot a employé la seconde par la réunion des deux charges de receveur des tailles en une ; & il pouvoit encore mieux l'appliquer par la suppression des receveurs généraux des finances, & par la réduction des fermiers généraux & de leur sequelle, de leurs commis, &c.

La nouvelle régie des messageries doit être comprise dans la troisieme méthode, ainsi que l'encouragement de l'agriculture & ses défrichements, & l'amélioration des domaines & bois du Roi, ainsi que des revirements faits, des commutations à l'égard de certains excédents d'impôt, moins gênants, moins dispendieux, &c.

La dépense se diminue, 1°. en réglant le nombre des agents qu'on croit nécessaire d'employer ; 2°. en ne les payant qu'avec justice, sans mesquinerie & sans profusion.

La réduction du nombre des grades de la maison du Roi est de la premiere espece, ainsi que la suppression de quantité de gouvernements, &c. La réduction des appointements de certaines places est de l'autre. Tout cela est du ministre de la guerre, de même que la nouvelle forme donnée à l'établissement de l'école militaire, d'où résulte une grande économie & la nouvelle régie des vivres, &c.

Quant à la ceſſation de paiement, c'eſt une reſſource extrême, par laquelle on ſe *remet au courant*, comme diſoit le cardinal Dubois : elle deviendra néceſſaire ſi l'on ne ſoutient pas les premieres opérations du regne, ſi l'on n'en fait pas de ſemblables : l'auteur, en conſéquence, donne déja un modele d'édit effrayant & bien propre à faire rentrer en eux-mêmes ceux qui crient contre la beſogne des deux miniſtres.

Cette brochure, ſimplement, clairement écrite, très-propre à faire toucher au doigt & à l'œil, la bonté de toutes les opérations qui ont eu lieu depuis quelque temps, contient une anecdote difficile à croire. L'auteur prétend que le peuple Anglois a été ſi enchanté de ce qu'il a appris de nos derniers édits & de nos nouvelles ordonnances, qu'il a fallu les lui traduire, & qu'il y en a eu cinq ou ſix éditions ; que dans pluſieurs villes principales, à Briſtol ſur-tout, on a bu des *toſtes*, on a fait des danſes, on a célébré des fêtes en l'honneur de notre jeune Roi & de ſon miniſtere.

15 *Juillet.* L'ouvrage qui occupe beaucoup la faculté de médecine & l'agite, a pour titre : *l'Art Yatrique, poëme en quatre chants, ouvrage poſthume de M. L. H. B. L. J. docteur régent de la faculté de médecine en l'univerſité de Paris, recueilli & publié par M. de L. membre de pluſieurs académies.* Il eſt précédé d'un avertiſſement, où l'on annonce que l'auteur, M. Bourdelin le jeune, eſt mort : il eſt daté du 30 ſeptembre 1775, d'Amiens, où l'écrit eſt ſuppoſé imprimé. Mais peu de gens ſont dupes de cette tournure, & l'attribuent plutôt

au docteur le Preux : en général il est méchant ; mais les portraits en sont vrais, bien frappés : cette satire n'est point sans sel & sans mérite.

15 *Juillet.* L'affaire du colisée se continue pardevant le lieutenant de police, elle a déja occasionné une multitude de mémoires immense.

16 *Juillet.* L'abbé Baudeau a commencé à plaider sa cause au Châtelet contre les fermiers de la caisse de Poissy. Il y a eu vendredi & samedi un concours prodigieux de spectateurs. L'orateur a été extrêmement applaudi. C'est Gerbier qui est pour les parties adverses ; il n'a pas réussi dans son attaque ; il a encore la replique.

17 *Juillet.* On prétend que la place devant le Palais-Royal, au moyen de l'étendue qu'on vient de lui donner par la démolition de beaucoup de maisons sur la droite, & le reculement projeté du château d'eau, aura le double de la surface qu'elle avoit : en conséquence on doit ouvrir une rue perpendiculaire à la grande porte du château ; des arcades masqueront les rues Froidmanteau & saint Thomas-du-Louvre, & il régnera ainsi une colonnade sur toute la façade, qui répondra à celle du palais : mais il faut beaucoup d'argent pour ces embellissements, & il n'y a pas d'apparence qu'on y travaille de plusieurs années.

17 *Juillet.* Mlle. Sainval la jeune, n'a pas eu plus de succès les jours suivants de son début, que la premiere fois, & l'on décide de plus en plus qu'elle ne sera jamais qu'un pauvre sujet.

Le sieur le Kain vient de partir pour aller à

Geneve & prendre ses vacances ordinaires. Cette fois-ci les gentilshommes de la chambre avoient eu le courage de lui refuser ce congé : mais la Reine, enchantée de cet histrion dans la tragédie de *Tancrede*, n'a pu lui résister, & a ordonné qu'il fût maître d'aller où il voudroit.

18 *Juillet.* Le poëme de *l'Art Jatrique*, est précédé *d'une épître à ma tante*, servant comme d'introduction. L'auteur lui demande pardon d'avoir refusé jusques ici ses conseils, de s'être imaginé que la science & la probité seules devoient être les moyens du médecin pour arriver à la fortune & à la célébrité. Il en va prendre de meilleurs, il deviendra courtisan des belles & des grands, faux, méchant, imposteur, intriguant sur-tout ; & il espere réussir ainsi comme tant d'autres. Ce premier essai, en vers de dix syllabes, est foible, prosaïque, à quelques endroits près, où il y a des images & des expressions poétiques & heureuses.

Ce n'est point une fiction qui fait la base du poëme, il n'y en a aucune. Il n'est pas non plus didactique: ce ne sont pas des préceptes monotones & arides. Le but du poëte est de décrire les travers, les ridicules & les vices de nos modernes disciples d'Hyppocrate. Il en fournit des exemples dans chaque genre, & prend tous ses modeles dans la faculté, sans nommer personne ; en un mot, c'est un code, un manuel de conduite à l'usage des jeunes médecins. Il y a cependant un ensemble, un plan sous lequel il réunit ses portraits.

Dans le premier chant il montre l'excellence

de la médecine, malgré tout ce qu'on a dit & écrit contr'elle ; il s'éleve contre l'audace des chirurgiens & des apothicaires, qui voudroient s'égaler aux disciples d'Hyppocrate ; il détruit les prétentions des autres facultés de droit, des arts, de la théologie. Description des honneurs rendus à Esculape dans Epidaure. Paris, rivale de cette ville à cet égard, offre aussi la même vénération pour la médecine & une école florissante en ce genre. C'est là que l'auteur se propose de choisir ses héros.

Ce second chant est rempli des principes que doit se faire un jeune médecin pour parvenir. L'égoïsme est l'unique ; il ne doit s'occuper que de lui, & ne se faire aucun scrupule de décrier ses confreres pour s'exalter sur eux, soit par des remedes exclusifs, soit par des méthodes nouvelles, ou par des découvertes étendues.

Les mœurs occupent le troisieme chant : ambition, la luxure, l'hypocrisie doivent les passions du docteur candidat ; & il mettra en œuvre suivant que les circonstances l'exigeront, ou que son caractere le lui mettra.

Les ruses, les tours, l'adresse, les artifices, prestiges des grands maîtres d'aujourd'hui upent & égaient le quatrieme & dernier nt.

Telle est l'esquisse du poëme assez long ; environ 2400 vers. L'auteur annonce du ta-t, quoique sans beaucoup d'imagination ; is il a le pinceau sûr & fidele ; il a des rnures ingénieuses ; & cette causticité,

qui fait l'ame de la satire, & réussit toujours lorsqu'elle est appliquée adroitement & avec justesse. Au style, où les expressions scientifiques sont prodiguées à propos, & dans la plus grande énergie, & sur-tout à une foule de détails concernant la vie intérieure des médecins de Paris, on juge impossible que l'ouvrage ne soit pas d'un de leurs confreres.

Les docteurs Bouvard, le Thieullier, Gardanne, Vallin, Guilbert de Préval, Poissonnier, Bordeu, Lory, Petit, sont les plus maltraités. Les gens au fait de ce qui concerne la faculté les reconnoissent aisément, mais non beaucoup d'autres, trop obscurs pour faire sensation.

19 *Juillet*. C'est un M. André qui a cette année le prix de l'académie françoise : son sujet est *les adieux d'Hector & d'Andromaque*. Il est fort lié avec M. de la Harpe ; & celui-ci ayant déclaré l'année derniere qu'il ne concourroit plus, il y a apparence que ce nouvel intriguant va lui succéder aux palmes littéraires. M. Doigny du Ponceau a un *accessit*.

Monsieur l'abbé Baudeau écrase absolument Gerbier, au point que celui-ci est hué dès qu'il ouvre la bouche. Il est vrai qu'il a le beau rôle : il fait des explosions terribles contre les financiers, & l'on juge combien il doit être applaudi. Il se permet des déclamations très-fortes contre les ministres précédents, & sur-tout contre Colbert ; il exalte M. Turgot, & à son occasion il disoit ces jours derniers qu'on étoit trop heureux d'avoir un ministre honnête homme dans un siecle :

ses

ses plaidoyers font tant de sensation qu'il y a défense chez les imprimeurs de rien imprimer pour cet abbé ; ce qui paroît d'autant plus injuste, que le mémoire de ses adversaires est publié depuis trois mois.

20 *Juillet.* C'est pour l'ouverture du nouveau théâtre que M. de Voltaire a fait construire à Ferney, que le Kain est parti. Il doit être un des acteurs concourant à l'inauguration du spectacle.

21 *Juillet.* Les promenades nocturnes du Palais-Royal recommencent, mais elles dégénerent souvent en bacchanales, & il en résulte des rixes & querelles qui forceront monsieur le duc d'Orléans à les interdire. Une de ces nuits un auteur s'étant permis en ce lieu des plaisanteries contre des personnes qui s'en sont trouvé offensées, a été bâtonné très-cruellement : par bonheur il a tourné la chose en plaisanterie, il s'en est vengé par un petit poëme adressé à l'académie des arcades de Rome, dont il est membre depuis peu. Il y fait récit de son aventure, avec des accessoires très-piquants sur des anecdotes du jour, & qui font vaudeville pour le moment. Ce poëte est l'auteur du drame dont on a parlé, ayant pour titre *le Prisonnier.* Il a fait depuis une petite comédie, ayant pour titre *la Course* ; elle est relative aux courses des chevaux à la mode depuis quelques temps.

22 *Juillet.* L'affaire du Sr. Luneau contre les libraires imprimeurs de l'encyclopédie, reprend vigueur ; il faut se rappeller qu'elle a été appointée sous le tripot Maupeou ; elle est

portée à la grand'chambre, qui s'en occupe.

La piece de monsieur de Voltaire à monsieur Turgot, est intitulée : *Epître à un homme.* Elle n'a de rare que la singularité du philosophe encensant un ministre disgracié, même deux; car il dit des douceurs à monsieur de Malsherbes. Du reste ; une déclamation cent fois répétée contre la légéreté, l'oisiveté, l'incurie des habitants de Paris, & un égoïsme non moins fréquent qui manifeste l'amour-propre de l'auteur, toujours chagrin qu'on ne s'occupe pas de lui autant qu'il desireroit, sont ce qu'on y remarque. Malgré ces retours fastidieux, on lit & l'on veut lire tout ce qui vient de ce vieillard bavard, & dont on préfere les vers à ceux de nos petits poétereaux.

23 *Juillet.* Monsieur l'abbé Baudeau ne pouvant, à raison des défenses dont on a parlé, répandre ses plaidoyers imprimés, a été obligé de se contenter d'un bout de consultation qu'il distribue aujourd'hui. Elle est datée du 16 juillet, & signée de la Croix, appuyée par Elie de Beaumont, Target, Charpentier de Beaumont, Ader, Jabineau, tous avocats, hommes de lettres, qui décident les adversaires de l'économiste non recevables à former la demande intentée contre lui.

24 *Juillet.* Monsieur Rimbert est un jeune avocat de mérite, mais qui a travaillé avec ardeur sous le tripot. Cette conduite l'a rendu peu agréable aux magistrats, & il en a essuyé des mortifications en plusieurs cas. De son côté, il a conçu la plus belle haine con-

t?eux, & même contre ses confreres, dont le zele trop austere, à se conformer aux grands principes, étoit une censure indirecte de sa défection. Samedi dernier, comme il plaidoit à la grand'chambre à l'audience de sept heures, il a trouvé occasion de glisser une phrase relative aux circonstances d'alors, de louer ses confreres qui s'y sont assujettis, & d'improuver hautement les autres; il a même dit des choses injurieuses au parlement. Il en a résulté une grande chaleur parmi les magistrats; monsieur Pasquet vouloit qu'on rendit arrêt sur le champ pour interdire cet audacieux : M. de Challerange a paré le coup, & a prétendu qu'il falloit laisser à l'ordre la liberté de les venger. Ce dernier avis a été suivi; il y a eu déja quelques mouvements de la part du bâtonnier & des anciens, des conférences avec l'avocat général : on espere cependant que monsieur Rimbert trouvera quelque tournure pour se disculper, son discours n'étant pas écrit.

25 *Juillet.* Le gouvernement mécontent des plaidoyers de l'abbé Baudeau, trop critique du ministere, & faisant un éclat singulier, en a non-seulement arrêté la publicité par l'impression; mais monsieur le garde des sceaux a écrit, de la part du Roi, une lettre au Châtelet, pour qu'on terminât promptement le procès : en conséquence le jugement a eu lieu mardi. Les deux contendants ont parlé pour la derniere fois; mais Gerbier a été hué continuellement, & ne pouvoit pas se faire entendre; son adversaire, au contraire, a reçu de nouveaux applaudissements. Enfin, le prononcé

de la sentence porte, qu'il sera donné acte à l'abbé Baudeau de la déclaration par lui faite qu'il n'avoit point entendu attaquer les fermiers de la caisse de Poissy, & qu'il les reconnoissoit pour gens d'honneur ; sur le reste, les parties ont été mises hors de cour, & dépens compensés.

L'abbé a déclaré, dans son plaidoyer dernier, que pour ne pas succomber au crédit de ses ennemis qui le noircissoient dans l'esprit du gouvernement, & mettoient continuellement la liberté en péril, il alloit s'expatrier & se retirer en Pologne ; ce qui a causé une scene pathétique de sa part, & un grand attendrissement de celle des spectateurs.

26 *Juillet.* Il paroît un *commentaire sur la bible*, qui ne ressemble point à ceux qu'on connoît jusqu'à présent. On l'attribue à monsieur de Voltaire. Malheureusement cette matiere est épuisée, le procès est jugé pour ceux qui veulent se servir de leur raison & de leurs lumieres, & les autres ne liront pas plus ce commentaire que le reste.

27 *Juillet.* La gazette françoise, imprimée à Londres, dont on a annoncé le premier numéro, est déja proscrite ici. Dès le second on a trouvé qu'elle faisoit des critiques indécentes, insolentes, même de notre ministere ; qu'on n'y épargnoit ni la Reine, ni son auguste époux. La police a fait retirer ce papier de tous les lieux publics où il étoit, & vraisemblablement il y a eu ordre à la poste de n'en plus permettre l'introduction.

27 *Juillet.* Il paroît une nouvelle *Requête*

présentée au Roi & à nosseigneurs de son conseil, pour les sieurs Nouel, pere & fils, négociants à Angoulême & associés, contenant de plus amples moyens sur l'opposition qu'ils ont formée à l'arrêt du conseil, surpris le 16 janvier 1776, par les héritiers de feu Cheneusac; & de respectueuses représentations au Roi sur l'arrêt du conseil du premier avril suivant, qui casse les plaintes rendues en usure par les sieurs Nouel, contre les sieurs Marot, Robin & Desessart, tant pardevant Me. Michel, commissaire au châtelet de Paris, qu'en la sénéchaussée d'Angoulême, & la tournelle du parlement de Paris, ensemble l'arrêt intervenu en ladite tournelle, le 23 mars précédent. Tel est l'énoncé de cette nouvelle requête dans l'affaire d'usure dont on a parlé, & qui vraisemblablement va prendre une tournure plus favorable depuis la disgrace de monsieur le contrôleur général, dont elle compromettoit le systême & les décisions.

27 *Juillet.* Depuis peu monsieur de Maurepas a fait savoir au prieur des chartreux que sa majesté desiroit faire l'acquisition des tableaux de la vie de saint Bruno, qui décorent leur cloître. On sait que ces chef-œuvres sont du fameux le Sueur. Le ministre engageoit en même-temps le supérieur à prendre le vœu de sa communauté, & à venir lui en rendre compte. Le religieux s'est rendu à Versailles, a vu M. de Maurepas, & lui a fait part des dispositions où étoit la maison de faire au Roi le sacrifice qu'il exigeoit. Les conventions ont été que sa majesté paieroit chaque tableau sur le pied de 6000 livres. Il y en a vingt-deux, ce qui fait

132000 livres. En outre, elle s'est engagée à leur laisser des copies des originaux : ce travail a été estimé à raison de 2000 livres chaque copie ; ce qui forme encore un objet de 44000 livres. On est convenu décidément de ce dernier point. Quant au surplus, sur ce que le comte a paru desirer savoir quel emploi les chartreux feroient de la somme accordée, le prieur a déclaré que si le Roi vouloit se charger des réparations assez considérables à faire à leur église, la communauté consentoit à ne rien toucher : & qu'il en coûteroit moins à sa majesté. Cette demande a été accordée. Reste à savoir ce qu'on veut faire des peintures ; c'est encore un mystere.

28 *Juillet.* L'académie royale de musique annonce pour vendredi *les Romans*, en trois actes, de la bergerie, de la chevalerie & de la féerie.

29 *Juillet.* On parle d'un almanach particulier, où l'on a mis des notes à côté des noms de ceux qui y figurent, à commencer par les têtes couronnées. On sent bien qu'une pareille production ne peut être qu'infernale ; cependant elle doit être fastidieuse en grande partie, nombre de ceux qui y figurent étant des êtres obscurs, indifférents ou méritant peu qu'on s'en occupe.

30 *Juillet.* La licence d'écrire augmente journellement, & l'on abuse de la douceur du nouveau gouvernement à tel point, qu'il sera peut-être forcé d'employer toute l'inquisition de la fin du regne de Louis XV. On voit ici quelques exemplaires d'un ouvrage, dit-on, plus

obſcene que *le Portier des Chartreux*; il s'annonce dès ſon titre infame, *la Foutromanie.* C'eſt un poëme en pluſieurs chants & en vers contre des princeſſes & autres femmes renommées, juſtement ou injuſtement, par leur impudicité. On dit qu'il y a déja deux éditions de cette brochure, dont on fait les perquiſitions les plus rigoureuſes, tant en France qu'en Hollande ; elle eſt fort chere.

L'exiſtence de l'almanach royal commenté ſe conſtate. On le dit en deux volumes *in-8°.* & ſe vend 96 livres.

On parle enfin d'un pamphlet contenant des *Anecdotes ſur le nouveau contrôleur général*, qui ne ſont à coup ſûr pas édifiantes.

On penſe bien qu'on ne connoît pas les auteurs de ces livres exécrables, & on les pourſuit avec ſoin, non-ſeulement ici, mais en Hollande & autres pays étrangers. On arrête force colporteurs, & la Reine écrit lettre ſur lettre à monſieur le Noir, pour exciter ſon zele, & lui reprocher de ne faire aucune découverte à cet égard.

31 *Juillet.* On connoît déja l'affaire d'uſure d'Angoulême, & la nouvelle requête de Me. Drou ne fait qu'en développer des circonſtances qui rendent le crime des accuſés plus odieux & plus manifeſte. On y trouve cependant un paſſage remarquable concernant monſieur Turgot, qui, en ſa qualité d'intendant de Limoges, devant lequel avoit été renvoyée la connoiſſance de l'affaire, avoit donné un avis favorable aux uſuriers. L'on donne pour raiſon des motifs d'inaction dans laquelle ſont reſtés

les plaignants pendant le terme fatal qui sembleroit devoir exclure l'admission de leur requête en cassation au conseil, que ce même intendant de Limoges étoit alors contrôleur général, & leur partie en quelque sorte. Voici comme il est peint par l'orateur.

« Les suppliants rendront toujours hommage » à la pureté de ses vues, à l'étendue de ses » lumieres, à son zele pour le bien public & » pour le service de votre majesté, à ce désinté» ressement parfait, & cette austere probité qui » le caractérisent. Mais malgré tout le respect » dont ils sont pénétrés pour sa personne, les » suppliants sont forcés de lui appliquer ce que » monsieur le chancelier d'Aguesseau disoit de » quelques magistrats : *vous aimez la vérité,* » *& vous haïssez le mensonge; mais la préven*» *tion ne vous les fait-elle jamais confondre?* » *Justes par la droiture des intentions, êtes-vous* » *toujours exempts de l'injustice des préjugés?* » *& n'est-ce pas cette espece d'injustice que nous* » *pouvons appeller l'erreur de la vertu, &, si* » *nous osons le dire, le crime des gens de* » *bien?* »

31 *Juillet.* On a donné hier, pour la derniere fois, *Alceste.* Le vœu du public s'y est manifesté d'une maniere bien glorieuse pour l'auteur; à la fin on a redemandé cet opéra avec des instances & des acclamations soutenues pendant plus d'un demi-quart-d'heure. Ce qui est contre l'usage de ce spectacle, où le parterre ne s'exprime jamais aussi expressément.

1 *Août* 1776. Comme monsieur l'abbé Baudeau, dans ses *Ephémérides* arrêtées, se promettoit beaucoup d'écarts contre les financiers, &

qu'il se livroit d'autant plus volontiers à sa mauvaise humeur contr'eux, qu'il croyoit ainsi faire sa cour à M. Turgot, qui les déteste cordialement, qu'il ne mesuroit pas conséquemment ses expressions, ils sont furieux contre lui, & cherchent à faire corps pour l'entreprendre en détail & le fatiguer par des poursuites. On assure que la compagnie des vivres veut le prendre à partie sur ce qu'il a dit de leur administration, en ce qu'il l'a taxée de très-vicieuse, & qu'il la prétend avoir été fort abusive.

1 *Août*. La Reine & Monsieur sont venus hier au spectacle & se sont de là rendus au colisée dans l'appareil le plus simple. S. M. n'avoit ni diamants, ni plume, ni coëffure haute; elle étoit mise bourgeoisement; sa robe dans ses poches, & donnoit le bras au prince, se laissant approcher de tout le monde; cette popularité a enchanté le public & rendu cette princesse encore plus adorable. Malheureusement il y avoit très-peu de monde. On avoit annoncé sa majesté depuis plusieurs ouvertures, on lui avoit préparé un dais, & comme l'on n'étoit pas prévenu, on ne s'y est pas porté en foule, ainsi qu'on avoit fait quelques jours auparavant.

1 *Août*. Mercredi 24, monsieur l'abbé de Bourbon a soutenu à saint Magloire un exercice en présence de plusieurs cardinaux & de vingt évêques. Ce jeune candidat, âgé de 13 à 14 ans, s'y est singuliérement distingué. Sa mere, madame de Caveirac, y étoit, & a joui de toute la gloire de son fils. Il est à merveille de figure : c'est le vivant portrait du feu Roi; il a d'ailleurs une taille svelte, & il est très-bien fait.

Il a sa maison dans le séminaire & son entrée par dehors ; il tient déja un état de maison considérable pour son âge, & n'a aucune communication avec les séminaristes.

2 *Août*. Enfin les arrangements concernant la librairie sont faits, & c'est décidément M. le Camus de Néville, à qui M. le Noir l'a remise hier. Il a présenté les censeurs royaux à ce nouveau chef, & a fait reconnoître d'eux celui-ci. C'est un jeune maître des requêtes, ci-devant conseiller au parlement de Rouen, très-renommé par son zele patriotique & sa fermeté. On peut se rappeller sa réponse au chancelier qui vouloit l'intimider, & tout le monde a dû lire sa lettre insérée dans les papiers publics, lorsqu'il fut expatrié pour se soustraire aux persécutions dont il étoit menacé.

2 *Août*. Le bruit court que le journal de Me. Linguet est supprimé. On attribue cette disgrace littéraire à la maniere injurieuse dont il a parlé dans sa derniere feuille de M. de la Harpe & de l'académie.

2 *Août*. Il paroît un écrit concernant la caisse d'escompte ; c'est un *Discours d'un actionnaire à la premiere assemblée générale des intéressés à la caisse d'escompte, le 26 juin 1776, imprimé conformément à la délibération de la compagnie*. Rien de plus plat que cet écrit, qui ne séduira personne, ni par le style ni par les raisonnements.

M. Luneau rentre effectivement en lice & répand un mémoire contre le sieur le Breton, imprimeur de l'enclyclopédie, & les héritiers des feu sieurs Briasson, David & Durand, libraires associés à l'entreprise.

5 *Août*. Malgré les recherches de la police & la sévérité exercée contre le colporteur *Prot*, ses confreres ne sont point intimidés, & il perce des exemplaires de *la Foutromanie*. Ils ne se vendent pas même à un prix proportionné aux risques que courent les marchands, puisqu'ils sont de 9 à 12 livres seulement. Le plus grand mérite de cet ouvrage, c'est d'être rare ; c'est un poëme en six chants, où l'auteur a commencé fort au long la fameuse *Ode à Priape*. Il y a quelques tirades de force, mais en petit nombre ; on ne peut refuser du talent au poëte & sur-tout de la facilité. Il auroit tiré un meilleur parti de son plan, s'il l'eût enrichi & égayé d'une multitude d'anecdotes relatives aux courtisannes du jour. On voit qu'il est peu au fait du courant. Le reproche qu'il mérite plus essentiellement, c'est d'avoir osé mettre en scene deux illustres souveraines ; d'avoir levé le voile sur leurs plaisirs secrets, d'avoir ignoré, enfin, que pour peindre dignement les amours de Jupiter & de Junon, il faut le pinceau chaste & sublime d'Homere.

4 *Août*. *Les Romans*, ballet héroïque en trois entrées, composées des actes de *la Bergerie*, de *la Chevalerie* & de *la Féerie*, ont été joués avant-hier, malgré les réclamations du public pour avoir encore *Alceste* : aussi n'ont-ils pas eu de succès. L'opéra a commencé fort tard à cause de la Reine qu'on attendoit, & qui n'a fait savoir qu'à six heures qu'elle ne viendroit pas. Ce premier contre-temps avoit déja donné de l'humeur au parterre ; elle a beaucoup augmenté par la représentation. Chaque acte est mortellement long, il dure une heure. Le

paroles sont d'un M. Bonneval, défunt & ancien intendant des menus. On a déja annoncé que la musique étoit du sieur Cambini, bon pour les symphonies, les oratorio, mais point assez fort pour le genre lyrique.

4 *Août*. Il est décidé qu'on a ôté à Me. Linguet son journal; c'est-à-dire, que l'ouvrage n'est point supprimé, mais donné à un autre rédacteur.

5 *Août*. La finance est furieuse contre M. Saurin à l'occasion de son *Epître à M. Turgot*, où elle est fort maltraitée. Pour bien entendre l'ouvrage, il faut se rappeller ce que le poëte adressa à ce ministre lors de son avénement au ministere: il y avoit déja beaucoup de sombre, mais celle-ci est infiniment plus amere. En général, l'académicien fait des ouvrages tristes, comme sa figure; mais il a du nerf, des images & est vigoureux coloriste.

6 *Août*. Ce qui a fort déplu de la part de M. l'abbé Baudeau, & occasionné la suppression de ses *Ephémérides*, c'est un mémoire sur les affaires extraordinaires de finances, faites en France pendant la derniere guerre, depuis 1756 jusqu'en 1763, par lequel il consiste que sa majesté, pour suppléer à l'insuffisance de ses revenus durant ces sept années, a touché au-delà la somme d'un milliart cent cinq millions deux cent vingt-sept mille sept cent soixante une liv. Ce qui monte de 157 à 158 millions de plus par an. On voit par le relevé des divers objets formant ces levées de deniers d'augmentation, qu'ils subsistent presque tous en tout ou en partie à la charge des sujets. Le gouvernement a trouvé très-mauvais qu'un journaliste révélât

aussi publiquement les secrets du ministere. Cet article est inséré au volume de juillet, N. 2, & le rend très-recherché.

6 Août. Le Roi a été si content de la parodie d'*Alceste* le jour où la Reine l'a fait jouer devant sa majesté à Trianon, qu'il a chagé le sieur de Laferté, intendant des menus, d'en témoigner sa satisfaction aux trois auteurs, les sieurs *Auguste*, *Desprès* & *Grenier*, & de les inviter à continuer de s'occuper d'un pareil genre. Ce qui contrarie les comédiens italiens, qui, au contraire, avoient déterminé de ne plus donner d'ouvrages semblables.

6 Août. On s'entretient beaucoup de la mort du prince de Conti, qui, par son patriotisme généreux, avoit mérité l'affection des François: il a fini avec la même fermeté qu'il avoit montrée dans toutes les circonstances critiques de sa vie. Quoique sûr de ne pouvoir guérir de la maladie qui le consumoit, il n'a point perdu sa gaieté & sa présence d'esprit. Dans son dernier voyage à l'Isle-Adam, il a fait faire son cercueil de plomb, dans lequel il s'est mis & a plaisanté sur la gêne qu'il y éprouvoit. Une autre fois voyant se promener ensemble son trésorier & son aumônier : *Voilà*, dit-il en riant, *les deux hommes les plus inutiles de ma maison.*

Malgré la variété des rapports concernant les derniers actes de sa vie, le plus certain est qu'il a reçu très-honnêtement l'archevêque de Paris, lui a témoigné une sorte d'estime relativement à la pureté de ses mœurs, quoique différent de lui dans sa façon de penser, soit en matiere politique, soit en matiere religieuse. A

l'égard de ce dernier objet, on assure qu'il a supplié le prélat de ne point lui en parler, parce qu'il avoit mûrement examiné la chose & savoit à quoi s'en tenir.

Les prêtres piqués de voir ce prince leur échapper & témoigner ouvertement une façon de penser qui pouvoit faire exemple, ont cherché à sauver l'extérieur en ce qu'ils ont pu : en conséquence, de concert avec des gens de sa maison qui prétendoient prévenir le scandale, on a supposé que S. A. avoit au moins reçu les saintes huiles. Le vrai est qu'elles ont été portées effectivement à l'hôtel du Temple, mais qu'elles sont entrées par une porte, & sorties par l'autre pour la forme : ou que, si le malade a été oint, ce n'a été qu'après sa mort.

7 *Août.* *Les Romans* ont été donnés pour la premiere fois en 1736. Quoiqu'on en attribuât assez généralement les paroles à M. de Bonneval, l'auteur du *Calendrier des Théâtres* veut qu'elles soient réellement de M. de Monsemi, mort conseiller au parlement. L'ancienne musique étoit d'un nommé Niel. Dans le principe ce ballet étoit composé de quatre entrées, avec un prologue.

L'acte de *la Bergerie*, offre un berger indifférent, ainsi que la bergere ; ce qui sans doute est une idée trop bizarre : ils aiment sans amour, sans que le premier même cherche à obtenir le prix heureux d'une intimité entre les deux sexes. L'amour en est furieux, il se déguise en enfant, & tout en pleurs vient implorer le secours de ses deux ennemis : ceux-ci lui offrent leur asyle ; & sans leur rendre aucun compte du sujet de ses peines, le nouveau

venu s'endort. Il a son arc & des fleches : ils en veulent essayer une, qui les perce tous deux : ils en ressentent l'effet funeste, qui consiste en des ardeurs qu'ils ne connoissent point : l'enfant se réveille aux accents de leur douleur ; il leur apprend qu'il est l'Amour, & qu'il se venge en voulant faire leur bonheur.

Au second acte, une héroïne veut éprouver si son amant a pour elle la passion qu'il témoigne, s'il est capable des efforts généreux qu'elle doit inspirer : elle se déguise en un prince rival, qui vient lui disputer sa conquête ; elle l'oblige à la mériter par la victoire ; mais il est vaincu, & son désespoir est extrême ; il se change en joie, lorsqu'il n'a succombé que sous les coups de son amante qui vouloit l'éprouver.

L'acte de *la Féerie* est plus trivial, quoique roulant sur le même fond. Un génie veut connoître si une jeune princesse élevée parmi les fées, & sensible à ses charmes, parce qu'elle n'a point encore vu de rival, persistera dans sa passion. La premiere fée, d'intelligence avec lui, au moment où sous une forme ordinaire il a surpris sa tendresse, arrive avec une fureur feinte contre le téméraire qui ose porter un œil audacieux sur son éleve, réservée pour un amant puissant, épris de celle-ci ; mais la colere de la fée ne porte que sur l'inconnu. La fidélité de la princesse n'est point ébranlée, & il se trouve enfin que l'humble amoureux, & le génie magnifique ne sont qu'un.

8 *Août.* Me. Linguet averti par M. le Noir de l'orage qui se formoit contre lui, est allé

de lui-même remettre au nouveau chef de la librairie sa convention avec le sieur Pankouke, & abdiquer sa qualité de journaliste. Ce qui a donné lieu à cette nouvelle animadversion du gouvernement, c'est le N°. du 25 juillet, où il rend compte de la réception de monsieur de la Harpe à l'académie, & injurie à la fois le nouveau membre & tout le corps. M. le duc de Nivernois, assisté du maréchal duc de Duras, est allé lui-même un jour qu'il dînoit chez monsieur le garde des sceaux, lui porter la feuille, lui faire lire l'article, & demander satisfaction pour sa compagnie outragée. Monsieur de Miromesnil n'a pas été fâché de trouver cette occasion de punir sous ce prétexte, étranger en apparence, l'audace & l'insolence avec lesquelles Me. Linguet a manqué si souvent à l'ordre des avocats, au parlement & au conseil, par son affectation à se plaindre sans relâche des persécutions qu'il avoit essuyées, & qu'il ramene encore dans le morceau littéraire en question.

9 *Août*. Sa majesté a été si fâchée contre l'audace des auteurs de la nouvelle gazette Françoise institué à Londres, que non-seulement elle a ordonné au sieur Doigny d'en empêcher l'introduction par la poste, mais qu'elle a défendu à ses ministres d'en recevoir aucun exemplaire ; en sorte que la curiosité est en défaut, & que personne ne peut savoir sur quel ton sont montés les numéros suivants.

10 *Août*. Quoique le ballet des *Romans* déplaise singuliérement aux grands amateurs de musique, il y a quelques parties propres à lui concilier ceux qui n'y sont pas décidé-

ment attachés. Il présente beaucoup de spectacle, un décore brillant, de la richesse dans les habillements, des danses ingénieuses & agréables. Il y a dans le premier acte quelques airs agréables chantés par Mlle. la Guerre, mais sur-tout une pantomime faite pour plaire aux plus difficiles. La Fortune paroît avec une suite magnifique, elle cherche à éblouir les bergers; une seule bergere se laisse séduire : son amant en est furieux, il emploie tout pour la ramener; mais elle le dédaigne : il sort désespéré. Les bergers reprochent à la bergere son inconstance, & se rient de ses riches ornements : elle est honteuse à leur vue; & s'appercevant que les richesses ne sont pas le bonheur, elle jette ses parures avec mépris, & se réunit aux bergers qui en montrent la plus grande joie. Son amant revient & lui pardonne : la fortune, irritée de son peu de succès, s'enfuit : danse générale, en réjouissance de ce triomphe. La déesse est représentée par Mlle. Felmée, la plus belle créature de l'opéra. La Dlle. Allard joue le rôle de la bergere, éblouie de l'or & des diamants que lui offrent un suivant de la Fortune, qui est le sieur Gardel le jeune; elle y met beaucoup de naturel, d'expression & de gaieté

Au second acte, on remarque Mlle. Duplan, déguisée en homme sous les traits de *Ferragus*, prince de Castille, & elle remplit à merveille ce rôle fier & vigoureux; elle chante un *duo* avec le sieur Larrivée, qui a été fort applaudi. Le ballet rappellant les anciens tournois s'exécute avec beaucoup d'appareil & de pompe, mais n'est pas assez dans le costume.

On ne trouve rien de saillant dans le poëme, ni dans le chant, ni dans les danses, ni dans le spectacle du troisieme acte, où la demoiselle Beaumesnil & le sieur le Gros jouent & chantent avec peu de succès.

10 *Août*. L'exemple de M. le prince de Conti consumé peu-à-peu d'une maladie de langueur, conservant sa tête jusqu'au dernier moment, mourant dans l'impénitence finale, & refusant constamment de recevoir les secours de l'église, est le premier qu'on cite d'un prince de la maison de Bourbon, toujours très-édifiante dans ses derniers moments. En conséquence les incrédules ont voulu tirer parfaitement au clair les circonstances de cet événement. Tout le monde s'accorde à convenir d'une conversation à peu près telle qu'on l'a rapportée entre le malade & l'archevêque de Paris; elle a eu lieu le jour de la premiere visite du prélat; depuis il a été refusé deux fois par le Suisse à la porte de la rue, sans être descendu du carrosse & en présence d'un peuple immense. Les gens du métier reprochent à M. de Beaumont de n'avoir pas sauvé ce scandale, en mettant un peu d'astuce, en descendant, en entrant dans la cour, & se tenant en quelqu'endroit pour en imposer au moins aux spectateurs, & qu'on crût qu'il avoit été admis auprès de son altesse.

11 *Août*. Il est bien singulier qu'au centre de la monarchie la plus absolue, il se conserve des especes de droits abusifs dignes de toute la licence de la barbarie & de l'anarchie. Dans une petite ville de Brie, qu'on appelle Lagny, on en trouve un prétendu que la jus-

tice n'a point encore réprimé. Cette ville, dans des temps de trouble, ayant pris part à la défection des autres, fut si cruellement châtiée par un *Delorge*, que depuis ce temps ce nom est devenu odieux aux habitants ; &, comme c'est un gros marché de grains, que par un jeu de mots des plaisants demandoient pour le piquer *combien vaut l'orge ?* ils se sont habitués tellement à regarder cette question comme une injure, à moins qu'on n'ait effectivement la main dans un sac de ce grain, que quiconque le fait, est aussi-tôt appréhendé au corps & plongé dans une fontaine de la ville à plusieurs reprises, sans aucune pitié. Il est arrivé plusieurs fois que les victimes de cette vengeance en sont mortes, impunément pour les coupables. Tout récemment ce malheur vient d'arriver : mais on assure qu'aujourd'hui le procureur général informé du fait, doit faire un requisitoire au parlement, & demander abolition de cet affreux usage.

12 *Août.* On a parlé, il y a plusieurs années, de la douleur immodérée de madame la comtesse d'Harcourt, désolée de la mort de son époux ; elle en est encore aussi affectée que le premier jour, & elle en a contracté un état vaporeux qui tient de la folie : elle avoit chargé le fameux Pigalle de composer un mausolée pour le défunt, elle harceloit sans cesse cet artiste ; l'on commence à visiter le monument à Notre-Dame dans la chapelle de la comtesse. L'idée en est assez triviale & très-ressemblante à celle du mausolée du maréchal de Saxe. On voit la figure du comte, dont la moitié du corps est déja dans le cer-

cueil ; il eſt entr'ouvert par un génie en pleurs, qui eſt à la gauche ; à la droite eſt la mort, qui montre le ſable au comte. Du côté oppoſé eſt à genoux la comteſſe, avec l'air ſuppliant & en pleurs. Comme la figure de celle-ci eſt encore en plâtre, il faut attendre que l'ouvrage ſoit parfait pour en parler plus pertinemment. On peut aſſurer d'avance que s'il n'y a pas de génie dans la compoſition de l'ouvrage, l'exécution en eſt très-belle, quoique ſujette à beaucoup de critiques, comme tout ce qui ſort des mains les plus habiles.

13 *Août*. L'abbé Baudeau n'a pu réſiſter aux cabales des financiers ligués contre lui ; on a aigri le miniſtere actuel qu'il ſembloit inculper indirectement dans ſes plaidoyers par un éloge trop outré de M. Turgot, par l'aſſertion injurieuſe qu'un royaume devoit s'eſtimer trop heureux de trouver un miniſtre honnête homme dans un ſiecle. Ces griefs, joints à celui dont on on a parlé, du mémoire inſéré dans ſes *Ephémérides* concernant les affaires extraordinaires faites en France, depuis 1756 juſqu'en 1763 compris, ont provoqué non-ſeulement la ſuppreſſion de ſon journal, mais ſon exil en Auvergne. On a profité de la même occaſion peur envelopper dans cette diſgrace l'abbé Roubaud, ſon ami, qui dans ſa *Gazette du Commerce, des arts & de l'Agriculture*, ſe permettoit les mêmes écarts contre les traitants & financiers : il eſt auſſi exilé.

14 *Août*. Les directeurs de l'opéra ont été obligés de retirer *les Romans* après quatre re-

présentations ; dès la seconde on ne comptoit pas quatre cents personnnes dans la salle ; il étoit revenu du monde à la troisieme. Enfin, on a commencé par remettre le 11 *Alceste*, qu'on doit donner alternativement encore avec l'*Union de l'Amour & des Arts.*

Il vient, au surplus, d'arriver un renfort à ce spectacle, qui pourra lui être d'une grande utilité ; c'est le fameux *Noverre.* Tout le monde connoît les talents de ce maître des ballets pour la pantomime ; on cherche à le fixer à Paris : il est actuellement attaché à la cour de Vienne, où il a le plus grands succès ; & il paroît difficile de le lui enlever.

14 *Août.* C'est aujourd'hui qu'a lieu la premiere représentation de *C. Marcius Coriolan*, tragédie en quatre actes. Ce sujet traité déja onze à douze fois n'a jamais réussi. M. Gudin a cru pouvoir être plus heureux. Les comédiens n'en pensent pas de même, & annoncent d'avance la chûte de sa piece : on prétend que ce sont eux qui l'ont forcé à la réduire de cinq actes en quatre. M. Gudin n'est encore connu que par une tragédie imprimée, intitulée : *le Royaume de France mis en interdit.* A cet énoncé seul on sent que l'ouvrage n'étoit point jouable sur notre théâtre. Il a fait en outre un poëme dans le goût de la *Pucelle*, ayant pour titre *la conquête du royaume de Naples* : on le dit très-plaisant ; mais comme il n'est que manuscrit, qu'on ne le connoît que par des lectures & des applaudissements de société, on ne peut rien statuer à cet égard.

15 *Août.* On prétend aujourd'hui que

M. Panckouke conservera le privilege du *journal de politique & de littérature*, mais qu'il sera rédigé par MM. Suard & de la Harpe, tous deux académiciens. Comme le premier est beau-frere du libraire, cette nouvelle est très-vraisemblable à son égard : le numéro du 5 a paru sans aucun changement ni annonce.

15 *Août*. Le sieur de Beaumarchais s'est retourné encore une fois dans son affaire, il a obtenu des lettres-patentes pour se pourvoir par requête civile au parlement contre le jugement qui le blâme : elles portent que n'ayant pu procéder dans le temps prescrit par l'ordonnance contre ce jugement, le Roi se releve du laps de temps, & avec d'autant plus de justice qu'il étoit employé alors pour le service de S. M. En effet, cet aventurier montre des titres de sa mission, avec une espece de lettre de créance, où S. M. le qualifie de ministre.

15 *Août*. Le *Coriolan* moderne n'a pas eu plus de succès que les précédents. Cette tragédie ne mérite aucun détail : la scene même de la mere, la seule vraiment belle, à laquelle prête le sujet, est absolument ratée par l'introduction à la fin d'un personnage étranger qui en affoiblit l'intérêt. Nulle invention dans l'ouvrage, nul trait de génie, une mauvaise versification, des longueurs effroyables, des lieux communs ramenés jusqu'à la satiété : tels sont les principaux défauts qu'on y remarque.

16 *Août*. La Dame Briasson, libraire, & le sieur le Breton, premier imprimeur du Roi, ayant distribué le 24 juillet dernier un *précis* dans l'affaire de l'encyclopédie, M Luneau de Boisjermain n'est pas resté court, & leur a fait

signifier une réponse, où il refuse leurs observations par ordre & pied-à-pied, où il démontre sur-tout que ce sont les libraires qui sont agresseurs, puisqu'ils l'ont accusé d'être un calomniateur, ce qui l'a mis dans l'obligation de défendre ses assertions.

17 *Août*. Les coulisses de l'opéra sont fort en rumeur à l'occasion d'une lettre de cachet qu'a fait décerner contre la Dlle. Dorival, une des premieres danseuses, le sieur Vestris, maître des ballets, ayant composé ceux des *Romains*. Il a prétendu que cette subalterne lui avoit manqué, & méritoit correction. Mlle. Dorival n'a pas voulu reconnoître sa faute, elle s'est cachée pour se soustraire à l'enlevement; & par le conseil de ses gens d'affaires a procédé contre le despotisme du *Dieu de la danse* : c'est ainsi qu'on appelle à l'opéra le sieur Vestris, par dérision d'un de ses freres qui l'a qualifié tel.... On dit aujourd'hui qu'elle s'est rendue au Fort-l'Evêque, lasse de son incognito; mais qu'étant par son action intentée sous la main de la justice, elle compte bien attaquer son persécuteur, & l'exposer aux sarcasmes du public par quelque mémoire. En attendant ce public indigné a témoigné l'autre jour son mécontentement au sieur Vestris, en le huant.

18 *Août*. On attend à l'opéra *l'Olympiade del signor Sacchini*, qui va, dit-on, venir à Paris, ainsi que le célebre *Piccini*.

18 *Août*. Plusieurs acteurs de l'opéra, plusieurs musiciens célebres & autres gens à talents se sont cotisées pour faire faire en marbre le buste de M. le chevalier Gluck; c'est monsieur

Houdon qu'eſt confiée l'exécution de ce monument. Les ſouſcripteurs les plus connus ſont MM. le Berton, le Gros, Gelin, Larrivée, Goſſec, le Duc, Langlé, Rollan, &c. Ils ſe ſont engagés par acte paſſé pardevant M. Lemoine, notaire, le 14 juillet dernier.

18 *Août.* Les régiſſeurs du coliſée viennent d'employer encore une nouvelle reſſource pour attirer le public chez eux. Le ſieur Duchesne, l'un d'eux, a fait diſpoſer au-deſſus du veſtibule de l'entrée principale de ce ſpectacle un ſalon, où l'on expoſe les ouvrages nouveaux de peinture, ſculpture, architecture, & deſſin de tout genre, ouvrage de méchanique, &c. Il faut voir comment ce projet eſt exécuté pour en juger pertinemment.

Ces régiſſeurs s'imaginant que cette amorce pouvoit leur concilier même les gens auſteres & les dévots, ont écrit une lettre circulaire à tous les curés de Paris & aux ſupérieurs de communauté, pour les prévenir de cette inſtitution, & les avertir qu'afin qu'ils ne fuſſent pas confondus avec les profanes & les indévots, il y auroit des jours particuliers où ils pourroient aller voir ces productions.

18 *Août.* On voit une *lettre circulaire des comédiens françois ordinaires du Roi & de Monſieur, à quelques auteurs*, pour leur annoncer que par des arrangements pris avec leurs ſupérieurs, ſous les auſpices de la Reine, ils vont être inceſſamment en état de les ſatisfaire ſur leur juſte impatience de voir jouer leurs pieces : qu'en conſéquence, à commencer du voyage de Fontainableau prochain, il y en a

neuf

neuf qui doivent y être représentées, à raison de trois par colonne, c'est-à-dire, trois tragédies, trois grandes comédies ou drames, & trois petites comédies. Elles viendront ensuite promptement à Paris à tour de rôle. Cette lettre, fort plate, fort mal écrite, & remplie d'une dignité ridicule, & signée du sieur Molé.

On remarquera que ces histrions piqués du projet annoncé d'établir une nouvelle troupe pour exciter l'émulation de celle-ci, troupe qu'on vouloit mettre sous la protection de Monsieur, ont si bien cabalé, qu'afin d'ôter à leurs adversaires tout espoir de réussir, ils se sont fait déférer ce titre : mais qui empêcheroit alors de former le nouvel établissement sous le nom du comte d'Artois ?

18 *Août.* On parle d'un *Dialogue entre Louis XV & le prince de Conti.* On assure que c'est un ouvrage très piquant, où il y a des portraits parfaitement bien frappés, & des sarcasmes fins & justes. On sent combien ce cadre doit prêter.

19 *Août.* La fameuse *Gourdan*, dont on a parlé il y a un an & depuis, à raison de Mad. d'Oppy, dont on l'accuse d'avoir favorisé le libertinage, condamnée en conséquence par contumace, dont les biens avoient été saisis & annotés, vient, dit-on, de se constituer prisonniere, & veut être jugée. On ne doute pas que les protections puissantes que lui a procuré son métier infame, mais précieux aux paillards du plus haut parage, ne lui méritent une grace absolue, & peut-être le triomphe.

19 *Août.* Le censeur de Linguet est aussi

in reatu. Quant à celui-ci, on prétend que des protecteurs puissants s'entremettent en sa faveur: on assure que la Reine même s'y intéresse. Quoi qu'il en soit, les numéros ont paru à leur date; & tant qu'il n'y aura pas d'avertissement, les amis de ce journaliste ne désesperent pas qu'il ne puisse donner un nouveau cours à ses sarcasmes & à sa bile.

19 *Août*. Le sieur le Fuel de Méricourt, rédacteur de la rapsodie, intitulée: *Journal de théâtre*, &c. a beaucoup de peine à lutter contre le crédit des comédiens, qui voudroient le faire supprimer. Le bruit a déja couru plusieurs fois que son ouvrage étoit arrêté; il a été obligé de rassurer le public dans sa feuille du 15 juillet. Cependant il a reçu deux échecs, l'un d'avoir perdu son censeur, le sieur de Crebillon, & de s'en voir substitué un nouveau aux ordres des histrions; l'autre d'avoir reçu ordre de respecter M. de la Harpe, depuis qu'il est membre de l'académie françoise, de n'en plus parler au moins en mal.

20 *Août*. Les comédiens italiens doivent donner ces jours-ci la premiere représentation de *Fleur-d'épine*, opéra comique en deux actes mêlés d'ariettes. On dit que c'est une œuvre posthume de l'abbé de Voisenon, qu'il n'a jamais voulu la laisser jouer de son vivant.

21 *Août*. Mlle. Dorival n'a été que deux heures au Fort-l'Evêque: elle a dansé le dimanche 18 avec des applaudissements plus considérables encore que de coutume: au contraire, le sieur Vestris a été hué; heureusement l'impudence

de ce danseur l'a soutenu, & ne l'a pas empêché de danser comme un dieu.

On a enfin déterminé le sieur Noverre à s'attacher à l'opéra, & on lui a fait un pont d'or pour l'engager à quitter Vienne. On est convenu de lui donner 20000 liv. d'appointemens, ce qui sans doute est excessif.

22 *Août. Fleur-d'épine* est en effet de l'abbé de Voisenon. Cet académicien fort lié à sa mort avec Mad. la comtesse de Turpin, qui donne dans le bel esprit, l'avoit instituée sa légataire universelle pour ses manuscrits & productions littéraires. L'opéra-comique en question s'y est trouvé. Mad. Turpin a proposé à une Mad. Louis, femme d'un architecte, d'en faire la musique; & par son crédit la premiere vient d'obtenir qu'on fît passer la piece sur beaucoup d'autres reçues avant.

22 *Août.* La dame Gourdan, ainsi qu'on l'avoit prévu, a été élargie & mise hors de cour le 19 de ce mois: son livre a été jugé très en regle; c'est un catalogue de tous ceux qui alloient chez elle, avec des notes y relatives. Le président de Tournelle, M. de Gourges, l'a trouvé si curieux qu'il se l'est approprié.

23 *Août. Fleur d'épine* a été fort bien accueillie hier. C'est une féerie, dont le commencement est froid & sans aucun sel; on ne retrouvoit point d'abord l'abbé de Voisenon: la fin du premier acte est devenue meilleure, & le second charmant, plein de jolies choses & de saillies. Il y a un spectacle prodigieux, les comédiens ont fait beaucoup de dépenses pour cette piece. La musique, peu forte, est agréable.

24 *Août*. Le prix de l'académie françoise, qui doit se donner demain, jour de la distribution, est décidément partagé entre un M. Gruet, jeune éleve de l'abbé de Lille, & M. André de Murville, ami de M. de la Harpe, & qui lui a dédié une de ses pieces, ayant autrefois concouru avec celle de ce vainqueur. M. Doigny du Ponceau a aussi mérité une mention honorable, ainsi qu'un M. de Saint-Ange. Il faut se rappeller que le sujet étoit un morceau d'Homere, à traduire au choix des candidats.

Il est fort question d'une lettre de M. de Voltaire, adressée à MM. de l'académie françoise, concernant une nouvelle traduction de Shakespear, annoncée depuis quelque temps par M. le Tourneur & compagnie. L'objet du philosophe de Ferney est de tourner les modernes traducteurs en ridicule, ainsi que leur héros, pour n'avoir pas fait de M. de Voltaire une mention assez honorable dans leur ouvrage. On dit sa critique très-plaisante, & l'on veut immoler les victimes à la risée publique, en lisant la diatribe en question le jour de la St. Louis.

24 *Août*. On critique beaucoup le nouvel arrangement de la foire Saint-Ovide. Au moyen des gazons que M. le comte de la Billarderie d'Angiviller a fait mettre aux coins de la place de Louis XV; il en a tellement rétreci l'enceinte, que les boutiques ne laissent plus qu'un espace trop étroit pour la circulation des voitures. On est ainsi tombé d'une extrêmité dans l'autre, car autrefois cet emplacement étoit trop vaste; & les plaisants, au lieu de dire *la place*, disoient *la plaine de Louis XV*, pour en exprimer le

au & l'immensité proportionnée à la statue & aux bâtiments.

25 *Août.* Le prince de Conti étant à distinguer des autres par la singularité de son caractere & de sa conduite, on s'en occupe, quoiqu'il soit mort. On remarque dans son mobilier immense une quantité de bagues, qu'on fait monter à plusieurs milliers. On assure que sa manie étoit de constater chacune de ses conquêtes amoureuses par cette légere dépouille. Il falloit que la femme avec laquelle il couchoit, lui donnât sa bague ou son anneau, qu'il payoit bien sans doute, & sur le champ il étiquetoit cette acquisition du nom de l'ancienne propriétaire. Son altesse avoit une telle ardeur pour le sexe, que dans l'état des dépenses secretes qu'on représente, il se trouve des soupers de filles habituels qu'il faisoit encore au mois de juin dernier. Il n'est aucune fille d'opéra qui n'ait une pension de lui, sans compter les autres : c'est cette générosité immense qui fait qu'en ce moment la recette dans les biens de sa succession égale à peine la dépense. Il confesse, par son testament deux bâtards, qu'il a chargé son fils de recommander au Roi, & auxquels il fait un sort distingué. On voit par ce détail qu'entre les princes galants de la maison de Bourbon, le défunt méritoit la premiere place.

On compte aussi, dans son mobilier, huit cents tabatieres.

26 *Août.* Il paroît un *résumé* de l'affaire intentée aux sieurs de Bellegarde & de Monthieu sur la réforme d'armes faites dans les ar-

senaux en 1767, 68, 69 & 70. Il est de 40 pages d'impression, & remet sous les yeux du lecteur tout ce qu'on a lu sur cette matiere importante dans les divers mémoires des accusés. On ne peut assez s'étonner qu'on refuse si constamment d'admettre la revision de leur procès d'après les titres qu'ils ont pour la demander. Ce qu'on y trouve de plus nouveau, c'est une sortie encore plus vigoureuse contre les accusateurs de ces messieurs. On y dénonce, à l'indignation publique, les auteurs, coopérateurs & fauteurs de la calonnie. C'est sans doute cette diatribe violente qui a empêché de paroître cet écrit fait il y a deux ans, & publié depuis peu seulement. Monsieur de Saint-Auban y est sur-tout très-maltraité, & l'on ne sait comment cet officier général d'artillerie s'en tirera.

26 *Août.* La nouvelle piece du feu abbé de Voisenon prend à merveille. C'est ainsi qu'on l'a dit, une féerie où il y a beaucoup d'imagination, si elle est toute entiere de l'auteur, mais plus dans les détails que dans le fond, très-simple. Le sujet est une méchante fée, ayant en sa puissance une jeune princesse qu'elle destine à son fils, fort sot & très-niais. Celle-ci est amoureuse d'un prince aimable que voudroit s'approprier la divinité mal-faisante & laide. Répugnance de l'amant, mais qu'il n'ose témoigner ouvertement; il est même obligé de dissimuler au point de lui laisser accroire qu'il répond à sa passion, jusqu'à ce que, par l'intervention d'une fée bienfaisante, il triomphe des obstacles, & les enchantements de l'autre restent sans effet. Il y a sur-tout dans le second

acte une scene d'écho piquante & neuve au théâtre. L'assemblée des parents de la fée malfaisante, composée des figures les plus hideuses & les plus bizarres, offre un spectacle risible qu'on ne peut rendre. Le tout a été & est fort bien exécuté. La dame Trial chante délicieusement, & déploie toute la vigueur & la gentillesse de son organe. Le sieur Michu, habillé en femme, rend à merveille le rôle de la mauvaise fée. Le sieur Trial, admirable pour les rôles de niais, exprime, dans la plus grande vérité le sien, calqué sur tant de modeles, qu'il est aisé d'en comparer la ressemblance. Le sieur Julien fait l'amoureux, & se signale principalement dans la scene de l'écho. Enfin, Mad. Moulinghem, après s'être acquittée du rôle pénible & forcé d'une vieille mendiante, déploie la noblesse convenable lorsqu'elle a repris sa dignité.

26 Août. Le Dialogue entre Louis XV & le prince de Conti, est toujours très-rare. Indépendamment de la politique qu'il embrasse, il roule aussi sur la galanterie, & l'on conçoit combien ces augustes paillards doivent en dire de bonnes.

27 *Août*. Extrait d'une lettre de Lyon.... Me. Linguet a passé par ici tout récemment; on croit qu'il va à Geneve, ou en Suisse, vuider son porte-feuille. Il a été fêté par les libraires de cette ville avec beaucoup d'indécence : un jour il dînoit chez un, il entra & ressortit plusieurs ballots d'un livre de sa minerve, intitulé : *Essai sur le Monachisme*. La police, aux affûts apparemment, étant venu

faire des recherches, n'en trouva plus qu'un.

27 *Août.* Le sieur Clairval, le coryphée de la comédie italienne pour la haute-contre, a un très-grand crédit dans le comité des histrions, & influe beaucoup sur l'acceptation ou le renvoi des pieces. M. Guichard ayant présenté à ces messieurs un opéra-comique qu'ils ont rejeté, a attribué cette disgrace à l'animosité du sieur Clairval. Il en a été si piqué qu'ayant trouvé le portrait de cet acteur, il a écrit au bas ces deux vers, relatifs au jeu de l'acteur très-maniéré, à son organe très-foible, & à son ancienne profession de perruquier, qu'il a quittée pour se faire comédien, mais sur-tout à son despotisme envers les auteurs :

> Cet acteur minaudier, & ce chanteur sans voix,
> Ecorche les auteurs qu'il rasoit autrefois.

27 *Août.* On continue à parler de l'almanach royal commenté, & des anecdotes sur M. de Clugny, comme de deux livres existants, mais en très-petit nombre d'exemplaires, graces aux soins & à la vigilance de la police ! Elle a éventé plusieurs imprimeries secretes, entr'autres une qui étoit sous une écurie, dont la manutention étoit conduite par des compagnons imprimeurs qui s'étoient faits palfreniers. On veut absolument faire des exemples, & l'on parle d'un colporteur nommé *Prot*, sur lequel doit s'appesantir le bras du gouvernement ; il étoit associé, dit-on, avec le secrétaire du maréchal de Duras, qui est en fuite.

28 *Août.* Tandis que M. Floquet partage ici la scene lyrique avec le chevalier Gluck, on

écrit d'Italie qu'il y jouit du plus grand succès ; que le 5 juillet dernier ayant fait exécuter à Naples un *Te Deum* de sa composition devant une assemblée très-brillante, il a reçu des applaudissements unanimes ; que le prince d'Ardore, grand clavessiniste, lui a dit des choses tout-à-fait flatteuses ; mais que ce qui l'a le plus ravi, ç'a été de s'entendre louer des plus habiles professeurs de l'école de cette ville, tels que les sieurs *Asdrile*, *Duamicis* & *Sala*. Une belle & sublime invention, si l'on en croit le rapport des connoisseurs, caractérise sur-tout cette nouveauté, où la musique imitative est d'ailleurs poussée à une expression singuliere, multipliée & variée à l'infini. Du reste une fécondité étonnante, beaucoup de naturel, une noblesse soutenue, & quantité de chant confirment & décident un talent supérieur dans l'auteur.

29 *Août*. On a formé le répertoire des pieces qui seront jouées à Fontainebleau devant leurs majestés, durant le voyage, depuis le jeudi 10 octobre, jusques au samedi 23 novembre compris.

30 *Août*. Il est question du mariage d'un philosophe faisant beaucoup de bruit. C'est celui de monsieur de la Lande, astronome, membre de l'académie des sciences, parti depuis quelque temps pour Briançon, où il devoit s'unir à une jeune personne & faire un hymen très-sortable. On veut qu'une gouvernante avec laquelle il couchoit ici, & qui s'étoit flattée d'être toujours sa maîtresse, en apprenant la nouvelle de cet hymen futur, soit partie en diligence, se soit rendue au lieu où se passoit le contrat de

mariage, & dans sa fureur ait poignardé son maître & elle aussi. Telles sont les premieres nouvelles de ce tragique événement, qui mérite confirmation.

31 *Août.* Beaucoup de gens sont à l'affût de la place d'historiographe de l'ordre du Saint-Esprit, vacante par la mort de M. de St. Foix ; & l'on ne sait encore qui l'aura. Quant au défunt, il est peu regretté ; il étoit d'un commerce dur & insociable, & la maladie qui le minoit depuis long-temps, n'avoit contribué qu'à le rendre plus morose & plus brusque. Ses comédies sont ce qu'il a fait de mieux ; elles portent un caractere d'originalité d'autant plus grand qu'elles sont tout-à-fait opposés au sien : elles sont pleines de graces, d'aménité & de délicatesse. Ses *essais historiques sur Paris*, assez piquants dans certains détails, sont incomplets & ne sont qu'en extrait, fait avec goût, d'une multitude d'ouvrages sur cette matiere. Quant à ses *vies des chevaliers*, elles sont dans le même genre de compilation ; du reste, fort écourtées & souvent trop louangeuses.

31 *Août.* Un nommé *Roland*, frere d'un maître à écrire de ce nom, pauvre diable pendant long-temps, mais devenu enfin caissier de M. Watelet, a si bien mis la main à la pâte qu'il est aujourd'hui riche financier, & fait parler de lui. On s'entretient d'une fête qu'il a donnée à Neuilly, où il a une maison de plaisance. Sa femme, jeune & jolie, en étoit l'objet, se nommant *Louise*. On y a exécuté entr'autres divertissements accessoires un drame intitulé, *la Course*. On le dit très-piquant ; & comme il n'a encore été joué sur aucun théâtre, il a attiré beaucoup

de spectateurs. Cet ouvrage est de M. de Boissy, le fils naturel du poëte de ce nom, auteur du *prisonnier*, reçu avec emphase par les comédiens, & d'un poëme dans le goût de l'Arioste, où il plaisante sur les coups de bâton qu'il a reçus au Palais-Royal.

1 *Septembre* 1776. Il y aura incessamment des bateaux insubmergibles, construits dans la méthode de M. de Bernieres, pour aller & revenir de Paris à Saint-Cloud : mais ceux qui voudront ainsi se mettre à l'abri des craintes d'être noyés dans ce périlleux trajet, paieront cette assurance, qui devient une spéculation d'agiotage ; il en coûtera douze sous, au lieu de cinq, prix ordinaire.

1 *Septembre*. Un danseur nouveau dans le genre de Vestris a débuté avant-hier à l'opéra : il a été fort applaudi, & a donné beaucoup d'émulation à son modele qui s'est surpassé.

2 *Septembre*. La grand'chambre & tournelle ont été assemblées le 28 au matin, pour l'enrégistrement des lettres-patentes du sieur Caron de Beaumarchais, qui le relevent du laps de temps aux fins de se pourvoir par requête civile contre le jugement de blâme rendu contre lui par le parlement Maupeou. Il a paru très-difficile de concilier cette forme insolite avec les regles ordinaires. La loi veut que la requête civile soit présentée au même tribunal qui a jugé ; il auroit donc fallu que le blâmé allât au grand-conseil. Le Roi a voulu qu'on intervertît pour ce particulier le cours de la justice ordinaire : il en a attribué la connoissance au parlement. Par un second effet de sa bonté,

S. M. a desiré qu'il fût jugé avant les vacances, & le jour est pris pour mercredi 4. Le procureur général donnera ses conclusions, & M. Seguier, avocat général, portera la parole. Le sieur Caron ne doute pas de son triomphe, & quoique le parlement desire que cette scene n'ait pas une grande publicité, ne regardant pas ce qu'il va faire en cette occasion comme un acte de magistrature bien glorieux, le sieur de Beaumarchais qui aime à faire bruit, le dit à l'oreille de ses amis prétendus, qui le redisent à d'autres; en sorte que le concours sera immense.

Le sieur de Beaumarchais attend ce moment pour commencer avec éclat ses fonctions de banquier de la cour en ce qui concerne le commerce des piastres; il se dispose à lever des bureaux & à se montrer sur le pied d'un gros financier. Depuis peu il porte à son doigt un diamant de la plus grande beauté, qui naturellement ne peut aller qu'à un souverain; il excuse cette insolence sur ce que c'est un diamant qui lui a été donné par l'Impératrice Reine: lors de sa mission vers elle, il refusa toute récompense pécuniaire, dit-il, & cette majesté le gratifia de ce beau présent: le moyen qu'il le vende & ne s'en pare pas!

2 *Septembre*. M. de la Martiniere, le premier chirurgien du Roi, regardé comme le fondateur des nouvelles écoles de chirurgie, & ayant le plus grand zele pour l'illustration de ce monument, a voulu que la premiere these qui s'y soutiendroit, reçût tout l'éclat possible; ce qui a eu lieu le 31 août. Ce qui a rendu la cérémonie plus remarquable, c'est la distinction

du sujet, M. Desault, déja désigné professeur de chirurgie & d'anatomie dans l'école pratique. Comme il n'avoit pas de quoi fournir aux frais, l'académie royale de chirurgie a décidé qu'il seroit reçu gratuitement, mais par provision seulement, & à la charge par lui de s'acquitter des avances que feroit la compagnie, lorsqu'il se trouveroit en état. Son sujet étoit *de calculo vesica urinaria, eoque extrahendo, praviâ sectione ope instrumenti Hawkinsiani emendati.* Le doyen de la faculté de médecine & deux médecins professeurs en chirurgie, présidoient, suivant l'usage, & ont interrogé le candidat.

3 *Septembre.* M. de Voltaire sentant que sa carriere s'avance, & que ses ennemis n'attendent que le moment où il aura les yeux clos pour donner les prétendus mémoires de sa vie, a cru devoir gagner les devants : il les a lui-même composés en bref & les répand depuis peu sous le titre de *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade, &c.* avec les pieces originales & les preuves. C'est un tiers qui est censé parler ; mais au style & à la maniere favorable dont tous les faits sont présentés, d'ailleurs à une multitude de détails secrets & particuliers, on ne peut douter qu'il n'ait fourni les matériaux & mis le coloris.

4 *Septembre.* L'affaire du sieur Caron de Beaumarchais qui devoit s'agiter au palais aujourd'hui, n'a pas eu lieu, & est remise à vendredi : on ne doute pas que cet homme affamé de renommée, bonne ou mauvaise, n'ait contribué

à ce renvoi, pour attirer plus de monde & faire plus de bruit.

5 *Septembre.* Mad. Denis, la niece de M. de Voltaire, arrive cette semaine à Paris; elle y vient sous prétexte de consulter M. Tronchin. On voit que tout cela n'est qu'un jeu concerté entre les amis & protecteurs de M. de Voltaire, qui desireroit fort revoir encore une fois Paris, & y recueillir les couronnes de toute espece qu'on lui prodigueroit. On a pu remarquer que M. de la Harpe a donné un avant-goût de ce triomphe à la fin de son discours de réception, l'affectation du vieux patriarche de la littérature de faire lire en pleine académie une de ses lettres le jour de la saint Louis, & celle tout récemment d'amener assez gauchement l'éloge de la Reine dans de mauvais vers au sieur le Kain, sont autant de diverses circonstances qui fortifient la conjecture : mais le clergé se dispose à s'y opposer vigoureusement.

6 *Septembre.* On ne doute plus enfin que le sieur de la Harpe ne soit celui qui remplace Me. Linguet pour la rédaction du journal du libraire Pankouke : on a été long-temps incertain, parce qu'aucun avertissement préalable n'annonçoit ce changement, & qu'on ne pouvoit croire que le nouvel académicien étant la cause ou le prétexte de la disgrace de Me. Linguet, eût l'infamie de s'entichir de ses dépouilles au même instant. Quoi qu'il en soit, il n'a point eu tant de délicatesse. On ne peut nier qu'il ne se trouve un changement en pire sensible dans l'ouvrage; il est devenu froid, sec, ennuyeux, & les souscripteurs diminueront sans doute en grand

nombre si cela continue. Au reste, ce qui prouve combien Me. Linguet est difficile a vivre, c'est qu'il paroît constaté aujourd'hui que le sieur Pankouke lui-même, excédé de son humeur, de son égoïsme & de son despotisme, n'a pas peu contribué à son renvoi : c'est durant un voyage qu'ils ont fait ensemble à Geneve, qu'ils ont eu une querelle si vive, que le premier n'a pu y tenir, & a résolu de se séparer d'un associé si utile à sa fortune, mais si intolérable dans le commerce. C'est en conséquence de cette mésintelligence particuliere que Me. Linguet fait des répétitions considérables contre le libraire, lui demande des indemnités, & l'a fait ou le veut faire assigner.

C'est un monsieur de Fontenelle, ci-devant rédacteur aux Deux-Ponts d'une double gazette de politique & de littérature, qui est chargé de la partie politique du journal du sieur Pankouke.

6 Septembre. L'exposition des tableaux au colysée annoncée, a lieu effectivement ; elle se fait même avec appareil ; il y a un catalogue en regle contenant plus de deux cents numéros. On se doute bien cependant qu'il n'y a que des peintres de saint Luc qui se soient prêtés à cette charlatanerie des directeurs du lieu.

7 Septembre. La pension qu'avoit feu monsieur de Saint-Foix sur le *Mercure*, passe à monsieur de Crebillon. Celui-ci abdique la censure de la police, elle est donnée à un sieur de Sauvigny, poëte peu connu, & dont les services & les talents ne semblent mériter en rien qu'on

lui confiât une place aussi importante dans la littérature.

7 septembre. L'examen de la requête civile présentée par le sieur de Beaumarchais aux grand'chambre & tournelle assemblées, avoit attiré un monde immense au palais. Cette audience extraordinaire s'est ouverte hier par l'appel de la cause contre le procureur général. Me. Target s'est levé pour plaider en faveur de son client, debout aussi à côté de lui. Lavocat a résumé en bref tout l'historique de l'affaire, & a établi les moyens de nullité prétendue contre le jugement du parlement Maupeou. Il a fait mention de l'intérêt que le prince de Conti prenoit à ce blâmé, & de la protection que sa majesté avoit déployée envers lui par des lettres-patentes de relief de laps de temps qu'elle lui avoit accordées, déja entérinées par le parlement. Il n'a pas oublié de parler vaguement de la mission qu'il avoit reçue du feu Roi pour l'Angleterre, trois mois après son blâme, ce qui annonçoit combien le monarque lui-même faisoit peu de cas d'un pareil jugement; ainsi que de celles accordées depuis par le Roi actuel au sieur de Beaumarchais. Il a cherché à couvrir de ridicule, autant qu'il a pu, le tribunal contre lequel il s'élevoit, même à exciter l'indignation du public contre certains membres qu'il a nommés, & dont il a fait mention avec beaucoup de mépris, tels que les sieurs présidents de Château-Giron & de Nicolaï, les conseillers Nau de Saint-Marc, Gin, &c. Il a fini par prouver, autant qu'il a pu, l'irrégularité, l'inconséquence, l'arbitraire, l'injustice, l'infamie, l'atrocité du jugement. Comme cet orateur a dit

beaucoup de choses capables de plaire à nos seigneurs du parlement & aux suppôts du palais, il a reçu des applaudissements de cabale, mais n'a pas eu l'unanimité de suffrages que pouvoit lui mériter l'intérêt de la cause qu'il défendoit.

Le plus curieux étoit de voir auprès de lui le sieur de Beaumarchais en habit noir, l'air modeste, les yeux baissés, dans l'attitude de la componction : ce comédien a joué son rôle à merveille, & auroit bien voulu le pouvoir jouer mieux en parlant lui-même ; mais il n'a pu s'exprimer que par l'éloquence muette de toute l'habitude de son corps exprimant l'humilité.

L'avocat-général Seguier n'a dit qu'un mot, pour annoncer qu'il n'avoit vu dans toute la procédure rien qui mît les gens du Roi dans le cas de s'opposer à ce que la cour entérinât la requête civile de la partie de Me. Target, & à ce que les parties fussent mises dans l'état où elles étoient avant le jugement : sur quoi arrêt conforme.

Le sieur de Beaumarchais alors a levé les yeux, a repris son air de confiance, il a fait jouer son diamant de 80000 liv. qu'il portoit au doigt & qui jetoit des feux prodigieux. Ses partisans qu'il avoit amenés avec lui, se sont acquittés de leurs fonctions en l'applaudissant & en excitant beaucoup de sots & de badauds, qui ont reconduit à son carrosse cet impudent, comme en triomphe.

8 *Septembre. Le café politique d'Amsterdam, ou entretiens familiers d'un François, d'un Anglois, d'un Hollandois & d'un Cosmo-*

polite sur les divers intérêts économiques & politiques de la France, de l'Espagne & de l'Angleterre, par Charles-Elie-Denis Romptsy, maître du café. Août 1776, 2 vol. in-8°. avec des cartes. Tel est le titre d'un ouvrage volumineux nouveau, & sur lequel on ne peut prononcer qu'après l'avoir discuté.

8 *Septembre.* M. Bourdon Desplanches, ancien premier commis de M. Langlois, ancien intendant des finances, a été mis à la Bastille lundi dernier. Il paroît que c'est assez légérement, puisqu'on ne lui reproche autre chose que d'avoir fait imprimer sans permission *un projet pour la réunion des postes aux chevaux, aux messageries* : projet présenté, il y a très-long-temps, au contrôleur général, qu'il a voulu faire valoir lorsque M. Turgot a agréé celui du sieur Bernard, & qu'il a encore remis en avant dans la derniere occasion, où l'on vient de faire de nouveaux changements en cette partie. Piqué de voir que dans aucun cas on n'eût eu égard à ses vues plus étendues, plus utiles & moins dispendieuses, suivant lui, il a voulu rendre juge le public impartial. Il paroît cependant qu'on ne le détient pas avec beaucoup de rigueur, puisque sa femme a déja eu la liberté de le voir.

9 *Septembre.* La lettre de Me Linguet au Roi, datée de Bruxelles le 20 août, se répand déja imprimée ici : elle roule spécialement sur le différend de cet auteur avec le libraire Pankouke, & sur l'injustice qu'il prétend éprouver de ce dernier, autorisé par un simple ordre de M. de Vergennes.

11 *Septembre.* Le sieur Noverre a excité la

jaloufie du fieur Gardel, qui avoit de grandes prétentions à la place de maître de ballets du théâtre lyrique; il en a réfulté beaucoup de pafquinades contre ce dernier, qui devient la rifée publique.

12 *Septembre.* Il n'eft fans doute pas étonnant de voir, comme il arrive tous les jours, de jeunes époux unis feulement par les liens de l'intérêt, par les convenances de leur état, par des vues de fortune & d'ambition, fe dégoûter bientôt réciproquement, fe reprocher mutuellement d'avoir été trompé, fe détefter, en un mot, en venir au moyen violent d'une féparation en juftice; mais qu'un homme mûr, un philofophe, un chef de fecte, prêchant fans ceffe la vertu, l'honneur, l'humanité, la bienfaifance, qu'un dévot, ayant toujours l'écriture fainte à la bouche, ne parlant que d'enfer & de paradis, force une femme, après quarante-trois ans de mariage, à faire enfin retentir les tribunaux de fes gémiffements, à dévoiler la conduite fcandaleufe, diffipatrice, barbare, tyrannique de ce grave perfonnage, il étoit réfervé à nos jours de préfenter une pareille fcene, & c'eft au marquis de Mirabeau d'en être le héros.

Les reproches de fa femme (Vaffan en fon nom) font articulés dans un mémoire très-recherché à caufe du perfonnage : elle prétend que ce coryphée des économiftes lui a communiqué deux fois une maladie honteufe, qui ne provient pas d'un *produit net*, qu'il lui a préfenté fucceffivement trois objets fcandaleux de fes débauches, & l'a forcée de vivre avec eux; que depuis quatorze ans il l'a obligée de quitter

sa maison, de mener une vie errante & fugitive; qu'il la tient au fond du Limousin, par lettre de cachet, éloignée de ses proches, sans aliments, sans secours, tandis qu'il jouit paisiblement de 50000 livres de rentes qu'elle lui a apportées, dont il a cependant dissipé une grande partie, & dont il veut avoir la faculté de manger le reste.

13 *Septembre.* Le colisée s'est distingué cette année par des feux d'artifice charmants & parfaitement bien exécutés. Un monsieur Duchesne, qui est à la tête de cette direction, annonce beaucoup de goût & d'intelligence. Mercredi 11 il y a eu l'attaque d'un fort par deux felouques, ce qui a produit un fort joli coup-d'œil : les mouvements militaires, consistant en bombes, boulets, &c. ont été faits avec beaucoup de célérité; un feu continuellement roulant de la part des assiégés & des assiégeants, n'a laissé rien à desirer, & le combat n'a fini que par la fin de l'explosion.

La mal-adresse d'un allumeur a pensé produire un incendie plus réel & plus funeste : le feu avoit déja pris aux guirlandes dans le grand salon, & toute la décoration étant de matieres très-combustibles, sans la célérité & la vigilance des pompiers, le bâtiment auroit été brûlé en entier.

13 *Septembre.* On sait aujourd'hui que la cause de la nouvelle fortune du sieur de Beaumarchais est le goût qu'a pris pour lui M. le comte de Maurepas, qu'il a amusé par ses sarcasmes : ce ministre l'aime singuliérement.

13 *Septembre.* M. le comte de la Billarderie d'Angiviller, directeur & ordonnateur général

des bâtiments, &c. a un goût particulier pour les gazons : il en a fait mettre devant le Louvre, sur l'esplanade entre ce palais & le cloître de Saint-Germain-l'Auxerrois : il en a fait garnir la place de Louis XV, & en veut couvrir aussi l'intérieur de la cour du Louvre. Un carré est déja formé en face de la salle où l'académie françoise tient ses assemblées. Un mauvais plaisant a fait à cette occasion le quatrain suivant :

Des favoris de la Muse françoise,
D'Angiviller a le sort assuré :
Devant leur porte il a fait croître un pré ;
Pour que chacun y pût paître à son aise.

14 *Septembre.* Le sieur Pic est le premier danseur du théâtre de Naples, venu dans ce pays-ci par congé pour y acquérir le goût françois ; il a été invité par les coryphées de la danse de se montrer sur le théâtre de l'opéra. On a fait une entrée pour lui dans *Alceste* & une autre dans *l'Union de l'amour & des Arts.* Il a enlevé tous les suffrages : on le regarde pourtant comme plus fort dans la danse noble & du terre-à-terre que dans la danse haute & de *saltation.* Il n'est pas si grand que Vestris, mais infiniment plus jeune, n'ayant pas trente ans ; & par conséquent il a les mouvements plus doux, plus souples plus moëlleux. C'est un éleve du sieur Noverre, ce qui lui a valu plus de faveur encore.

Hier la Reine est venue pour le voir & en a été extrêmement satisfaite. On auroit voulu le conserver ici, mais il n'y a pas moyen d'y

ſtyle : il eſt bien dommage qu'un meilleur orateur n'ait pas eu cette tâche à remplir. La cauſe prêtoit infiniment aux ſarcaſmes.

15 *Septembre.* Le ſieur le Kain, revenu de Ferney, a rapporté que madame Denis n'étoit point partie, & étoit retenue par une incommodité qui avoit retardé ſon voyage de Paris. Du reſte, cet acteur a reparu hier dans *Andromaque* devant la Reine, avec tout le ſuccès ordinaire.

16 *Septembre.* Le ſieur Noverre annonce un ballet de ſa compoſition pour le premier octobre. Ce ballet n'eſt pas nouveau en Europe, puiſqu'il a été déja exécuté en pays étranger, mais il n'eſt point connu à Paris, & l'on eſpere qu'il y produira une grande ſenſation. Le ſujet eſt *Alexandre rendant à Apelles ſa maîtreſſe.*

16 *Septembre.* A la ſuite du *Commentaire hiſtorique ſur les œuvres de l'auteur de la Henriade*, on a imprimé des lettres à différents particuliers, dont quelques-unes, connues, d'autres plus récentes : on remarque que dans une entr'autres il s'explique ouvertement ſur le *ſiege de Calais* : « le *ſiege de Calais*, dit-il, qui » n'eſt plus admiré qu'à Calais. » Dans une autre, il détruit le préjugé de ceux qui attribuoient à Ganganelli les lettres données ſous le nom de ce pape. En général, elles ſont fort ſuperficielles, & ne contiennent que de ces rabacheries ordinaires.

17 *Septembre.* Malgré les premieres critiques, la foire Saint-Ovide eſt très-fréquentée cette année ; le rapprochement des boutiques, dans un cercle moins vaſte, donne plus de gaîté à cette foire, & l'anime davantage par une

une circulation plus rapide. D'ailleurs, la promenade des Champs-Elyſées devenus très-beaux, qui commence à attirer le public, y jette beaucoup de monde au retour. L'eſpoir d'y voir la Reine qui eſt venue pluſieurs fois au ſpectacle à Paris depuis ſa convaleſcence, & ſur-tout à la comédie françoiſe, ne contribue pas peu à exciter les curieux, & à augmenter la foule.

17 *Septembre.* La lettre de Me. Linguet au Roi eſt encore fort rare ; mais ceux qui l'ont lue y trouvent des choſes ſi hardies, des inculpations ſi graves & ſi directes contre le miniſtere actuel, qu'on doute que cet ex-avocat, cet ex-journaliſte, cet ex-François, oſe reparoître ici dans ce moment. Bien des gens ont cru que la lettre qu'il rapporte de monſieur le comte de Vergennes au libraire Pankouke, étoit ſuppoſée de la part du plaignant, dont ſa bonne foi eſt très-ſuſpecte. Cette lettre en effet eſt peu miniſtérielle ; elle eſt écrite avec tant de cordialité, d'affection, de politeſſe & de conſidération, qu'elle ſort abſolument du protocole ordinaire. On explique cela en diſant que monſieur de Vergennes l'a écrite lui-même d'abondance de cœur. Autre ſujet d'étonnement, qui eſt un nouveau problême à réſoudre.

Quoi qu'il en ſoit, la ſeule reſſource actuelle de Me. Linguet eſt dans la Reine, qui a eu la bonté de ſolliciter le Roi en faveur de cet exilé volontaire, qui n'a pas diſſimulé que ce ſatirique l'amuſoit, & qu'après tout, pourvu qu'il ne s'égayât pas ſur des perſonnages du premier ordre, tels que leurs majeſtés, cela

étoit égal. On ajoute que le Roi a fait sentir à son auguste compagne que cela ne suffisoit pas, & que tout particulier avoit droit à la protection des loix pour un bien aussi précieux que la réputation ou l'honneur, ce qui est la même chose.

18 *Septembre.* Avant-hier a eu lieu la premiere représentation *du Duel comique*; elle a été précédée du *Mariage d'Arlequin.* Le retour de Carlin, qu'une maladie grave avoit obligé de quitter le théâtre, & qu'on désespéroit de revoir, a produit une sensation très-flatteuse pour cet acteur aimé du public. Quoiqu'il ne soit plus guere d'âge à jouer un pareil rôle, qu'il soit devenu épais & matériel en apparence, il a encore de la souplesse & de la légéreté dans ses mouvements, qui font disparoître sa corpulence. Avant la seconde piece il est venu faire un petit compliment pareil à celui qu'il fit l'année derniere, lorsqu'on mit la *Colonie* au théâtre. Le résultat a été comme la derniere fois de demander l'indulgence du parterre pour la piece, en faveur de la musique. La traduction de la premiere, très-mauvaise, est de monsieur Moline. Quant à la seconde, elle a eu le succès qu'on devoit en attendre.

19 *Septembre.* L'affaire du sieur Mercier contre les comédiens, évoquée au conseil, & restant au croc, ainsi qu'ils en avoient menacé cet auteur, n'a fait qu'accroître l'insolence des histrions envers lui. Il a imaginé de prendre une autre tournure pour mettre de nouveau en cause ses adversaires. Il faut se rappeller le refus qu'ils lui ont fait l'année passée de lui

conserver ses entrées. Il a pris tous les arrangemens nécessaires pour constater un second refus; il s'est présenté alors, & les a réclamées une seconde fois; & sur un autre refus il les a fait assigner au Châtelet, où ils ont été condamnés par défaut, 2000 écus de dommages & intérêts envers l'auteur. Mais les comédiens ont eu recours à leurs protecteurs, & les gentilshommes de la chambre ont fait évoquer au conseil cet autre procès comme incident, & annexé au premier. Le sieur Mercier en a du moins occasion de faire une nouvelle requête au Roi, où il pourra s'escrimer encore contre ses adversaires, & les tourner en ridicule; mais ils sont à tout cela.

20 *Septembre.* Le jour ordinaire de la fête de Saint-Cloud, le temps n'ayant pas permis au public de se rendre en ce lieu, elle a été remise au dimanche 15; quoique le temps ne fût pas bien favorable, il s'y est trouvé une foule immense. La Reine y est venue, & s'y est promenée en carrosse; mais ce qui a excité la curiosité & l'intérêt des spectateurs, ç'a été de voir madame la duchesse de Chartres conduite par son auguste époux, lui servant de cocher: on a admiré les graces & la dextérité de cet illustre *Automedon*, & il paroît conduire un char autant ou avec plus d'habileté qu'un vaisseau; sans doute quand son altesse sera plus initiée dans la marine, elle n'aura pas moins de talent dans cet autre art.

Le sieur le Fuel de Méricourt est désolé par son nouveau censeur. Celui-ci, vendu absolument aux comédiens, lui sabre impitoyablement des cahiers entiers de ses feuilles, en

ſorte qu'un numéro a manqué, l'impitoyable Ariſtarque en ayant rayé plus des trois-quarts.

21 *Septembre.* On a oublié de conſigner ici le couplet adreſſé à la Reine, le jour qu'elle honora le coliſée de ſa préſence; quelque médiocre, quelque plat même qu'il ſoit, comme il fait époque, on va le rapporter. Il faut ſe rappeller que c'eſt le 14 août que s'eſt paſſé cet événement. Le ſieur Ducheſne, chargé de la régie du ſpectacle dont il s'agit, profita du court intervalle qui lui reſtoit depuis le moment où il fut inſtruit du projet de ſa majeſté, venue ce jour-là à la premiere repréſentation de *Coriolan*, juſqu'à celui de ſon arrivée, pour ordonner des additions au feu d'artifice déja diſpoſé. L'humidité empêcha que ce feu n'eût tout le ſuccès deſiré; la Reine parut ſatisfaite cependant des effets d'une caſcade de feu Chinois & du dernier coup de feu repréſentant le *temple de Mars*.

La Reine, après le feu, ayant repaſſé dans la rotonde, prit le divertiſſement de voir danſer les petits enfants, éleves du ſieur Jolly, maître des ballets du coliſée. Ces enfants alors ſe grouppérent en attitudes galantes, & s'avancerent avec des guirlandes de fleurs qu'ils poſerent aux pieds de ſa majeſté. La demoiſelle Jolly lui préſenta une couronne de myrte & de roſes, & chanta le couplet ſuivant, ſur l'air: *Je ſens pour l'aimable Liſette.*

D'un peu d'encens que l'amour donne,
Quelquefois les dieux ſont flattés;

Osons offrir cette couronne,
Tribut de nos cœurs enchantés.
Qu'avec plaisir on rend hommage
A la beauté,
Qui joint à ce doux avantage
La bonté.

21 *Septembre.* L'opéra bouffon, intitulé : *le Duel comique*, est de beaucoup trop long. Quant au poëme, il est chargé d'une multitude d'incidents qui le rendent fort compliqué ; ce qu'il faut éviter sur-tout dans une bagatelle de cette espece. Enfin, il est rempli de mauvaises plaisanteries, & même de détails plats & misérables, particuliérement au second acte ; il a donc fallu une musique de la plus grande beauté pour empêcher qu'on ne s'y ennuyât, & qu'on ne sifflât cette malheureuse farce. On a rendu justice à celle de *Paeziello* ; elle a été trouvée riche, harmonieuse, variée & pleine d'expression. On pourroit, sans voir ni entendre la scene, distinguer chaque acteur au caractere de son chant ; tant les convenances musicales y sont bien observées, & le génie du rôle parfaitement saisi. C'est la demoiselle Colombe, distinguée par son art pour chanter l'Italien, qui brille & excelle dans cette nouveauté, qui doit avoir autant de succès que *la Colonie*, si on lui rend justice.

22 *Septembre.* C'est Me. Coqueley de Chaussepierre, avocat au parlement, le chef du conseil des comédiens, qui a été nommé pour succéder au sieur de Crébillon dans la place

de censeur du *Journal des théâtres* du sieur le Fuel de Méricourt. Celui-ci crie comme un démon contre cette injustice, puisque c'est le mettre entre les mains d'un juge soudoyé par les histrions, & nécessairement sa partie : c'est ce qui se manifeste dans les derniers numéros, & surtout dans celui du 15 de ce mois, tellement charpenté par monsieur Coqueley, qu'on n'a pu le faire paroître encore.

23 *Septembre*. Monsieur Perronnet, premier ingénieur des ponts & chaussées, a fait imprimer son mémoire lu à l'académie des sciences sur les moyens de conduire à Paris une partie de l'eau des rivieres de l'Yvette & de Bievre. Il y démontroit que cette acquisition produiroit plus 2000 pouces cubes d'eau, qui, arrivant par l'Estrapade, le quartier le plus élevé de Paris, se distribueroient de-là facilement dans toute cette capitale, & même dans les maisons particulieres. Il est bien étonnant que le ministere, occupé depuis long-temps de cet objet important, n'y ait pas encore pourvu, malgré un arrêt du conseil rendu à cet effet, il y a plus de huit ans. Pour rendre l'exécution du plan proposé moins dispendieuse, ne pourroit-on pas employer les troupes ?

23 *Septembre*. Monsieur le Camus de Neuville, qui est aujourd'hui à la tête de la librairie sous monsieur le garde des sceaux, exerce dans cette partie un despotisme qu'on n'auroit pas présumé d'un excellent patriote comme lui. Il a imaginé de ne plus laisser un auteur communiquer avec le censeur de son ouvrage ; il ne veut pas même qu'il le connoisse ; il se

fait remettre le manuscrit & l'envoie personnellement à celui qu'il choisit pour l'examiner, lequel le lui remet de même. Cette méthode, bonne dans certains cas où un censeur a besoin de l'incognito pour se livrer plus librement à ses fonctions, est mauvaise en général, par les longueurs qu'elle entraîne, l'auteur pouvant lever beaucoup de difficultés en conférant de vive voix avec son Aristarque, ce qui est presque impossible par écrit, & doit faire perdre tout au moins beaucoup de temps.

24 *Septembre.* Les entrepreneurs de la gazette françoise, établie à Londres sous le nom de *Courier de l'Europe*, dont quelques numéros ont fait tant de bruit ici par les injures qu'ils contenoient contre notre ministere, ont député pour s'aboucher avec monsieur de Vergennes, & faire lever les proscritions de leur feuille. Ils rejettent ces impertinences sur le sieur Morande, & promettent de se renfermer dans les bornes de l'honnêteté des autres gazettes étrangeres, introduites dans ce pays-ci; c'est un des fameux Suttons qui est chargé des conférences, & qui a, dit-on, espoir de réussir : si cela arrive, cette gazette aura, dans les commencements, une réussite prodigieuse par la premiere explosion qu'elle a faite, & qui a irrité la curiosité générale.

25 *Septembre.* Un faiseur de projets vient de distribuer un programme sur un moyen qu'il propose, pour une distribution générale d'eau pure dans Paris. Sans combattre ouvertement les idées de monsieur de Parcieux à cet égard, il propose d'établir une machine sur un

pont de pierre à bâtir, vis-à-vis les nouveaux boulevards, en face de l'Arsenal. Au moyen de cette machine, mue par le courant de la riviere même, il prétend élever des réservoirs d'eau qu'il distribuera dans tout Paris, & dédommager la ville de toutes les avances qu'elle fera par la vente des pouces & lignes d'eau aux particuliers qui voudront en avoir dans leurs maisons. Il est étonnant qu'on s'occupe si peu d'une matiere aussi importante pour la santé des citoyens, la salubrité de l'air, & la propreté de la capitale.

25 *Septembre*. La Reine, Madame, & madame la comtesse d'Artois sont venues vendredi à la représentation de l'*Union de l'Amour & des Arts*. Il y avoit ce jour-là autant de monde qu'à la premiere ; ce qui diminue un peu le triomphe des partisans d'*Alceste*. Cette musique étant d'un genre tout opposé à celui de l'opéra du chevalier Gluck, il s'ensuit que la foule se porte actuellement à ce spectacle par cette mode qui regne si impérieusement sur les François.

26 *Septembre*. Monsieur Bourdon Desplanches est sorti de la Bastille le jeudi 19, & vraisemblablement on s'est lassé de le tenir captif pour arracher son secret sur l'imprimeur de ses œuvres.

27 *Septembre*. Le sieur de Beaumarchais développe ses vastes projets de fortune ; il a pris un très-grand hôtel rue du Temple ; il monte ses bureaux, & établit une maison de commerce considérable ; il a beaucoup de fonds à sa disposition.

28 *Septembre*. Extrait d'une lettre de Fer-

ney, du 15 septembre.... Pour vous donner une idée de la galanterie du philosophe de ce lieu, voici un impromptu qu'il a fait il y a quelque temps, en faveur d'une madame Pourra, femme d'un banquier de Lyon, qui, sans être jolie, a des yeux très-lascifs & propres à réveiller le vieillard le plus engourdi. Vous vous rappellez l'aventure de mademoiselle Chau ***, cette sœur d'un professeur de Geneve, qui lui procura un évanouissement délicieux, où il pensa rester : il ne s'agit pas ici de quelque chose d'aussi fort, mais d'un pur jeu d'esprit, où le cœur cependant pouvoit avoir quelque part. Madame Pourra folâtroit avec monsieur de Voltaire, lui disoit des choses agréables, & entr'autres combien elle s'intéressoit à sa santé, lui ajoutant impérieusement qu'il falloit qu'il se conservât. Le poëte octogénaire lui répondit sur le champ avec une ingénieuse vivacité.

Vous voulez arrêter mon ame fugitive,
Ah ! Madame, je le crois bien,
De tout ce qu'on possede on ne veut perdre rien,
On veut que son esclave vive.

19 *Septembre*. Les deux compagnies des vivres du Nord & du Midi se disposoient effectivement à attaquer l'abbé Baudeau & son acolyte monsieur de Saint-Leu, comme les ayant diffamées respectivement dans leurs écrits ; ils avoient même fait imprimer un mémoire à consulter dans le goût de celui de la caisse de Poissy ; il étoit suivi d'une consultation du 19 juillet, signée de Me. Courtin, leur avocat,

& de plusieurs autres célebres jurisconsultes. Assignation donnée en conséquence à chacun de ces deux messieurs ; mais l'exil infligé à l'un d'eux a arrêté la procédure, & l'on regarde cette tournure du ministere comme un moyen pris pour empêcher les suites d'une plaidoirie dont les tribunaux alloient retentir, & qui n'auroit pu que révéler au grand jour beaucoup de turpitudes dans lesquelles le gouvernement auroit été compromis. Il y a apparence que c'est par le même égard pour les volontés de la cour que le mémoire en question, quoique imprimé, n'a pas été fort répandu, & est resté entre les mains des intéressés.

30 *Septembre*. L'académie royale de musique donne demain la premiere représentation d'*Euthyme & Lyris*, ballet héroïque en un acte.

L'acte d'*Aruéris*, du ballet des *fêtes de l'Hymen & de l'Amour*, & *Apelles* & *Campaspe*, ballet pantomime du Sr. Noverre.

1 *Octobre* 1776. Il paroît deux gros volumes in-8°. intitulés : *Principes de la Législation universelle*. Ce livre est dédié au duc régnant de Saxe-Weimar & Eisenach, sans nom d'auteur par modestie sans doute, car il est composé avec beaucoup de sagesse, de modération & d'égards pour les souverains actuels. Il est très-profond & traite successivement des rapports de l'homme avec la nature, des rapports de l'homme avec la société, de la propriété & de sa liberté, des biens & des richesses, de la subordination dans la société, de l'autorité souveraine des forces de la société, des rap-

ports d'une société avec les autres sociétés, de l'instruction nationale, du bonheur de la société, des loix positives. On voit par l'étendue de ces objets que le politique a généralisé ses principes, & voulu surpasser tous ses devanciers dans la carriere par un génie vaste comme son plan. En effet, il ne dit rien de neuf, mais il embrasse plus de choses & les traite en grand; il est plus consolant que la plupart de ses confreres; il trouve, comme monsieur le chevalier de Chatellux, qu'on a fait quelques pas vers la félicité publique, & il espere qu'un jour on parviendra à perfectionner ce grand ouvrage, autant qu'il est possible; il prévoit une chose qui doit contribuer beaucoup à l'avancer, c'est que les potentats reviendront de guerroyer & réformeront leurs armées trop nombreuses devenues inutiles. Il insiste beaucoup pour la liberté de la presse, puisque c'est aux écrivains de sa classe qu'on doit les progrès de la raison humaine, & que ce sont les philosophes aujourd'hui qui influent singuliérement dans la conduite des états. Si celui-ci s'égare dans ses riantes chimeres, au moins annonce-t-il un bon citoyen, ou plutôt un excellent Philanthrope. C'est en outre un auteur clair, méthodique, précis dans sa diffusion même: son style est noble, pur, correct & facile; & l'on peut lire avec fruit son traité solide & lumineux à bien des égards.

2 *Octobre.* La charge d'historiographe de l'ordre du Saint-Esprit qu'avoit M. Poullain de Saint-Foix qui vient de mourir, est réunie à celle de généalogiste en la personne du sieur

Chevrin. Avant la levée des scellés mis chez le défunt, il est venu un ordre de la cour de ne point lever lesdits scellés qu'en présence du successeur, afin qu'il pût retirer tous les papiers relatifs à ses nouvelles fonctions ; mais il ne s'en est trouvé aucun qu'il ait pu réclamer, ni même le moindre vestige d'aucun autre travail. La gouvernante de monsieur de Saint-Foix, interrogée à cet égard, a répondu avoir brûlé par ordre de son maître environ deux fois plein son tablier de papiers, mais ne paroissant être que des missives qu'il avoit reçues : ainsi les éditeurs de cet écrivain ne pourront rien donner de lui comme œuvres posthumes.

3 *Octobre.* Le poëme du nouvel acte d'*Euthyme & Lyris* est d'un monsieur Boutellier, auteur qui a donné beaucoup d'ouvrages sur des théâtres de société & aux boulevards ; la musique est d'un monsieur Desormeri, peu connu aussi. L'un & l'autre n'ont eu aucun succès, malgré mademoiselle Arnoux qui y a joué & a été huée du public, mécontent d'elle depuis ses cabales contre la tragédie d'*Alceste.*

Arueris ou *les Isies*, dont les paroles sont de Cahuzac & la musique de Rameau, n'a guere fait plus de sensation.

Le ballet pantomime du St. Noverre, intitulé: *Apelles & Campaspe*, ou *la générosité d'Alexandre*, a heureusement dédommagé de tout le spectacle lyrique. La musique, du sieur Rodolphe, ordinaire du Roi, s'est mariée à merveille avec cette savante choréographie. La Reine, qui a honoré cette premiere représenta-

sion de sa présence, avec Madame, la comtesse d'Artois, Monsieur, & le comte d'Artois, n'a paru s'amuser qu'à ce ballet, & l'a goûté infiniment. Il faut convenir cependant qu'il ne vaut pas celui de *Médée & Jason*.

4 *Octobre*. *La morale universelle*, ou *les Devoirs de l'homme fondés sur la nature*, est un autre livre qu'on peut regarder comme le pendant des *principes de la législation universelle*, ou comme devant le précéder. Il mérite d'être discuté & approfondi pour en rendre un compte plus particulier.

5 *Octobre*. Comme beaucoup de gens n'avoient rien compris à l'acte d'*Euthyme & Lyris*, noms très-ignorés, monsieur Boutellier a publié l'avertissement suivant: « Lybas étoit de l'armée » d'Ulysse; la flotte de ce prince ayant été » jetée par une tempête sur les côtes d'Italie, » Lybas insulte une jeune fille de Témesse, » que les habitants de cette ville vengerent en » tuant le Grec. Mais bientôt les Témessiens » furent affligés de tant de maux qu'ils pen» soient à abandonner leur ville, quand l'oracle » d'Apollon leur conseilla d'appaiser les manes » de Lybas, en lui faisant bâtir un temple, » & en lui sacrifiant tous les ans une jeune » fille. Ils obéirent à l'oracle, & Temesse » n'éprouva plus de calamités.

» Quelques années après, un brave athle» te, nommé Euthyme, s'étant trouvé à Te» messe, dans le temps qu'on alloit faire le sa» crifice annuel d'une jeune fille, entreprit de » la délivrer, & *de combattre le génie de Ly» bas. Le spectre parut, en vint aux mains » avec l'athlete, fut vaincu, & de rage alla*

» *se précipiter dans la mer.* Les Témessiens ren-
» dirent de grands honneurs à Euthime, le-
» quel épousa la jeune fille qui devoit être
» immolée. »

On voit par cet exposé que le sujet n'offre qu'un fond trivial & rebattu en vingt opéra, le poëte n'y a point ajouté du sien, & ne l'a pas relevé par quelque accessoire heureux. Quant à la musique elle n'a rien de plus original; elle est pleine de lieux communs, médiocres & sans expression: ce qu'on y trouve de mieux, ce sont quelques airs de ballet assez agréables.

Aujourd'hui, que la présence de la Reine n'intimidoit pas le parterre, les partisans du chevalier Gluck y sont venus en foule, & ont complétement hué Mlle. Arnoux, qu'ils avoient ménagée la premiere fois; aussi a-t-elle très-mal chanté: on ne croit pas qu'elle ose se reproduire aux yeux du public & sur-tout à ses oreilles, & peut-être même cette humiliation sera-t-elle l'époque d'une retraite absolue, à laquelle son organe affoibli auroit dû la déterminer plutôt.

6 *Octobre. Arueris* faisant la seconde entrée du nouveau spectacle lyrique, se ressent du temps où cet acte a été composé. On sait que c'est dans les jours les plus brillants de ses auteurs: il s'appelle autrement *les Isies* ou *Isiennes.* C'étoient des fêtes célebres instituées en l'honneur de la déesse Isis, que les Egyptiens honoroient comme la déesse universelle. Ces fêtes étoient un mystere impénétrable; ce qui a donné lieu aux historiens d'en parler peu avantageusement. Quoi qu'il en soit, le poëte prétend que dans son institution elles

étoient fort simples & fort honnêtes. Il faut savoir qu'*Arueris*, personnage généralement peu connu aussi, étoit chez les Egyptiens le dieu des arts & fils de celle à laquelle étoient consacrées les fêtes en question : elles consistoient dans un concours de talents pour obtenir le prix. Le sieur le Gros a occasion de développer toute la beauté de son organe dans cette musique forte, harmonieuse, pleine de choses agréables & parfaitement analogues au sujet. Monsieur, le goût est tellement changé, que Rameau même est peu couru des modernes harmoniphiles.

7 *Octobre.* Monsieur Noverre a fait imprimer un programme très détaillé de son nouveau ballet pantomime : il est dédié à la Reine, dont il célébre l'auguste protection envers les talents & envers lui. Il est divisé en deux actes ; tout le monde connoît le sujet : « Alexandre » ayant ordonné à Appelles de faire le portrait » d'une de ses favorites nommée Campaspe, » Appelles frappé de la beauté de son modele, » en devient amoureux : Campaspe partage son » amour ; Alexandre s'en apperçoit, fait le » sacrifice de sa passion & unit les deux » amants. »

Dans le premier acte, le lieu de la scene est l'attelier d'Appelles, terminé dans le fond par une galerie de tableaux. Il est divisé en cinq scenes. *Premiere scene* : Apelles est occupé à finir le portrait d'Alexandre. *Seconde scene* : Le prince vient le voir, il en est enchanté & se propose de faire peindre par Appelles Campaspe, qui l'accompagne voilée ; il en découvre les beautés, au peintre frappé d'admiration,

Troisieme scene : Roxane jalouse arrive & témoigne toute la rage dont elle est agitée. Alexandre l'oblige de sortir avec lui, & laisse Campaspe. *Quatrieme scene* : Le peintre troublé par sa passion essaie en vain de peindre cette beauté ; il la met successivement en Pallas, en Diane, en Flore, en Vénus ; le pinceau lui échappe toujours : il avoue sa passion à Campaspe, qui y répond & préfere la liberté à la grandeur. Roxane toujours agitée par sa jalousie, revient, est témoin de la déclaration & se propose de se venger en faisant part de cette découverte au Roi. *Cinquieme scene* : Alexandre revient, témoigne à ces perfides toute son indignation ; enfin la générosité l'emporte, il leur pardonne & veut les unir.

La scene change au second acte. Le théâtre représente le palais d'Alexandre : dans le fond paroît un trône élevé sur plusieurs marches. Le Roi fait présenter la coupe nuptiale aux deux époux, préside à leur hymen, puis donne la main à Roxane & l'éleve au trône. Le couronnement est terminé par une danse générale, dont est Alexandre.

7 *Octobre*. Pour préluder aux fameuses courses de Fontainebleau, il y en a eu une vendredi à la plaine des Sablons entre les rivaux ordinaires ; c'est M. le duc de Lauzun qui a gagné.

8 *Octobre*. Me. Caillard, avocat, vient de mourir : c'étoit un des plus fameux de l'ordre, non à raison de son éloquence, car il n'en avoit aucune, mais de son intelligence des affaires, de sa facilité & de sa méthode. Il étoit uniquement occupé de son métier, & ses confreres l'ap-

pelloient *un moule à causes*, pour exprimer la multitude qu'il en avoit & expédioit. Sa passion pour l'or lui avoit fait lâcher pied dans la derniere révolution, & c'étoit un des quatre *mendiants* : ce qui l'avoit mis mal avec l'ordre, & lui a fait essuyer nombre de mortifications depuis le retour du parlement. Linguet lui en vouloit aussi beaucoup, & l'a tympanisé dans ses diatribes. Tout cela lui a causé un fond de chagrin qui l'a fait périr vraisemblablement à la fleur de l'âge.

8 *Octobre. Lettre d'un ecclésiastique sur le gouvernement du diocese d'Auxerre, depuis que monsieur de Cicé en est évêque.* Tel est le titre d'une nouvelle brochure qui excite la curiosité des amateurs de libelles, & ne la satisfait pas. C'est une rapsodie, une compilation d'anecdotes obscures insérées dans la gazette ecclésiastique, ne roulant que sur des détails minutieux & relatifs aux persécutions du prélat contre des prêtres très-fameux parmi la cabale jansénienne & inconnus du reste du public. Il n'y a rien qui ait trait aux points d'administration religieuse dont monsieur de Cicé a été chargé dans son ordre, non plus qu'au rôle qu'il a joué dans la révolution de la magistrature & dans les troubles arrivés parmi celle d'Auxerre. Il est vrai que cette premiere partie semble en annoncer une seconde. Du reste, le caractere patelin & hypocrite de ce tartuffe mitré, est bien peint.

9 *Octobre.* On parle beaucoup de la fête de Bruncy : en général les Parisiens n'en sont pas contents, à raison de la disette des comestibles & des rafraîchissements, du peu

d'ordre, & de plusieurs parties qui ont manqué comme le bal. Le principal objet étoit de plaire à la Reine par des spectacles allégoriques propres à rappeller ses vertus. Ils ont été divisés en cinq actes, entre lesquels un tournoi en l'honneur de la belle des belles est ce qu'il y a eu de mieux exécuté. On y a reconnu le génie du sieur Noverre pour la composition ; & le sieur Pic, qui étoit resté *ad hoc*, y a brillé singuliérement.

10 *Octobre*. Le sieur Coqueley de Chaussepierre, le nouveau censeur de M. le Fuel de Méricourt, sert si bien les comédiens aux appointements desquels il est, que voilà déja deux feuilles du *Journal des Théâtres* arrêtées. On n'a pas même voulu permettre que cet écrivain périodique annonçât la vraie cause de son retard ; il a été obligé de faire insérer dans les papiers publics que c'étoit pour cause de maladie. Les histrions triomphent & se flattent que cette tournure prise de concert avec les supérieurs, sans doute, fera tomber de lui-même le journal, sans aucune suppression manifeste.

11 *Octobre*. Le ministre des affaires étrangeres est venu à bout de vaincre la répugnance de sa majesté pour l'introduction de la nouvelle gazette Anglo-Françoise, intitulée : *Courier de l'Europe*, & la distribution doit commencer à Paris au premier novembre prochain. Les rédacteurs, suivant l'usage, promettent beaucoup de belles choses, en prétendant que cette gazette qui se compose depuis quelque temps à Londres, déja connue par le choix & la variété des matieres fournies par des corres-

pondances exactes & puisées dans 55 gazettes qui paroissent toutes les semaines chez eux, deviendra tous les jours plus intéressante par les soins & l'impartialité des éditeurs. Ils ont eu la permission de répandre quantité de *Prospectus*, & de les faire afficher par-tout.

12 *Octobre*. *La Morale universelle* est divisée en trois parties. La premiere embrasse la théorie de la morale, & les deux autres la pratique ; c'est-à-dire, que l'auteur établit d'abord des définitions simples, & expose clairement les principes de la science des mœurs ; qu'ensuite il applique les principes posés à tous les états de la vie. Telle est l'analyse qu'il donne de son livre, mais, quoiqu'il prétende avoir conçu un systême nouveau, lié comme il n'en a pas paru, on peut assurer qu'il ne dit rien de neuf, que ses définitions ne sont pas toujours exactes, & que conséquemment le reste s'écroule. En général, cette science se réduit à quelques axiomes si connus, si profondément gravés dans le cœur de l'homme, qu'on ne peut assez s'étonner de voir des ouvrages volumineux sur une pareille matiere. Ce qu'il y a de mieux dans celui-ci, c'est qu'en vue de joindre l'autorité au raisonnement, le philosophe a enrichi son traité de pensées remarquables & de maximes utiles, tirées des anciens & des modernes, afin de former une espece de concordance, capable de fortifier chacun des chaînons de son systême moral. Du reste, l'ouvrage est bien écrit, la marche en est méthodique ; & malgré sa longueur, il n'est point ennuyeux, parce qu'il est divisé en chapitres courts, & parsemé de traits

historiques, d'anecdoctes & de passages qui en empêchent la sécheresse. Le moraliste semble dans le point nécessaire pour traiter son sujet; il n'annonce aucune effervescence d'imagination; ses passions sont calmes, il est sans prévention & sans enthousiasme.

13 *Octobre*. On peut se rappeller les démarches multipliées de Me. Linguet pour obtenir au conseil la cassation des arrêts des 4 février & 29 mars 1775. Il dressa alors une requête au Roi pour motiver ses réclamations, écrite avec toute l'énergie dont il est capable. Il y rend compte à sa maniere des faits & gestes de ses adversaires, & en tire moyen pour parvenir à son but. Un des principaux griefs qu'on lui imputoit, étoit sa demande d'honoraires à monsieur le duc d'Aiguillon, refusés par ce ministre. Cet article est traité avec la plus grande adresse, & il a eu l'art d'y faire l'insertion des deux lettres qu'il lui avoit écrites alors, & dont il suppose la connoissance nécessaire pour sa justification. Elles sont cruelles pour le duc d'Aiguillon, & telles que le suppliant n'auroit eu la liberté de le publier à Paris. Il profite aujourd'hui de son séjour en pays étranger; & n'ayant plus rien à ménager, il vient de faire imprimer le tout à Bruxelles, formant un recueil de 134 pages d'impression in-8°. Cet écrivain, après avoir souvent protesté de sa soumission au gouvernement, & promis de soumettre tous ses ouvrages à la censure, commence à sentir l'utilité des presses étrangeres, & même leur nécessité en bien des cas. Il n'a pas manqué de faire passer la plus

grande partie de cette édition en France, pour qui elle est principalement faite.

13 *Octobre*. Le sieur Noverre a amélioré son ballet de la *Générosité d'Alexandre*, en le raccourcissant; au surplus, on critique cette maniere de faire le principal du spectacle de ce qui n'en devroit faire que l'accessoire. Ce n'est point en composant ainsi des ballets isolés qu'il remplira les intentions des amateurs qui ont applaudi à sa nomination; c'est en perfectionnant notre chorégraphie; c'est-à-dire, en trouvant l'art d'insérer dans nos opéra & autres ouvrages lyriques des danses analogues au sujet, faisant partie de l'action, en soutenant, en augmentant l'intérêt, & complétant la magie de ce délicieux spectacle.

14 *Octobre*. On ne peut assez s'étonner de l'audace & de la bassesse de M. de la Harpe, qui leve enfin le masque; & dans un avertissement inséré à la tête de la feuille du 5 octobre, déclare que depuis celle du 25 juillet il préside à la partie littéraire du *Journal de Littérature & de Politique*, & qu'il ne travaille plus au *Mercure*; que Me. Linguet depuis cette époque n'y a aucune part, & que c'est enfin M. de Fontanelle qui rédige & rédigeoit par un nouvel arrangement la partie politique quelque temps avant l'abdication du précédent compositeur.

14 *Octobre*. On commence à lâcher sous main dans le public le *Mémoire* annoncé *pour les deux compagnies des Munitionnaires des vivres des troupes du Roi*. C'est de l'ouvrage intitulé: *Eclaircissements demandés à M. N..., sur ses principes économiques & sur ses projets*

de législation au nom des propriétaires fonciers & cultivateurs François, imprimé d'abord séparément, & transporté ensuite en entier dans les *Ephémérides du citoyen*, que les accusés tirent le paragraphe calomnieux de monsieur l'abbé Baudeau, comme les chargeant du crime de monopole. Peu après que ce livre parut, c'est-à-dire le 12 juillet 1775, les munitionnaires en porterent leurs justes plaintes à monsieur le contrôleur général Turgot, qui leur fit témoigner qu'il désapprouvoit les imputations hasardées par l'écrivain : depuis, quoique remerciés, ils ont reçu du ministre les témoignages les plus flatteurs de la satisfaction que l'on avoit toujours eue de leurs services.

C'est dans cette circonstance que le même journaliste a inséré dans son quatrieme volume de 1776, un mémoire de monsieur de Saint-Maurice de Saint-Leu, intitulé : *Réflexions historiques sur les écoles militaires, si étrangement multipliées dans toute l'Europe, & sur l'édit du Roi, portant réglement, non-seulement sur l'éducation que recevront à l'avenir les éleves de son école royale militaire, mais encore touchant l'administration des biens de cet établissement, par monsieur de Saint-Maurice de Saint-Leu, colonel au service de Pologne.* On y lit : « déja l'ame » du soldat s'éleve, son noble état cessera » d'être avili par l'affreuse misere : & la » moitié de son pain, eh ! quel pain avoit-il ? » il ne sera plus dévoré par des harpies sacri-» leges. »

C'est sur le mémoire à consulter concernant cette double diffamation, qu'est intervenue la

consultation du 17 juillet, & que le 24 les sieurs abbé Baudeau & Saint-Maurice de Saint-Leu ont été assignés pour voir dire que les imputations calomnieuses insérées aux susdits écrits seront & demeureront supprimées, que les auteurs seront tenus de les rétracter, & de reconnoître, par un acte authentique, les munitionnaires des vivres pour gens d'honneur & de probité, incapables des manœuvres & de monopole; comme aussi d'avoir altéré le pain des troupes dans sa qualité, & de l'avoir diminué dans la quantité.

15 *Octobre.* A l'appui du mémoire de madame la marquise de Mirabeau, il paroît un *Mémoire à consulter pour monsieur le comte de Mirabeau interdit, contre messire Victor de Riquetti, marquis de Mirabeau, son pere & curateur à son interdiction.*

Il est suivi d'une consultation du 30 décembre, signée *Beviere*, & d'une autre du 17 du même mois, signée *Grouber* de *Groubental.*

Il est accompagné de pieces justificatives; savoir, une premiere lettre à monsieur de Malsherbes, en date du 27 février 1776; une seconde lettre sans date au même; & enfin deux mémoires à ce ministre. Toutes ces pieces contiennent des détails importants concernant cet infortuné jeune homme, âgé de 27 ans, & dont cinq lettres de cachet, un mariage & une interdiction remplissent déja le tiers de sa vie romanesque.

16 *Octobre.* L'ordonnance des coups de plat de sabre a excité l'enthousiasme d'un anonyme, qui a enfanté une piece en vers en forme de *Requête à la Reine*, pour toucher le cœur de sa majesté,

& l'engager à intercéder auprès de son auguste époux, afin qu'il ordonne la révocation de cette peine infamante, ne fût-elle point exécutée, tant qu'elle subsistera dans l'ordonnance. Cette *épître* est écrite en style noble, est pleine de sentiment; elle a le défaut d'être trop longue: elle n'est que manuscrite, & ne peut guere paroître imprimée publiquement, tant que monsieur le comte de Saint-Germain restera en place.

16 *Octobre.* Comme le nouvel acte ne peut subsister, les régisseurs de l'opéra, pour satisfaire les amateurs de la musique du chevalier Gluck, se disposent à remettre *Orphée.*

17 *Octobre.* On écrit de Fontainebleau que *Zuma*, tragédie de M. le Fevre, la premiere nouveauté qu'on devoit jouer à la cour, y a été représentée en effet le 10, mais sans succès, & qu'on la regarde comme tombée à plat. Heureusement pour l'auteur que le public de Paris n'est pas toujours d'accord avec celle-là.

18 *Octobre.* Un amateur vient de faire imprimer des *Vues* sur l'opéra en 20 pages in-4°. elles contiennent des observations très-justes sur ce théâtre, & des idées lumineuses pour en prévenir la chûte inévitable, si l'on n'y apporte remede.

18 *Octobre.* Il y a déja une course de chevaux à Fontainebleau; elle a eu lieu dans la plaine de Barbau, & monsieur le comte d'Artois n'a pas eu l'avantage. Mais ce n'est que le 12 novembre qu'il doit éprouver le fameux cheval masqué qu'on a annoncé depuis quelques mois.

19 *Octobre.* Tout ce qu'on peut inférer du mémoire de M. le comte de Mirabeau, mal digéré,

dirigé, sans méthode, sans ordre, & absolument informe, mais combiné avec les autres pieces qui n'ont guere plus de clarté, c'est que ce jeune homme étoit au château de Dijon, enfermé par lettre de cachet, sous prétexte de le soustraire aux poursuites de ses créanciers, & à un décret de prise de corps décerné contre lui; il paroîtroit qu'il a trouvé aujourd'hui le moyen de sortir de sa prison, qu'il écrit d'un lieu secret où il s'est retiré, & qu'il ne craint ni les griefs articulés par son pere, ni les poursuites de la justice; que les dissipations reprochées à cet enfant ne sont point aussi considérables que les calcule le marquis de Mirabeau; qu'elles ont été nécessitées en grande partie par la parcimonie de ce dernier, par le mariage de son fils; & enfin parce que, loin d'avoir liquidé ses dettes, il ne lui paie pas même la pension ordonnée par la sentence d'interdiction: quant au procès criminel dont est chargé l'interdit, il n'y a été engagé que pour une affaire grave, qui intéressoit l'honneur de l'une de ses sœurs, & celui de sa famille entiere; qu'il ne lui faudroit que la facilité de comparoir & de se défendre pour confondre ses adversaires: en un mot, le vrai but de cet écrit & autres pieces justificatives, est de démasquer encore mieux l'hypocrisie de l'*Ami des Hommes*, de mettre au jour son injustice, sa dureté, sa barbarie envers son fils, & de prouver qu'il a d'autant plus de tort de l'accuser d'un dérangement de fortune, que lui-même s'est excessivement dérangé, puisqu'il a mangé plus de 500000 livres de biens substitués, & environ 600000 livres sur ceux de sa

femme, & qu'il doit en outre environ autant.

Il est fâcheux que cette autre cause, non moins intéressante que celle de madame de Mirabeau, ne soit pas tombée en de meilleures mains. On n'y trouve pas même le piquant du premier mémoire par le ridicule résultat nécessairement des citations des lettres du marquis; celui-ci est triste & sans sel d'un bout à l'autre.

19 *Octobre*. Le goût des courtisans de Fontainebleau paroît extrêmement difficile cette année pour les pieces de théâtre. On a déja vu comment une tragédie nouvelle y est tombée; ils n'ont pas fait plus de grace à une piece des Italiens, ancienne depuis dix-huit ans, & jouée toujours à Paris avec succès: c'est *la Soirée des Boulevards* du sieur Favart. Il est vrai que cet auteur a voulu la rajeunir en y adaptant beaucoup de choses relatives aux circonstances, & des fadeurs pour la Reine.

20 *Octobre*. Mlle. Raucoux se montre de nouveau ici. On ignore encore si c'est un retour de tendresse pour sa patrie qui l'y remene, ou si les comédiens ne pouvant la faire remplacer par la Dlle. de Sainval la cadette, trop médiocre, ont eu recours à elle. Quoi qu'il en soit, elle a été très-flattée de voir qu'on s'en occupât, & de trouver des bonnets à la *Raucoux*. Ils sont caractérisés principalement par un petit panier percé qui les surmonte.

21 *Octobre*. L'attention extrême que M. le comte de Saint-Germain donne à toutes les parties de la guerre, a engagé M. le baron de Holtzendorff,

ci-devant au service du roi de Prusse, à publier une traduction Françoise d'un livre, intitulé : *Eléments de tactique, démontrés géométriquement, ouvrage composé par un officier de l'état-major des troupes Prussiennes.* Le ministre a été fort aise de voir relever au grand jour par un homme du métier, & formé sous le roi de Prusse, la théorie profonde de ce grand prince sur un art dont il fait son étude principale depuis qu'il est sur le trône. Cette théorie doit être, suivant la promesse de l'auteur, mise à la portée de tout le monde, même du simple soldat.

22 *Octobre.* On sait que le nonce du pape, effrayé du scandale que la *Bible commentée* de M. de Voltaire alloit causer, & convaincu de la nécessité d'y répondre, s'il est possible, l'a achetée pour l'envoyer à sa sainteté.

23 *Octobre.* Le sieur Gardel, honteux du ridicule qui a réjailli sur lui par la basse jalousie qu'il a témoignée contre le sieur Noverre, veut prouver qu'il n'est point indigne d'être son concurrent : il a composé un ballet pantomime tragique, intitulé *Enée & Didon.* Il doit être exécuté à Fontainebleau. On ne peut disconvenir que ce sujet ne soit bien choisi, & susceptible de beaucoup d'intérêt.

24 *Octobre.* Aujourd'hui qu'on met tout en dictionnaire, en almanach, en journaux, qu'il y a déja des dictionnaires & des almanachs de marine, il manquoit un journal à cette partie de l'administration, & il est question d'en établir un sous les auspices de monsieur de Sartines.

15 *Octobre.* Le sieur Porporati, graveur fameux, étranger, mais établi dans ce pays-ci, a fait depuis peu un dessin représentant Adam & Eve, trouvant le cadavre d'Abel tué par son frere, & apprenant par cette funeste catastrophe ce que c'est que la mort. Ce dessin gravé, avant de le mettre en vente, l'auteur a voulu l'enrichir d'une inscription; il a eu recours à M. Rousseau de Geneve, & ce grand homme en a fourni sur le champ une supérieure certainement à tout ce que l'académie des belles-lettres auroit imaginé; la voici :

Prima mors, primi parentes, primus luctus.

16 *Octobre.* On a plaisanté sur les réclamations du clergé à l'égard de M. Necker; on sait que M. de Maurepas a répondu à quelques évêques qui lui témoignoient leur surprise de l'élévation de ce protestant au ministere : *le Roi vous le sacrifiera, si le clergé veut se charger de payer les dettes de l'état*; on est parti de-là pour faire un jeu de mots qui a pourtant une sorte de sens; le voici :

De ton choix, ô Necker! le dévot alarmé,
Crie en vain, quel scandale énorme!
Pour régir son trésor, quoi! Louis a nommé
Un enfant de Geneve, un maudit réformé!
C'est qu'il s'entend à la réforme.

17 *Octobre.* Le *Journal de Marine* qu'on annonce, seroit fort utile, s'il étoit bien fait; mais à en juger par le *prospectus*; les coopérateurs n'ont pas pris la chose sous son vrai point

de vue, ou plutôt sont gênés dans leur travail, car ils ne parlent pas du plus essentiel, qui seroit de rendre compte des mouvements de nos ports; & quand ils le voudroient, ils ne pourroient mettre l'à-propos de la nouveauté, puisque ce journal ne sera composé que de quatre cahiers, & qu'ils ne seront publiés que de trois mois en trois mois.

28 *Octobre*. Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 24 octobre. Rien de plus singulier que de voir ici le sieur de Beaumarchais faisant la pluie & le beau temps chez M. de Maurepas, faisant les honneurs de sa table, & réjouissant ce vieux ministre par ses bons mots & par ses saillies.

29 *Octobre*. Il est inconcevable à quel excès de délire l'enthousiasme philosophique peut porter certaines têtes une fois exaltées; c'est ce qu'on voit à l'égard des économistes, qui plus que jamais font corps, composent une secte, & ont imaginé des cérémonies & des formules de réception pour les initiés. C'est aujourd'hui monsieur Turgot qui préside aux assemblées; il a loué un grand hôtel, l'*hôtel de Brou*, où une très-belle galerie sert à réunir tous les freres, à prononcer les discours, & à l'admission des candidats.

L'ex-ministre, au surplus, paroît avoir pour sa part une forte dose d'enthousiasme. Il pousse l'humanité au point de vouloir que ses domestiques, sous prétexte que ce sont des hommes, soient aussi bien logés que lui, & il a fait à cet égard des dépenses à faire rire ceux qui visitent les lieux.

30 *Octobre*. Les directeurs actuels du concert

ſpirituel font tous leurs efforts pour continuer à attirer le public par des nouveautés en muſique & en virtuoſes : ils annoncent pour le concert ſpirituel de la Touſſaint, la *Signora Giorgy*, cantatrice italienne, que tous les amateurs ſe diſpoſent d'aller entendre.

31 *Octobre.* Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 30 octobre. Hier a été jouée la piece du chevalier de Cubieres, annoncée ſur le répertoire *le Dramomane*, & dont par égard pour le ſieur Mercier, appellé plaiſamment par feu Freron, *le Dramaturge*, il a changé le titre en celui de *la lecture interrompue*. Elle a eu le ſort des autres nouveautés exécutées durant le voyage : jamais, il eſt vrai, on n'a haſardé comédie auſſi mauvaiſe ; les brouhahas, les rires par éclat, les applaudiſſements ironiques, ont fait trouver que la piece étoit bien nommée : la cour n'en a pas attendu la fin. C'eſt une plaiſanterie contre les drames, dont le goût devient de plus en plus commun. Comme elle porte à-plomb ſur le ſieur Mercier, les comédiens ont fait leurs efforts afin de la ſoutenir par leur jeu, mais inutilement. Le héros de l'ouvrage, engoué de drames, en veut imaginer des plus noirs qui aient jamais paru ; pour cela il choiſit des aventures toutes noires, comme celle d'un pâté ſucculent dont on fait l'ouverture, & qui empoiſonne tous les convives ; celle d'un frere aſſaſſiné par ſon frere ; en un mot, ce ne ſont que démons, enfers, abymes, têtes de morts. On apporte à l'auteur dramomane l'épreuve d'un drame qu'il a compoſé ; il veut en faire la lecture, & annonce d'abord fort au long ce que doit repréſenter le théâtre ; il veut enſuite diſtribuer les rôles ;

mais il se trouve qu'il ne peut être mis en action, parce qu'il lui faudroit trois pendus, & que chacun se refuse à jouer un pareil rôle. Enfin, nonobstant cet embarras, il continue sa lecture, interrompue par un exempt, qui vient de la part du prince pour le mettre aux petites-maisons, où l'on a envoyé très-hautement le poëte. Autre gentillesse : la fille de l'amateur & compositeur de drames, est destinée à un certain monsieur de Sombreuse, dont le caractere est fort analogue à celui du pere : il paroît devant la future, & lui fait une déclaration d'amour si tragique, que la croyant voir fondre en larmes, lorsqu'elle éclate de rire, il s'écrie : *Mademoiselle en tient.*

1 *Novembre* 1776. Mad. Geoffrin étant toujours dans un état de dépérissement & d'affoiblissement de tête, qui la met hors d'état de continuer ses assemblées philosophiques, c'est Mad. Necker qui en rassemble aujourd'hui tous les membres épars. La nouvelle dignité de son mari ne peut que rendre le cercle plus brillant. Mesdames Saurin, Suart & de la Harpe président sous cette virtuose & tour-à-tour à son défaut tiennent le bureau.

2 *Novembre.* Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du premier novembre .... Monsieur de Champfort n'a point trompé la cour dans son attente du succès de *Mustapha & Zéangir.* Cette tragédie a été aux nues, & le méritoit. Un plan bien net, une conduite sage, une marche parfaitement suivie, des beautés de détail, du génie, des vers harmonieux, des idées les plus heureuses, l'amour fraternel peint au plus

haut degré, ont valu au poëte des applaudissements universels. On desire cependant quelques légers changements dans le dénouement...... Le Roi, à son coucher, a paru très-satisfait de l'ouvrage.... Molé s'est surpassé dans son jeu; mais son rôle est si beau!

3 *Novembre.* On voit une nouvelle édition du *Journal historique de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie Françoise, par M. de Maupeou, chancelier de France, en sept volumes, revue, corrigée & augmentée, avec des portraits*; ce qui ne peut contribuer qu'à la rendre plus recherchée.

4 *Novembre.* La Reine a été si satisfaite de la tragédie de M. de Champfort, que sa majesté lui a fait donner 1200 liv. de pension sur sa cassette. Il paroît que l'auteur ayant à peindre l'amitié fraternelle, a placé des allusions heureuses à l'union du Roi avec ses freres; ce qui a singuliérement plu à la famille royale.

4 *Novembre.* La Signora Giorgy est une jeune & jolie personne qui a d'abord plu beaucoup au public par sa figure, son air aisé & naturel; mais sa voix a ravi les connoisseurs; on l'a trouvée égale, soutenue, sonore, & du plus beau timbre; elle prononce avec une netteté fort rare dans les cantatrices italiennes, & n'a pas moins d'ame. Elle a chanté deux ariettes; & l'on a été si content de la seconde, qu'elle a été obligée de recommencer, ce qu'elle a fait sans qu'on s'apperçût que cela la fatiguât. Les *bravo*, les *bravissimo* ne finissoient pas, & depuis long-temps on n'a vu un succès aussi complet. On convient cependant qu'il lui man-

qui encore un peu de justesse & de goût, ce qu'elle doit acquérir facilement dans ce pays-ci, si elle y reste.

6 Novembre « *La premiere édition de ce Journal* » (dit le libraire à la tête de la deuxieme édition du *Journal historique*) « si intéressant pour » l'Europe entiere, mais principalement pour la » France, ayant été rapidement enlevée, je ne » saurois mieux témoigner ma reconnoissance » au public éclairé, qu'en lui en offrant une » nouvelle édition, revue, soigneusement cor- » rigée & augmentée de diverses pieces curieu- » ses & très-intéressantes, ainsi que de plusieurs » anecdotes. Ces additions sont d'autant plus » réelles, qu'elles remplissent au moins huit » feuilles d'impression ; & ce qui augmente en- » core le mérite de cette nouvelle édition, c'est » qu'elle est ornée de divers portraits très-bien » exécutés par les meilleurs maîtres. »

Ces portraits ne sont qu'au nombre de trois : au bas de celui de M. l'abbé Terray on lit les vers qu'on connoît, & rapportés précédemment. Au pied du buste de Mad. Dubarri, on trouve ceux-ci :

Sans esprit, sans talents, du sein de l'infamie,
Jusqu'au trône on la porta,
Contre une cabale ennemie
Jamais elle complota,
Et de l'ambition ignorant les alarmes,
Jouet des intrigants, régna par ses seuls charmes.

Par une gaucherie fréquente dans toutes les opérations typographiques des presses étrangeres,

on n'a point mis de vers au bas du portrait de M. de Maupeou, chancelier de France, & le héros du livre. Deux patriotes indignés ont fait chacun une inscription d'un genre différent. La premiere est un quatrain fort dur :

Tel est ce brigand fameux,
Nommé chef de la justice,
Plus scélérat que tous ceux
Qu'il envoyoit au supplice.

La seconde est un distique plus majestueux & plus analogue à l'ouvrage où le portrait est placé :

Il viola les loix, loin d'en être l'exemple,
Et ce chef de la justice en détruisit le temple.

6 Novembre. Depuis plus de trois mois on vexe tous les colporteurs, on inquiete tous les libraires, on fait des recherches jusques dans les provinces pour satisfaire aux ordres de la cour, alarmée sur un prétendu *Almanach Royal*, ou *Extrait de l'Almanach Royal*, ouvrage digne du feu, où, par une atrocité sacrilege, l'auteur se seroit permis les calomnies les plus horribles contre la Reine, le comte d'Artois & autres personnages de la famille royale. Cependant, malgré toutes ces perquisitions, on n'en a trouvé encore aucun exemplaire ; ce qui fait présumer que c'est un faux avis, & que le livre n'existe pas heureusement ; car, quoique certaines gens assurent l'avoir vu, comme ils n'en peuvent rendre aucun compte véritable, il est à présu-

mer que c'est une vanité puérile de leur part.

7 *Novembre*. Extrait d'une lettre de Fontainebleau, du 6 novembre..... *L'Egoïste* de M. de Cailhava d'Estandoux a été applaudi hier par fois, & par fois hué; ce qui n'est rien moins qu'un succès décidé. Toute la cour s'amuse beaucoup, excepté le Roi; sa majesté n'a encore été à aucune des courses, elles paroissent même lui déplaire : le comte d'Artois lui ayant proposé de parier pour lui, sa majesté a répondu qu'elle le vouloit bien : pressée de s'expliquer sur la somme, elle a répondu qu'elle iroit jusqu'à un écu de trois livres; persiflage qui n'a point amusé son altesse royale. Le Roi a annoncé que les courses ne dureroient pas long-temps; mais comme sa majesté est bonne & facile, peut-être ne persistera-t-elle pas dans son dessein de les proscrire.

7 *Novembre*. Le livre qu'a acheté le nonce pour le saint pere, les choses bien éclaircies, n'est en effet que le nouveau de monsieur de Voltaire, dont le vrai titre est *la Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers de sa majesté le R. D. P.* (le Roi de Prusse.) C'est un gros billot en deux parties, formant en tout 550 pages. Il pourra quelquefois faire rire sa sainteté, mais lui fera plus souvent froncer le sourcil; il donnera lieu à l'érudition & à la sagacité de ses théologiens de se déployer, s'ils veulent y répondre.

7 *Novembre*. M. de Sartines s'est opposé jusqu'à présent à la distribution du premier cahier du *Journal de Marine*, qui devoit paroître en octobre, & même à ce qu'on publiâtc

le *prospectus*, tant on veut traiter secrétement tout ce qui a trait à cette partie.

8 *Novembre*. Extrait d'une Lettre de Ferney, du 30 octobre..... Le patron se porte toujours à merveille pour son âge; il lit sans lunettes l'impression la plus fine; il a l'oreille un peu dure, en sorte que lorsqu'on fait quelque bruit, il est obligé de faire répéter, ce qui le fâche; car, quoiqu'il dise depuis vingt ans qu'il perd les yeux & les oreilles, il ne voudroit pas qu'on s'en apperçût. C'est cette envie de paroître & de briller toujours qui fait qu'il n'aime pas à se trouver & à manger en grande compagnie; le babil des femmes sur-tout l'incommode, & leur conversation frivole & décousue l'ennuie. Il ne voit point de médecin; quand sa santé l'inquiete, il consulte ses livres. Il continue à se purger trois fois par semaine avec de la casse; il ne va à la garderobe que de cette maniere. Il reste la plus grande partie de la journée au lit; il mange quelque chose quand il en a envie; il paroît le soir & soupe, mais pas toujours. Quelquefois sa casse le tracasse, & il se tranquillise. Il ne s'est pas beaucoup promené depuis que je suis ici. Il reste souvent en robe-de-chambre, mais il fait régulièrement chaque jour sa toilette de propreté, & les ablutions les plus secretes, comme s'il attendoit pour le soir quelque bonne fortune. Quand il s'habille, c'est ordinairement avec magnificence & sans goût; il met des vêtements qui ne peuvent aller ensemble; il a l'air d'un vrai vendeur d'orviétan.

Je n'ai plus trouvé le pere Adam chez lui; il l'a renvoyé, & lui fait une modique pension dans le voisinage où il demeure. Ce jésuite lui

servoit à faire sa partie aux échecs, & à feuilleter des livres pour des recherches dont avoit besoin ce fécond écrivain. L'âge & les infirmités l'ont rendu impropre à ces fonctions. M. de Voltaire compare les hommes à des oranges, qu'on serre fortement pour en exprimer le jus, & dont on jette le marc ensuite comme inutile : pensée plus digne de Machiavel que de l'apôtre de l'humanité.

Il a décidément donné Ferney à Mad. Denis, sa niece. Il continue à augmenter ce lieu ; il y a dépensé peut-être cent mille francs cette année en maisons. Le théâtre est charmant, avec toutes les commodités possibles pour les acteurs & actrices.

Je juge que M. de Voltaire est fort mal servi par ses correspondants de Paris, puisqu'il ignoroit même l'existence de la Fou..... Je suis le premier qui lui ait parlé de ce livre. Sa premiere question a été, y suis-je ? Je lui ai répondu que non, mais bien Rousseau. Ce qui l'a affligé, car il veut qu'on parle de lui, même en mal.

8 *Novembre.* Ce qu'on avoit prévu est arrivé ; la nouvelle gazette Anglo-Françoise de Londres, qui s'étoit distinguée par les paragraphes les plus indécents & les plus injurieux contre nos ministres, se signale aujourd'hui par la plus basse adulation envers eux ; & la politique de la laisser introduire en ce royaume pour arrêter tous ses sarcasmes, est très-adroite : elle sera bonne au surplus pour les événements de l'Angleterre, qu'elle doit nous apprendre plutôt que toute autre.

8 *Novembre.* On prétend que dans son délire

M. de Clugny parloit souvent de ses projets pour le paiement des dettes de l'état, qu'il s'écrioit ne vouloir vivre que jusques-là. On a converti ces paroles en une épitaphe assez maligne :

Ci-gît un contrôleur digne qu'on le pleurât,
Aimant beaucoup la France & point du tout la vie,
Consentant de bon cœur qu'elle lui fût ravie,
Lorsqu'il auroit éteint les dettes de l'état.

9 *Novembre*. C'est sur la cassette du Roi que M. de Champfort a sa pension de 1200 livres. Mais le monarque a voulu laisser à son auguste épouse le plaisir d'annoncer cette faveur au poëte, & c'est ainsi que la Reine s'est exprimée en lui en donnant la nouvelle. Le prince de Condé l'a fait secrétaire de ses commandements, & l'on ne doute pas que ce concours de circonstances ne lui fasse avoir la premiere place vacante à l'académie.

10 *Novembre*. M. de Voltaire, dans son *Commentaire*, embrasse en effet tout l'ancien testament, & jamais pere de l'église ne l'a mieux étudié. Il commence par la Genese, suivant par ordre l'Exode, le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome ; ces cinq ouvrages forment ce qu'on appelle le Pentateuque, que l'église croit de Moïse.

Viennent après le livre de Josué, & celui des Juges, ceux de Ruth, de Samuel, des Rois, de Tobie, de Judith, d'Esdras, d'Esther, des Prophetes, des Macchabées. Pour ne point laisser de lacune, l'auteur trace à la fin un sommaire de l'histoire Juive, depuis le temps des Maccha-

bliées jusqu'au temps de J. C. ; il s'étend sur-tout beaucoup sur Hérode ; il traite de différentes sectes des Juifs à cette époque, des Saducéens, Esséniens, Pharisiens, Thérapeutes, Hérodiens, Samaritains ; il termine par un sommaire historique des quatres Evangélistes.

Ce recueil est à l'usage de tout le monde, il est extrêmement commode pour les incrédules & les impies, en ce qu'il rassemble en un seul corps les observations & les railleries éparses dans la multitude d'ouvrages écrits contre la religion, ou imprimés depuis trente ans. Il ne l'est pas moins pour les défenseurs zélés de cette religion, qui pourront ainsi embrasser à la fois les têtes de cette hydre, & les abattre d'un seul coup s'ils en ont la force.

On assure que l'avocat général Seguier s'est pénétré pendant les vacances de ce *Commentaire sur la Bible*, & qu'il a préparé un requisitoire formidable contre.

10 *Novembre*. La manie des bâtiments fait les architectes s'évertuer, & chaque jour on voit enfanter de nouveaux projets, par lesquels ces messieurs se procureroient de la besogne, si l'on vouloit les exécuter. Il est question aujourd'hui d'isoler le jardin des Tuileries, & d'établir une rue parallele à la terrasse appellée des Feuillants : cette rue aboutiroit en face de l'hôtel de la Vrilliere ; on prendroit sur les capucins de quoi dédommager le couvent de l'Assomption, & l'amélioration des terrains où l'on bâtiroit des maisons ayant des façades sur la rue, fourniroit de quoi remplir ce plan, sans aucune dépense à faire pour la ville : on ne doute

pas, si M. de la Vrilliere étoit encore en place, que la chose n'eût bientôt lieu, par l'agrément qu'en recevroit son palais.

11 *Novembre*. Extrait d'une lettre de Ferney, du 4 novembre.... J'ai oublié, en vous parlant du physique de M. de Voltaire, de vous dire une particularité que tout le monde auroit pu remarquer, & dont personne, que je sache, n'a encore fait mention : c'est qu'il n'a point de barbe ; du moins il en a si peu qu'il ne se fait jamais raser. On voit sur sa cheminée trois ou quatre paires de petites pinces épilatoires, avec lesquelles il se joue, & s'arrache de temps en temps quelque poil en causant avec l'un & l'autre.

Vous vous imaginez mal-à-propos qu'il voit beaucoup de monde : on ne vient presque plus le visiter ; il a tant d'humeur depuis quelque temps, qu'il ne se montre pas à qui veut le voir, & qu'on est souvent plusieurs jours avant de pouvoir en jouir. Il y a cependant toujours la table des étrangers ; on l'appelle ainsi parce que le maître mangeant séparément, Mad. Denis aussi depuis qu'elle est obligée de vivre de régime, cette table réguliérement servie ne sert en effet qu'aux allants & venants : & comme ils sont en petit nombre, il n'y a quelquefois personne à cette troisieme table, bonne & bien fournie.

La porte de l'appartement de M. de Voltaire est toujours fermée, les fideles entrent par les gardes-robes. On m'a raconté que le fils de M. le Clerc, l'ancien premier commis du trésor royal, ayant attendu quelques jours avant de jouir de la présence du philosophe de Ferney,

celui-ci lui avoit enfin donné rendez-vous dans son jardin, mais que lui ayant démandé son nom, il l'avoit rudement gourmandé d'en porter un pareil, & l'avoit quitté après ce compliment. Je ne sais cette anecdote que par tradition; mais j'ai été témoin de la réception d'une milady, à laquelle, après beaucoup de difficultés, le vieux malade se montra enfin, en lui disant qu'il sortoit de son tombeau pour elle : c'est tout ce qu'elle en eut; il ne tarda pas à se retirer. La veille de la saint François derniere, plusieurs dames du voisinage étoient venues avec des bouquets pour lui souhaiter la bonne fête; on attendoit dans le salon qu'il parût : il vint, disant d'une voix sépulcrale : *je suis mort !* Il effraya tellement tout le monde, que personne ne lui fit de compliment.

Il nie constamment être l'auteur du *commentaire sur les ouvrages de l'auteur de la Henriade.* Monsieur de Florian, son neveu, étant venu lui dire qu'un grand seigneur lui avoit écrit pour savoir au juste ce qui en étoit : « Quelle pau» vreté ! s'écria monsieur de Voltaire : est-ce » que je serois un homme à me louer ainsi moi» même ? » Le vrai est que l'ouvrage est de monsieur de Morzan, ce fils du richard Dutey d'Harnencourt, pere de madame de Sauvigny. Après avoir fait beaucoup de sottises & avoir été déshérité par son pere, il est maître d'école dans ces cantons, & a gagné quelque argent à ce *commentaire*, dont le patron lui a fourni cependant les anecdotes & le style : c'est le couteau de Matignon.

11 *Novembre.* On connoît la gazette de Londres, intitulée : *London-Evening-Post* : elle

a donné l'idée d'une pareille, intitulée : *Journal de Paris*, ou *Poste du soir.* On en répand le *prospectus* très-intéressant & très-amusant, s'il est bien rempli. Ce journal commencera au 1 janvier 1777, & paroîtra tous les jours. C'est un monsieur de la Place, clerc de notaire, qui s'annonce comme à la tête de cette entreprise, ce qui n'en donneroit pas une grande idée s'il étoit seul. Il est certain que ce sera un Pérou ; mais on craint fort que d'ici-là l'exécution ne souffre beaucoup de difficultés à raison du tort qui va résulter pour la multitude d'autres ouvrages de ce genre que celui-ci doit anéantir. Dans tous les cas, la presse est trop gênée dans cette capitale pour que les rédacteurs puissent tenir impunément tout ce qu'ils promettent.

12 *Novembre.* Ce n'est que le 13 qu'aura lieu la fameuse course annoncée d'abord pour le 12. Le coursier de monsieur le comte d'Artois doit y paroître pour la premiere fois, & le notaire Clos Dufresnoy a déja pour 3800 louis de paris consignés. On ne s'accorde pas sur le mérite de ce cheval ; quelques gens prétendent qu'il est usé, & que l'ancien propriétaire qui l'a vendu est un des parieurs contre, sous un autre nom.

On confirme que cette course sera la derniere ; mais on parle de tournois aux champ de Mars, spectacle plus magnifique, plus noble & plus digne de la galanterie françoise.

Beaucoup de curieux, d'amateurs, de fainéants & de richards se disposent à partir, & vont à Fontainebleau jouir d'un spectacle qui doit durer quelques minutes.

12 *Novembre.* Parmi les courtisannes florissantes, aujourd'hui on cite une demoiselle Urbain, grande créature, assez belle, mais bête & insolente au suprême degré. Dernierément au colisée, où elle fixe les yeux de la jeunesse pétulante qui s'y rend, elle s'est prise de gueule avec sa camarade Amenaïde, subalterne peu connue, & tirant tout son lustre de la premiere. Celle-ci a tenu tête à l'autre; il s'agissoit d'une chose très-grave, puisque la premiere l'accusoit de lui avoir volé une boîte d'or; ce qui a donné lieu aux plus excellents propos entre ces impures, a ameuté tant de monde, & a causé un scandale si grand, qu'un exempt de police est venu s'emparer d'elles, & les emmener chez monsieur le Noir. Celui-ci les a mises hors de cour; mais on auroit desiré que pour réparation du trouble causé dans les plaisirs du public, il les eût envoyées à l'hôpital, & sur-tout la demoiselle Urbain.

12 *Novembre.* Il est venu beaucoup d'Anglois à Fontainebleau pour assister à la course indiquée au 13 : un sur-tout a offert un pari de dix mille louis contre le cheval du comte d'Artois. Tout le monde est dans l'attente de ce fameux coursier caché soigneusement jusqu'ici à tous les yeux. Il se nomme le roi Pepin. (*King-Pepin.*) « Il est d'une superbe encolure, » disent les Anglois qui le connoissent : « il n'a point de pareil pour les » deux premiers tours, mais il foiblit au » troisieme considérablement; d'ailleurs il n'est » excellent que sur la pelouse, & ne vaut rien » sur la terre. » Tout cela est de très-mauvais augure pour son maître ; on a déterminé sa ma-

jesté à se trouver à la course. Ce sera la premiere fois que ce monarque assistera à ce jeu futile.

13 *Novembre.* M de Voltaire n'a pas manqué de jeter sur le papier les premiers vers qui lui sont venus au bout de sa plume à l'occasion de la nouvelle qualité de monsieur Necker. C'est à madame qu'est adressée l'épître légere, badine, vague, ne disant pas grand'chose, mais marquée au coin d'une facilité, d'une gentillesse que ne peut attraper aucun de nos poëtes modernes. Ce qu'on n'aime pas, c'est que le philosophe de Ferney, toujours très-variable dans ses affections, y parle assez lestement de M. Turgot, & sans le dénigrer absolument, le subordonne au saint du jour.

14 *Novembre.* Suivant les lettres de Fontainebleau, M. le comte d'Artois a perdu effectivement, & M. le duc de Chartres a gagné.

14 *Novembre. La Requête au conseil du Roi, pour Me. Linguet, avocat, contre les arrêts du parlement de Paris, des 29 Mars* 1774 *&* 4 *février* 1775, est très-commue dans les provinces, mais ne perce que difficilement ici. Elle est signée de Me. de Mirbeck, avocat aux conseils. Elle n'est remarquable dans son conteuu ni par le préambule, répétition fastidieuse de tout ce qu'il a déja dit au palais; ni par les faits, trop connus aussi, & dont l'exposé n'est caractérisé que par une falsification que peut reconnoître tout témoin des scenes scandaleuses qu'a occasionnées ce turbulent accusé. Les moyens plus secs & plus ennuyeux, n'ont rien de pressant dans les raisonnements, rien de concluant dans les preuves. Tous

ce qui peut intéresser la curiosité générale dans cet ouvrage volumineux, c'est son plaidoyer du 24 mars 1774, qu'il intercale en entier pour lui donner par l'impression une existence qu'il n'avoit pu lui procurer jusques-là, pas même pour le moment, puisqu'il n'avoit pu le prononcer qu'à huis clos : & ses deux lettres au duc d'Aiguillon, des 2 & 3 décembre 1774, annoncées depuis long-temps dans le public, & sur lesquelles on raisonnoit sans les connoître. L'objet de sa requête est de prouver en forme que l'arrêt du 29 mars n'est pas à l'abri de l'inspection du conseil ; & que si les loix y sont violées, il peut être cassé comme un autre.

15 *Novembre.* Madame Dubarri va & vient librement à Paris & à Luciennes. On prétend que M. le comte d'Artois a eu l'envie de tâter d'un morceau si friand pour son grand-papa, & que c'est le Sr. Radix de Saint-Foix, ancien ami de cette beauté, qui a négocié l'entrevue ; qu'elle a eu lieu dans sa belle maison de Neuilly sur la route de Luciennes ; & que c'est cette qualité d'ami du prince, qui a engagé son altesse royale à l'approcher de sa personne en le faisant surintendant de ses finances.

15 *Novembre.* Le plaidoyer de Me. Linguet du 24 mars se lit encore avec plaisir, malgré la satiété où le lecteur dut être de la matiere. C'est qu'on y trouve de l'ordre, de la clarté & de cette éloquence de sentiment qui saisit le cœur, le passionne & l'entraîne toujours.

Les deux lettres au duc d'Aiguillon sont vraiment neuves & piquantes par leur objet,

N'est-ce pas en effet un spectacle bien singulier de voir cet illustre accusé refuser à son défenseur les honoraires qui lui sont dus légitimement, ou du moins ne lui en accorder que de très-modiques, se montant à 400 louis ? Pour mieux faire sentir cette parcimonie, Me. Linguet observe, qu'on peut évaluer à 12000 rôles ses écritures, qui, à un écu par rôle, feroient 36000 livres; c'est le terme le plus bas auquel il puisse les apprécier. En outre M. le duc d'Aiguillon a 500000 livres de rentes. Me. Gerbier a eu 300000 livres pour avoir fait réhabiliter le sieur Cadet ; Me. de Genes a eu 60000 livres pour la défense de M. de la Bourdonnois. Enfin, qui refuse de se conformer à ces exemples ? C'est un ministre qui, à la source des graces, n'en a pas versé une seule sur la tête de son bienfaiteur, & qui l'a traité avec la même indifférence que l'homme qui n'auroit pas eu le droit à sa protection.

C'est dans la seconde lettre que l'écrivain entre dans des détails encore plus injurieux, s'il est possible, à la réputation de son client, puisqu'il lui reproche de l'avoir détesté dès le moment où il a pris sa défense; ce qu'il ne prouve, au reste, que par des inductions & des rapprochements très-curieux.

Voici, au surplus, le morceau terrible qu'on a reproché à l'auteur, comme une tournure oratoire pour tracer le plus affreux portrait du duc d'Aiguillon.

« Replaçons-nous donc dans l'état où nous » étions à la fin de 1769, avant que j'eusse » le malheur d'être recherché par vous : moi, » paisible, chéri de mes amis, voyant s'ouvrir

» sous mes pas une carriere glorieuse & utile;
» & vous l'horreur de la Bretagne, l'effroi de
» la France, le scandale de l'Europe, représenté
» dans cent imprimés, lus avec autant d'avi-
» dité que de confiance, comme un despote inhu-
» main & vindicatif, qui en écrasant les petits
» sans formalité: cherchoit à perdre les grands
» par l'abus des loix & des formes judiciaires;
» comme un ennemi assez lâche pour employer
» à ses vengeances personnelles la subordination,
» le faux, le poison, toutes les armes de la
» bassesse & du crime; comme un concussion-
» naire insatiable qui épuisoit les trésors de la
» province, soit à satisfaire son avidité, soit
» à soudoyer les instruments de ses passions;
» comme un guerrier sans courage & sans ca-
» pacité, qui, ayant exposé les ressources de
» la France, avoit obtenu du hasard un succès
» sur lequel personne, & sur-tout lui, ne devoit
» compter; enfin comme un tyran composé
» de tous les vices & capable de tous les for-
» faits: joignez à ces inculpations affreuses
» une cabale acharnée & puissante, vivement
» intéressée à les accréditer, & cherchez des
» mains qui vous aident à les combattre. »

16 *Novembre.* On donne demain à l'opéra, *les Caprices de Galathée*, ballet héroïque.

17 *Novembre.* On sait aujourd'hui enfin quel étoit le second objet des voyages du sieur de Beaumarchais en Angleterre; il l'annonce lui-même: c'étoit de ravoir du sieur d'Eon, la correspondance du feu Roi avec lui. Quelque

incroyable que cela paroisse, il est décidé que Louis XV, au moment où l'on persécutoit le plus ce secrétaire d'ambassade, lui donnoit sa confiance & lui écrivoit. En conséquence le Roi, vient de lui donner un sauf-conduit indéfini pour revenir en France, & y aller par-tout où il voudra; il est conçu dans les termes les plus honorables : sa majesté y a joint une pension de 12000 livres. En outre le problême de son sexe est résolu, & le même Beaumarchais déclare, à qui veut l'entendre, que le sieur d'Eon est vraiment fille. Voilà une des anecdotes les plus singulieres qu'on puisse lire.

17 *Novembre.* Vendredi dernier les porteurs & porteuses d'eau ont fait célébrer dans l'église des petits-peres, une messe en actions de graces à Dieu de l'heureuse convalescence de monsieur le duc d'Usez, échappé à la cruelle maladie où l'avoient conduit le chagrin & les médecins. On ne sait à quoi attribuer le zele de cette communauté, dont cependant il n'y a eu qu'une portion qui ait contribué, c'est-à-dire, ceux qui vont habituellement à une fontaine auprès de l'hôtel d'Usez : ce voisinage est vraisemblablement la cause de la fête. Avant ils en avoient demandé la permission à monsieur le duc, qui a ordonné à tous les gens de sa maison d'y assister, & au comte de Crussol, son fils, de le présenter. Il a fait déclarer en même temps aux porteurs d'eau qu'il seroit enchanté de les voir & de les remercier dans l'après-midi. Pour ne point interrompre le service public, il n'est venu que deux hommes, mais vingt-deux femmes, admises devant le convalescent, toutes ont voulu

l'embrasser

l'embrasser successivement, ainsi que son fils. Elles ont demandé ensuite à voir madame la duchesse, qui leur a fait le même accueil, & en a reçu le même témoignage d'attachement; cependant le secrétaire de M. le duc leur a donné vingt louis, & madame la duchesse a reconduit ce corps jusqu'à la porte de son hôtel & dans la rue. Cet événement fait l'entretien du jour.

18 *Novembre.* Monsieur de la Place, pour l'exécution de son projet de la *poste du soir*, a pris deux acolytes, les sieurs d'Ussieux & de Senneville, personnages peu connus. Quoi qu'il en soit, ces messieurs fondent, non sans vraisemblance, de grands projets de fortune sur le nouvel établissement; ils ont en conséquence loué un hôtel dans un quartier de Paris fort cher, & vont monter des bureaux. Malgré cet appareil, on doute que la chose réussisse; elle ne peut avoir lieu que par la plus intime liaison avec la police, & il pourroit en résulter l'inconvénient d'éventer ses secrets. Il paroît que la grande confiance de M. le Noir à l'inventeur, l'a fait donner légérement dans cette idée.

18 *Novembre.* Contre l'usage antique & solemnel, il n'y a point eu d'opéra le premier jeudi d'après la saint Martin, à cause du délabrement où les spectacles de Fontainebleau avoient mis celui-là : on espere qu'il va reprendre sa splendeur.

18 *Novembre.* La convalescence de monsieur le duc d'Usez a donné lieu à un cadeau qu'il a reçu depuis peu, & qui excite la curiosité des amateurs. C'est un dessin fait à cette occa-

son. Il représente le frontispice de l'hôtel de ce seigneur, fort beau & un des plus nobles de Paris. A côté est la fontaine qui l'avoisine; un peuple immense inonde ces lieux. On remarque à l'entrée de l'hôtel le Suisse qui a l'air consterné, & communique sa douleur à tous ceux qui l'approchent. Un bulletin gravé à la fontaine porte ces mots : *les médecins ne sont pas contents de la nuit de monsieur le Duc, qui a été très-mauvaise, ce 23 octobre*; jour en effet le plus critique pour le malade. On a porté ce tableau chez monsieur le duc, sans qu'il sût d'où il venoit; enfin il a découvert que c'est madame la vicomtesse de Crussol qui l'avoit commandé.

19 *Novembre.* Quoique les discours d'usage aux différentes réceptions des contrôleurs généraux à la chambre des comptes ne soient que des lieux communs, dont on ne fait pas grand cas, celui prononcé par monsieur de Nicolaï le 25 octobre, lorsque M. Taboureau y a prêté serment, est remarquable par un éloge affecté de M. de Clugny, qui n'a rien fait, dont on n'espéroit rien, dont on craignoit beaucoup, & qui avoit contre lui la voix générale. Quelqu'un a observé ce paragraphe, & tout le monde s'est empressé de recueillir ce fragment original. Voici le discours en entier, plus long que d'ordinaire,

Discours de M. le premier Président de la chambre des comptes, à M. Taboureau, contrôleur général.

« Votre nomination a généralement été applaudie, elle ranime notre espérance, mais elle ne nous fait pas oublier nos regrets. Le souvenir d'un magistrat qui eût consacré ses veilles au bonheur de ses concitoyens, est toujours présent à nos cœurs. Ma foible voix aime à s'élever pour célébrer sa mémoire ; & je crois, Monsieur, avoir commencé votre éloge en jetant devant vous des fleurs sur la tombe de votre prédécesseur.

» Sans doute une administration plus longue eût vu éclore l'homme d'état : mais arrêté au milieu de sa course, M. de Clugny n'a pu que laisser entrevoir des talents & du zele : il a du moins assez vécu pour faire connoître, pour faire chérir l'aménité de sa personne, & pour mériter des amis.

» Les titres que vous apportez sont trop multipliées pour les taire : les rappeller, Monsieur, c'est plaire au public, c'est mettre le sceau à vos engagements avec lui : une raison lumineuse, une prudence active, la simplicité des mœurs des premiers âges, cette probité antique pour laquelle notre vénération semble redoubler, parce que les modeles en sont devenus plus rares ; voilà les vertus dont vous avez donné l'exemple, voilà l'histoire de votre vie.

» Valenciennes en a joui pendant douze ans ; elles eurent alors des panégyristes & des té-

M 4

moins qui nous sont également chers (1). Je leur rendis hommage, Monsieur, avant que de vous appartenir ; car je ne me flattois pas que le lien de l'estime dût resserrer un jour le lien de la parenté.

» Les regards de la nation vont s'attacher sur vous ; votre réputation fait son espoir & devient le présage d'un ministere heureux. Vous entrez dans la carriere, Monsieur ; elle est immense & pénible à parcourir ; mais le terme est glorieux & la récompense est belle. Il est flatteur pour un bon citoyen d'être appellé par le choix de son maître & le vœu de sa patrie à seconder les vues d'un monarque qui veut approcher du trône la bienfaisance & la vérité. »

20 *Novembre. Les Caprices de Galathée*, sont un ballet anacréontique du sieur Noverre, exécuté à Fontainebleau & qu'on donne ici depuis dimanche. Ce sujet peche, sans doute, par le lieu de la scene & par son héroïne. Le village n'est point le théâtre des caprices, & une bergere n'en est guere susceptible. Ils sont la suite du luxe, de la mollesse, de la futilité, de l'oisiveté & sur-tout de la satiété. Ce ballet est, du reste, exécuté à merveille par la Dlle. Guimard, faisant la capricieuse, par les demoiselles Allard & Pessin, ses compagnes, & par le sieur Pic, faisant l'amoureux. On a prolongé le plus qu'on a pu le séjour de ce danseur, que sa cour redemande à grands cris, & qui va enfin repartir.

(1) Le maréchal de Nicolaï, oncle de l'orateur, commandoit alors à Valenciennes.

21 *Novembre.* Trois nouvelles actrices ont débuté pour le chant à l'opéra ; la demoiselle Lambert, qui a une jolie figure, de l'assurance, mais point de talent ; la Dlle. Sevri, qui a une voix plus formée, de très-jolies cadences, mais a besoin de goût; enfin la Dlle. Monville, ayant une très-belle voix, une taille théâtrale & annonçant les plus heureuses dispositions, mais absolument neuve au théâtre, & ayant besoin de beaucoup de choses pour paroître avec succès. Elle a été encouragée par les plus nombreux applaudissements.

22 *Novembre.* Des envieux du succès de M. de Chamfort ont fait une découverte fâcheuse pour lui ; ils ont déterré une tragédie de *Mustapha & Zéangir*, de M. Belin, jouée en 1705, dans laquelle on trouve en effet une grande ressemblance avec la sienne, ce qui ne peut que diminuer de beaucoup son mérite.

22 *Novembre. Les Caprices de Galathée* sont très-bien rendus par mademoiselle Guimard. Ce rôle est tout entier dans son caractere. L'aisance, la candeur, la tendresse vive & sincere de l'amoureux, sont aussi bien exprimées par le sieur Pic. La gaieté folâtre des deux bergeres sans amour & sans souci vont à merveille aux Dlles. Allard & Peslin. Plusieurs scenes expriment & développent ce qu'a voulu peindre le choréographe. D'abord le berger plaît à la capricieuse ; il lui déplaît peu après, & la joie qu'il avoit ressentie de son bonheur, change en chagrin & en dépit : d'humeur il jette sont chapeau, qui sert de joujou à la bergere ; elle s'en dégoûte dès qu'il reparoît. Il a repris son projet de la toucher & de la fixer ; il lui offre un bouquet : elle

l'accepte, puis le foule aux pieds, & le reprend après le départ de l'amant; elle s'en pare : il survient, elle voudroit qu'il ne vît pas l'usage qu'elle en a fait; enfin & elle le rejette de nouveau & le déchire. Une cage avec son oiseau, un tambourin sont d'autres présents qui servent à mettre en jeu son caractere. L'Amour survient sous la forme d'un jeune enfant; elle veut d'abord lui couper les ailes, puis elle préfere de l'enchaîner; elle veut jouer avec ses fleches, elle se pique d'une, & tous les caprices s'évanouissent; elle est atteinte d'une passion réelle, & l'on unit les deux amants.

On conçoit de combien de graces, de tableaux piquants & naïfs est susceptible cette pantomime d'un genre différent des autres dont on a parlé, & qui confirme la variété des talents de son auteur fécond & original.

23 *Novembre. La Rupture* ou *le Mal-entendu*, comédie en un acte & en vers, qui devoit être jouée à Fontainebleau & ne l'a pas été, est annoncée pour aujourd'hui. L'auteur est anonyme; on attribue l'ouvrage à une Mad. de Lorme.

24 *Novembre. La Rupture*, jouée hier, ne mérite aucun détail; c'est une piece si absurde dans son plan, si triviale dans son intrigue, si dénuée d'esprit, de gaieté & de style; qu'elle est tombée aussi platement qu'elle avoit été faite.

24 *Novembre.* Nos littérateurs continuent à s'occuper de matieres qui leur étoient autrefois bien étrangeres; ils ont tellement défriché & retourné le champ de la politique, qu'il ne reste plus guere rien de nouveau à dire en ce genre.

Cependant un écrivain laborieux n'en a point été effarouché, & vient de publier encore un gros livre, ayant pour titre : *Ovrages Politiques & Philosophiques*, contenant, 1°. l'ordre essentiel & politique des puissances; 2°. Code des nations, ou examen philosophique & politique de l'homme considéré dans l'état de nature d'avec l'homme en société; 3°. Essai politique sur le commerce des différentes nations avec la France, & sur celui de la France avec quelques nations de l'Europe & des autres parties du monde. Les deux premiers traités ne sont qu'un bavardage, une répétition fastidieuse de plusieurs traités de méthaphysique & de morale. Le dernier est le plus intéressant à cause des circonstances, & d'ailleurs porte sut des faits dont il ne reste plus qu'à vérifier l'exactitude & la justesse des rapports des comparaisons que l'auteur en fait entr'eux.

25 *Novembre*. Il s'éleve déja tant de clameurs contre le projet du sieur de la Place & adhérents, à l'occasion du *Prospectus* de leur *Journal de Paris* ou *Poste du soir*, qu'on croit qu'il n'aura pas lieu. Le plus grand mal c'est que cette feuille en auroit fait tomber une multitude d'autres, ou plutôt qu'avec celle-là, remplie suivant le plan annoncé, on n'avoit plus besoin d'aucune pour tout ce qui concerne cette capitale. On en va juger par le détail de ce qu'elle promettoit devoir contenir.

L'annonce des livres le même jour où ils auroient paru, ainsi que des cartes géographiques, des estampes, de la musique, avec le prix, l'adresse du libraire, l'interprétation du titre; les journalistes se réservant en outre de donner

des notices plus longues & plus détaillées lorsque ces nouveautés le mériteroient.

Ces légeres productions de l'esprit, ces madrigaux, toutes les pieces de poésie, fruit du bon goût & de la gaieté décente, ces bons mots, ces anecdotes à qui la nouveauté semble ajouter du prix.

La description des fêtes particulieres, le répertoire des spectacles de Paris, les modes, la construction des édifices publics & particuliers; le nom des artistes qui y seroient employés.

Le récit des actions vertueuses dans tous les genres.

La valeur des comestibles & fourrages.

L'arrivée des grands, celle des savants & des artistes étrangers, avec des notions sur le genre des sciences qu'ils cultivent & des arts qu'ils professent, leur demeure, leur départ.

Le bulletin de la maladie des personnes dont la santé intéresse le public, soit par le rang qu'elles occupent, ou les dignités dont elles sont revêtues, soit par la réputation dont elles jouissent.

L'objet des édits, déclarations, des arrêts des cours souveraines & jugements, ordonnances des tribunaux, les jugements rendus la veille dans les causes intéressantes, les vacations des tribunaux, les mutations dans les offices de judicature, de finance & autres; le changement des officiers publics, les bénéfices vacants dans les églises de Paris, les cérémonies religieuses & le nom des prédicateurs.

Des détails sur les paiements de l'hôtel-de-ville, comme la lettre, le nom des payeurs, &c. le cours des effets publics & du change

de Paris, les numéros sortis de la roue de fortune.

Les observations astronomiques du jour, les observations météorologiques de la veille, les aurores boréales & autres phénomenes du ciel, &c. &c.

26 *Novembre.* On parle beaucoup d'une satire imprimée en forme de drame; elle est intitulée: *le Bureau d'Esprit*, comédie en cinq actes & en prose : c'est, dit-on, une peinture fidelle de ce qui se passe dans la société de madame Geoffrin.

27 *Novembre.* On exalte la générosité de M. Necker qui, quoique fort maltraité par le parti économiste & même par les abbés Baudeau & Roubeau, deux de ses coryphées, a sollicité la levée de la lettre de cachet exilant ces messieurs, & l'a obtenue; en sorte qu'on compte les revoir incessamment.

27 *Novembre.* Le sieur Pankouke est fort mécontent de M. de la Harpe. Le nom de ce *fameux Critique*, comme l'appelle le sieur de la Combe, par dérision, dans son *Mercure*, en confirmant sa retraite, non-seulement ne lui a pas procuré de nouveaux souscripteurs, mais occasionne des désertions considérables, qu'on dit se monter déja à cent cinquante, depuis que Me. Linguet a quitté le *Journal de Politique & de Littérature.* Tous les amateurs se tournent vers Bruxelles, où l'on annonce qu'il préside à la tête d'une société de gens de lettres, à deux feuilles périodiques; l'une, intitulée: *Courier littéraire de l'Europe*; & l'autre, *Bulletin du Commerce de l'Europe*; mais ce

fera le diable pour faire entrer ces écrits, qui seront de contrebande.

28 *Novembre.* La comédie du *Bureau d'esprit* est, suivant la préface, d'un jeune homme qui, en rendant justice au mérite de ceux qu'il traduit sur la scene, attaque seulement, leurs travers, leurs ridicules, leur amour-propre, leur admiration exclusive, leurs menées sourdes, leurs cabales ouvertes, leur despotisme tyrannique pour concentrer en eux seuls l'esprit, le génie, les talents, les vertus, la renommée, la gloire. Sa piece n'est point dure comme celle des *Philosophes*; elle n'est ni injuste, ni outrée, ni atroce; elle se rapproche plus des *Femmes Savantes*, sur l'intrigue de laquelle elle est calquée. Elle excelle par un dialogue vif, pétillant, rempli de gaieté & de saillies, mais sur-tout par des caracteres si vrais si bien exprimés, que sous des noms étrangers on reconnoît aisément les personnages. MM. d'Alembert, Marmontel, la Harpe, Thomas, l'abbé Arnaud, Cadet, Voltaire, le marquis de Condorcet, &c. y figurent principalement. Ce dernier est le seul contre lequel il y ait quelques personnalités. Il est fort maltraité & rendu méprisable, vil, odieux : le poëte, sans doute, lui en vouloit particuliérement. Cet ouvrage fait beaucoup de bruit; il est composé très-récemment, puisqu'il y a plusieurs traits relatifs à la séance de l'académie françoise du 25 août. Le fâcheux c'est qu'il paroisse dans un moment où l'héroïne, tombée dans une sorte d'enfance, ne peut être qu'un objet de pitié. La police, à l'ordinaire, fait rechercher cette facétie qui, en conséquence,

se trouve difficilement & est très-chere pour une pareille brochure.

29 *Novembre. Pro aris & focis.* Tel est le titre d'une nouvelle brochure Bretonne, précédée d'une épître à dom Bl.... religieux bénédictin; au comte de L. N. lieutenant des maréchaux de France; à M. Go..... avocat au parlement. Celle-ci est datée de juin 1776, & signée, C. G. T. ***

Cette brochure contient un *Mémoire ou canevas d'un projet proposable aux états de Bretagne pour le paiement de la corvée.* L'auteur, en approuvant l'édit qui les supprime, voudroit changer l'impôt & le porter uniquement sur les célibataires.

Suit une addition relative au projet de ramener les protestans en France & à d'autres vues patriotiques, où l'écrivain traite trop mal le clergé & les institutions du culte religieux, pour être bien vu de cet ordre de l'état. Il y a une digression contre l'*Apologie du massacre de la la saint Barthelemi*, par l'abbé de Caveyrac, chaude & pleine de vigueur, de bon sens & de philosophie.

29 *Novembre.* On a dit que madame Geoffrin étoit tombée en enfance. On se doute bien que le moment s'est trouvé favorable pour les prêtres, toujours forts dans ce cas-là. Monsieur d'Alembert, qui ignoroit cette réforme, est venu chez la malade, a trouvé des heures, des livres de dévotion, & a témoigné sa surprise à madame de la Ferté-Imbault, sa fille. Il lui a représenté que dans l'état où étoit sa mere, il falloit l'égayer par des choses amusantes, telles que les *Contes des Fées*, les *Mille & une*

nuits, Mad. de la Ferté s'est concertée avec le directeur, & a écrit une lettre à l'académicien, où elle répond à ses plaisanteries en le priant de ne plus venir troubler sa mere dans son retour vers Dieu ; ce qui a été le signal de la défection de tous les philosophes. D'Alembert a fait courir la lettre, & elle est parvenue à la Reine, qui s'en est amusée.

30 *Novembre*. Le grand-conseil saisit avec empressement les causes majeures qui, portées devant lui, peuvent lui donner quelque célébrité par le concours d'un auditoire nombreux. Il s'y arrête avec complaisance & les prolonge le plus qu'il lui est possible pour fixer d'autant les regards du public. De ce nombre est la cause de dom Ansart, religieux bénédictin, transféré dans l'ordre de Malte en vertu d'un bref du pape, & intimé sur l'appel comme d'abus interjeté par dom Gillot, supérieur général de la congrégation de Saint-Maur.

On vient d'imprimer le plaidoyer du religieux, suivi d'une consultation en date du 25 de ce mois, de Me. Mille, s'intitulant ancien avocat au parlement de Paris. Dans ce plaidoyer, fort bien fait, fort savant, fort étendu, on démontre : 1°. Que les infirmités de dom Ansart sont une cause canonique de translation : 2°. Que le rescrit qui prononce sa translation dans l'ordre de Malte, ne renferme aucune clause contraire à nos loix & à nos libertés : 3°. Enfin, que l'appel comme d'abus, interjeté par dom Gillot, n'est qu'une provocation téméraire & vexatoire, scandaleuse & abusive, qui doit être punie par

des dommages-intérêts proportionnés à son injustice.

Par le détail des faits historiques, il paroîtroit que dom Ansart est un miroir de douleurs, est accablé de maux physiques, résultat d'une multitude d'accidents & de catastrophes que le sort a réunis contre lui; que d'ailleurs c'est un homme de lettres, puisque le grand-maître de Rohan lui marque: « Si le prochain chapitre général » prend des mesures pour la continuation de » l'histoire de notre ordre, ou la rectifica- » tion de celle qui finit au siege de Malte, » nous aurons soin de lui faire connoître vos » offres, & tout ce que vous avez pour les » remplir avec distinction...... » La digression la plus intéressante du mémoire pour les lecteurs, c'est celle sur l'ordre de Malte, où l'écrivain le venge des imputations de l'avocat adverse, qui l'accuse d'être un ordre très-relâché & sans regle, qui n'est religieux que de nom, & qui, étant tout militaire, ne sauroit convenir à un moine qui s'est voué à la vie contemplative.

Me. Mille distingue trois classes différentes dans l'ordre de Malte: les chevaliers, les freres chapelains conventuels, & les freres servants d'armes. La seconde classe est composée de vrais religieux dans toute l'étendue du mot; & c'est parmi ceux-là que s'est agrégé dom Ansart.

30 *Novembre*. A la suite d'une gaieté, il y a quelques jours, monsieur le duc de Chartres, le duc de Lauzun & le marquis de Fitz-James ont parié 200 louis à qui feroit plutôt à pied le chemin de Paris à Versailles. Le second y a

renoncé à moitié chemin, le premier aux deux tiers. Le dernier a fourni la carriere, est arrivé sain & sauf, a été fort bien accueilli de monsieur le comte d'Artois, instruit de la gageure, & son altesse royale l'a fait saigner & coucher. Il a gagné les deux cents louis sans fluxion de poitrine.

1 *Décembre* 1776. Il a débuté aux François, dans les rôles de valet, un acteur qui a beaucoup de succès.

2 *Décembre*. Tandis que M. l'archevêque de Lyon cherche à convertir les incrédules par ses mandements, le comte de Montazet, son neveu, colonel aimable & homme du monde, cherche à séduire les belles par ses poésies galantes. Tout récemment il vient d'enfanter une chanson digne de la Fare & de Chaulieu. On en va juger. C'est une romance de dépit :

Je ne veux plus aimer Annette,
Ses yeux me font trop de rivaux :
Mon ame est toujours inquiete,
Jamais mon cœur n'a de repos.
J'entrevois jusqu'en sa conquête
Bien moins de plaisirs que de maux.

Elle a la mine si coquette,
Le regard si doux, si flatteur,
Que chacun de nous l'interprete,
Et l'interprete en sa faveur :
J'aimerois cent fois mieux qu'Annette
Nous traitât tous avec rigueur.

Sans doute elle sera fidelle,
A qui pourra toucher son cœur;
Mais son regard dépend-il d'elle?
Et sera-t-il moins séducteur?
Non, qu'elle soit tendre ou cruelle,
Je veux la fuir pour mon bonheur.

Je ne saurois quitter Annette,
Je le sens trop en ce moment;
Les torts que mon dépit lui prête,
Sont ce qu'elle a de plus charmant.
Qu'elle aime, elle sera parfaite,
Et je l'adore en attendant.

3 *Décembre.* Lundi dernier s'est fait la rentrée effective du parlement. Les discours ordinaires du premier président & de l'avocat général ont eu lieu. On étoit fort attentif à la harangue du dernier. L'usage est qu'il fasse l'éloge des avocats célebres, morts dans l'année. On étoit curieux de voir comment il traiteroit l'article de Me. Caillard, non-seulement un des avocats restés durant le sommeil des loix, mais un des vingt-huit, mais un des quatre. Le magistrat n'en a fait aucune mention, & cela a paru d'autant plus extraordinaire, que l'orateur M de Brionne, n'est pas lui-même intact à beaucoup près; qu'il s'est fait liquider durant l'exil de sa compagnie pour se faire maître des requêtes; qu'il a prêté serment, & s'est fait recevoir en cette qualité au tripot; enfin qu'il parloit devant son confrere, monsieur d'Aguesseau, reçu avocat au même tripot & avocat du Roi au

Châtelet, abâtardi par M. de Maupeou. Tout cela doit se mettre au rang de tant d'inconséquences & de contradictions qu'on trouve parmi ces messieurs.

4 *Décembre*. Monsieur Dorat, empressé de se relever de sa chûte à Fontainebleau, & se flattant d'être mieux accueilli du public de Paris que de celui de la cour, a intrigué auprès des comédiens afin de passer promptement, quoique ce ne soit pas son tour; & ils doivent jouer samedi son *Malheureux imaginiare*, comédie en cinq actes & en vers.

4 *Décembre*. La comédie du *Bureau d'Esprit* a mis en mouvement tout le parti encyclopédique : ils ont ameuté leurs protecteurs, & l'on fait les recherches les plus séveres contre les auteurs & distributeurs de l'ouvrage. Il y a quelques jours qu'on est allé chez le sieur Freron dans la nuit pour visiter chez lui. On l'a trouvé faisant l'extrait de cet ouvrage avec l'abbé Grosier, & on n'a rien découvert qui les pût faire soupçonner. A la liste des personnages désignés & traduits en ridicule dans cette facétie, il faut joindre le docteur Macquer, désigné sous le nom de *Cocu*.

4 *Décembre*. On a placé dans l'église de St. Nicolas-des-Champs une orgue d'une espece nouvelle : elle est plus composée qu'aucune autre connue. On est occupé à l'accorder depuis six mois, & c'est demain qu'on l'essaie aux premieres vêpres, pour la St. Nicolas, fête de la paroisse. Tous les gens de l'art doivent s'y rendre & assister à cette nouveauté.

5 *Décembre*. On a beaucoup crié il y a deux ans contre le sujet du prix d'éloquence latine

proposé par l'université de Paris; il faut se rappeller combien il étoit pédantesque & injurieux à la philosophie. Celui qui est assigné pour 1777, mérite d'être distingué & fait honneur à ceux qui l'ont choisi; rien de plus intéressant, il porte *quàm iniquè de litteris sentiant qui viros litteratos arcent à tractatione rerum publicarum*. Comme il présente une censure indirecte de plusieurs défenses réitérées en diverses circonstances d'écrire sur les matieres d'administration, on est surpris que le gouvernement ait laissé passer ce sujet, & l'on ne seroit pas étonné qu'il vînt un ordre de le changer.

5 *Décembre*. Madame la duchesse d'Olonne vient de mourir; elle étoit fameuse par son inconduite & le dérangement de ses mœurs. On peut se rappeller le singulier procès qu'elle eut en 1772 contre le comte Orourke, & les mémoires plaisants de Me. Linguet contre cet ancien amant de sa cliente, qu'il qualifioit de *prince de Connacie*. L'avocat avoit remplacé le prince dans ses fonctions, mais s'étoit brouillé peu après avec elle. C'est Me. Falconnet qui lui a succédé, & qu'on peut appeller le dernier des Romains. Aussi est-il le mieux récompensé, la duchesse l'a fait son légataire universel.

6 *Décembre*. Le testament de madame la duchesse d'Olonne est aussi bizarre que sa conduite; elle ordonne que son corps soit transporté dans sa principauté de Lux, fort éloignée, elle veut que le convoi très-nombreux en voitures & en pauvres portant des torches, se fasse majestueusement, & ne parcoure pas plus de cinq lieues par jour; qu'à chaque en-

droit où il reposera on célebre un service avant le départ ; enfin par tous les détails dispendieux qu'elle prescrit, on évalue que ce convoi pourroit bien coûter 150000 livres.

Me. Falconnet n'est point légataire universel, mais exécuteur testamentaire de cette dame ; elle lui laisse pour présent une terre de peu de valeur : elle laisse aussi 15000 livres au sieur Robé, poëte qu'elle logeoit & soutenoit à Paris.

6 Décembre. Extrait d'une lettre de Ferney, du 27 novembre..... Malgré toutes mes recherches, je n'ai pu découvrir le motif du renvoi du pere Adam : je soupçonne que c'est la suite de ses tracasseries avec les domestiques, & sur-tout avec la Barbara, gouvernante du vieux solitaire, avec laquelle il jase tous les matins de l'intérieur de son ménage, lorsqu'elle lui porte sa chemise ; car il faut que vous sachiez que c'est lui qui fait toutes les dépenses. Il n'a point fait de pension au jésuite, même modique, & lui a donné seulement dix louis en l'expulsant. Au reste, depuis longtemps il n'étoit plus propre à l'amuser, & M. de Voltaire avoit renoncé à jouer aux échecs. Le pere Adam s'est retiré chez un curé du voisinage, où il ne pourra même profiter du petit bénéfice de dire la messe, son séjour chez M. de Voltaire lui ayant valu l'interdiction de la part de l'évêque d'Annecy, ce fanatique, le plus cruel ennemi du philosophe.

P. S. Je le crois occupé à faire encore une tragédie.

8 Décembre. Le sieur Gardel, pour faire

briller une jeune éleve du plus grand talent, de la plus belle taille, de la figure la plus intéressante, a composé un ballet où elle peut déployer son art & ses graces. Quoique ce ballet ne signifie rien, il étoit propre à son objet; il avoit été donné avec succès à la suite des actes dont on a parlé plusieurs fois. Le compositeur, fâché que son ouvrage n'eût lieu qu'aux petits jours de l'opéra, a demandé qu'il fût joint à *Alceste* : les directeurs, sans goût & sans intelligence, n'ont point prévu le mauvais effet qu'il devoit produire à la suite d'une tragédie lyrique, ne pouvant admettre de danse qu'une pantomime grave, très-expressive, qui tiendroit absolument à l'action; &, par une gaucherie impardonnable, l'ont laissé insérer à la fin du second acte, le moment le plus intéressant de la piece. Le public s'est révolté; & sans égard pour le compositeur & la danseuse, a tout hué de façon à déconcerter des personnages moins impudents que des acteurs d'opéra.

7 *Décembre*. L'orgue de Saint-Nicolas a été en effet essayée jeudi dernier aux premieres vêpres, & le lendemain jour de la fête du patron. Cet instrument, devenu fort intéressant depuis un demi-siecle, avoit attiré un concours si prodigieux d'auditeurs, qu'on avoit été obligé de poser des gardes pour empêcher le tumulte & maintenir la circulation libre dans l'église. C'est le sieur Luce, un des quatre organistes de Notre-Dame & l'organiste ordinaire de Saint-Nicolas, qui a touché. Ce jeune homme, de grande espérance, excellent musicien, n'a pas la main aussi brillante que les premiers maîtres; mais il s'est surpassé ce jour-là, & a mérité les éloges

de tous les connoisseurs. L'orgue de la facture du sieur Cliquaut, est en effet la plus volumineuse & la plus étendue qu'on connoisse encore; elle a répondu à l'opinion qu'on en avoit conçue & aux soins pris depuis long-temps pour la perfectionner; il y a cependant manqué quelque chose la veille, & l'on y a trouvé une dureté qui ne peut s'adoucir qu'avec le temps. On lui compte dix soufflets, dont il résulte des bombardes extraordinaires & d'un éclat capable d'effrayer. L'organiste a fini par leur donner tout leur jeu, & la voûte de l'église en a retenti pendant plusieurs minutes. Ce ne sera qu'à pâque qu'on prononcera définitivement sur cette orgue, & qu'on en fera la réception.

8 *Décembre*. Dom Ansart a gagné au grand-conseil; dom Gillet, de la congrégation de Saint-Maur, est débouté de son appel comme d'abus, & condamné aux dépens.

8 *Décembre*. On est si mécontent de l'administration actuelle de l'opéra, qu'on croit qu'elle ne restera pas, & qu'elle sera congédiée à pâque.

8 *Décembre*. La principauté de Lux, où doit être transporté le corps de madame la duchesse d'Olonne, est en basse Navarre, environ à 250 lieues de Paris. Le prix de cette expédition funéraire est fixé à 18000 livres seulement pour le loyer des chevaux & voitures. Celles-ci seront au nombre de six. Qu'on juge ensuite ce qu'il en coûtera de cinq lieues en cinq lieues pour le séjour, pour la tenture & le service qu'exige la défunte, ainsi que pour les flambeaux des pauvres, au nombre de 200, avec

chacun un écu par jour. Le convoi est parti mardi 3.

Par un autre article de son testament, non moins curieux, la duchesse d'Olonne traite fort bien ses domestiques, laissant à tous des rentes proportionnées à leurs services; mais en même temps elles les exile, c'est-à-dire, leur assigne un domicile fixe, à une certaine distance de Paris, où ils doivent résider respectivement pour toucher leur rente : son motif est qu'elle ne veut pas qu'ils s'entretiennent d'elle après sa mort, & médisent sur son compte.

8 *Décembre.* Le sieur Gudin a fait, depuis la mort du Roi, un ouvrage en prose, ayant pour titre : *aux Manes de Louis XV, & des grands hommes qui ont vécu sous son regne*, ou *Essai sur les progrès des Arts & de l'Esprit humain, sous le regne de Louis XV. Aux Deux-Ponts, à l'imprimerie Ducale*, 1776, 2 vol. contenant ensemble 550 pages. Quelques traits hasardés mettent dans le cas de la proscription cet ouvrage, qui ne contient rien de bien intéressant d'ailleurs. Le sieur de Beaumarchais, le héros de l'auteur, y est souverainement exalté.

8 *Décembre. Le Malheureux imaginaire* n'a pas été mieux accueilli à la ville qu'à la cour. Le principal personnage n'est nullement intéressant ; c'est tantôt un fou & tantôt un sot. On voit que l'auteur n'entend rien à combiner un plan, à nouer l'intrigue, à la faire marcher, à y faire correspondre tous les fils de l'action : Il a surchargé la scene de personnages épisodiques, dont il ne sait que faire ensuite, & qu'il amene & renvoie suivant le besoin du mo-

ment, sans que rien soit motivé : en un mot, M. Dorat, excellent pour les détails, pour les portraits, ne semble s'occuper que de cette partie, y subordonner tout le reste : & le secret de l'art est précisément le contraire. Comme cet ouvrage est long, triste & ennuyeux, malgré tous les sacrifices pécuniaires que l'auteur fait faire en pareil cas, on doute qu'il puisse conduire sa prétendue comédie à un nombre suffisant de représentations, au point de lui donner l'air du succès.

Par une grande mal-adresse, il a confié au sieur Préville un rôle que devoit faire le sieur Brizard ; comme il exige une certaine noblesse, il est impossible qu'il soit bien rendu par un acteur, au masque de valet, en y joignant sans cesse le jeu. On en doit dire autant de mademoiselle Fannier, qui a un rôle de femme de qualité, vive, étourdie, folle, & qui, s'oubliant souvent, y substitue un jeu de soubrette. Le meilleur de la piece est celui du sieur Bellecour, personnage toujours gai au sein des événements les plus malheureux. Il est bien joué, & pas mal soutenu ; il est l'ame de cette comédie.

9 *Décembre.* Les bals de la Reine ont recommencé, & ont lieu tous les mercredis. Le wauxhall d'hiver s'est ouvert aussi le premier de ce mois, & tout concourt à ne point laisser de vuide entre les plaisirs du public.

9 *Décembre.* On compare l'amour-propre de monsieur Dorat à celui de monsieur Goldoni, qu'on trouve mieux entendu & plus éclairé. Quoique l'*Avare fastueux* de cet auteur fût dans le cas de passer le premier, il a déclaré qu'il s'en tenoit

au jugement de la cour, & ne vouloit pas être joué à Paris.

10 *Décembre*. On peut se rappeller une épigramme, où l'on plaisante M. de Pezay sur sa prétendue qualité de marquis. Tout le monde sait que son nom est *Masson*, qu'il est fils d'un ancien commis du contrôle général. On a été bien surpris qu'il ait eu l'impudence de se faire donner ce titre dans la gazette de France du vendredi 6, à l'occasion de la présentation de sa femme à la cour; autre événement qui scandalise tout le monde. Il s'est introduit chez M. le comte de Maurepas, & fait les délices de ce ministre, conjointement avec le sieur de Beaumarchais. C'est à quoi l'on attribue son mariage avec une demoiselle de condition du Dauphiné, appellée *de Murard* : elle est de la plus belle figure du monde. On ajoute que M. de Maurepas a fait donner par le Roi une dote considérable à la demoiselle peu riche.

Ce monsieur de Pezay a pour sœur une madame de Cassini, très-élégante, & qui tient un bureau d'esprit de son côté, mais d'esprit léger, fémillant, persifleur, & analogue au ton de la cour.

10 *Décembre*. Le mariage du prétendu marquis de Pezay est l'entretien de tout Paris, & l'on plaisante beaucoup sur une généalogie qu'il s'est fait faire pour paroître à la cour, où on le fait descendre de *Massoni* d'Italie. Cela réveille également la chronique scandaleuse sur le compte de sa sœur, madame de Cassini, l'amante publique du comte de Maillebois. Pour mieux prêter au ridicule, il a engagé le sieur de la Harpe à insérer, dans son jour-

nal du 25 novembre, des vers de sa composition, inscrits en divers lieux de ses jardins. Voici comme l'on a parodié méchamment ceux au-dessus d'un cabinet de verdure :

Poëte, jardinier, & sage tour-à-tour,
Jene suis qu'un grand fat, à parler sans détour.
Je ne ferois pas croître une simple fleurette.
Je chante & fais bâiller l'Amour :
Pour être mis dans la gazette,
De femme à prix d'argent je vais faire l'emplette ;
Je serai cocu, puis bientôt j'enragerai,
Alors plus philosophe, ici je reviendrai.

12 *Décembre.* On répand encore le prospectus d'un *Journal François*, par messieurs Palissot & Clément, qui, à les en croire, s'en sont trouvés chargés au moment où ils y pensoient le moins. Ce qui n'est pas plus aisé à persuader, c'est que la décence & l'impartialité en seront la base. Ils ne prennent point la plume pour critiquer, mais au contraire, pour venger les auteurs qui auront à se plaindre : nouveaux Ajax, ils offrent leur bouclier à quiconque voudra s'en couvrir. La fin de tout cela, c'est qu'ennemis jurés de la philosophie & des philosophes, ces messieurs se proposent de faire la contre partie du successeur de Me. Linguet ; & comme celui-ci est absolument vendu au parti encyclopédique, ils en contre-carreront tous les jugements, ils en détruiront toutes les idoles. Tous deux ont du talent, & un assez grand fonds de méchanceté pour en bien nourrir leur journal ; mais aucun

aucun n'a cette gaieté, cet art de l'ironie, que possédoit si supérieurement défunt Freron.

12 *Décembre.* On va remettre à l'opéra, pour les jeudis, l'acte de la danse, tiré des *Talents lyriques*, celui d'*Eglé*; l'on continuera *Vertumne & Pomone*, avec le ballet de Gardel: on voit que les régisseurs ne se piquent point de donner du nouveau.

13 *Décembre.* Le sieur le Fuel de Méricourt n'est pas mort, il semble même échappé au danger qui le menaçoit, mais son journal l'est véritablement. Les comédiens & leurs partisans ont si bien manœuvré, qu'on lui a substitué, pour faire cet ouvrage, un commis des fermes, nommé *le Vacher.* On dit que c'est un suppôt du sieur de la Harpe, qui sera en outre aux gages des comédiens, pour les encenser à outrance: il ne manquera pas de lecteurs assez benins pour lire une pareille rapsodie.

14 *Décembre.* Le 4 décembre, Me.' Mille, avocat au parlement, dévoué tout-à-fait au tribunal du grand-conseil, dans sa replique pour le sieur Barouselle, contre les directeurs des créanciers du marquis de Fimarçon, n'a pas manqué d'adresser son compliment à monsieur de Nicolaï, désigné premier président de cette cour. Comme c'est une suite du crédit de sa famille avec laquelle il s'est réconcilié, c'est principalement sur elle que porte le discours. On y vante son ancienneté, & l'honneur qu'elle a d'occuper depuis 270 ans la place de premier président de la chambre des comptes. L'orateur termine par louer succinctement l'af-

sabilité de ce nouveau chef, qui ne fait point de tort à sa fermeté, & finit pour n'en pas blesser la modestie. Assurément ce magistrat, ex-militaire, ne se seroit pas attendu il y a deux ans à tant d'encens.

14 *Décembre*. Extrait d'une lettre de Ferney, du 4 décembre. « Vous avez déja vu, dans mes précédentes lettres, que monsieur de Voltaire est fort mal servi par ses amis & correspondants; il n'a pas même cette universalité de gazettes, de journaux & autres ouvrages périodiques que devroit lui faire desirer son ardeur de tout lire, de tout savoir, de parler de tout, & que son opulence lui donne le moyen d'acquérir aisément. Il a la manie de receler dans son cabinet ce qu'il reçoit en ce genre, & de ne les pas envoyer au sallon suivant l'usage des campagnes, où l'on s'amuse de ces feuilles courantes. Quand il les a lues, seulement il vient en faire part : « Hé bien, » dit-il, voilà donc les insurgents qui ont été » battus, &c. » Ce qui vous surprendra, c'est qu'entre les écrits périodiques de Paris, celui qu'il lisoit le plus assidument, c'étoit les feuilles de Freron; quand il en recevoit une, & qu'il la prenoit pour la parcourir, on a remarqué que la main lui trembloit; il avoit l'air d'un criminel qui va entendre sa sentence. Monsieur d'Argental est celui de ses amis qui le sert le plus exactement & le plus assidument : il n'est pas de semaine où il n'en reçoive plusieurs lettres, il en a des commodes pleines. Ce gobe-mouche lui écrit tout ce qu'il sait & ne sait pas; c'est sur-tout pour

les nouvelles politiques, pour les anecdotes de la cour qu'il lui est utile. Ce recueil sera un jour très-précieux pour quiconque voudra écrire l'histoire.

Voulez-vous encore mieux juger combien le patron est mal instruit des détails littéraires, même le concernant ? apprenez qu'il a su par moi le premier qu'un certain abbé Martin, vicaire de la paroisse de Saint-André-des-Arts, se déclaroit depuis deux ans pour l'auteur des *Trois Siecles* ; il m'a répondu plaisamment : *Oh ! je sais bien qu'ils sont plusieurs messieurs de ce nom-là,* & il ne m'en a pas paru moins décidé à continuer de prendre pour plastron de ses injures l'abbé Sabatier.

15 *Décembre.* Il faut se rappeller la condamnation que le Châtelet a faite l'année derniere d'un livre intitulé : *de la Philosophie de la Nature*, en 6 volumes, par monsieur Delisle. Elle a des suites, & l'on répand un *mémoire à consulter pour le sieur Chrétien, prêtre, chanoine de Lens, censeur royal, accusé d'avoir approuvé un ouvrage intitulé de la Philosophie de la Nature.* Il est suivi d'une consultation en date du premier novembre. Ce mémoire, curieux par les détails qu'il contient sur l'ouvrage, mérite d'être discuté.

16 *Décembre.* Il y a eu derniérement une scene comique à l'opéra entre deux des aministrateurs de ce spectacle. Le sieur Hebert & le sieur de la Touche se chamailloient fort à raison du ballet intercalé au second acte d'*Alceste*, le vendredi 6 décembre ; ce qui a occasionné tant de huées & de clameurs du

N 2

public. Le dernier reprochoit à l'autre le mauvais goût d'une telle insertion, & cela faisoit beaucoup rire les spectateurs, lorsque le sieur Papillon est intervenu, & leur a fait sentir l'indécence de la scene qu'ils donnoient au public.

16 *Décembre.* L'auteur anonyme de *la Fausse Délicatesse*, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, imitée librement de l'Anglois, représentée devant leurs majestés à Fontainebleau le 8 octobre, a vraisemblablement eu pour le jugement de la cour la même soumission que monsieur Goldoni, car la piece est imprimée; ce qui semble annoncer qu'il renonce à la représentation : elle est à la Marivaux, aussi alambiquée, mais avec moins d'esprit & de finesse.

17 *Décembre.* Ce fut au mois d'avril de la même année, que monsieur l'abbé Chrétien entra en conférence avec monsieur Delisle à l'occasion du manuscrit de *la Philosophie de la Nature*, dont il avoit été nommé censeur. Malgré les manœuvres insidieuses de l'auteur, il prouve qu'il s'en garantit, qu'il ne laissa rien passer de répréhensible dans les trois premiers volumes, les seuls soumis à son examen; qu'il exigea même aux assertions tant soit peu hardies des corrections & des explications suffisantes pour mettre à couvert les vrais principes, & pour empêcher toutes conséquences dangereuses; que ce livre ne fut dénoncé, en 1770, à l'assemblée du clergé que parce que les infidélités en étoient déja sensibles; que néanmoins elles ne purent suffire alors pour déterminer la censure

eccléſiaſtique, ni même la condamnation civile par le parlement. Il prétend que depuis il n'a eu aucune connoiſſance des trois volumes ajoutés aux premiers ; que par une ſuite de la premiere fourberie, préſentés à un cenſeur de la claſſe de chirurgie, ſous le titre d'*Anatomie du corps humain*, on les avoit enſuite réunis avec les trois autres, en ſupprimant ce titre, & les rangeant ſous le premier, général aux ſix ; ce dont s'eſt plaint le dernier cenſeur, ainſi que de la reſtitution des choſes criminelles qu'il en avoit retranchées. Ainſi, tout concourt à juſtifier monſieur l'abbé Chrétien, décrété d'aſſigné pour être oui dans cette affaire, & qui a d'autant plus d'intérêt de ne laiſſer aucun louche ſur ſa conduite, qu'on l'a accuſé d'être l'approbateur ordinaire des mauvais livres, & cependant de 300 volumes environ qu'il a eu à cenſurer, dont un grand nombre traitent de matieres de morale, de métaphyſique, de théologie, de droit canonique, de droit public ; aucun n'a excité la moindre réclamation.

Monſieur Deliſle, décrété de priſe de corps, ainſi que le libraire d'ajournement perſonnel au commencement de janvier, rendent cette affaire très-grave, & le dénonciateur Audran, conſeiller au Châtelet, grand janſéniſte, les pourſuit avec tout le zele d'un dévot.

Par une des lettres de l'auteur à monſieur l'abbé Chrétien, il paroît qu'il étoit protégé par monſieur le duc de Choiſeul, qu'il en eſpéroit une place dans les affaires étrangeres, & qu'il ſe propoſoit de lui faire la dédicace d'un livre,

intitulé : *Essai philosophique sur l'art de négocier.*

18 *Décembre. La Soirée des boulevards* est une piece ancienne de la comédie italienne, dont les paroles sont du sieur Favart. Il a été question de la remettre au théâtre pour la jouer à Fontainebleau devant leurs majestés, & voici le titre sous lequel elle a été exécutée le 11 octobre : *la Matinée, la Soirée, & la Nuit des Boulevards, ambigu des scenes épisodiques, mêlé de chants & de danses, divisé en quatre parties.* Les deux premieres sont charmantes, mais les deux autres absolument disparates; la quatrieme sur-tout, intitulée *le Bal*, est pitoyable, & l'on s'apperçoit aisément que l'auteur, inspiré par l'abbé de Voisenon dans les autres, a marché absolument sans guide dans celle-ci.

19 *Décembre.* Une demoiselle Compain, danseuse en double à l'opéra, annonçant du talent, & pouvant figurer un jour dans la danse haute, s'est évertuée, s'est trouvé un mérite d'un genre plus important, & a débuté mardi aux François, dans la tragédie d'*Oreste*, où elle a fait le rôle d'*Electre*. Elle est douée d'abord d'une mémoire prodigieuse, au point d'apprendre une piece entiere pendant qu'on la frise, qu'on la coëffe, qu'on lui met les plumes; ensuite exercée déja à paroître en public avec applaudissements depuis quelques années, elle a une assurance fort utile. Cependant le parterre ne l'a pas bien accueillie la premiere fois; mais l'on a remarqué beaucoup de cabale & de partialité, & l'on ne peut en-

core prononcer sur cette débutante, annoncée peut-être avec trop de prétention.

20 *Décembre*. A quelque degré que soit poussé aujourd'hui l'art de la danse, chaque nouveau sujet qui s'y distingue, semble devoir y ajouter. C'est ainsi que s'annonce mademoiselle Gondolié, éleve du sieur Gardel, sujet rare, & qui, à en juger par son début, surpassera incessamment tous les coryphées de son sexe. Jamais on n'a paru sur la scene avec un plus grand éclat de jeunesse, de beauté & de talent. Déja rivale de mademoiselle Heinel, elle en a la précision & le brillant, une attitude de tête peut-être unique, & la plus grande légéreté dans tous les mouvements; elle attire un monde prodigieux au nouveau ballet qui a été replacé où il devoit être, & ne tire son grand mérite que de cette danseuse charmante.

21 *Décembre*. Un *mémoire pour le sieur de Beaupoil de Saint-Aulaire, chevalier de Fontenille, comte de la Feuillade, ancien officier au régiment de Bourbonnois; contre le sieur de Beaupoil de Saint-Aulaire-du-Pavillon, aide-major des gardes-du-corps de sa majesté; & encore contre monsieur de Beaupoil de Saint-Aulaire-de-Gors, évêque de Poitiers, intervenant*, fait grand bruit par un détail de vexations inouies, exercées contre sa femme & deux de ses filles, la nuit du 24 au 25 octobre 1774, c'est-à-dire, au commencement du regne de Louis XVI, quoique dignes du gouvernement despotique des dernieres années de Louis XV, si l'on en croit les faits étranges rapportés dans l'écrit en

question, peu propre à séduire par son style barbare & le désordre de sa logique. Il est d'un Me. Bosquillon, à la place du défenseur des parties, mort dans le cours de l'instance, & qu'il fait regretter tel qu'il soit.

22 *Décembre*. On peut se rappeller un sieur Delpech, impliqué dans le procès du duc de Guines contre Tort. Cet homme a depuis eu une autre affaire avec sa femme, qui dure encore. Celle-ci dans un mémoire, a avancé des faits injurieux, dont a rendu compte le rédacteur d'une gazette intitulée : *le Courier d'Avignon*. Delpech attaque aujourd'hui ce journaliste au sujet de cet extrait, où il s'étend sur les infidélités que lui reproche sa moitié, & propre à lui ôter la confiance publique qu'il prétend mériter. On regarde cette délicatesse du négociant comme lui faisant honneur, & comme une présomption forte qu'un jugement authentique le lavera, & mettra le gazetier dans le cas de se rétracter.

23 *Décembre*. *Eloge de monsieur de Nicolaï par Me. Mille*. « Mais quelle époque, Messieurs, peut jamais être plus chere à ce tribunal & plus capable de fixer nos regards que celle qui vient de lui désigner pour chef un magistrat issu d'une famille illustre, dont la tige se perd dans la nuit des temps, & qui, depuis 270 ans sans interruption, occupe une des premieres dignités de la robe !

» Le prince bienfaisant qui gouverne cet empire, pouvoit-il, Messieurs, récompenser vo-

tre vertu, aussi constante qu'éprouvée, d'une maniere plus digne de lui & plus satisfaisante pour vous, qu'en appellant à votre tête le neveu du maréchal *Nicolaï*, dont les aïeux n'ont jamais eu que l'amour de leurs souverains pour guide, & dont le nom seul inspire de la vénération à ceux qui le prononcent.

» Ce nom étoit déja célebre dans le Vivarais, & au parlement de Toulouse, lorsque le mérite de *Jean Nicolaï* le fit parvenir, en 1495, à l'une des premieres dignités du royaume de Naples. *Charles VIII*, après avoir fait la conquête de ce royaume avec une rapidité qui tient du prodige, pouvoit-il y laisser en qualité de *Chancelier*, un sujet plus digne de sa confiance que celui-là même qui l'avoit servi si utilement dans diverses négociations chez les princes d'Italie? Si cette conquête devint ensuite fatale à la France, parce que le climat d'Italie & le caractere des Italiens ne convinrent jamais aux François, le chancelier du royaume de Naples n'en mérita pas moins, lorsque ce royaume eut changé de maître, la récompense due à ses services. Aussi *Louis XII*, après lui avoir donné une charge de maître des requêtes, le 3 juin 1504, l'éleva-t-il, deux ans après, à la dignité de premier président de la chambre des comptes de Paris, qui, depuis cette époque, s'est perpétuée jusqu'à présent sur la tête de ses descendants.

» Qu'on ne croie pas cependant que leur émulation se soit concentrée dans les pénibles fonc-

tions d'une place éminente, qui eût suffi pour les illustrer; semblables à ces Romains vraiment grands, qui se distinguoient également dans le sénat & dans les combats, ils n'ont jamais connu d'autre gloire que celle de servir l'état; & jamais ils n'ont encensé les préjugés de cette distinction chimérique qu'une vanité barbare s'est si souvent efforcée d'établir entre la robe & l'épée. C'est ainsi qu'un esprit vraiment patriotique, guidant perpétuellement les descendants du chancelier *Nicolaï*, les a rendus dignes des premieres dignités de l'église, de la magistrature & de l'état militaire.

» Je ne parlerai point ici des alliances, qui sous différentes époques, ont ajouté un nouvel éclat à la gloire de cette maison. Personne n'ignore que les maisons de *Molé*, de *Vardes*, de *Cembourg*, de *Rochechouart Mortemar*, de *la Chastre* & de *Vintimille*, se font honneur d'avoir mêlé leur sang avec celui de *Nicolaï*; j'observerai seulement que si les services d'une longue suite d'aïeux, qui président depuis si long-temps dans l'une des plus anciennes cours du royaume, ont préparé le choix du souverain, vos qualités personnelles, Monsieur, & sur-tout cette affabilité qui n'exclut point en vous la fermeté nécessaire aux grandes places, ont dû naturellement le fixer.

» Pardonnez, Monsieur, cet éloge échappé à mon dévouement respectueux pour un tribunal dont je m'efforcerai de mériter toujours l'estime & la bienveillance! J'oubliois que la modestie dédaigne les éloges, & que plus les

hommes sont grands par leur naissance & leur mérite personnel, moins ils aiment qu'on les loue en leur présence. Je me hâte donc de rendre hommage à votre amour pour la justice, en reprenant les faits de la cause que je suis chargé de défendre. »

24 *Décembre.* On ne peut assez se louer du zele des directeurs actuels du concert spirituel, qui y présentent toujours quelque nouveauté. Il est question aujourd'hui de la signora *Baléoni*; elle y doit chanter, & partir le soir même pour Londres; ce qui excite la curiosité de tous les amateurs.

25 *Décembre.* On sait que les pieces de monsieur Dorat lui coûte beaucoup pour prolonger leur existence sur la scene, & son *Malheureux imaginaire* est plus qu'une autre dans ce cas. C'est ce que publie assez ouvertement le sieur de la Harpe dans son journal, & ce qui a enfanté le bon mot appellé *le bon mot de l'académie*, parce qu'il est éclos chez M. d'Alembert dans une des assemblées qui se tiennent tous les soirs chez lui; espece de conversation qui remplace celle de M. de Foncemagne, & où se rassemblent les gens de la clique. On y est convenu, en rendant compte de la nouveauté, que le changement du parterre étoit le meilleur que l'auteur eût fait à sa piece; c'est-à-dire, qu'à un petit nombre de gagistes, qu'il avoit pu augmenter le premier jour, il en avoit substitué un plus grand le second & les jours suivants.

26 *Décembre.* L'ordonnance du Roi, concernant l'artillerie, en date du 3 novembre,

qu'on a annoncé depuis long-temps, ne paroît que depuis quelques jours : elle a 135 pages in-folio; elle est accompagnée d'une autre sur le service que les ouvriers du corps-royal, auront à faire dans les arsenaux de construction. Celle-ci ne contient que 20 pages in-folio. Toutes deux ayant été combinées avec les chefs de cette partie, sont moins sujettes aux erreurs qu'on critique dans les autres ouvrages de monsieur le comte de Saint-Germain.

27 *Décembre.* La signora Balconi a chanté hier deux airs : l'un, que les Italiens appellent *Cantabile*, c'est-à-dire de sentiment, del signor Sacchini, & l'autre del signor Colla. Cette cantatrice, qui n'est ni de la premiere jeunesse ni bien de figure, a été singuliérement applaudie, sur-tout par les Colombe & leurs partisans nombreux, faisant cabale contre mademoiselle Giorgy. Comme la premiere ne faisoit que passer, elles n'ont pas redouté sa concurrence ; au lieu que l'autre reste ici, & qu'il est même question de la faire débuter aux Italiens. Quoi qu'il en soit, le vrai est que la premiere est plus finie, a plus d'art, mais que son organe, trop foible, ne pouvoit suffire à un vaisseau tel que celui du concert spirituel, & s'y perdroit. La seconde continue à mériter les suffrages des connoisseurs impartiaux, a plus de naturel dans la voix, & d'ailleurs en a un volume très-étendu. Tout le monde s'accorde à ce dernier égard, mais quelques gens critiquent sa maniere.

31 *Décembre.* Le docteur Bordeu, très-

renommé

renommé dans la faculté par de profondes connoissances dans son art, & célebre par un procès fâcheux que lui avoit suscité le docteur Bouvart, envieux de son mérite, jouant un rôle considérable sur la fin du regne dernier, où il étoit médecin de Mad. Dubarri, vient d'être trouvé sans vie dans son lit. C'est ce même Bouvart, qui, en apprenant cette nouvelle, s'est écrié : *Je suis bien surpris qu'il soit mort horizontalement.*

29 *Décembre.* On étoit fort empressé de connoître l'auteur de la comédie intitulée : *le Bureau d'Esprit.* On le nomme aujourd'hui hautement. C'est un Irlandois, appellé le chevalier de Rutlidge.

31 *Décembre.* Ces jours derniers, un abbé, comme le Roi revenoit de la messe, a mis un genou en terre devant S. M., & lui a présenté un papier. Le monarque l'a pris, &, rentré dans son appartement, l'a lu. Il en a fait part en riant à ses courtisans, & leur a annoncé que c'étoit un mémoire, dont l'auteur se flattoit pouvoir lui donner un secret pour perpétuer son auguste race. Le capitaine des gardes, piqué que cet abbé, oubliant les prérogatives de sa place & le costume, eût présenté son placet au Roi, au lieu de le lui donner, a observé à S. M. que cette témérité scandaleuse méritoit d'être approfondie ; en sorte qu'on a donné sur le champ ordre de rechercher cet abbé & de l'arrêter ; ce qui a été fait. Il s'est trouvé que le zele avoit exalté un peu trop cette tête-là, & il a été relâché au bout de quelques heures.

Par les interrogations qu'on lui a faites, on a reconnu que le ſecret en queſtion ne conſiſtoit en aucune drogue à prendre ou à appliquer, mais dans certaine poſture par laquelle il prétendoit apprendre à S. M. à ſuppléer au défaut phyſique qui avoit fait répandre le bruit d'une opération qu'elle devoit ſubir. Tout cela a fait beaucoup rire la cour, le Roi, & ſur-tout la Reine.

Fin du neuvième Volume.

-61623710